Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8570377
Centre d'intérêt: 240

LeBlanc, Marc.

Développement psycho-social et évolution de la délinquance au cours de l'adolescence : volume III du rapport final / Marc LeBlac avec la collab. de Roger Charland, Gilles Côté, Louison Pronovost ; [pour le] Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, Université de Montréal. -- Montréal : Le Groupe, 1980.
249 p. ; 28 cm.

En tête du titre: Recherche: Structure et dynamique du comportement délinquant. Directeur, Marc LeBlanc. Bibliogr.: p. 246-249.

Descripteur(s): *Délinquance *Comportement de l'adolescent *Adaptation sociale *Développement social *Développement de la personnalité

Identificateur(s) de sujet: *Comportement déviant

Les objectifs de cette recherche sont: 1. d'identifier le développement de la délinquance au cours de l'adolescence; 2. de reconnaître certains aspects du développement psycho-social durant cette phase du développement de la personne; 3. de mettre en parallèle l'une et l'autre évolution de manière à identifier les sources de pressions sur l'aggravation, la stagnation ou l'atténuation de la conduite délinquante.

Deux échantillons d'adolescents, regroupant chacun 233 garçons, ont été constitués. Il s'agit, d'une part, de jeunes recrutés dans le milieu scolaire de l'Ile de Montréal, d'autre part, d'adolescents qui ont eu à vivre une expérience devant le Tribunal de la Jeunesse de Montréal. Chaque sujet fut rencontré à deux ans d'intervalle, en 1974 et 1976, afin de répondre à une série de questions dans le cadre d'une entrevue structurée. De plus, tous les sujets furent soumis à une batterie de tests psychologiques. Lors de la première rencontre, la moyenne d'âge de chacun des groupes était de 14,8 ans; elle s'élevait à 16,0 ans lors de la seconde entrevue.

Durant l'adolescence, la délinquance criminelle progresse jusqu'à 15 ans pour diminuer sensiblement par la suite alors que la marginalité suit une trajectoire à la hausse continue. Cette évolution de la délinquance criminelle apparaît conjointement avec le développement de la vie sociale, psycho-sociale et psychologique durant la période de la fin de l'adolescence. En effet, la transition du statut d'étudiant à celui de non-étudiant et l'adoption d'un rôle de travailleur apparaissent comme de puissants mécanismes régulateurs de la délinquance criminelle. Les liens psycho-sociaux que l'adolescent noue, qu'il renforce ou qu'il dénoue s'avèrent aussi des moyens très efficaces de régulation de la délinquance criminelle. Finalement, des traits de personnalité reflétant une meilleure identité personnelle ressortent également comme des mécanismes régulateurs qui, tout en renforçant l'effet du statut et des liens psycho-sociaux, peuvent rendre compte d'une diminution de la délinquance criminelle.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Notice(s) connexe(s): 8370912, 8370947, 8470045, 8470148

FIN

E004 657077

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'INADAPTATION JUVÉNILE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

RECHERCHE: STRUCTURE ET DYNAMIQUE DU COMPORTEMENT DÉLINQUANT

Directeur: Marc LeBlanc, Ph.D. (Crim.)

DÉVELOPPEMENT PSYCHO-SOCIAL ET ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE AU COURS DE L'ADOLESCENCE

(Volume III du rapport final)

Marc LeBlanc, Ph.D. (Crim.)

avec la collaboration de

Roger Charland, M.Sc. (Crim.)
Gilles Côté, M.Sc. (Psycho.)
Louison Pronovost, M.Sc. (Socio.)

Montréal

Octobre 1980

C004 8570377

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'INADAPTATION JUVENILE

UNIVERSITE DE MONTREAL

RECHERCHE: STRUCTURE ET DYNAMIQUE DU COMPORTEMENT DELINQUANT

Directeur: Marc LeBlanc, Ph.D. (Crim.)

DEVELOPPEMENT PSYCHO-SOCIAL ET EVOLUTION DE LA DELINQUANCE AU COURS DE L'ADOLESCENCE

(Volume III du rapport final)

Marc LeBlanc, Ph.D. (Crim.)

avec la collaboration de

Roger Charland, M.Sc. (Crim.)
Gilles Côté, M.Sc. (Psycho.)
Louison Pronovost, M.Sc. (Socio.)

Montréal

Octobre 1980

Remerciements

Ce rapport n'aurait pu être complété sans la collaboration efficace des organismes suivants, qui ont facilité ou assuré la cueillette des données:

Le Centre de Sondage de l'Université de Montréal
La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal
Le Ministère des Affaires Sociales du Québec
Le Conseil des Arts du Canada
Les praticiens du Service de Probation.
et des centres d'accueil de la région métropolitaine de Montréal.

Plus particulièrement, nous devons remercier les assistants de recherche suivants pour leur collaboration qui font toujours diligente, souvent effacé mais non moins essentielle: Roger Charland, Gilles Côté, Louison Pronovost, Louise Biron, Martin Massé et Marie Sarrazin.

Les travaux conduisant à un rapport ont été subsventionnés par le Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada et l'Université de Montréal.

Table des matières

Introduction 1

Chapitre I - Préalables méthodologiques: cadre théorique et échantillons 5

I - Une théorie de la régulation sociale 6

1. Le statut social de l'adolescent 8
2. Les liens psycho-sociaux 11
3. La contrainte sociale 17
4. La structure psychologique et l'identité 20

II - Les échantillons étudiés 28

1. Les échantillons 28
2. Quelques données comparatives 30

III - Problématique et démarches d'analyse 39

Chapitre II - Evolution de la conduite délinquante: analyses longitudinales 41

I - Le développement de la délinquance chez les adolescents conventionnels 46

II - Le développement de la délinquance chez les pupilles du Tribunal 48

Chapitre III - Développement psycho-social: analyses longitudinales 52

I - Le développement psycho-social des adolescents conventionnels 53

1. L'attachement 53
2. L'engagement 58
3. La contrainte 63

II - Le développement psycho-social des pupilles du Tribunal 68

1. L'attachement 68
2. L'engagement 72
3. La contrainte 76

Table des matières (suite)

III - Le développement psychologique 81

1. La primitivité 81
2. L'antagonisme 99

IV - Comparaison du développement 114

1. Le développement psycho-social 115
2. Le développement psychologique 123

Chapitre IV - Développement psycho-social et évolution de la délinquance: analyse contextuelle 127

I - Développement psycho-social et délinquance chez les adolescents conventionnels 128

1. Les liens psycho-sociaux et délinquance 128
2. Changement de statut et délinquance 138
3. Contrainte sociale et délinquance 139
4. Structure psychologique et délinquance 143

II - Développement psycho-social et délinquance chez les pupilles du tribunal 146

1. Liens psycho-sociaux et délinquance 146
2. Changement de statut et délinquance 153
3. Contrainte sociale et délinquance 154
4. Développement psychologique et délinquance 158

III - Synthèse comparative des résultats 183

Conclusions 189

I - Convergences avec d'autres écrits criminologiques sur l'évolution de la délinquance 189

II - Implications théoriques 199

Annexe: Tableaux complémentaires 203

Références 245

INTRODUCTION

> "... the internal evidence of the present research... has led to the theory that the physical and mental changes that comprise the naturel process of maturation offer the chief explanation of this improvement in conduct with the passing of years" (S. et E. Glueck, 1934, p. 264).

Malgré cette position des Gluecks, énoncée il y a près d'un demi-siècle, sur le rapport entre le développement de la personne et l'évolution de la délinquance, il n'en demeure pas moins que s'intéresser au développement de la délinquance, c'est aborder un sujet encore très peu étudié en criminologie. S'intéresser au développement psycho-social durant l'adolescence, c'est aussi une voie que peu de chercheurs ont suivie. Mais mettre en parallèle le développement de la délinquance et le développement psycho-social durant l'adolescence est définitivement un thème de recherche que la criminologie n'a pas encore approfondi et que nos aborderons dans ce rapport.

En effet, si nous analysons les écrits criminologiques, nous devons noter que les études longitudinales rétrospectives sont très nombreuses, plus particulièrement dans le domaine de la récidive post-institutionnelle. Pour leur part, les études longitudinales prospectives sont beaucoup moins nombreuses, une trentaine selon le recensement de Farrington (1979). Cet ensemble de travaux se réduit de dix-huit études si l'on élimine celles qui ne comptent qu'un seul contact direct avec les sujets et d'une dizaine d'autres où les contacts ont lieu à un intervalle de cinq années ou plus, et le plus souvent après la période de l'adolescence. De fait seulement, quatre études ont déjà publié des données qui concernent le développement de la délinquance durant l'adolescence et qui impliquent plusieurs contacts directs avec les jeunes; ce sont Bachman et al. (1978), Elliott et Voss (1974), Wadsworth (1979) et West et Farrington (1969, 1973, 1977). Dans le domaine de la déviance et de l'usage de drogue Kandel (1978) et Jessor et Jessor (1977) rapportent plus d'une vingtaine de sondages avec plusieurs vagues. L'ensemble de ces travaux nous font observer que la délinquance augmente jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire, qu'elle tend ensuite à diminuer. Toutefois, ces études ne nous permettent pas d'apprécier avec précision les variations quant à l'ampleur ou à la nature de l'activité délinquante. C'est ce que nous essayerons entre autres d'expliciter dans un chapitre subséquent.

De plus, les chercheurs (Nesselroade et Baltes, 1974; Jessor et Jessor, 1977) sont d'accord pour affirmer qu'il existe une absence chronique d'études systématiques sur le développement psycho-social des individus durant la période de l'adolescence. Il existe un grand nombre de travaux qui ont porté sur le développement du nourrisson et de l'enfant mais fort peu de travaux théoriques, empiriques ou cliniques se sont arrêtés à l'adolescence. Celle-ci est fondamentale car elle constitue une réorganisation de la personnalité face aux exigences de la société et elle implique une émancipation de la famille, l'apprentissage d'adresses vocationnelles et interpersonnelles et une définition de soi, éléments essentiels d'orientation de la vie adulte.

Personne ne niera l'importance de ce stade de la vie, de ce moment clé de transition caractérisé par l'expérimentaton de nouveaux champs de comportements permis ou défendus, la délinquance et la marginalité. C'est une période de transformation qui est d'autant plus importante que l'adolescence est généralement définie comme un problème social. Malgré le nombre considérable de travaux descriptifs et transversaux sur l'adolescence, il faut bien reconnaître une pauvreté certaine de travaux sur le développement au cours de l'adolescence. Les chercheurs parlent de l'adolescence comme d'une période de crise, mais le développement de cette crise est relativement inconnu.

Quelques rares chercheurs, dont Jessor et Jessor (1977), ont étudié le rapport entre le développement de la marginalité (usage de drogues, usage excessif d'alcool, relations sexuelles pré-maritales, ...) et le développement psycho-social durant l'adolescence. Ils établissent clairement que l'apparition et l'amplification de la marginalité se produisent de pair avec le développement de l'autonomie, le déclin de l'idéologie traditionnelle axée sur le succès, l'acquisition d'une moralité pondérée, éclectique, tolérante et l'atténuation de la pression des normes et des mécanismes conventionnels de contrôle (religion, famille). De même, cette marginalité est favorisée par l'implication dans le groupe de pairs.

Deux études se sont intéressées à cette question en regard de la délinquance: celles d'Elliott et Voss (1974) et de Bachman et al. (1978). Ces auteurs démontrent que l'école constitue un contexte critique par rapport au développement de la délinquance: l'abandon de l'école conduit, généralement,

à une diminution substantielle des comportements délinquants. Ils établissent aussi que la délinquance engendre une situation de conflit et d'aliénation à la maison et à l'école, les jeunes tendant alors à se regrouper avec d'autres jeunes délinquants. Le succès scolaire et un environnement post-scolaire conventionnel (travail, ...) s'avèrent des inhibiteurs puissants de la conduite délinquante.

Ces rares études militent en faveur d'autres investigations soit pour compléter le tableau qu'elles amorcent soit pour vérifier les conclusions qu'elles avancent. Pour ces raisons, nous présenterons les résultats d'une étude longitudinale de la délinquance en regard du développement psycho-social durant l'adolescence à Montréal. Ce rapport de recherche comportera trois chapitres: les préalables méthodologiques qui spécifient le cadre théorique, les échantillons, les variables et la démarche d'analyse; une étude de l'évolution de la conduite délinquante au cours de l'adolescence, de même que du développement psycho-social; et l'étude du rapport entre le développement psycho-social et le développement de la délinquance pour deux échantillons: des adolescents conventionnels et des pupilles du Tribunal de la Jeunesse.

CHAPITRE I

PRÉALABLES MÉTHODOLOGIQUES:

CADRE THÉORIQUE ET ÉCHANTILLONS

Au cours de ce chapitre, intitulé préalables méthodologiques, nous procéderons à la présentation du cadre théorique et de son opérationnalisation, la définition des variables retenues; nous décrirons les échantillons utilisés ainsi que des données comparatives sur chacun d'eux; finalement nous présenterons la démarche d'analyse que nous emploierons dans les chapitres subséquents.

I. Une théorie de la régulation sociale

Comment expliquer l'émergence et le développement de la conduite délinquante durant l'adolescence? Une théorie dite de régulation ("control theory"), pour reprendre la classification d'Empey (1977), apparaît la seule qui soit vraiment appropriée pour deux ordres de raisons: ses postulats sur la nature humaine et son contenu.

Quels sont les fondements de cette théorie? D'abord une conception de l'homme assez particulière qui repose sur l'idée que, laissé à lui-même, tout être humain est un non-conformiste. Dans cette perspective, la délinquance apparaît normale. Il reste à expliquer pourquoi un individu se conforme aux règles de la société. Pour emprunter la terminologie de Hirschi (1969), nous dirions qu'est-ce qui le retient?

Cette façon de concevoir l'homme n'est pas nouvelle. Elle prend racine, entre autres, chez Hobbes (1651) qui, au XVIIe siècle, publiait "Leviathan" dans lequel il est question de lois qui sont contraires à nos passions naturelles imbues de vengeance, d'orgueil, de partialité. Plus tard, Freud (1938) affirmait que l'enfant possède un ensemble de pulsions asociales qu'il nomme "id" et Durkheim (1925) dans son "Education Morale" parle de l'enfant comme d'un être imprévisible, instable. Il ajoute que des règles précises sont élaborées pour régulariser la coopération rendue nécessaire entre les individus. La régulation est un mécanisme qui opère de façon à faciliter un équilibre, si précaire soit-il, entre les penchants naturels de l'homme et la nécessité d'une harmonie qui permette un fonctionnement élémentaire au sein de la société.

Par ailleurs, penser cerner l'essence propre de l'homme en se limitant à ces postulats s'avère inacceptable. En effet, les théories élaborées par Piaget (1936) soutiennent que l'homme ne peut être défini sans son élément actif, élément qui caractérise sa façon d'interagir avec son environnement. En

conséquence, il ne subit plus seulement les pressions du milieu mais il est aussi acteur et il influe sur ce dernier. Il n'est pas seulement objet de socialisation, il est aussi sujet.

Dans la mesure où l'être humain est perçu au départ comme peu enclin à respecter les règles, comment expliquer qu'il se conforme? C'est par le contenu de sa réponse à cette question que la théorie de la régulation justifie sa pertinence. En effet, la réponse avancée à cette question soutient que tout dépend de la qualité de la socialisation et du développement psychique. Le degré de maturité sociale et personnelle atteint serait donc responsable du niveau de régulation présent, en contrepartie de délinquance des adolescents. Par ailleurs, la logique de cette théorie est telle qu'elle intègre plusieurs paliers d'explication. En effet, la régulation opère à plusieurs niveaux, du plus général au plus particulier: au niveau social à travers la notion de rôle social, au niveau psycho-social à travers la notion de lien et de contrainte et au niveau psychologique à travers la notion d'identité.

Le statut, attribué ou assumé, est un important mécanisme de régulation dans la mesure où il est composé des normes auxquelles est soumise l'action des individus qui occupent ce rôle social et dans la mesure où il spécifie l'ensemble des manières d'agir qui, dans une société donnée, sont sensées caractériser la conduite des personnes dans l'exercice d'une fonction particulière. Pour les adolescents, jusqu'à seize ans tout au moins, le statut est attribué; il s'agit de celui d'étudiant et de plus, ils est le même que le statut social atteint par ses parents. En conséquence, dans la mesure où la socialisation aura permis de l'assumer, il deviendra un bon mécanisme de régulation. Par ailleurs, s'il n'est pas assumé, il ne pourra pas exercer son rôle régulateur de la conduite et l'individu sera libre de s'engager dans la délinquance. Le statut de l'adolescent est, d'autre part, aussi structurellement déterminé par le statut social de ses parents: statut marital, statut socio-économique, statut résidentiel. Ce statut constitue autant d'handicaps qui favorisent la délinquance, ceci dans la mesure où il est inférieur.

Au niveau psycho-social intervient la notion de lien. Celui-ci, par l'intimité qu'il crée, en terme d'engagement et d'attachement, entre l'individu et son environnement, devient un mécanisme puissant de régulation des penchants

naturels. Ainsi plus le lien est fort entre une personne et le milieu social (parents, professeurs, amis) dans lequel elle vit, moins grandes sont ses chances de commettre des actes qui nuisent au milieu dans lequel elle est engagée et auquel elle est attachée.

Par ailleurs, ces liens intimes doivent être renforcés par la contrainte sociale interne, les pressions de la croyance aux normes et la contrainte sociale externe, les pressions à la conformité qui émanent des pairs, des parents et du système pénal. Ces interventions contrôlantes viennent donc renforcer le lien entre l'individu et son milieu, ceci dans un contexte statutaire donné.

L'adolescence, définie comme la période privilégiée d'une recherche d'identité, d'une recherche d'autonomie et de la reconnaissance de son individualité, se caractérise souvent par un certain état de crise, de confusion et la recherche de solutions appropriées. Cette quête d'identité s'effectue sur plusieurs plans: estime de soi, rôle, compétence, sexualité, réaction à l'autorité ... Dans la mesure où l'adolescent n'aura pas atteint un niveau de développement approprié et qu'il aura adopté des modes d'adaptation antagonistes, son développement personnel sera insuffisant et il aura de la difficulté à trouver et à consolider son identité; son comportement sera alors davantage le fruit de ses impulsions et des pressions de son environnement. Cette diffusion d'identité, au moment de l'adolescence, pourra être maintenue ou aggravée par une carence de liens sociaux et par l'absence d'insertion dans un rôle social; en conséquence, la délinquance pourra se maintenir, augmenter ou s'aggraver.

En somme, le statut, les liens, la contrainte et l'identité sont autant de composantes qui favorisent la régulation de la conduite délinquante, qui maintiennent l'adolescent dans un sillon conventionnel. Voyons maintenant comment nous avons opérationnalisé ces notions théoriques.

1. <u>Le statut social de l'adolescent</u>

Le statut social de l'adolescent est soit attribué par les parents, soit gagné par l'adolescent lui-même. Pour évaluer le statut transmis à l'adolescent par ses parents, nous avons retenu des indices de statut résidentiel

(les déménagements(1), propriétaire-locataire(2)), des indices de statut familial (famille désorganisée(3), taille de la famille(4)) et de statut socio-économique (statut socio-économique(5) et dépendance(6)).

Le statut de l'adolescent peut aussi être atteint ou choisi. Les indices de ce statut personnel de l'adolescent sont l'âge, le lieu de résidence

---

1. Stabilité résidentielle: "combien de fois avez-vous déménagé durant votre vie?" Cette variable a été dichotémisée: deux déménagements et moins et trois et plus.

2. Vos parents sont-ils propriétaires ou locataires de l'endroit où vous habitez? Oui - Non.

3. Vivez-vous avec vos deux parents? Oui - Non.

4. Combien de frères et/ou de soeurs avez-vous? deux et moins et trois et plus.

5. Cette variable, qui ne s'applique qu'aux jeunes du milieu libre, est construite à partir des informations obtenues sur le père relativement au type d'emploi qu'il occupe. Lorsque les informations sur le père ne sont pas disponibles, il est tenu compte des données se rapportant à la mère. Ainsi, dans un premier temps, les occupations sont ordonnées par rapport à la scolarité du parent. Dans un deuxième temps, les occupations sont classifiées selon la moyenne du score de prestige déterminé par niveau d'occupation, lequel score dérive d'une échelle de prestige développée par Pineo et Porter. Biron (1975) décrit plus en détail cette procédure. Le résultat est un classement en quatre groupes: les ouvriers non-spécialisés, les cols bleus (ouvriers spécialisés), les cols blancs (vente, services, ...) et les techniciens et professionnels.

6. Notre mesure de la situation socio-économique se rapporte à la dépendance des individus face à la société. Nous allons donc, grâce à cette mesure, regrouper les individus qui sont à la charge de différents services sociaux en opposition à ceux qui ont au moins la possibilité de travailler pour vivre indépendants de prestations sociales. Trois indicateurs ont servi à la construction de l'indice de dépendance socio-économique: premièrement, avoir reçu de l'assurance-chômage; deuxièmement, avoir reçu de l'argent du Bien-Etre Social et enfin, être en dehors du processus de production, c'est-à-dire sans travail. Il faut noter que ces trois indicateurs concernent la situation des parents du répondant. Dans le cas où au moins une réponse se révèle affirmative parmi ces trois questions, le répondant sera considéré comme provenant de la classe dépendante.

choisie(1) (où le séjour en internat pour les pupilles du Tribunal(2)) et la transition statutaire. Attardons-nous à l'opérationnalisation de cette variable.

Un des objectifs de notre étude est d'explorer une phase que nous croyons extrêmement importante dans la vie des adolescents. Cette phase se situe au moment où le jeune fait le passage de l'école au travail, et elle sera cernée sous l'appellation de processus de transition école-travail. Ce processus peut évidemment être divisé en deux moments principaux: d'une part, l'abandon scolaire et d'autre part l'accession au travail. D'ailleurs, à l'encontre des innombrables recherches portant sur le "dropout scolaire", l'originalité de celle-ci sera d'unifier dans un même processus le phénomène de l'abandon scolaire et celui de l'accès au travail. Notre observation va donc cerner le passage du statut d'étudiant à celui de travailleur et le processus devient par le fait même un processus de transition statutaire.

La transition constitue pour les jeunes un changement de rôle. Du rôle d'étudiant qu'ils ont joué depuis déjà un bon nombre d'années, ces jeunes s'engagent maintenant dans le rôle de travailleurs. Ce changement de rôle entraîne nécessairement un changement dans les attentes de la société face aux jeunes. Ainsi, lorsque la société modifie ses attentes face aux jeunes, il s'ensuit également des réajustements de la part de ces derniers au niveau des attitudes et de leurs comportements.

L'étude du changement de statut, telle qu'envisagée ici, requiert que soient construites au moins deux catégories de statut: étudiants et travailleurs. La première catégorie sera ainsi formée des jeunes qui fréquentent une quelconque institution scolaire à temps plein. Pour être considérés travailleurs et ainsi formés la deuxième catégorie - les répondants devront remplir trois conditions. D'abord, un adolescent devra détenir un emploi au moment de

---

1. Avec qui vivez-vous? ne vit pas avec mes parents, vit avec un de mes parents, vit avec mes deux parents.

2. Séjour en internat: aucun, 1 à 32 semaines, 33 à 70 semaines et 71 semaines et plus.

l'enquête. Deuxièmement, cet emploi devra être occupé à temps plein, considérant que pour un adolescent un travail à temps partiel ne peut suffire à lui octroyer de plein droit le statut de travailleur. Enfin, l'emploi en question devra être occupé par le jeune depuis au moins trois mois.

De plus, à ces deux catégories de changement de statut vient s'en ajouter une troisième. En effet, les adolescents qui, tout en n'étant pas étudiants, ne remplissent pas les critères du statut de travailleur, devront être considérés comme des inactifs. Le fait d'être inactifs ne constitue pas un statut en soi pour ces jeunes, mais peut être perçu pour ces jeunes en phase terminale d'adolescence comme une période d'attente de statut, de flottement entre les statuts d'étudiant et de travailleur. Ainsi se trouvent constituées les trois catégories de l'indice de statut qui seront utilisées: les étudiants, les inactifs et les travailleurs.

Ces catégories, qui regroupent des majorités d'individus, ont à leur tour été divisées avec l'intention d'ajouter plus de précision au sens de chacune des catégories. Par exemple, en ce qui concerne la catégorie des étudiants chez les adolescents conventionnels, elle a été divisée en étudiants impliqués et étudiants non-impliqués. L'implication constitue une dimension très importante de la théorie de la régulation sociale, et elle a été établie à partir d'indicateurs tels le désir manifeste d'abandonner l'école et l'absentéisme scolaire. Quant à la catégorie des inactifs chez les adolescents du tribunal, il a été jugé que le fait de connaître la durée de l'inactivité ajouterait à sa précision. Nous avons alors séparé ce groupe en deux groupes, soit des inactifs de moins de 12 semaines et ceux de plus de 12 semaines. C'est avec ces catégories que la variable représentant le changement de statut sera confrontée au développement de la délinquance.

2. Les liens psycho-sociaux

Nous avons vu que la théorie de la régulation soutient que le lien qui s'établit entre l'individu et la société est fondamental pour assurer un comportement conventionnel. Sans aborder directement le problème de la création ou du développement de ce lien, Hirschi (1969) définit plutôt quatre points d'enracinement qui sont l'attachement, les croyances, l'engagement et l'implication. Pour Hirschi, ces domaines constituent des lieux privilégiés qui permettent à l'adolescent de consolider ses liens avec la société.

Nous appuyant sur l'analyse conceptuelle de Caplan (1979), deux éléments du modèle de Hirschi seront privilégiés d'une façon particulière dans le cadre de cette étude bien que ce soit pour des raisons différentes: ce sont l'attachement et l'engagement. Le premier revêt une importance non seulement en fonction de son influence sur la délinquance mais aussi dans la mesure où il facilite en quelque sorte l'engagement. De fait, il est possible de concevoir que plus le jeune est attaché, plus il est susceptible d'adopter des comportements qui sont encouragés par les personnes auxquelles il est lié sur le plan affectif.

Le deuxième, celui de l'engagement, est retenu moins pour l'influence particulière qu'il a pu avoir que pour tenter d'élaborer cette dimension de façon à rendre compte des principales possibilités d'engagement offertes au jeune. L'engagement se veut effectivement une mesure de l'effort concret, personnel, de l'adolescent dans les divers secteurs d'activité qui lui sont propres.

a) <u>L'attachement aux personnes</u>

Il est possible d'envisager l'attachement comme la capacité d'être sensible à l'opinion des autres. C'est d'ailleurs dans ce sens que Hirschi (1969) développe son concept d'attachement à l'intérieur du modèle de régulation sociale. Dans cette perspective, le sujet prend en considération l'effet de ses actions sur son entourage et mesure ainsi l'impact qu'elles peuvent avoir.

Cette façon de concevoir l'attachement s'avère d'une part restrictive et d'autre part présomptueuse. Restrictive dans la mesure où au-delà de cette sensibilité à l'autre, il reste toute une dimension affective qui peut s'exprimer à travers la communication et l'identification. Présomptueuse parce que l'attachement ainsi compris suppose que l'adolescent a atteint ce niveau de maturité qui lui permette cette forme d'échange avec les personnes qui l'entourent.

Dans le premier cas, l'attachement se résume à une forme élevée d'altruisme où l'individu perçoit bien les sentiments de ses proches et en tient compte dans son agir. Dans le second cas, il faut faire appel à un postulat de compétence qui explique que, de fait, l'adolescent a atteint ce niveau de développement relationnel.

Ainsi la définition proposée vise à éviter ces deux tendances et d'une façon plus simple à voir l'attachement comme un lien affectif entre le jeune et les personnes significatives pour lui. Celles-ci peuvent se recruter soit dans la famille, soit parmi les professeurs, soit au niveau des amis. Dès lors, à travers la communication, l'identification et le respect pour ces personnes, l'adolescent arrive à maintenir ce lien affectif.

Au total, six variables servent à cerner le concept "attachement" dans chacune des populations. Elles sont: l'attachement aux parents(1), la communication(2), l'atmosphère familiale(3), l'attachement aux amis délinquants(4), la relation avec les professeurs(5) et l'acceptation des personnes en position d'autorité(6).

---

1. Cinq indicateurs sont utilisés pour mesurer cette variable. Pour la population du milieu scolaire, ils sont les suivants: 1. Vous sentez-vous rejeté (pas aimé) par un de vos parents (ou un de ceux qui les remplacent)? 2. Vos parents (ou ceux qui les remplacent) prendraient-ils votre défense si vous aviez des difficultés avec la police? 3. Aimeriez-vous être le genre de personne qu'est votre mère (ou celle qui la remplace)? 4. Avez-vous déjà eu honte de vos parents (ou de ceux qui les remplacent)? 5. Aimeriez-vous être le genre de personne qu'est votre père (ou celui qui le remplace?) Quant à la population tirée de la clientèle du Tribunal pour mineures, elle est évaluée sur cet indice par ces questions: 1. Crois-tu que ton père (ta mère) te néglige? 2. Ton père (ta mère) est-il (elle) prêt(e) à t'aider lorsque tu as besoin de lui (elle)? 3. Comment considères-tu ta mère? 4. Est-ce que ton père (ta mère) t'influence? 5. Comment considères-tu ton père? Bien que sensiblement différentes des premières questions, ces dernières ne cherchent pas moins à mesurer l'attachement aux parents. En somme, à l'aide de ces indicateurs, nous croyons pouvoir mesurer une seule et même chose dans les deux populations: l'affection des enfants pour leurs parents. Plus cette affection sera grande, plus l'attachement aux parents sera intense.

2. Trois énoncés servent à créer cet indice dans chacune des populations. Ils se veulent une appréciation de la participation des parents à la vie de leurs garçons. Les indicateurs utilisés pour la population des jeunes du milieu scolaire sont tirés de l'indice de communication développé par Bayreuther (1978) et se présentent ainsi: 1. Quand vous ne savez pas pourquoi vos parents (ou ceux qui les remplacent) font des règlements, est-ce qu'ils vous en expliquent les raisons? 2. Avec vos parents (ou ceux qui les remplacent) parlez-vous de ce que vous allez faire quand vous serez plus vieux? 3. Vos parents (ou ceux qui les remplacent) partagent-ils leurs pensées et leurs sentiments avec vous? Du côté de la population du Tribunal pour mineurs, les indicateurs suivants ont été retenus pour fin

d'analyse: 1. Vos parents vous expliquent-ils les règlements en vigueur pour les diverses activités familiales? 2. Ton père (ta mère) s'intéresse-t-il (elle) à ce que tu fais? 3. Ton père (ta mère) jase-t-il (elle) avec toi?

3. Cet indice est composé de trois questions dans chacune des deux populations à l'étude. Pour la population du milieu scolaire, les indicateurs suivants ont été retenus: 1. Vos parents (ou ceux qui les remplacent) semblent-ils vous comprendre? 2. Vos parents (ou ceux qui les remplacent) se disputent-ils devant vous? 3. Vos parents (ou ceux qui les remplacent) vous félicitent-ils quand vous avez bien fait quelque chose? Du côté de la population des bénéficiaires du système de justice pour mineurs, les indicateurs qui suivent veulent également mesurer l'atmosphère familiale chez ces jeunes: 1. Crois-tu que ton père (ta mère) te comprend? 2. Arrive-t-il à tes parents de se disputer? 3. Arrive-t-il à ton père (ta mère) de te féliciter quand tu fais quelque chose de bien?

4. Un seul énoncé vise à mesurer cette variable dans chacun des échantillons. Pour la population composée d'adolescents de milieu scolaire, il se présente ainsi: Combien de vos meilleurs amis ont été arrêtés et amenés au poste de police? Du côté de la population du tribunal, la question suivante a été retenue: Y a-t-il de tes amis qui ont été placés en institution?

5. Cet indice mesure deux aspects de la relation qu'un adolescent peut maintenir avec ses professeurs, dans chacune de nos populations. Dans la population du milieu scolaire, les indicateurs utilisés sont les mêmes que ceux employés par Laberge-Altmejd (1976): 1. Est-ce qu'il vous arrive de parler, discuter avec l'un ou l'autre de vos professeurs? 2. Est-ce que cela vous fait quelque chose ce que les professeurs pensent de vous? Dans le but de rejoindre ces deux aspects chez les jeunes ayant vécu une expérience judiciaire, les indicateurs suivants ont été choisis: 1. Poses-tu des questions aux professeurs? 2. Je m'inquiète de ce que les professeurs pensent de moi.

6. Nous avons cherché à mesurer l'attachement à d'autres gens qui présentent une position d'autorité plus impersonnelle. Pour ce faire, un indice a été créé à partir de l'opinion que les jeunes offrent des policiers. Dans chacune des populations, cet indice est composé de deux items. Pour la population du milieu scolaire, ils se présentent ainsi: 1. J'ai beaucoup de respect pour la police. 2. Les policiers donnent une chance égale à tous les jeunes. Les mêmes indicateurs n'existant pas dans les entrevues menées auprès des adolescents du tribunal, des items ont été choisis et mis en parallèles à ceux-là. Ces items sont: 1. La plupart des policiers sont prêts à t'aider. 2. Ordinairement les policiers te traitent de façon "écoeurante".

b) L'engagement au monde conventionnel

Tour à tour, les définitions d'engagement ont ramené cette notion à une séquence d'actions, à un résultat d'expériences de censure et de récompense, à un mécanisme spécifique de contrainte d'un comportement ou encore à un processus à travers lequel des intérêts individuels sont liés à l'exécution de modèles de comportement. Pour Hirschi (1969), le concept d'engagement suppose que l'organisation de la société voudrait que les intérêts de la plupart de ses membres soient menacés s'ils enfreignaient les lois. Cette conception nous entraîne un peu plus loin puisqu'il est question de conséquences.

Afin de revenir au concept lui-même, il faut distinguer les façons de s'engager de l'état d'engagement. Dans le premier cas, il s'agit de mécanismes ou d'efforts concrets entrepris dans un secteur donné tandis que dans l'autre il se produit une synthèse, une intégration qui permet à l'individu d'adopter un mode de vie compte tenu des efforts déployés dans diverses activités.

Dans ces termes, l'engagement peut se définir comme une conséquence d'obligations contractées au sein de la société. Aussi, il se rapporte uniquement aux institutions tandis que celui d'attachement vise les personnes. En définissant le concept d'engagement par le biais des obligations, il apparaît plus facile d'opérer une distinction conceptuelle entre les deux. En conséquence, le concept d'engagement fait ici référence à un état qui découle d'un ensemble de situations reliées à l'investissement personnel de l'adolescent (voir Biron, 1978, pour l'analyse conceptuelle de cette notion).

Afin de cerner le concept d'engagement, sept variables seront mises à contribution dans les deux groupes d'adolescents: l'implication dans les activités familiales(1), les loisirs(2), l'engagement dans le travail(3), la flânerie(4), l'engagement à l'école(6), l'inadaptation scolaire(7) et enfin la performance scolaire(8).

---

1. Cette échelle, implication dans les activités scolaires, est composée par trois items pour chaque population. Ces items, pour la population du milieu scolaire, sont les suivants: 1. Combien de fois par mois sortez-vous avec votre famille pour aller au cinéma, assister à des événements sportifs ou vous réunir en famille? 2. En dehors des repas, combien d'heures par semaine passez-vous avec vos frères et/ou vos soeurs? 3. Habituellement, combien d'heures par semaine passez-vous à faire des tâches à la maison avec vos parents (ou ceux qui les remplacent)? Du côté de la population du tribunal, nous retrouvons les trois indicateurs suivants: 1. Vous

arrive-t-il d'être réunies toute la famille au complet et de faire des choses ensemble? 2. Avec tes frères et soeurs, fais-tu des activités? 3. Passes-tu beaucoup de temps à la maison?

2. L'indice de loisirs comprend deux énoncés pour chacune des populations. Ils sont les suivants pour la population du milieu scolaire: 1. Habituellement, combien d'heures par semaine passez-vous à faire du sport (baseball, ski, natation, hockey, autres, ...)? 2. Participez-vous à des loisirs organisés en dehors de l'école (activités sportives, activités culturelles, ...)? Pour la population du tribunal, les items retenus sont les suivants: 1. Est-ce que tu fais du sport (d'équipe, individuel) dans tes temps libres? 2. Participes-tu à des loisirs organisés?

3. Un seul item compose cet indice de l'engagement dans le travail. Pour la population de jeunes du milieu scolaire, il s'énonce ainsi: Habituellement, combien d'heures par semaine travaillez-vous pour de l'argent le soir et les fins de semaine? Quant à l'énoncé utilisé pour la population des jeunes ayant vécu une expérience judiciaire, il est le suivant: As-tu travaillé pendant les deux dernières années (à temps partiel)?

4. Pour la population scolaire, nous avons retenu l'item suivant: Au cours des 12 derniers mois, avez-vous flâné le soir lorsque vous étiez supposé être à la maison? Quant à l'énoncé s'adressant aux adolescents ayant vécu une expérience judiciaire, ils se présente de cette façon: Est-ce que tu flânes dans tes temps libres?

5. Cinq énoncés cherchent à mesurer l'engagement des adolescents à l'école dans chaque population. Examinons d'abord ceux qui s'adressent aux jeunes du milieu scolaire: 1. Aimez-vous l'école? 2. Jusqu'à quel point est-ce important pour vous d'avoir de bonnes notes? 3. Avez-vous l'impression que vous faites votre possible à l'école? 4. Si cela ne dépendait que de vous, quel degré de scolarité aimeriez-vous avoir plus tard? 5. Considérant vos résultats scolaires, comment vous classez-vous par rapport aux autres étudiants de votre école qui ont votre âge? Pour la population du tribunal, le choix d'indicateurs composant l'indice est le suivant: 1. Qu'est-ce que ça te dit d'aller à l'école? 2. Je ne crois pas que je fasse jamais une réussite de ma vie ou que je devienne jamais grand-chose. 3. Je m'inquiète du succès que j'obtiens à l'école. 4. Jusqu'à quand as-tu l'intention de poursuivre tes études? 5. Est-ce que tu te sens inférieur (intelligence, culture) aux autres garçons de l'école?

6. Pour la population dite normale, les items sont les suivants: 1. Au cours de cette année scolaire, avez-vous dérangé une classe par exprès? 2. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous manqué l'école sans excuse légitime? 3. Au cours de cette année scolaire, avez-vous manqué un cours pendant que vous étiez à l'école? D'autre part, les indicateurs utilisés auprès des jeunes du tribunal sont les suivants: 1. T'arrive-t-il de faire le bouffon en classe? 2. Au cours des douze derniers mois, combien de fois as-tu manqué l'école? 3. Suis-tu tes cours régulièrement lorsque tu es à l'école?

7. L'indice de performance scolaire est composé de deux indicateurs pour chaque population. Le premier de ceux-ci porte sur les notes obtenues en moyenne pour l'ensemble des cours suivis au cours de l'année précédant l'enquête, alors que le second cherche à connaître si l'adolescent a subi un échec dans un de ses cours.

3. La contrainte sociale

La contrainte sociale peut se définir comme une force qui vient d'individus qui agissent et réagissent en conformité avec certaines convictions (Biron et Cusson, 1979). Cette notion permet d'inscrire la réaction sociale dans un ensemble qui lui donne son sens. De fait, elle apporte une dimension additionnelle dans la mesure où elle élargit les limites provenant de l'analyse stricte de la réaction sociale.

Une explication essentielle de la délinquance consiste à dire pourquoi certains jeunes passent outre à l'interdiction et pourquoi ils courent le risque d'être punis. De plus, il n'existe pas de contrainte sociale sans une majorité de gens qui attachent suffisamment d'importance aux règles pour être prêts à réagir à leurs transgressions ou encore des corps constitués (police, tribunal, etc.) qui répriment ces violations. Lorsqu'on se préoccupe de délinquance et de conformité chez les adolescents, la contrainte vient soit de l'autorité des adultes (parents, professeurs) soit des pressions à la conformité qui émanent des pairs, soit, enfin, de l'action des agents du système pénal.

La contrainte sociale peut être vue comme le résultat d'interventions contrôlantes. Les règles et les peines sont utilisées consciemment et délibérément par certains membres de la société pour susciter la conformité. Il est évident que d'autres facteurs interviennent qui contribuent au respect des règles (le fait d'être en bons termes avec les gens qui nous entourent par exemple). Il semble toutefois préférable de les distinguer de la contrainte sociale proprement dite.

En fait, l'inconvénient de termes comme "contrôle social" et "régulation sociale" c'est qu'ils embrassent l'ensemble des phénomènes qui contribuent à la conformité, ce qui nous fait perdre en spécifité ce que nous gagnons en étendue. En conséquence, au sein des phénomènes de régulation sociale, une classe plus restreinte de phénomènes est regroupée sous l'étiquette contrainte sociale. Ceux-ci se caractérisent par la spécificité: la contrainte est une force qui est dirigée directement et explicitement sur le contrôle d'actes délinquants. Elle se réalise, dès lors, par l'interdiction d'actes spécifiques et par la punition de ces actes. Elle est interne, si elle émane du sujet (adhésion aux normes, perception des risques, ...) et elle peut aussi être externe (surveillance, punition, ...).

Il demeure essentiel de poser la question à savoir jusqu'à quel point les efforts délibérés des membres de la société pour empêcher la commission d'actes délinquants sont efficaces. Quatre mesures serviront à étudier la notion de contrainte auprès de chacune des populations: la surveillance(1), les punitions(2), les techniques de neutralisation(3), les réactions(4). De plus, auprès de la population des non-justiciés, deux autres mesures viendront s'ajouter: l'adhésion à la norme(5) et la perception du risque(6).

---

1. La mesure de surveillance se compose de deux indicateurs pour chacune des populations étudiées. Pour la population de milieu scolaire, les indicateurs sont: 1. Vos parents (ou ceux qui les remplacent) savent-ils où vous êtes quand vous êtes en dehors de la maison? 2. Vos parents (ou ceux qui les remplacent) savent-ils avec qui vous êtes quand vous êtes en dehors de la maison? Quant à la population des pupilles du Tribunal, ils ont été ainsi questionnés relativement à cette mesure: 1. Ton père (ta mère) est-il (elle) au courant de tes activités? 2. Ton père (ta mère) connaît-il (elle) tes amis?

2. Pour la population des jeunes de milieu scolaire, quatre indicateurs ont été retenus à cette fin: 1. Arrive-t-il à vos parents (ou à ceux qui les remplacent) de vous punir en vous tapant ou en vous frappant? 2. Arrive-t-il à vos parents (ou à ceux qui les remplacent) de vous punir en vous chicanant ou en vous blâmant tout le temps? 3. Arrive-t-il à vos parents (ou à ceux qui les remplacent) de vous punir en ne vous permettant pas de faire des choses que vous voulez faire? 4. Arrive-t-il à vos parents (ou à ceux qui les remplacent) de vous punir en vous insultant? Du côté de la population composée de jeunes du tribunal, cet objectif est atteint à l'aide d'une seule question: Arrive-t-il à ton père (ta mère) de te punir?

3. Cet indice se veut une évaluation des justifications utilisées par les adolescents pour contrer l'effet des mécanismes régulateurs de l'agir déviant et atténuer toute forme de contrainte, tel qu'entendue par Hirschi (1969) qui reprend en cela Sykes et Matza (1957). L'utilisation de techniques de neutralisation est ici évaluée en fonction de l'accord ou du désaccord des jeunes interrogés à certaines idées. Pour les adolescents du milieu scolaire, elles sont les suivantes: 1. La plupart des criminels ne devraient pas être blâmés pour les choses qu'ils ont faites. 2. La personne qui laisse ses clés dans son automobile est aussi responsable du vol que celle qui prend l'automobile. 3. Il n'y a pas de mal à contourner la loi si vous ne vous faites pas prendre. 4. Il me semble que je ne peux pas m'empêcher d'avoir du trouble même quand j'essaie de ne pas en avoir. Pour la population des jeunes ayant vécu une expérience devant le tribunal pour mineurs, les indicateurs retenus sont tirés du Jesness (1969). Encore ici, nous avons cherché à connaître l'opinion des adolescents face aux idées suivantes: 1. De nos jours, de petites bêtises sont considérées comme de

gros délits. 2. Cela ne semble pas répréhensible de voler un marchand malhonnête. 3. La plupart des gens sont prêts à tricher un peu pour faire de l'argent. 4. Parfois il me semble que je cherche à me mettre dans le trouble plutôt que de m'en éloigner.

4. Trois indicateurs forment cette échelle dans chaque population. Pour la population dite normale, ils sont les suivants: 1. Au cours de cette année scolaire, est-ce que vous avez été mis en dehors de la classe par un professeur? 2. Avez-vous l'impression que les professeurs sont sur votre dos? 3. Avez-vous déjà été mis à la porte d'une école? Du côté de la population des jeunes du tribunal, les items suivants respectent les mêmes objectifs: 1. As-tu été mis à la porte de la classe ou envoyé chez le directeur pour indiscipline dans les deux dernières années? 2. As-tu l'impression qu'un ou certains professeurs t'en veulent, sont sur ton dos? 3. As-tu été expulsé ou suspendu de l'école au cours des deux dernières années?

5. Cet indice est constitué des énoncés suivants: 1. Jusqu'à quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec les adolescents de votre âge qui manquent l'école sans excuse légitime? 2. Jusqu'à quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec les adolescents de votre âge qui endommagent par exprès la propriété publique ou privée qui ne leur appartient pas? 3. Jusqu'à quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec les adolescents de votre âge qui prennent quelque chose sans payer dans un magasin? Jusqu'à quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec les adolescents de votre âge qui se sauvent de la maison pendant plus de 24 heures? 5. Jusqu'à quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec les adolescents de votre âge qui prennent quelque chose de grande valeur ($50.00 et plus) qui ne leur appartient pas? 6. Jusqu'à quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec les adolescents de votre âge qui ont des relations sexuelles (autres que le baiser) avec une personne du sexe opposé? 7. Jusqu'à quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec les adolescents de votre âge qui prennent de la marijuana et du haschisch?

6. Les énoncés sont au nombre de cinq: 1. Imaginez que vous prenez quelque chose de grande valeur ($50.00 et plus) qui ne vous appartient pas, quelles sont vos chances d'être arrêté et amené au poste de police? 2. Imaginez que vous prenez quelque chose sans payer dans un magasin, quelles sont vos chances d'être arrêté et amené au poste de police? 3. Imaginez que vous vous sauvez de la maison pendant plus de 24 heures, quelles sont vos chances d'être arrêté et amené au poste de police? 4. Imaginez que vous prenez une automobile pour faire un tour sans la permission du propriétaire, quelles sont vos chances d'être arrêté et amené au poste de police? 5. Imaginez que vous prenez de la marijuana ou du haschisch, quelles sont vos chances d'être arrêté et amené au poste de police?

4. La structure psychologique ou l'identité

Une analyse conceptuelle des écrits (voir Côté, 1979) a permis de dégager deux composantes dans la saisie de la structure psychologique d'un individu: le développement psychique et le mode d'adaptation, celui-ci étant intimement relié à la capacité offerte par la première composante. En ce qui a trait à l'aspect développemental, notre attention s'est portée sur la primitivité tandis que pour ce qui concerne le mode d'adaptation, nous avons retenue l'antagonisme.

a) La primitivité

En psychologie, la primitivité réfère généralement à un arrêt du développement ou à une régression qui implique la perte des fonctions supérieures du moi. Au plan cognitif, l'individu est porté à discriminer très peu dans le temps, dans l'espace et entre les différents états d'être. L'élément rationnel est absent, l'individu étant plutôt soumis à une pensée magique. Au plan cognitif, c'est un individu dépendant au sens où il reste lié à ce qu'il produit, à l'action, sans pouvoir intérioriser des critères personnels d'évaluation. Les impressions reçues ont un retentissement immédiat, superficiel et éphémère. Les désirs, les émotions, les sentiments sont souvent propulsés à l'extérieur.

Diverses composantes peuvent être isolées de cette première grande notion. Toutefois, il s'avère nécessaire que chacune d'elles réfère aussi à un niveau de développement et ne constitue pas la résultante d'un certain mode d'adaptation. Un certain degré de primitivité implique notamment une distorsion cognitive ainsi qu'une certaine vision négativisée de soi, une absence d'engagement psychologique et une immaturité sociale.

La distorsion cognitive fait rapport à la façon dont l'individu connaît son milieu et ce à travers les limites que lui impose son égocentrisme foncier. Fréchette (1977) définit la distorsion cognitive comme la "tendance au niveau des mécanismes de perception et d'interprétation à évaluer soi-même et les autres de façon biaisée, simpliste, hostile, etc..., en projetant un contenu idiosyncrasique et avec une clarté conceptuelle réduite" (Document non paginé). En somme, l'individu ne dispose alors que de schèmes grossiers ou biaisés de perception.

Cette composante est opérationnalisée par les échelles Autisme(1) de l'inventaire de personnalité de Jesness (1969) et Psychotisme(2) de celui de Eysenck (1971).

Lorsque l'on parle de vision négativisée de soi, le deuxième aspect de la primitivité, il est nécessaire de distinguer ici entre ce qui se rapporte à la conception de soi et à l'estime de soi (voir Côté, 1977). Succinctement, il ne s'agit pas de la survalorisation subjective à l'aide de laquelle l'individu cherche à cacher à lui-même et aux autres des sentiments d'isolement, d'incompétence et de non appartenance sociales. Une certaine inférence permet alors de postuler chez l'individu une certaine insatisfaction profonde de lui-même, savamment camouflée. Compte tenu des mesures qui nous sont données, c'est à partir d'un sentiment de mésadaptation sociale, par l'entremise de ses composantes de non appartenance et d'incompétence sociales, que cette inférence est effectuée. Cette définition rencontre assez bien ce que Fréchette (1977) définit par infériorisation sociale: "sentiment profond de ne pas rencontrer les exigences sociales et de ne pouvoir être reconnu ou apprécié à l'intérieur

---

1. Toutefois, ce trait est globalement défini comme une tendance chez l'individu à déformer la réalité pour répondre à ses besoins et à ses désirs. Ses planifications et ses perceptions sont caractéristiquement irréalistes, ce qui laisse prévoir, tel que l'affirme l'auteur, que le soi n'est pas clairement différencié du non-soi, ou de la réalité objective. L'individu présentant des résultats élevés à cette échelle se perçoit comme se suffisant à lui-même, débrouillard, dur, paraissant bien. Ce qui ne l'empêche pas d'exprimer certaines plaintes d'ordre somatique, de sentir qu'il a quelque chose de mauvais "dans sa tête" et de préférer rêvasser, être seul, tout en se disant parfois craintif.

2. Celui-ci présente aussi diverses facettes dont une tendance à se sentir étranger à autrui, brimé dans ses actions, tout en étant porté à rejeter le blâme sur les autres. L'individu ne se rend pas compte de ce qu'il provoque chez autrui. Il y a aussi des éléments de cruauté. De l'ensemble, il est principalement retenu cette composante d'insensibilité structurale, résultat d'un égocentrisme certain.

des relations avec autrui" (document non paginé). L'opérationnalisation est effectuée à l'aide de l'échelle Inadaptation sociale(1) de Jeaness (1969).

La primitivité est aussi absence d'engagement psychologique. Il s'agit de l'incapacité du sujet à appréhender de façon réaliste les exigences du milieu. Il importe moins ici de savoir si cette appréhension est trop marquée que de vérifier si l'individu se sent non concerné par son environnement social. Il est particulièrement fait mention ici de la prise en considération plus ou moins consciente de l'autre. Inévitablement cette composante se situe très près de l'immaturité sociale, mais elle en est distinguée par le fait que nous tenons principalement à mettre plutôt l'accent ici sur l'aspect implication morale. En un sens, il s'agit de l'incapacité du sujet de saisir empathiquement son environnement social et en conséquence à se sentir concerné par la place qu'il y occupe. De façon très gnérale, il est référé à un manque d'appréhension généralisée, laquelle implique notamment une absence d'empathie corollaire d'une absence d'anxiété sociale. Cette composante est opérationnalisée par les échelles Anxiété générale(2) et Propension à la culpabilité(3) du

---

1. Le thème majeur de cet indice est constitué par un "concept de soi" négatif, ainsi que par le sentiment de ne pas être compris, d'être malheureux et inquiet. Par ailleurs, cet indice marque aussi un mépris de l'autorité. De plus, l'individu est porté à blâmer les autres pour ses problèmes et à maintenir une surevaluation de ses parents. Il est souvent conscient et agacé par des sentiments d'hostilité qu'il contrôle difficilement. L'auteur affirme de plus qu'un développement inégal de la conscience peut être inféré du fait que l'individu présentant des résultats élevés à cette échelle perçoit certains comportements antisociaux comme acceptables.

2. Cette mesure ne fournit pas un contenu homogène: elle résulte de la sommation de cinq sous-composantes qui touchent la faiblesse de la conception de soi, la faiblesse du moi, une tendance paranoide (ou suspicion), une disposition à la culpabilité, ainsi que la présence d'une certaine tension nerveuse. Il est considéré que les sujets qui présentent des résultats élevés à cette échelle se situent à un niveau d'anxiété d'ordre névrotique, alors qu'en ses échelons inférieurs cette échelle permet l'hypothèse d'un manque généralisé d'intérêt de la part du sujet.

3. Ses caractéristiques principales sont: des sentiments d'impuissance et d'inutilité, une forte tension et de la dépression donnant facilement accès à des sentiments de culpabilité de toutes sortes. En termes freudiens, c'est l'anxiété engendrée sous les pressions du surmoi.

questionnaire L'échelle d'anxiété d'Ipat et par celle d'Anxiété sociale(1) de l'inventaire de personnalité de Jesness (1969). Notez que la direction des échelles est inversée pour s'accorder avec l'analyse conceptuelle.

Le dernier aspect retenu, de la dimension primitivité, est l'immaturité sociale. Il s'agit d'une incapacité d'investir positivement autrui et elle conduit à une pauvreté des relations interpersonnelles, voire même à un isolement; le dialogue étant alors inopérant, il s'en suit nécessairement un certain retrait vis-à-vis autrui. Il est même possible de parler d'une certaine rupture avec la réalité des autres. Ce faisant, il est postulé que l'individu est incapable de s'identifier aux figures socialement reconnues et valorisées, rendant ainsi les rapprochements avec autrui pratiquement impossibles. Il en résulte nécessairement un manque d'introspection et de compréhension, une vulnérabilité aux frustrations venant d'autrui, ce dernier constituant un obstacle. Ceci implique aussi un certain rejet de l'autre comme valeur dû au fait qu'il n'existe pratiquement que comme objet. Fréchette (1977) parle d'une réaction à une incapacité du sujet de se rapprocher des autres et de les appréhender empathiquement lorsqu'il fait référence à "un refus à s'identifier aux autres et à les accepter comme modèles ou comme figures de référence", et il ajoute "ce qui ne peut qu'entraîner une profonde inaptitude à se percevoir solidaire et engagé, laquelle est capable de compromettre tout effort d'interaction positive avec autrui ainsi que toute entrée en rôle social" (document non paginé). Précisons que l'incapacité d'empathie et la réaction constituée par le "refus" d'identification sont distingués ici sous les composantes de non-engagement psychologique et d'immaturité sociale.

---

1. L'anxiété sociale se rapporte à un malaise conscient lié aux relations interpersonnelles. L'individu sent et reconnaît chez lui une certaine tension nerveuse. Il est de plus conscient de lui-même, tout en étant sensible à la critique. Il s'agit, lorsque les résultats sont élevés, d'un sujet plutôt réservé. Quelques items indiquent une orientaton intropunitive, mais il ne s'agit pas là d'un aspect majeur de cet indice.

Les indices rattachés à cette composante sont constitués par l'échelle Socialisation(1) tirée du CPI (Gough 1969), par le résultat global(2) du répertoire des construits de rôle de Kelly, ainsi que par les Identifications aux figures familiales(3), aux figures de pairs(4) et aux figures adultes(5) de ce même test. Finalement est considérée l'échelle Déni(6) de l'inventaire de personnalité de Jesness (1969).

---

1. Elle mesure les déficiences graves dans la capacité d'intégrer des rôles, de se voir du point de vue de l'autre et d'entrer en interaction sociale. L'individu qui présente des résultats élevés à cette échelle s'avère capable de s'adapter, efficace, honnête, "inhibé", aimable, organisé, raisonnable, sincère, minutieux et sain. Par ailleurs, à l'inverse, celui qui fournit des résultats faibles se montre menteur, défensif, entêté, irresponsable, malfaisant, sec (outspoken), querelleur, rude, sarcastique, non conventionnel.

2. Cet indice constitué par le résultat global au répertoire des cnstruits de rôle de Kelly rend compte de la similarité que le sujet établit entre le soi et l'ensemble des figures présentées. Il est alors généralement fait rapport à son potentiel interpersonnel dû au fait que plus le sujet est évolué sur le plan interpersonnel, plus il est en mesure de saisir les ressemblances et les différences qui existent entre les divers individus tout en offrant un certain raffinement au plan des construits.

3. Il s'agit de l'évaluation des points de ressemblance que le sujet établit entre lui-même et: sa mère; son père; son frère qui a l'âge le plus rapproché du sien; sa soeur qui a elle aussi l'âge le plus rapproché du sien.

4. Il importe de savoir ici jusqu'à quel point le sujet se sent près des garçons et des filles de son âge qui n'ont jamais commis de délits.

5. Il est donc postulé que ceux qui offrent une maturité sociale très faible s'identifient très peu aux figures adultes telles que constituées par: un prêtre bien connu par le sujet; un adulte idéalisé, connu personnellement, qui a beaucoup de prestige à ses yeux; un policier qu'il connaît; un adulte qu'il juge rigide et plutôt hostile à son égard (de préférence un professionnel); et finalement un adulte compréhensif et bienveillant qui semble l'aimer et le considérer (de préférence aussi un professeur).

6. En son ensemble, ce trait est interprétable d'une part, dans le sens d'une ressaisie chez l'individu, ressaisie qui le porte à vouloir s'adapter socialement, et d'autre part, dans le sens d'une capacité d'effectuer cette ressaisie. Il y a donc un facteur d'adaptation, le sujet marque un certain intérêt pour autrui. L'individu qui présente une forte tendance au déni est porté à ne pas voir de fautes chez ses parents et à ne pas admettre de conflit entre eux (environ la moitié des items mesurent cette demande). Le sujet est aussi porté à ne pas reconnaître chez lui des déficiences personnelles. Un dernier groupe d'items laissent voir l'individu comme quelqu'un qui ne veut pas critiquer les autres.

Voilà donc définies certaines dimensions, sous-dimensions et indices qui conceptualisent et opérationnalisent ce qui est ici désigné par le terme primitivité. Rappelons que l'axe directeur pour cette première partie de l'analyse conceptuelle a été fourni par le développement psycho-génétique. A chaque moment de ce continuum correspond une certaine capacité d'adaptation et partant de là une certaine réponse au monde environnant. La complémentarité est fournie par ce qui est désigné ici par l'attitude d'antagonisme. Il s'agit dorénavant de définir le mode d'adaptation qui paraît caractériser les sujets primitifs présentant un passage à l'acte antisocial. Les prochaines pages fournissent précisément une définition et une analyse conceptuelle de la notion qualifiée par le terme antagonisme.

b) L'antagonisme

Au sens général du terme, il est fait mention d'une opposition fonctionnelle de deux systèmes ou encore d'un état d'opposition de deux forces, de deux principes (Le petit Robert). L'essence même de cette définition rencontre bien l'axe central de ce qui est présenté ici: soit un mode d'adaptation qui implique une lutte ouverte avec l'environnement social dans une attitude foncièrement agressive. Pour les fins de l'analyse conceptuelle, diverses composantes de l'antagonisme sont retenues: une perception de soi surfaite, la labilité et l'hétéro-agressivité.

La première composante de l'antagonisme est la perception de soi surfaite, c'est-à-dire une orientation narcissique qui rend compte d'un surinvestissement du "moi" idéal. Cette définition est très théorique; elle vise à traduire les éléments contre-dépressifs qu'animent le sujet et ce, par une surévaluation de ce qu'il est. Point n'est besoin de dire que cette dernière repose sur une déformation de la réalité. Par opposition à la vision négativisée de soi qui, par un certain niveau d'inférence, évalue ce qui est désigné parfois par l'expression conception de soi (soit la cognition que le sujet a de ce qu'il est vraiment à partir notamment de sentiments de non-appartenance et d'incompétence sociale), il est plutôt fait référence ici à ce qui est défini par estime de soi, soit la réaction affective à cette conception de soi, réaction motivée par l'orientation narcissique. Chez les sujets développés normalement cette conception de soi et cette estime de soi coincident. Cette

première composante est opérationnalisée par l'indice idéal de soi du répertoire des construits de rôle de Kelly(1).

Le concept de labilité, deuxième composante, a succédé à celui d'imprévoyance en criminologie clinique. Il traduit une fluctuation excessive et incompréhensible de l'affectivité. Pinatel (1970) oppose la personnalité labile à celle qui est dominée par des habitudes (p. 604). Elle comprend notamment un manque d'inhibition, une cohésion interne déficiente, une réactivité immédiate (en ce qu'elle n'établit pas de délai entre la situation et la réponse). Ainsi, les besoins et les tensions connaissent un retentissement souvent immédiat sur la scène externe. Comme l'affirme Fréchette (1977): "tout ceci conduit à des humeurs et à des actes qui ne tiennent pas compte des exigences et des conséquences objectives des situations" (document non paginé). Ce dernier auteur divise ce concept de labilité en ses composantes d'excitabilité, d'instabilité, d'imprévisibilité, d'entraînabilité et d'irresponsabilité matérielle. L'opérationnalisation est effectuée à l'aide des échelles Tension nereveuse(2) du questionnaire d'anxiété Ipat et Refoulement(3) de Jesness.

---

1. L'idéal de soi qualifie ici le degré de changement que l'individu désirerait voir s'effectuer chez lui. Ainsi, il est postulé que celui-ci, insatisfait de lui-même, aimerait s'améliorer, généralement dans le sens d'une plus grande ressemblance avec les figures socialement approuvées. La tendance contraire origine pour le moins d'une personnalité imbue d'elle-même et ce, particulièrement quand l'image que le sujet a donné de lui requière des améliorations certaines (i.e. qu'il s'identifie principalement aux figures antisociales, se place du côté négatif des construits, etc.).

2. Cet indice fournit un aperçu de l'anxiété qui origine du fond pulsionnel selon Cormier (1962), toute tendance et tout besoin insatisfait contribuant à faire augmenter les résultats à cette échelle. Il paraît indéniable que cette tension nerveuse ne donne pas toujours lieu à une expression labile de ces besoins, mais Cormier (1962) lui-même reconnaît que "l'individu présentant un niveau élevé de cette composante est susceptible d'apparaître émotif, tendu, irritable et "énervé" (p. 3). L'expression de cette tension, en ses aspects incohérents et déroutants, sera en général d'autant plus manifeste que le sujet sera primitif.

3. Ce dernier se définit par la tendance chez l'individu à exclure de sa conscience, ou à ne pas reconnaître, des sentiments que la plupart des gens expérimentent ordinairement. Il s'agit d'une exclusion inconsciente plutôt que d'une suppression consciente. Ainsi le sujet n'admet pas et ne reconnaît pas les sentiments de colère, de déplaisir, de rébellion, et il est généralement non critique envers lui-même et les autres. Par ailleurs, ceci implique nécessairement une certaine conscience d'autrui (l'individu se défend de sentiments qui pourraient entacher sa relation à l'autre) de sorte que c'est en fournissant des résultats inférieurs que l'individu s'avérera plus immature au plan interpersonnel.

La dernière composante, d'une attitude d'antagonisme envers l'environnement, est l'hétéro-agressivité. Il s'agit de l'état d'esprit qui caractérise le sujet aux prises avec des sentiments de destruction et de rejet actif du fait social. Fréchette (1977) parle d'"une propension intense à agir sans se soucier des autres ou en les prenant constamment comme cible, c'est-à-dire une sorte de combativité négative à partir de laquelle le sujet souhaite délibérément blesser autrui" (document non paginé). Cette attitude implique nécessairement une insatisfaction vis-à-vis autrui accompagnée du sentiment d'être victime, d'être contrôlé par l'extérieur et non par ses propres décisions, orientations, etc. Ainsi derrière l'hostilité, la recherche d'un contrôle direct sur l'autre, l'arrogance et la témérité dans l'agir, l'image projetée du "dur", l'irrascibilité et la suggestibilité à la provocation se cache une méfiance hostile vis-à-vis autrui qui repose notamment sur un sentiment d'aliénation certain, aliénation référant ici à un sentiment d'impuissance (powerlessness). L'évaluation de cette hétéro-agressivité sera effectuée à l'aide des indices Identifications aux figures antisociales(1) et Idéal criminel(2) du répertoire

---

1. Il s'agit de savoir jusqu'à quel point le sujet s'identifie à des figures qui ne rencontrent pas les voies socialement approuvées. Ces figures sont: un garçon d'à peu près son âge qui enfreint régulièrement la loi, un adulte qui a fréquemment des problèmes avec la justice ou qui serait susceptible d'en avoir si ses activités étaient connues, un autre garçon d'à peu près son âge qui enfreint lui aussi régulièrement la loi.

2. Cet indice permet d'avoir une idée de la ressemblance qu'un individu établit entre lui-même et un type idéal de criminel. Ce dernier est décrit comme quelqu'un qui décide de prendre sa revanche sur la société n'ayant connu que misère et malchance; intelligent et rusé, il réussit à faire tous les coups qu'il désire sans jamais se faire prendre.

des construits de rôle de Kelly, ainsi que par ceux d'Aliénation(1) et d'Agressivité latente(2) de l'inventaire de personnalité de Jesness.

II. Les échantillons étudiés

Le cadre théorique étant défini et son opérationnalisation spécifié, il convient d'aborder la deuxième composante de ce chapitre sur les préalables méthodologiques: la constitution des échantillons et la comparaison de leurs caractéristiques.

1. Les échantillons

Le programme de recherche sur la structure et la dynamique de la conduite délinquante dispose de deux échantillons; des pupilles du Tribunal de la Jeunesse et des adolescents conventionnels (des écoliers); pour chacun de ces échantillons, il dispose d'un panel à deux vagues distantes de deux ans. Ce sont ces échantillons que nous reprenons ici.

Le premier échantillon est constitué d'une population de 470 pupilles du Tribunal pour mineurs du district judiciaire de Montréal (Fréchette, 1973). Ces adolescents, tous de sexe masculin, ont été interviewés pour la première fois en 1974. Ils étaient alors âgés de 14 à 17 ans. Un certain nombre d'entre eux (396) ont été revus en 1976, soit deux années plus tard.

Le second échantillon est un échantillon aléatoire de 825 garçons et filles provenant des écoles publiques et privées de l'île de Montréal, ainsi que de centres d'accueil. En 1974, ces jeunes étaient âgées de 12 à 16 ans.

---

1. Cet indice réfère à de l'éloignement et de la méfiance face aux autres et particulièrement face à l'autorité. L'individu nie l'existence de problèmes à l'intérieur de lui-même et il les projette chez les autres. Il s'agit de quelqu'un qui est critique vis-à-vis autrui, mais pas nécessairement à partir de bases réalistes. Une attitude hostile envers les autres est souvent sous-jacente aux réponses. Ainsi, il est possible d'inférer qu'il s'agit d'une certaine forme de négation d'autrui, laquelle prend souvent l'allure d'un rejet qui peut se vivre sur un mode actif ou passif.

2. Cet indice de Jesness implique la conscience de sentiments de colère et d'agressivité chez soi. L'individu est désappointé des autres et de lui-même puisqu'il n'arrive pas à se comprendre et à se sentir bien dans sa peau. Il sait qu'il peut réagir brusquement et il est préoccupé par le contrôle de ses sentiments. Deux grandes caractéristiques ressortent donc de cet indice: d'une part, l'individu se sent prêt à exploser, à agir brusquement et, d'autre part, il se sent insécure et mal dans sa peau.

Ils ont été revus deux années plus tard pour répondre au même questionnaire auto-administré portant sur leur famille, leur milieu scolaire, leurs loisirs, leurs amis, ... et leur délinquance, Biron et al. (1975, 1977) décrivent cet échantillon.

Une analyse développementale et comparative, telle que rapportée dans ce volume du rapport final, requerrait des échantillons comparables sur certaines caractéristiques démographiques et expérientielles. L'âge et le sexe ont été retenus comme critères d'homogénéisation démographique; les contacts avec le système de justice sont aussi utilisés pour assurer le maximum de différences d'expériences entre les deux groupes à analyser. Ainsi, des 825 adolescents conventionnels, seuls les 458 garçons (55.5%) seront retenus conformément au premier type de critère. Parmi ceux-ci, seuls ceux qui étaient âgés de 14, 15 et 16 ans, lors de l'administration du premier questionnaire, ont également été retenus; ils sont au nombre de 301, soit 65.7% des garçons. Enfin, de ce nombre, 44 autres garçons ont été rejetés de ce premier échantillon, ayant eu à un moment ou l'autre de leur vie un contact quelconque avec la police. Dès lors, le nombre de jeunes composant l'échantillon de la population dite "conventionnelle" s'élève à 257.

Quant au second échantillon, composé initialement de garçons seulement, ayant tous vécus une expérience devant le Tribunal, il n'a eu à subir qu'une seule modification en fonction de l'âge. Des 396 garçons rencontrés en 1974 et revus en 1976, 375 d'entre eux (94.7%) étaient âgés de 14, 15 et 16 ans lors du premier entretien. Ce sont ces sujets qui ont été retenus.

Une dernière étape d'épuration s'imposait encore. Ayant remarqué que l'âge moyen des jeunes justiciés était plus élevé que celui des non-justiciés - ce qui permettait éventuellement d'attribuer les différences d'attitudes et de comportements à l'âge plutôt qu'au caractère spécifique des groupes eux-mêmes - nous avons cherché à éliminer cet effet de l'âge en égalisant le nombre de jeunes du même âge dans chacun des groupes. C'est ainsi que, en fin de compte, chacun des échantillons en présence est composé de 97 garçons de 14 ans, 86 garçons de 15 ans et 50 garçons de 16 ans. Au total donc, chaque groupe est formé de 233 adolescents se distinguant par rapport à un seul critère: le fait d'avoir eu ou non un contact avec l'une ou l'autre des instances judiciaires.

2. Quelques données comparatives

Les deux échantillons mis en présence au cours de cette analyse regroupent un nombre identique d'adolescents, soit 233 garçons. D'un côté, il s'agit de jeunes recrutés dans le milieu scolaire de l'Ile de Montréal, alors que d'autre part tous les adolescents ont eu à vivre une expérience devant le Tribunal de la Jeunesse de Montréal. Chacun des échantillons est représentatif de sa population d'origine.

Chaque sujet fut rencontré, à deux ans d'intervalle, afin de répondre à une série de questions dans le cadre soit d'un questionnaire, soit d'une entrevue structurée. De plus, tous les sujets furent soumis à une batterie de tests psychologiques, plus importante cependant auprès des ressortissants du Tribunal. Lors de la première rencontre, la moyenne d'âge de chacun des groupes était de 14.8 ans et elle s'élevait à 16.8 ans lors de la seconde entrevue. Ici s'arrête toutefois les ressemblances.

En effet, il existe des différences importantes quant au milieu familial d'origine des adolescents de chaque échantillon tant par sa composition que par sa situation socio-économique. Ainsi, 89.3% des adolescents conventionnels vivaient avec leurs deux parents lors de la seconde entrevue, contre 35.2% des pupilles du Tribunal. Ajoutons que dans ce dernier groupe, 39.1% des jeunes proviennent d'une famille monoparentale. De plus, la fratrie des adolescents du milieu libre se compose pour près de 50% d'entre eux de deux frères et/ou soeurs ou moins alors que chez les ressortissants du Tribunal, elle se compose pour 77.2% d'entre eux de trois frères et/ou soeurs ou plus. Mentionnons également que 70.7% des jeunes du milieu libre avouent que leur famille a déménagé moins de trois fois depuis le début de leur vie, contre seulement 37.1% des justiciés.

Sur le plan socio-économique, les échantillons en présence offrent également d'importantes distinctions. Les adolescents conventionnels mentionnent, dans une proportion de 78%, que leur famille ne reçoit aucune aide sur le plan financier, que près de 50% de leurs parents sont propriétaires de la maison qu'ils habitent et que ces derniers sont d'un statut socio-économique aisé dans une même proportion. Chez les pupilles du Tribunal, la situation s'avère quelque peu plus difficile: près de 46% avouent que leur famille reçoit une aide financière quelconque et 76.4% mentionnent que leurs parents sont locataires du logement qu'ils occupent (nous n'avons pu rassembler d'informations comparables relatives à l'emploi des parents des jeunes justiciés).

Sur le plan de la transition statutaire (tableau 1), le statut choisi par les jeunes entre le milieu et la fin de l'adolescence, nous notons que, chez les adolescents conventionnels, les étudiants demeurent la majeure partie des effectifs, 88%[1] contre seulement 18% chez les pupilles du Tribunal. D'autre part, la majorité de ceux-ci se retrouvent inactifs à la fin de l'adolescence, 60%[2] d'entre eux le sont contre 5% chez les adolescents conventionnels. Chez ceux-ci les travailleurs sont trois fois moins nombreux que chez les pupilles du Tribunal (8% contre 22%).

Tableau 1

Distribution des adolescents conventionnels et des pupilles du Tribunal selon les catégories de changement de statut

Adolescents conventionnels		N	%	Pupilles du Tribunal		N	%
Etudiants impliqués	128						
non impliqués	76	204	87.6	Etudiants		32	17.6
Inactifs		11	4.7	Inactifs	de moins de 12 sem. 57		
					de plus de 12 sem. 53	110	60.4
Travailleurs		18	7.7	Travailleurs		40	22.0
Total		233	100.0			182	100.0

Enfin, et c'est principalement là que se place la divergence la plus importante, seulement 29.6% des pupilles du tribunal n'ont pas vécu en internat avant ou pendant leur adolescence alors qu'aucun adolescent du milieu libre n'a eu à vivre une telle expérience. Parmi ceux-là, soulignons que 40.3% ont vécu 33 semaines ou plus en internat.

1. Parmi ceux-ci, 204, 128 sont définis comme impliqués vraiment à l'école et 76 comme non-impliqués.

2. Parmi les 110 inactifs, 57 le sont depuis moins de douze semaines et 53 depuis plus de douze semaines.

Nous cherchions donc à comparer deux échantillons d'adolescents du même âge et, en effet, ils sont assez dissemblables. Les adolescents non-justiciés viennent pour la plupart d'un milieu familial normal et plutôt restreint, assez bien nanti sur le plan économique, et jouissant d'un statut social meilleur, si l'ont se réfère à l'emploi des parents. D'autre part, le milieu familial des pupilles du tribunal s'avère plus disloqué, plus important en nombre, plus démuni et plus dépendant sur le plan socio-économique. Enfin, ils ont pour une bonne part subi une période d'institutionnalisation et, surtout, ils ne sont pas insérés, pour la plupart, dans les institutions sociales, l'école ou le travail. Situons, maintenant, ces deux échantillons sur les concepts-clé du cadre théorique, le lien psycho-social: l'attachement, l'engagement, la contrainte sociale; et la personnalité: la primitivité et l'antagonisme.

L'attachement, les liens affectifs qui unissent les adolescents aux personnes qu'ils cotoient plus régulièrement, est plus marqué chez les adolescents conventionnels que chez les pupilles du tribunal. Les liens avec la famille sont plus forts (tableau 2): 35% des adolescents conventionnels contre 17% des pupilles du Tribunal déclarent un attachement marqué aux parents; l'atmosphère familiale est meilleure (71% contre 54%) et la communication est importante (34% contre 30%). L'inverse est aussi vraie, il y a plus de pupilles du Tribunal que de jeunes écoliers qui signalent moins d'attachement, moins de communication et une atmosphère familiale détériorée. Parallèlement, l'attachement aux professeurs (23% contre 6%) et le respect des personnes en autorité (42% contre 7%) permettent de différencier les adolescents conventionnels des jeunes ayant comparu devant le Tribunal. A l'inverse ceux-ci ont plus d'amis délinquants (92%) que ceux-là (1%). En somme, les adolescents conventionnels sont plus riches de liens significatifs avec les personnes de leur entourage que les pupilles du Tribunal, et ce, pour l'année 1974, au moment de la première cueillette des données, c'est-à-dire au milieu de l'adolescence.

Il n'en va pas autrement pour l'engagement au monde conventionnel (tableau 3). Les adolescents du milieu libre se montrent beaucoup plus impliqués au niveau des activités regroupant tous les membres ou une partie des membres de la famille que ne le sont les pupilles du tribunal: 70% des premiers sont impliqués fortement ou très fortement contre 42% des seconds. Il en va de même pour les loisirs (67% sont fortement impliqués contre 35%). Par ailleurs, les pupilles du tribunal se montrent plus précoces sur le plan du travail (24% ont

Tableau 2

Attachement en 1974: variations entre les deux échantillons

	Adolescents	Pupilles du Tribunal
Attachement aux parents	**% (N = 218)**	**% (N = 206)**
faible	6.9	11.2
notable	29.4	38.3
fort	28.4	33.0
marqué	35.3	17.5
Communication	**% (N = 232)**	**% (N = 229)**
faible	9.5	9.2
notable	24.1	19.2
forte	32.3	41.5
importante	34.1	30.1
Atmosphère familiale	**% (N = 231)**	**% (N = 226)**
détériorée	3.5	12.8
passable	24.7	32.7
bonne	41.6	29.2
chaleureuse	30.3	25.2
Attachement aux amis délinquants	**% (N = 231)**	**% (N = 226)**
faible	78.4	1.3
notable	18.6	0.0
fort	2.6	6.2
marqué	0.4	92.5

Tableau 2 (suite)

Attachement en 1974: variations entre les deux échantillons

	Adolescents	Pupilles du Tribunal
Relations avec les professeurs	**% (N = 204)**	**% (N = 33)**
faibles	4.4	18.2
notables	30.9	39.4
bonnes	41.7	36.4
marquées	23.0	6.1
Respect des personnes en position d'autorité	**% (N = 233)**	**% (N = 231)**
faible	6.4	25.1
moyen	51.5	68.4
intense	42.1	6.5

un engagement marqué contre 2%) et ce sont des jeunes qui flânent plus (44% contre 10%). Sur le plan scolaire, ils sont définitivement désengagés car seulement 15% des pupilles du tribunal sont encore dans le milieu scolaire et parmi ceux-ci l'inadaptation est importante et l'engagement est faible.

Les pupilles du tribunal sont moins attachés aux adultes et moins engagés face aux institutions sociales, de plus ils ne sont que fort peu soumis à une contrainte sociale externe. En effet, ils sont moins surveillés par leurs parents (53% contre 78%); ils reçoivent, par ailleurs, plus souvent des punitions (59% contre 31%); et ils utilisent plus souvent des justifications pour expliquer leur conduite délinquante (90% contre 81%) (voir tableau 4).

S'il est relativement facile de distinguer les adolescents conventionnels des pupilles du tribunal sur le plan du statut social et sur celui des liens psycho-sociaux, qu'en est-il sur le plan de la structure psychologique? Retrouve-t-on les même différences? Le tableau 5 nous permet de répondre par

Tableau 3

Engagement en 1974: variations entre les deux échantillons

ENGAGEMENT	Adolescents conventionnels	Pupilles du Tribunal
Implication dans les activités familiales	N = 222	N = 210
faible	8.6	27.1
notable	22.1	30.5
forte	58.6	29.0
marquée	10.8	13.3
Implication dans les loisirs	N = 233	N = 221
faible	3.9	10.9
moyenne	28.8	54.3
forte	67.4	34.8
Engagement dans le travail	N = 230	N = 223
faible	42.2	14.8
notable	46.5	33.2
fort	9.1	27.8
marqué	2.2	24.2
Engagement dans la flânerie	N = 231	N = 220
non	90.0	55.9
oui	10.0	44.1

Tableau 3 (suite)

Engagement en 1974: variations entre les deux échantillons

ENGAGEMENT	Adolescents conventionnels	Pupilles du Tribunal
Engagement à l'école	N = 203	N = 31
faible	1.0	29.0
notable	4.9	29.0
fort	51.7	35.5
intense	42.4	6.5
Inadaptation scolaire	N = 204	N = 26
faible	15.7	57.7
notable	38.2	15.4
forte	33.8	11.5
marquée	12.3	15.4
Performance scolaire	N = 197	N = 28
faible	2.0	25.0
appréciable	24.4	10.7
forte	46.2	28.6
remarquable	27.4	35.7

l'affirmative à cette question. En effet, le niveau de primitivité est nettement plus marqué chez les pupilles du tribunal (quatre des cinq échelles: autisme, psychotisme, inadaptation sociale et déni présentent une différence statistiquement significative) et ceux-ci adoptent, d'une façon caractéristique, un mode d'adaptation antagoniste (deux échelles sur trois sont statistiquement significatives). Ainsi les pupilles du tribunal sont plus handicapés psychologiquement que les adolescents conventionnels: ils ont plus souvent des schémas

Tableau 4

Contrainte sociale en 1974: variations entre les deux échantillons

	Adolescents conventionnels	Pupilles du Tribunal
Surveillance	% (N = 231)	% (N = 196)
faible	1.3	12.2
notable	8.2	13.3
forte	12.1	21.9
marquée	78.4	52.6
Punitions	% (N = 231)	% (N = 201)
non	69.3	40.8
oui	30.7	59.2
Techniques de neutralisation (utilisation)	% (N = 233)	% (N = 230)
faible	19.3	9.6
notable	28.3	36.1
forte	41.6	40.0
marquée	10.7	14.3

grossiers ou déformés de la réalité; ils ont plus souvent une vision négativisée d'eux et le sentiment de ne pas être capable de rencontrer les exigences de l'environnement dans des voies socialement approuvées; ils évitent les aspects déplaisants des relations interpersonnelles et les critiques; ils tendent plus à s'éloigner et à se méfier des autres; et ils possèdent une agressivité latente plus marquée.

En somme, au point de départ de notre étude de l'évolution des adolescents, c'est-à-dire à quatorze ans et demi, il est évident que les adolescents conventionnels se démarquent des pupilles du tribunal, que ce soit sur le plan

Tableau 5

Test "T", moyenne et écart-type des échelles d'Eysenck et de Jesness selon les échantillons considérés

Echelles	Groupe	Moyenne	Ecart-type	"T"
Primitivité				
Autisme	1	3	2.56	7.82*
	2	1.66	1.85	
Psychotisme	1	2.85	2.0	6.34*
	2	1.9	1.7	
Inadaptation sociale	1	4.6	3.4	5.7*
	2	3.2	2.8	
Anxiété sociale	1	5.0	3.0	- .79(N.S.)
	2	5.2	2.94	
Déni	1	9.0	3.4	- 6.23*
	2	10.6	3.08	
Antagonisme				
Refoulement	1	2.6	1.9	.18(N.S.)
	2	2.58	1.7	
Aliénation	1	7.5	4.4	10.05*
	2	4.55	2.9	
Agressivité latente	1	9.45	5	4.83*
	2	7.7	4.1	

* $P < .0001$

N.S. = non-significatif

Groupe 1 = Tribunal

Groupe 2 = Ecoles

du statut social qu'ils possèdent, des liens psycho-sociaux qu'ils ont acquis, de la contrainte sociale qu'ils rencontrent ou sur celui de la structure psychologique qu'ils présentent.

III. Problématique et démarches d'analyse

Au cours de ce chapitre, le cadre théorique, dit de la régulation, a été rappelé et son opérationnalisation a été développée; de plus, les échantillons ont été présentés et comparés. Les assises de notre démarche sont donc bien établies, d'autant plus que les caractéristiques de départ, au milieu de l'adolescence, de chacun des échantillons, les pupilles du tribunal et les adolescents conventionnels, sont spécifiées en terme de statut, de liens psycho-sociaux, de contrainte sociale et de structure de personnalité. Voyons maintenant notre stratégie d'analyse en regard de nos objectifs initiaux.

Ces objectifs étaient au nombre de trois: identifier le développement de la délinquance au cours de l'adolescence, reconnaître certains aspects du développement psycho-social durant cette phase du développement de la personne et mettre en parallèle l'une et l'autre évolution de manière à identifier les sources de pressions sur l'aggravation, la stagnation ou l'atténuation de la conduite délinquante. Les deux premiers objectifs seront rencontrés aux chapitres II et III et le dernier fera l'objet du dernier chapitre de ce rapport, le quatrième.

Pour identifier et reconnaître l'évolution de la délinquance et le développement psycho-social des adolescents de nos deux échantillons, nous avons adopté les procédures proposées par Davis (1963). Considérant que la plupart de nos variables sont de nature tout au plus ordinale, elles ont été regroupées en quatre catégories lorsque cela était possible (sinon en trois ou en deux catégories). Par la suite, dans une perspective d'étude de l'évolution, à l'aide d'un panel à deux vagues, des tableaux croisés ont été constitués avec la première vague, la première année (1974), à l'horizontale et la seconde vague, la seconde année (1976), à la verticale. Ces tableaux croisés nous rapportent l'évolution des adolescents et des délinquants sur chacune des variables, ceci dans la mesure où la diagonale représente la situation de ceux qui stagnent, qui demeurent à la même position au temps 1 et au temps 2; la partie supérieure de la diagonale nous donne ceux qui diminuent leur délinquance ou qui régressent sur les mesures psychologiques et sociales; et la partie inférieure de la diagonale y classent ceux qui augmentent leur délinquance ou qui progressent sur les mesures psychologiques et sociales.

De ces tableaux croisés, il est possible de décrire l'évolution des jeunes et deux indices peuvent en être extraits, selon Davis (1963): la mouvance générale (MG) et la mouvance directionnelle (MD). La première réfère à la proportion d'adolescents ou de délinquants qui modifient leur conduite, leurs liens, ...[1]. La seconde indique la proportion, parmi ceux qui accusent un changement, qui progressent par rapport à ceux qui régressent[2]. Ces indices, en plus du chi-carré qui est calculé, nous permettront donc d'apprécier l'évolution de nos échantillons sur chacune de nos mesures. Cette évolution, pour les fins d'analyses subséquentes, sera synthétisée par une classification qui tienne compte des réponses au temps 1 et au temps 2. Ainsi pour chacune des variables, ce croisement sera ramené à quatre classes: augmentation, diminution, stabilité faible et stabilité élevée. L'augmentation caractérise les jeunes qui possèdent encore plus le trait au temps 2 qu'au temps 1; l'inverse étant la diminution; la stabilité élevée étant le cas des jeunes qui possèdent d'une façon marquée le trait aux deux moments; et la stabilité faible étant la situation des adolescents qui ne possèdent que fort peu le trait en question au temps 1 et au temps 2. Cette mesure de changement nous est apparue exempte du problème de précision qui est inhérent à toute mesure de changement (voir Crombach et Furby, 1920). Le fait d'utiliser des catégories plus globales diminue l'impact de la fidélité de la mesure.

Ces mesures de changement auraient pu être correliées de manière à rencontrer l'objectif principal de notre démarche, mettre en rapport l'évolution de la délinquance et le développement psycho-social. Toutefois, considérant les faiblesses de toute analyse corrélative, nous avons opté pour une démarche d'analyse où nous étudierons l'évolution de la délinquance pour des catégories d'évolution, les variables synthèses ci-dessus, psycho-sociale, pour chaque variable tenue constante. Cette démarche, suggérée par Davis (1963), nous permettra de mieux décrire l'évolution de la délinquance suivant les types de développement psycho-sociaux: stagnation, résorption et amélioration.

---

1. $MG = \frac{D + A}{N}$

2. $MD = \frac{A - D}{A + D}$

A: ceux qui augmentent

D: ceux qui diminuent

N: nombre de sujets de l'échantillon

CHAPITRE II

ÉVOLUTION DE LA CONDUITE DÉLINQUANTE:

ANALYSES LONGITUDINALES

Le développement de la délinquance et le développement psycho-social, tel que nous l'avons souligné au cours de l'introduction, sont deux phénomènes qui ont été peu étudiés. Tout au long de ce chapitre, nous décrirons l'évolution des comportements des adolescents, du milieu à la fin de l'adolescence.

Sous l'étiquette délinquance se retrouvent de nombreux types de comportements et diverses conditions; c'est une notion tout usage, un terme omnibus. Dans certains cas, il s'agit d'infractions qui font partie du code criminel, dans d'autres cas, il s'agit d'adolescents qui ont violé des règles de conduite édictées spécialement pour les juvéniles, donc ne s'appliquant pas aux adultes (loi de la fréquentation scolaire, loi des véhicules moteurs, règlement du couvre-feu, loi des jeunes délinquants ...).

Pour le public, la délinquance juvénile comprend des comportements jugés, par les adultes, comme impropres à un mineur. Sur le plan statutaire, la délinquance, c'est l'ensemble des comportements prohibés par les codes et réglementations suivantes: code criminel, statuts fédéraux et provinciaux, loi scolaire, loi des alcools, loi sur les jeunes délinquants, loi des véhicules moteurs et règlements municipaux. Sur le plan légal, la délinquance est constituée de comportements sélectionnés par les policiers et les juges comme relevant de leur compétence et nécessitant une sanction. Ces trois définitions de la délinquance reflètent les débats toujours d'actualité entre les tenants de définitions sociales, statutaires et légales de la délinquance[1].

Les défenseurs d'une définition sociale (Sellin, 1938; Cavan, 1962) affirment que l'on doit se référer aux usagers sociaux normaux pour qualifier un comportement de délinquant. Le manque de spécificité et la difficulté de définir la représentativité de l'objet nous ont amené à ne pas utiliser cette approche. La définition légale (Durkheim, 1895; Cloward et Ohlin, 1960; Hirschi, 1969), qui porte sur des comportements proscrits et sanctionnés par les agences de régulation sociale, est aussi mise de côté car elle est trop dépendante des mécanismes d'application de la loi et de l'administration de la justice. Par ailleurs, nous acceptons une définition statutaire (Cavan, 1969;

---

1. Voir LeBlanc (1972) et LeBlanc Fréchette et LeBlanc (1978) pour plus de détails sur cette discussion.

Reed et Baali, 1972) qui réfère à l'ensemble de la réglementation écrite à laquelle sont soumis les adolescents. Une telle définition a l'avantage de permettre la considération d'une grande variété de comportements (infractions criminelles, indiscipline, sexualité, fréquentation scolaire, ordre et paix publique, ...), elle n'est pas dépendante de l'application sélective de la loi, et elle assure une spécificité certaine et une représentativité des comportements que les adultes considèrent impropres aux adolescents.

Sur le plan opérationnel, deux échelles, constituées à partir de notre questionnaire de délinquance auto-rapportée, serviront pour l'analyse du développement de la délinquance. Ce sont la délinquance criminelle et la marginalité[2].

La mesure de délinquance criminelle inventorie surtout les comportements portant atteinte aux personnes, ou encore à leurs biens. En plus du vol à l'étalage, de vols graves et bénins, nous retrouvons le vandalisme, le bris de propriété et l'usage illicite d'une automobile. Par contre, les délits contre les personnes comprennent surtout les batailles et l'usage abusif de la force physique. La marginalité, seconde échelle, se définit opérationnellement par la consommation de drogue, d'alcool et par l'exercice de la sexualité.

Avant d'analyser plus en détail l'évolution de la délinquance chez les individus, il convient de rappeler certains résultats (LeBlanc et al., 1978) qui nous ont permis d'apprécier le développement de la conduite délinquante durant toute l'adolescence, de l'âge de douze ans à l'âge de vingt ans. Les figures 1 et 2 présentent ces données par cohortes d'âge. La marginalité (figure 1) progresse continuellement, bien que le rythme s'atténue, d'une part pour chaque cohorte d'âge et d'autre part pour l'ensemble de la période entre 12 et 19 ans. Quant à la délinquance criminelle, elle se présente sous forme d'un cycle avec deux paliers, même si elle diminue pour chaque cohorte d'âge. De fait, la délinquance criminelle est plus importante entre 12 et 15 ans par rapport à la période entre 16 et 19 ans. Par ailleurs, si elle progresse systématiquement jusqu'à 15 ans, entre 15 et 16 ans la diminution est très sensible, puis elle subit une hausse à 16, 17 et 18 ans, pour rediminuer à 19 ans. En

---

2. Ces mesures sont décrites plus en détails dans Fréchette et LeBlanc (1978).

Figure 1

Développement de la marginalité selon les cohortes d'âge (% d'admission des comportements)

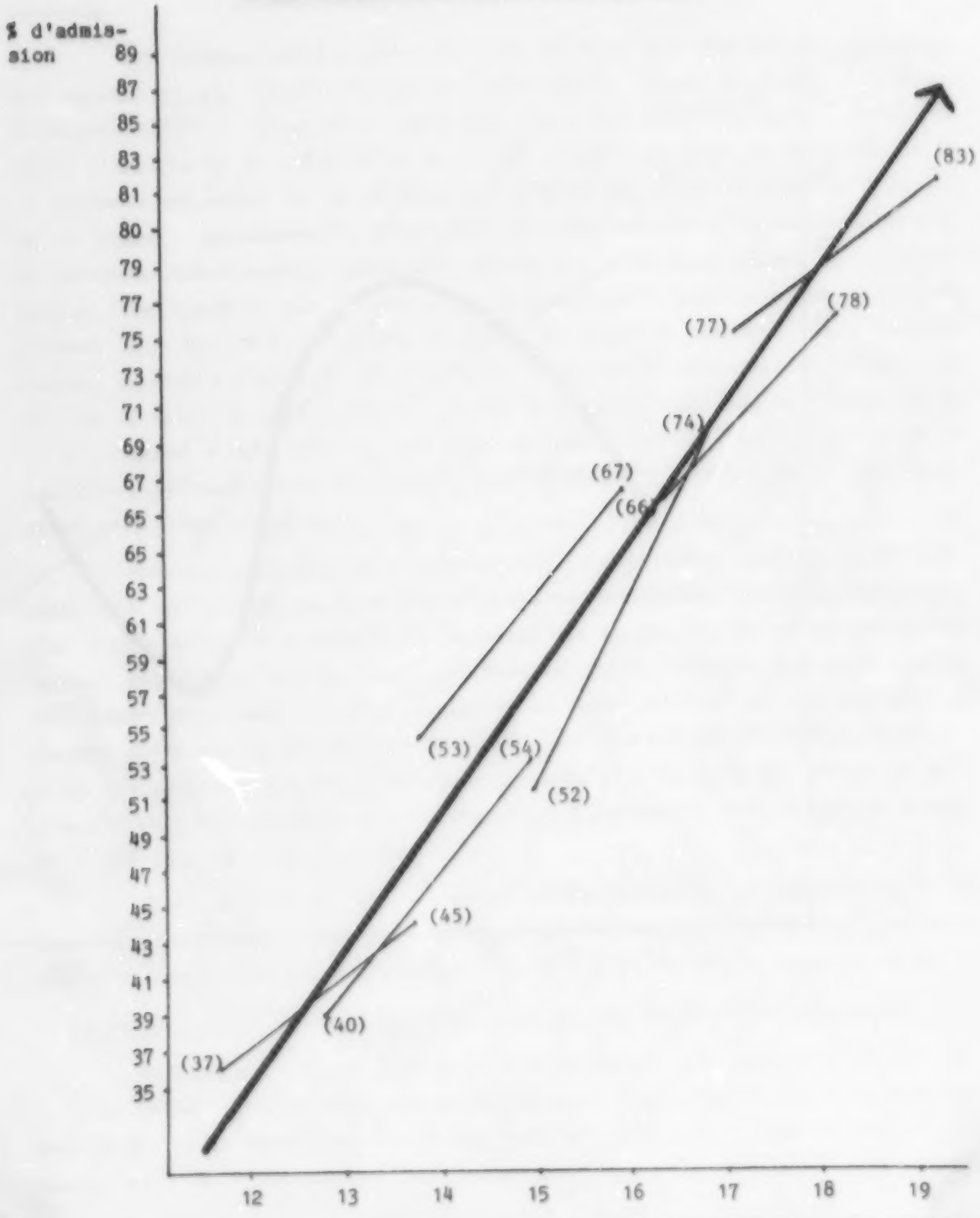

Figure 2

Développement de la délinquance criminelle selon les cohortes d'âge (% d'admission des comportements)

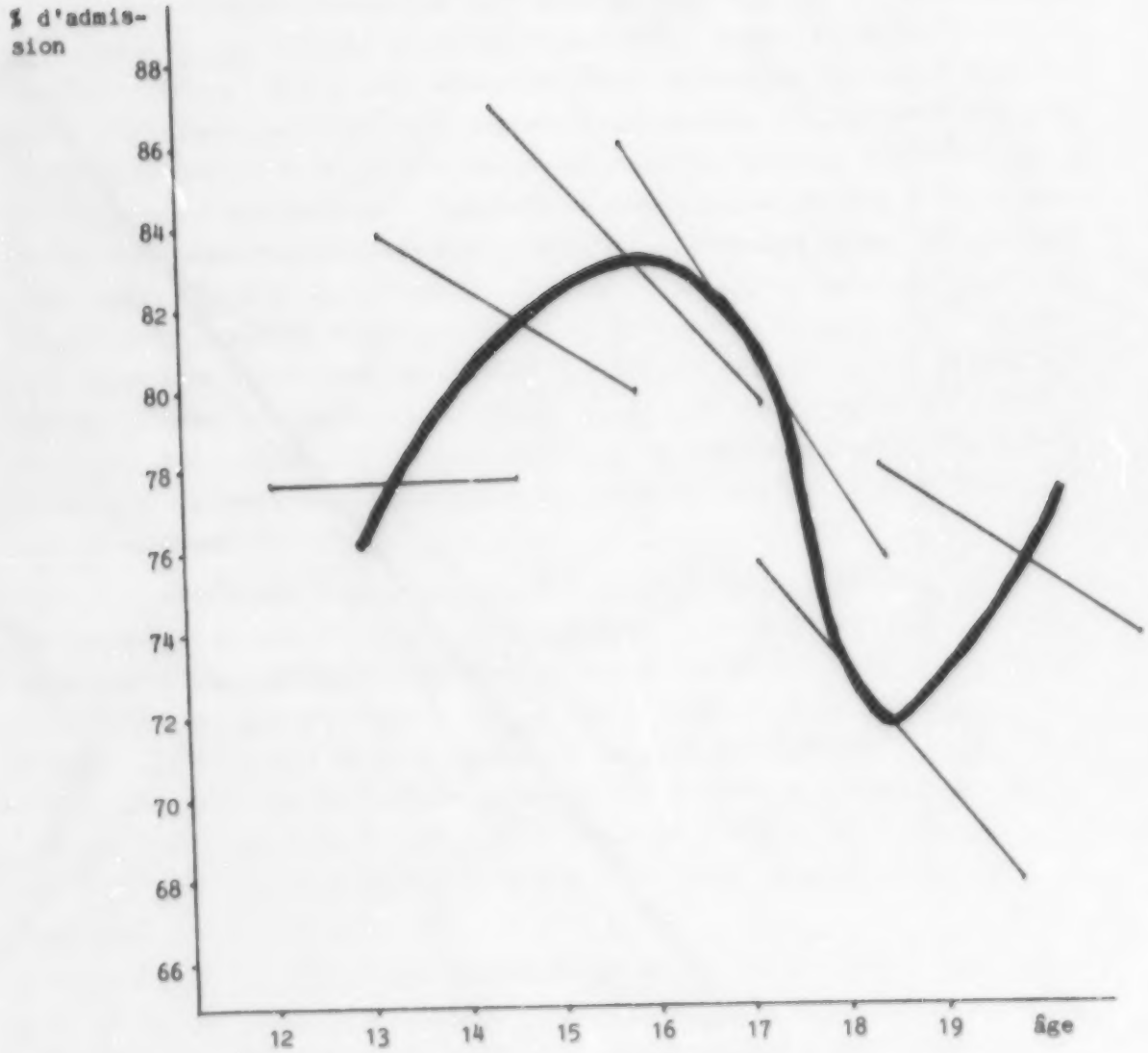

conséquence, la marginalité se manifeste comme une tendance précoce à adopter des comportements permis aux adultes et la délinquance criminelle constitue un épiphénomène dans la mesure où elle caractérise, avant tout, le début de l'adolescence.

Ces données québécoises vont dans le même sens que celles rapportées par Bachman et al. (1978), Elliot et Voss (1974), Jessor et Jessor (1977) et Wadsworth (1979). Elles nous signalent trois phénomènes majeurs. Premièrement, l'importance de l'âge de la scolarité obligatoire pour le renversement de la tendance évolutive de la délinquance criminelle; celle-ci diminue à partir de ce moment. Deuxièmement, l'approche de l'âge adulte et l'adoption précoce de certains comportements (sexualité, alcool, ...) rendent compte de l'augmentation très sensible sur l'échelle de marginalité. Rappelons que ces actes perdent leur caractère délictueux à partir de l'âge de dix-huit ans. Troisièmement, la mise à l'épreuve des normes et la recherche d'excitation propre à la période du début de l'adolescence rendent aussi bien compte de la diminution de la délinquance criminelle. Le processus de socialisation aidant, les normes de conduite deviennent, pour l'individu, des interdits significatifs et les impulsions sont mieux contrôlées.

Les analyses plus approfondies (voir Fréchette et LeBlanc, 1978) montrent que cette diminution de la délinquance criminelle est très importante pour l'agression, le vandalisme et le petit vol tandis que le vol grave (grande valeur, automobile, effraction, ...) demeure stable. C'est donc dire que la délinquance criminelle bénigne, le lot de la quasi totalité des adolescents, se résorbe alors que la délinquance plus sérieuse demeure plutôt stable, elle devient une pratique limitée à un nombre restreint d'adolescents. Parmi la marginalité, c'est la consommation de drogue et d'alcool qui est marquée de l'augmentation la plus substantielle.

Ayant à l'esprit ces tendances générales entre les âges de 12 et 19 ans, analysons l'évolution plus particulière de la conduite délinquante dans chacun de nos échantillons, ceci entre le milieu et la fin de l'adolescence.

I. Le développement de la délinquance chez les adolescents conventionnels

Commençons par la délinquance criminelle. Le tableau 6 révèle que 9.4% des sujets n'ont commis aucune délinquance dans l'année qui a précédé les deux temps de la recherche, alors que 9.0% qui n'en avaient pas en 1974 en accusent en 1976. Pendant que 105 jeunes sont demeurés stables à chacune des

Tableau 6

Répartition de la délinquance criminelle chez les adolescents conventionnels à chacune des vagues de l'enquête (n : 233)

1974

Délinquance	absente	faible	moyenne	forte	Total
absente	9.4%	8.6%	7.3%	0	25.3%
faible	6.9%	16.3%	18.5%	.4%	42.1%
moyenne	2.1%	6.9%	16.7%	3.0%	28.8%
forte	0.0%	0	1.3%	2.6%	3.9%
Total	18.5%	31.8%	43.8%	6.0%	100%

1976

épreuves, 40 ont vu leur activités délinquantes augmenter et 88 les ont fait diminuer. Si nous calculons les indices de Davis, la mouvance générale se situe à .55 et la mouvance directionnelle à -.38; celle-ci apparaît significative (le chi-carré est de 17.26, $p \ll .001$). Il faut donc retenir que plus de la moitié de la population évolue au plan de l'agir délinquant et que celui-ci s'oriente plutôt vers la régression. Il convient de se demander si cette diminution se reflète également sur la gravité de l'agir délinquant.

Un simple regard sur le tableau 7 nous force à constater une augmentation prononcée au plan de la commission d'actes étiquetés comme marginaux. Près de 20% des sujets de l'échantillon n'ont ni drogue, ni alcool, ni relations sexuelles à leur crédit, aux deux temps de la recherche. Près du quart de l'échantillon a expérimenté l'un ou l'autre de ces types de comportements dans l'année qui a précédé la première cueillette, alors qu'ils ne l'avaient pas fait auparavant. Près de la moitié des sujets se situent du côté de l'augmentation et seulement 12%, du côté de la diminution. La mouvance générale (.59) et la mouvance directionnelle (.58) s'avèrent plutôt fortes (X^2 = 48.9, p .001, dl = 1) et confirment notre première impression.

Tableau 7

Répartition de la marginalité chez les adolescents conventionnels à chacune des vagues de l'enquête (n : 233)

1974

Marginalité	absente	faible	moyenne	forte	Total
absente	20.2%	4.3%	0	.4%	24.9%
faible	11.2%	6.4%	4.3%	.4%	22.3%
moyenne	7.7%	9.9%	7.7%	3.0%	28.3%
forte	5.6%	8.2%	4.3%	6.4%	24.5%
Total	44.6%	28.8%	16.3%	10.3%	100%

1976

L'examen de la population des adolescents recrutés dans les écoles montréalaises révèle donc qu'en se rapprochant de l'âge adulte, ces jeunes tendent à abandonner leurs comportements criminels pour adopter des conduites plutôt dépouillées d'antisocialité.

II. Le développement de la délinquance chez les pupilles du tribunal

Pour examiner l'évolution des comportements des adolescents qui ont dû se présenter devant le tribunal pour mineurs, nous reprenons les mêmes échelles que précédemment en commençant par la délinquance criminelle.

Nous retrouvons au tableau 8 la position des sujets de l'échantillon du tribunal au plan de la délinquance criminelle, à chaque temps de la recherche. Nous y remarquons une diminution importante, car plus de 40% de ces adolescents ont commis moins d'actes délinquants au cours de l'année qui a précédé la seconde cueillette des données. Par contre, seulement 17% environ accusent une augmentation à ce chapitre.

Tableau 8

Répartition de la délinquance criminelle chez l'échantillon du tribunal à chaque vague de l'enquête (n = 233)

1974

Délinquance	absente	faible	moyenne	forte	Total
absente	0.0%	3.0%	3.1%	.9%	7.7%
faible	1.3%	4.3%	13.3%	7.7%	26.6%
moyenne	.4%	5.6%	24.5%	13.3%	43.8%
forte	.4%	.4%	8.6%	12.4%	21.9%
Total	2.1%	13.3%	50.2%	34.4%	100%

1976

Le calcul des indices de Davis nous révèle une mouvance générale de .59 et une mouvance directionnelle de -.43 (avec un "chi carré" de 24.55, $\leq$ .0001). Ces résultats nous mettent en présence d'une forte instabilité au niveau de l'agir criminel car environ 40% de la population commettent moins d'actes criminels alors que moins de la moitié en font plus. Faut-il présumer que cette diminution aura des répercussions sur la gravité de l'agir antisocial?

Comme nous l'avons vu plus haut, la consommation de la drogue et l'alcool, de même que l'exercice des relations sexuelles constituent le critère d'évaluation de la marginalité. Ces comportements obtiennent la faveur des pupilles du tribunal, puisque 45% d'entre eux accroissent leur participation à ce genre d'activité alors que environ 11.5% les pratiquent moins. Le tableau 9 nous rend compte de la situation de l'échantillon au plan de la marginalité.

La marginalité caractérise fortement les adolescents du tribunal; près du tiers d'entre eux ont conservé une cote forte au premier temps et près de 56% obtiennent celle-ci à la seconde cueillette. La mouvance générale se situe à .57, selon l'Indice de Davis et la mouvance directionnelle atteint

.59 (X^2 = 44.92, p .0001). De façon marquée, les adolescents du tribunal tendent à adopter la consommation de la drogue et de l'alcool tout en s'adonnant à des activités sexuelles.

Tableau 9

Répartition de la marginalité chez les pupilles du tribunal à chaque vague de l'enquête (n = 233)

1974

	Marginalité	nulle	faible	moyenne	forte	Total
1976	nulle	4.3%	0.0%	.4%	0.0%	4.7%
	faible	3.0%	5.2%	2.1%	3.0%	13.3%
	moyenne	4.3%	9.4%	6.4%	6%	26.2%
	forte	3.0%	9.4%	15.9%	27.5%	55.8%
	Total	14.6%	24%	24.9%	36.5%	100%

Les adolescents qui ont été en contact avec le tribunal évoluent beaucoup, du premier au second temps de la recherche. D'une part, leur délinquance criminelle diminue considérablement, car 98 sujets sur 233 ont commis moins d'actes criminels lors de l'année qui a précédé la seconde cueillette des données. D'autre part, la marginalité, telle que définie plus haut, dément une conduite commune. En se rapprochant de la majorité légale, les sujets de cet échantillon cherchent à adopter des comportements plutôt réservés aux adultes.

Les travaux rapportés par Fréchette et LeBlanc (1978) nous éclairent encore mieux sur cette évolution de la délinquance criminelle. Ainsi la résorption de la délinquance criminelle signifie qu'un nombre plus restreint de pupilles du tribunal s'adonnent intensivement à des activités délinquantes et ceux-ci sont surtout les jeunes qui avaient déjà des activités délinquantes importantes. Sur le plan de la nature des activités, il a aussi été observé que

le vol rentabilisé, c'est-à-dire le vol où se trouve maximisée l'appropriation stricte d'objects (pouvant avoir une valeur considérable), et impersonnel consolide d'une part sa position prépondérante, alors que, d'autre part, le vol grave impliquant des modus operandi beaucoup plus dangereux (vol à main armée) mobilise une proportion de sujets qui est sensiblement plus élevée; en même temps que se résorbent la plupart des activités délictueuses qui peuvent être considérées comme marginales (le vandalisme, les désordres publics, ...) ou moins sérieuses (le vol à l'étalage, les menus larcins, ...). A première vue, il appert que ce qui peut être appelé la "gravité de forme" (les délits qui requièrent une certaine technique) de l'activité criminelle semble augmenter dans la deuxième partie de l'adolescence.

Les données analysées, pour les échantillons d'adolescents conventionnels et des pupilles du tribunal, concourrent vers des conclusions communes. Premièrement, la conduite délinquante de nature criminelle, dans son ensemble, se résorbe entre le milieu et la fin de l'adolescence. Deuxièmement, la marginalité devient de plus en plus commune. Ainsi l'antisocialité s'atténue et l'asocialité devient la norme. Troisièmement, la délinquance sérieuse se cristallise et se localise chez un nombre plus restreint de sujets.

Ces ressemblances, dans les tendances évolutives de la délinquance chez tous les adolescents, ne doivent pas nous faire oublier la différence d'échelle qui a été démontré (LeBlanc et Fréchette, 1978) entre la conduite délictueuse de l'adolescent conventionnel et celle des pupilles du Tribunal de la Jeunesse. Cette différence d'échelle s'observe sur le plan quantitatif (volume) et qualitatif (nature, gravité, circonstances, ...).

En somme, la fin de la période de l'adolescence correspond donc à des changements comportementaux importants chez les deux échantillons étudiés. Même si nous avons sous les yeux deux groupes très différents au plan de la délinquance, celle-ci se résorbe à l'approche de l'âge adulte. Par contre, au seuil de leur majorité, les adolescents des deux échantillons adoptent de plus en plus, sinon caricaturalement, des comportements qui les rapprochent des adultes. Voyons comment se fait parallèlement le développement psycho-social durant cette même période.

CHAPITRE III

DÉVELOPPEMENT PSYCHO-SOCIAL:

ANALYSES LONGITUDINALES

Quelles transformations psycho-sociales peut-on observer au cours de l'adolescence? Nous répondrons à cette question, successivement pour l'échantillon des adolescents conventionnels et pour l'échantillon des pupilles du Tribunal, ceci en utilisant le cadre conceptuel présenté au chapitre I.

I. Le développement psycho-social des adolescents conventionnels

Les jeunes de l'échantillon d'écoliers sont véritablement des adolescents conventionnels de leur milieu: 89% vivent avec leurs deux parents; 71% ont déménagé moins de trois fois depuis leur naissance; 78% n'ont pas une famille dépendante socio-économiquement. Comment évoluent-ils?

1. L'attachement

Dans l'ensemble, l'attachement des adolescents du milieu libre à leurs parents et aux personnes extérieures à leur foyer familial se développe, se transforme peu. De fait, seules les relations de ces jeunes avec leurs professeurs s'améliorent vraiment avec le temps; on observe également une très légère amélioration de la perception de leur milieu familial. La plus importante diminution observée s'avère au niveau du respect des personnes en position d'autorité. Toutefois, il faut prendre garde dans l'interprétation de ce dernier résultat car il est logique de penser que plus les adolescents vieillissent, plus ils deviennent critiques à l'égard de ce genre de personnes. De sorte qu'une diminution sur cette variable pourrait représenter en réalité un respect plus équilibré, plus objectif et plus centré sur une relation d'égal à égal avec les personnes ayant de l'autorité sur ces jeunes adolescents. Voyons le détail des résultats.

L'indice d'attachement aux parents n'offre aucune concentration particulière des adolescents du milieu scolaire (voir annexe, tableau 1). De fait, seul le faible attachement aux parents se démarque des autres catégories par le peu d'individus qui s'y trouvent rassemblés aux deux temps de la mesure comparativement au nombre d'individus regroupés dans chacune des autres catégories. Cependant, il ne faut pas conclure à une stagnation des étudiants relativement à cette mesure. En effet, l'indice de mouvance générale obtenu nous indique une grande instabilité des sujets quant à l'évolution de cet attachement: quelques 60% des sujets changent de catégorie entre la mesure prise en 1974 et celle prise en 1976. Toutefois, cette modification d'orientation ne constitue aucunement un changement radical; alors que près de 93% des sujets se répartissent dans les trois catégories supérieures d'attachement au temps 1, on en

retrouve un pourcentage similaire au temps 2 dans les mêmes catégories. Le détail du tableau nous permet difficilement toutefois d'apprécier cette tendance, les effectifs se distribuent à peu près également de part et d'autre de la diagonale.

Aucun regroupement particulier des adolescents du milieu libre n'est observable quant à l'évolution de leur communication avec les personnes de leur milieu familial (annexe, tableau 2). L'indice de mouvance générale indique un déplacement de 63% des sujets sur la mesure. Toutefois, ces sujets se répartissent de façon similaire de part et d'autre de la diagonale. C'est donc dire qu'une certaine instabilité règne quant à la qualité de la communication de ces adolescents, mais que pour l'ensemble du groupe cette communication demeure inchangée dans le temps. D'ailleurs, le faible indice de mouvance directionnelle obtenu (-.05) vient confirmer ce fait. La communication ne diminue que pour un petit nombre de sujets (soit 8) entre 1974 et 1976. En somme, seuls 9.5% des sujets refusent de communiquer tant en 1974 qu'en 1976, et les adolescents du milieu libre maintiennent à peu près un même mode de communication à travers le temps.

La mesure d'atmosphère familiale laisse voir (annexe, tableau 3) que l'ambiance familiale des adolescents du milieu libre est pour la plupart d'entre eux chaleureuse. En effet, les deux catégories supérieures, indiquant une atmosphère de vie au foyer empreinte d'enthousiasme, regroupent autour de 70% des sujets à chacun des deux temps de la mesure. La mouvance générale montre que 54% des adolescents du milieu libre manifestent cependant un changement de perception relativement à l'ambiance qui règne dans leur milieu familial. Bien qu'important, ce déplacement des sujets n'entraîne toutefois pas une évolution négative de la perception des étudiants de l'atmosphère de leur milieu familial. La mouvance directionnelle presque nulle (.02) confirme d'ailleurs ce fait; seulement deux sujets en effet perçoivent une amélioration au cours des deux années d'intervalle séparant les mesures. Il n'en demeure pas moins, cependant, qu'un nombre presque égal de sujets perçoivent que l'ambiance de leur milieu familial s'est détériorée.

L'indice d'attachement aux amis délinquants offre des résultats particulièrement intéressantes. Le tableau 10 en témoigne d'ailleurs éloquemment.

Tableau 10

Développement de l'attachement aux amis délinquants chez les adolescents conventionnels

attachement	faible	notable	fort	marqué	Total
faible	157	31	3	1	192
	86.7	72.1	50.0	100.0	83.1
	68.0	13.4	1.3	.4	
notable	20	10	2	0	32
	11.0	23.3	33.3	0.0	13.9
	8.7	4.3	.9	0.0	
fort	4	1	1	0	6
	2.2	2.3	16.7	0.0	2.6
	1.7	.4	.4	8.0	
marqué	0.0	1	0	0	1
	0.0	2.3	0.0	0.0	.4
	0.0	.4	0.0	0.0	
Total	181	43	6	1	231
	78.4	18.6	2.6	.4	

M.G.: .27 Chi-deux: 1.59
M.D.: -.17 Sign : .21

Ainsi, on y constate que très peu d'adolescents fréquentent des individus qui ont eu des démêlés avec la police, et que le nombre de ces jeunes qui côtoient de telles gens s'amenuise même au cours des deux années d'intervalle.

La mouvance générale obtenue indique d'autre part une grande stabilité des sujets dans leurs fréquentations relatives à des amis délinquants. Cette tendance est manifeste du fait que 73% des sujets ne changent pas de catégorie d'une mesure à l'autre. L'intérieur du tableau nous permet d'ailleurs de voir que cette constance dans les fréquentations est particulièrement forte au niveau des adolescents qui avouent n'avoir aucun ami délinquant: ils sont au nombre de 157, soit 68% de la population totale. Les autres sujets demeurant

stables sur la mesure ou se regroupent surtout au niveau de la deuxième catégorie qui indique que 10 sujets ou 4.3% de la population continuent à fréquenter un ami délinquant.

La mouvance directionnelle (-.17) nous indique également que les fréquentations d'amis délinquants par ces étudiants tendent à diminuer avec le temps. Cette légère diminution est surtout observable au niveau de la deuxième catégorie, soit chez les sujets qui fréquentaient un ami délinquant lors de la première mesure. Au total, 37 sujets (16%) marquent une régression de ce genre contre 26 (11.3%) qui, au contraire, accentuent ces fréquentations.

En somme, les résultats obtenus tant en 1974 qu'en 1976 sont relativement semblables. Seule une légère tendance à diminuer les fréquentations délinquantes pour une minorité de sujets rompt la monotonie.

La mouvance générale obtenue auprès des adolescents de cette population sur l'indice de relations avec les professeurs indique une instabilité relativement importante de ceux-ci dans leurs relations avec leurs professeurs (annexe, tableau 4). En effet, près de 60% changent de catégorie d'une mesure à l'autre. En 1974, environ 35% des sujets admettent n'avoir aucune ou peu de relations avec leurs professeurs contre près de 64% qui disent en avoir de bonnes ou de très bonnes. Le plus fort regroupement s'effectue au niveau de la troisième catégorie, où 41.7% de ces adolescents avouent entretenir de bonnes relations avec leurs professeurs. De son côté, la mesure prise en 1976 montre que les deux catégories supérieures regroupent 72% des sujets et que 47.1% admettent maintenant de bonnes relations.

La mouvance directionnelle (.15) confirme d'ailleurs cette tendance à l'amélioration des échanges avec les professeurs. Au total, 57 sujets contre 50 voient ainsi les choses se dérouler. Bref, les adolescents du milieu libre maintiennent de bonnes relations avec leurs professeurs et n'améliorent celles-ci que très légèrement.

Les résultats obtenus à l'indice de respect des personnes en autorité sont reproduits dans le tableau 11. On y constate qu'à chacune des mesures les adolescents du milieu libre se regroupent dans une proportion de plus de 90% dans les deux catégories supérieures, indiquant par là qu'ils manifestent ou bien un certain respect ou bien un respect très marqué aux personnes qui détiennent des positions d'autorité face à eux.

D'autre part, l'indice de mouvance générale indique une grande stabilité des sujets sur la mesure. Cette stabilité se manifeste principalement au niveau de la deuxième catégorie, où 38.6% des sujets conservent la même forme de respect face aux personnes en autorité, c'est-à-dire un respect équilibré. Soulignons que seulement cinq sujets n'ont aucun respect à l'égard de ces gens et conservent cette attitude malgré leur maturation.

Tableau 11

Développement du respect des personnes en position d'autorité chez les adolescents conventionnels

respect	faible	moyen	fort	Total
faible	5	8	6	19
	33.3	6.7	6.1	8.2
	2.1	3.4	2.6	
moyen	8	90	48	146
	53.3	75.0	49.0	62.7
	3.4	38.6	20.6	
fort	2	22	44	68
	13.3	18.3	44.9	29.2
	.9	9.4	18.9	
Total	15	120	98	233
	6.4	51.5	42.1	

MG = .40 Chi-carré = 8.95
MD = -.32 Sign = .001

Sur le plan de l'évolution des sujets sur cette mesure, l'indice de mouvance directionnelle nous apprend que les étudiants ont tendance à déprécier les personnes en autorité dans une certaine mesure à mesure qu'ils prennent de l'âge. En effet, 62 sujets contre 32 montrent une telle régression dans leur attitude, soit presque deux fois plus de sujets. Cette régression n'est toutefois pas spectaculaire, car ce sont les sujets qui manifestent un fort respect

en 1974 qui surtout se déplacent sur la mesure, passant de la troisième catégorie à la seconde et conservant ainsi un respect plus différencié à l'égard de l'autorité. Quatre sujets viennent s'ajouter en 1976 aux 15 qui n'ont aucun respect pour ces personnes.

2. Engagement envers les institutions sociales

Sur le plan de l'engagement envers les institutions sociales, les adolescents conventionnels accusent une participation accrue à trois niveaux: sur le plan scolaire, dans la flânerie, et dans le travail. Sur le plan scolaire, cet accroissement de leur engagement semble provoquer une augmentation de leur performance, de même qu'une baisse de leur inadaptation. Parallèlement, on observe une détérioration marquée de leur engagement dans les loisirs autres que familiaux, de même qu'une légère diminution de leur implication dans les activités familiales. Voyons plus en détails les résultats sur les sept mesures de l'engagement.

Les résultats obtenus à l'indice d'implication dans la vie familiale (annexe, tableau 5) montrent qu'en général les adolescents du milieu libre s'impliquent bien, et même fortement, dans les activités qui regroupent tous les membres ou une partie des membres de leur famille. Tant en 1974 qu'en 1976, plus de 60% d'entre eux avouent une telle implication. Sur un plan dynamique, la mouvance générale obtenue témoigne cependant d'une certaine instabilité des jeunes du milieu scolaire relativement à cette mesure. Ainsi, 58% des sujets manifestent un changement de conduite face aux activités familiales. A cet égard, la mouvance directionnelle (-.08) souligne une certaine tendance à la régression chez quelques jeunes dans leur implication dans ce type d'activités. En effet, les catégories inférieures indiquant une moindre implication regroupent 4.9% plus de sujets.

Le tableau 12 permet de constater que l'engagement des jeunes du milieu libre dans des loisirs autres que familiaux tend à s'amenuiser avec les années. Ainsi, en 1974, presque sept étudiants sur dix avouent faire du sport ou participer à des loisirs organisés en dehors de l'école, et ce de façon intensive. En 1976, cette proportion s'établit toutefois à moins de cinq étudiants sur dix.

Tableau 12

Développement du loisir des adolescents conventionnels

Loisir	faible	moyen	fort	Total
faible	5 55.6 2.1	8 11.9 3.4	2 1.3 .9	15 6.4
moyen	3 33.3 1.3	4 59.7 17.2	66 42.0 28.3	109 46.8
fort	1 11.1 .4	19 28.4 8.2	89 56.7 38.2	109 46.8
Total	9 3.9	67 28.8	157 67.4	233

MG = .42 Chi-carré = 27.31
MD = -.54 Sign = .001

La mouvance générale nous indique d'autre part une instabilité de 42% des sujets sur cette mesure. De son côté, l'indice de mouvance directionnelle (-.54) reflète à la fois l'intensité et le sens du développement des sujets instables sur cette mesure. Au total, 76 sujets avouent régresser dans leur engagement contre seulement 23 qui, au contraire, pratiquent plus de loisirs en 1976 qu'ils ne le faisaient deux années auparavant. Ce sont les sujets fortement engagés en 1974 qui manifestent d'ailleurs cette tendance au désengagement le plus clairement. En effet, 48 d'entre eux (20.6%) se retrouvent dans la deuxième catégorie en 1976 et n'avouent plus qu'un engagement moyen dans les loisirs. Cette catégorie rassemble d'ailleurs un pourcentage supérieur de jeunes du milieu scolaire en 1976 comparativement à 1974, soit 18% de plus. Quoiqu'il en soit, il ressort cependant que les adolescents non-justiciés demeurent sinon fortement engagés dans les loisirs, du moins modérément engagés.

Les résultats obtenus à l'indice d'engagement (annexe, tableau 6) dans le travail montrent que lors de la première administration du questionnaire en 1974, 88.7% des adolescents échantillonnés dans le milieu scolaire n'étaient pas ou peu engagés dans le travail. La deuxième administration permet de constater que cette concentration des sujets s'atténue toutefois; en effet, 67.3% des sujets avouent alors un non-engagement ou un engagement très minime dans le travail, soit une diminution de l'ordre de 21.4% par rapport à la première entrevue. L'indice de mouvance générale concrétise en quelque sorte ce fait, puisque 63% des sujets du milieu scolaire se déplacent d'une catégorie à l'autre entre les deux années d'intervalle.

Un tel regroupement des sujets en 1974 du côté du non-engagement dans le travail laissait prévoir une augmentation du nombre d'adolescents non-justiciés engagés dans le travail deux années plus tard. La mouvance directionnelle (+.19) montre de fait que l'instabilité des sujets sur la mesure se solde effectivement par une implication plus grande dans le travail de trois fois plus de sujets en 1976. Au total, 37.3% des sujets de cette population augmentent leur participation dans le travail contre 25.2% qui la diminuent. L'augmentation de l'engagement est surtout due aux individus qui travaillaient quelque peu en 1974 car ce sont ceux qui se déplacent le plus sur la mesure.

Mentionnons toutefois que, malgré un engagement de plus en plus grand des adolescents du milieu scolaire dans le travail, 43% d'entre eux avouent en 1976 un non-engagement complet sur ce plan, et que ce pourcentage est similaire à celui de 1974.

La mesure de flânerie est teintée d'une très grande stabilité par les adolescents échantillonnés dans le milieu scolaire (tableau 13). En effet, la mouvance générale obtenue montre que seulement 23% des sujets changent de catégorie au cours des deux années d'intervalle séparant les enquêtes. Parmi les étudiants qui ne manifestent aucun changement sur la mesure, mentionnons que la plupart d'entre eux avouent ne pas flâner du tout, soit 74.9% des sujets, contre seulement cinq qui disent flâner autant en 1976 qu'ils ne le faisaient en 1974.

Quant à ceux qui changent de catégorie sur la mesure, on en retrouve un plus grand nombre qui ont tendance à augmenter leur flânerie qu'à cesser

Tableau 13

Développement de la flânerie chez les adolescents conventionnels

Flânerie	faible	forte	Total
faible	173 83.2 74.9	18 78.3 7.8	191 82.7
forte	35 16.8 15.2	5 21.7 2.2	40 17.3
Total	208 90.0	23 10.0	231

MG: .23 Chi-carré: 4.83
MD: .32 Sign : .03

d'être oisifs durant leurs temps libre. L'indice de mouvance directionnelle se veut une indication de cet état de fait. Bien que relativement faible, il ne souligne pas moins une certaine évolution dans ce sens.

L'indice d'engagement envers l'école permet de constater que les adolescents du milieu libre sont fortement, et même très fortement liés à cette institution. Tel que l'indique le tableau suivant, les sujets se regroupent majoritairement dans les catégories dénotant un fort engagement à chacune des deux mesures. De sorte qu'un maximum de 5.9% d'adolescents se disent peu ou pas engagés envers l'école tant en 1974 qu'en 1976.

La mouvance générale indique toutefois que les sujets sont instables sur cette mesure dans une proportion importante. En effet, 44% d'entre eux changent de catégorie d'une mesure à l'autre de cet indice. Cette instabilité provoque cependant peu de variation en terme d'implication, sinon un engagement plus grand à l'école d'un plus fort nombre de sujets. L'indice de mouvance directionnelle témoigne d'ailleurs de ce fait. Ainsi, le pourcentage d'adolescents les moins engagés regroupés dans les deux catégories inférieures passe de 5.9% à 3% alors que celui des adolescents plus fortement impliqués sur le plan

Tableau 14

Développement de l'engagement à l'école des adolescents conventionnels

Engagement	faible	moyen	important	marqué	Total
faible	0 0.0 0.0	0 0.0 0.0	0 0.0 0.0	1 1.2 .5	1 .5
moyen	1 50.0 .5	1 10.0 .5	1 1.0 .5	2 2.3 1.0	5 2.5
important	1 50.0 .5	7 70.0 3.4	46 43.8 22.7	16 18.6 7.9	70 34.5
marqué	0 0.0 0.0	2 20.0 1.0	58 55.2 28.6	67 77.9 33.0	127 62.6
Total	2 1.0	10 4.9	105 51.7	86 42.4	203

MG: .44 Chi-carré: 25.89
MD: .55 Sign : .00

scolaire oscille de 94.1% à 97.1%. Cette hausse révèle que 20.2% des sujets ont amélioré leur implication dans ce secteur au point d'y être très fortement engagés en 1976.

L'indice d'inadaptation scolaire (annexe, tableau 7), construit à partir d'éléments de discipline propres au milieu scolaire, révèle que près de la moitié des adolescents du milieu libre manifestent une inadaptation forte ou marquée à l'égard de l'école en 1974. En 1976, un nombre moins grand de sujets se considèrent toutefois inadaptés, bien que la proportion soit de quatre sur dix. La mouvance générale obtenue corrobore d'ailleurs le déplacement des sujets entre les deux mesures. Elle indique que 63% des adolescents ont revisé leur position quant à l'intensité de leur inadaptation scolaire. De plus, l'indice de mouvance directionnelle (-.15) confirme que l'inadaptation scolaire

des adolescents du milieu libre tend à régresser à mesure qu'ils avancent en âge. Cette régression touche 36.3% des adolescents, dont près de 7% qui résorbent totalement leur inadaptation et viennent s'ajouter aux 15.7% d'adaptés enregistrés lors de la première passation du questionnaire.

Les résultats obtenus à l'indice de performance scolaire (annexe, tableau 8) montrent qu'au premier temps les adolescents du milieu libre avaient en moyenne une assez bonne performance académique. Seulement 2% d'entre eux signalaient en effet une mauvaise performace à ce moment-là. Deux années plus tard, aucun sujet ne manifeste de mauvaise performance, et une augmentation de celle-ci est observable dans l'ensemble de la population.

En général, 55% des individus échantillonnés dans le milieu scolaire montrent des changements au niveau de leurs résultats académiques. Comme nous l'avons mentionné, ces changements vont dans le sens d'une amélioration de leur performance. La mouvance directionnelle de .34 confirme et précise l'importance de l'accroissement de la performance académique des adolescents de ce groupe.

3. La contrainte sociale

A l'exception d'une seule variable servant à mesurer la contrainte auprès de ces jeunes, soit l'utilisation des techniques de neutralisation qui demeure inchangée dans le temps, on observe une évolution négative à chacune des autres variables. Les réactions de l'école à l'égard de ces adolescents offrent la plus importante diminution. En somme, il s'agit d'un relâchement très marqué des moyens de contrainte exercés auprès de ces jeunes. Voyons les résultats détaillés sur les six variables mesurant ce concept.

Les résultats de l'indice de surveillance apparaissent dans le tableau 15. Nous retrouvons à la verticale la distribution de la surveillance au premier temps et à l'horizontale celle du deuxième temps. En général, la tendance est à la forte surveillance aux deux temps de la mesure.

La mouvance générale indique peu d'instabilité de la surveillance près des adolescents de cette population. Le détail du tableau nous nombre en effet qu'une importante stabilité est notable particulièrement auprès de ceux qui sont fortement surveillés: plus de la moitié (58.4%) ont conservé une importante surveillance de la part de leurs parents. Près de 80% de ces adolescents avaient d'ailleurs une telle qualité de surveillance au premier temps de la mesure.

Tableau 15

Développement de la surveillance à l'égard des jeunes conventionnels

Surveillance	faible	appréciable	forte	rigoureuse	Total
faible	1 33.3 .4	1 5.3 .4	4 14.3 1.7	3 1.7 1.3	9 3.9
appréciable	0 0.0 0.0	6 31.6 2.6	6 21.4 2.6	17 9.4 7.4	29 12.6
forte	0 0.0 0.0	3 15.8 1.3	6 21.4 2.6	26 14.4 11.3	35 15.2
rigoureuse	2 66.7 .9	9 47.4 3.9	12 42.9 5.2	135 74.6 58.4	158 68.4
Total	3 1.3	19 8.2	28 12.1	181 78.4	231

MG: .36 Chi-carré: 10.84
MD: -.37 Sign : .001

L'indice de mouvance directionnelle montre que le changement constaté précédemment va dans le sens de la diminution. C'est donc dire que la surveillance des jeunes non-justiciés s'exerce moins fortement en 1976 qu'elle n'était exercée en 1974. La comparaison des marginales de ce tableau laisse d'ailleurs prévoir une telle diminution. De plus, un examen plus approfondi de celui-ci indique que cette diminution de la surveillance se fait progressivement, c'est-à-dire que la surveillance n'est pas abandonnée complètement mais passe plutôt par les paliers intermédiaires.

L'analyse de l'évolution des punitions administrées aux jeunes du milieu scolaire peut être faite à partir du tableau 16.

Tableau 16

Développement des punitions utilisées à l'égard des adolescents conventionnels

Punitions	faible	fort	Total
faible	145 90.6 62.8	56 78.9 24.2	201 87.0
fort	15 9.4 6.5	15 21.1 6.5	30 13.0
Total	160 69.3	71 30.7	231

MG: .31 Chi-carré: 22.54
MD: -.58 Sign : .001

Sur le plan statique, nous y constatons qu'il y a moins d'adolescents punis en 1976 qu'il n'y en avait de punis en 1974. Au niveau développemental, la mouvance générale obtenue indique que peu de jeunes ont subi un changement à cet égard et que les habitudes punitives de leurs parents demeurent assez stables dans le temps. Le détail du tableau nous apprend même que, parmi ceux qui ont subi des changements par rapport aux punitions de leurs parents dont ils sont la cible, la plupart ne sont plus soumis à ces punitions. La mouvance directionnelle assez forte précise l'importance de cette interruption des punitions à l'égard de ce groupe de sujets.

Les adolescents échantillonnés en milieu scolaire manifestent très peu de changement quant à l'utilisation de techniques de neutralisation (annexe, tableau 9). Même si la mouvance générale indique que 56% des adolescents accusent un changement quelconque dans l'utilisation des techniques de neutralisation, les distributions au temps 1 et au temps 2 demeurent relativement semblables. Le groupe ne s'est donc pas déplacé ni dans un sens ni dans l'autre. Ceci est d'ailleurs confirmé par une mouvance directionnelle complètement nulle. L'instabilité relative dans l'utilisation des techniques de neutralisation

s'explique donc par le fait qu'autant d'adolescents accroissent leur utilisation de ces techniques de neutralisation qu'il n'y en a qui diminuent celle-ci.

Le tableau 17 présente les changements dans la réaction de l'école aux comportements jugés problématiques des adolescents du milieu libre. De façon générale, ce groupe de jeunes subit une importante diminution de la réaction de l'école. Soixante-et-un pour cent (61%) des individus appartenant à ce groupe vivent des changements concernant les attitudes et les comportements du personnel scolaire à leur égard. Les marginales du tableau montrent que de telles réactions de la part de l'institution scolaire sont en 1976 beaucoup moins marquées qu'en 1974, bien que celles-ci ne soient pas très fortes au premier temps.

Tableau 17

Développement de la réaction de l'école à l'égard des adolescents conventionnels

Réaction	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	58	63	31	0	152
	82.9	79.7	60.8	0.0	74.5
	28.4	30.9	15.2	0.0	
notable	9	13	13	2	37
	12.9	16.5	25.5	50.0	18.1
	4.4	6.4	6.4	1.0	
forte	3	3	7	1	14
	4.3	3.8	13.7	25.0	6.9
	1.5	1.5	3.4	.5	
marquée	0	0	0	1	1
	0.0	0.0	0.0	25.0	.5
	0.0	0.0	0.0	.5	
Total	70	79	51	4	204
	34.3	38.7	25.0	2.0	

MG: .61 Chi-carré: 70.69
MD: -.76 Sign : .001

La mouvance directionnelle pour ce groupe d'adolescents témoigne d'une très forte diminution des réactions punitives du milieu scolaire à leur endroit. Cette diminution se manifeste principalement à l'égard de ceux qui subissaient modérément ces réactions et se caractérise par un arrêt complet de l'utilisation énergique de tels modes d'intervention.

Déjà dans un rapport précédent (Biron, 1978), la mesure d'adhésion aux normes s'est avérée très prédictive du comportement délinquant. Voyons quel changement a subi cette variable durant les deux années qui séparent les deux administrations du questionnaire (voir à l'annexe, le tableau 10).

En 1974, la tendance était à l'adhésion chez les jeunes adolescents du milieu libre. Une légère différence est observable entre une très forte adhésion à la norme (27.6%) et une très faible adhésion (16.3%). En 1976, la tendance est au contraire à une plus faible adhésion aux normes. Il faut cependant reconnaître que les différentes tendances de ces mesures prises séparément sont très peu marquées.

D'un point de vue dynamique, notons toutefois que 61% des individus montrent certains changements dans leur adhésion aux normes. D'après l'analyse des distributions des deux temps, il était prévisible que les modifications iraient dans le sens de la diminution de cette adhésion; la mouvance directionnelle de -.31 confirme cette appréhension. Durant les deux années qui se sont écoulées entre 1974 et 1976, les adolescents du milieu libre ont eu tendance à diminuer leur adhésion aux normes en général.

L'observation de façon statique des deux mesures de perception du risque laisse entrevoir très peu de changement dans le risque perçu par les adolescents du milieu libre (annexe, tableau 11). Toutefois, la mouvance générale (.67) indique un tout autre résultat. En effet, celle-ci laisse voir que plus des deux tiers de ces jeunes modifient leur perception du risque. D'ailleurs, le détail du tableau qui se trouve en annexe montre que cette modification est passablement radicale, du moins en ce qui concerne les adolescents pour qui les risques diminuent. Beaucoup d'adolescents percevaient en 1974 un très fort risque d'être arrêtés par la police s'ils commettaient tel ou tel acte délinquant et ne perçoivent que peu ou pas de risques à le faire en 1976.

La mouvance directionnelle (-.42) confirme une diminution de la perception du risque pour une grande proportion des sujets. C'est donc dire que

durant les deux années qui se sont écoulées entre l'administration des questionnaires, la perception du risque a diminué chez ces adolescents. Ils évaluent ainsi moins importantes leurs chances d'être arrêtés par la police s'ils posent des actes délictueux à mesure qu'ils croissent en âge.

II. Le développement psycho-social des pupilles du Tribunal

Avant d'aborder la description du développement psycho-social des pupilles du tribunal au cours de leur adolescence, il convient de rappeler certains des handicaps qui les affectent. 65% ne vivaient pas avec leurs deux parents; 63% avaient déménagé plus de trois fois durant leur vie; 77% avaient une famille de plus de trois frères ou soeurs; 46% avaient une famille socio-économiquement dépendante; et finalement, 70% avaient séjourné en internat. Ces données à l'esprit, il convient d'aborder la description de l'évolution psycho-social en commençant par l'attachement aux personnes.

1. L'attachement aux personnes

Du côté attachement, il ressort que les adolescents justiciés accroissent surtout leurs liens "affectifs" avec des personnes extérieures à leur foyer familial à mesure qu'ils vieillissent, et ce tout en maintenant de bonnes relations avec leurs parents. Il importe de souligner plus particulièrement que cette amélioration de l'attachement est accompagnée à la fois d'une diminution très marquée de l'attachement de ces jeunes à des amis délinquants, et d'une détérioration à leurs yeux de l'atmosphère de leur foyer familial. Plus âgés, il semble donc que ces adolescents soient en mesure d'apporter une évaluation plus objective et plus critique de leurs relations et de leur milieu de vie tout en développant des liens forts avec des personnes socialement approuvées.

Le tableau 18 présente les résultats obtenus à l'indice d'attachement aux parents des adolescents justiciés. Dans cette population ce sont les catégories d'attachement moyen qui regroupent le plus d'effectifs, et ce aux deux temps de l'enquête. L'indice de mouvance générale démontre tout de même une certaine instabilité de ces adolescents relativement à l'attachement aux parents. En effet, 61% des sujets changent de catégorie.

Tel que le démontre l'indice de mouvance directionnelle (+.03), ce déplacement des sujets ne s'enregistre pas vraiment dans une direction précise

Tableau

Développement de l'attachement aux parents chez les adolescents justiciés

Attachement	faible	appréciable	fort	marqué	Total
faible	1 4.3 .5	10 12.7 4.9	5 7.4 2.4	3 8.3 1.5	19 9.2
appréciable	15 65.2 7.3	40 50.6 19.4	23 33.8 11.2	11 30.6 5.3	89 43.2
fort	7 30.4 3.4	16 20.3 7.8	26 38.2 12.6	9 25.0 4.4	58 28.2
marqué	0 0.0 0.0	13 16.5 6.3	14 20.6 6.8	13 36.1 6.3	40 19.4
Total	23 11.2	79 38.3	68 33.0	36 17.5	206

MG: .61 Chi-carré: .07
MD: .03 Sign : .79

cependant. De plus, la très légère augmentation de l'attachement aux parents en 1976 n'est pas significative. Les effectifs se distribuent donc à peu près également de part et d'autre de la diagonale.

La communication familiale chez les adolescents justiciés constitue la seconde variable qui est contrôlée dans cette mesure de l'attachement (annexe, tableau 12). Les distributions de fréquences montrent que la communication familiale de ces jeunes était relativement importante en 1974 et qu'elle demeure ainsi en 1976. Nous retrouvons toutefois un grand nombre de sujets qui modifient d'une certaine façon leur communication entre les deux mesures. En effet, la mouvance générale indique un déplacement de 64% des sujets de part et d'autre de la diagonale, soulignant ainsi leur instabilité sur cette mesure.

Par ailleurs, l'indice de mouvance directionnelle (+.14) montre que ce déplacement s'effectue dans le sens d'une communication plus intense avec les parents. Il faut toutefois prendre garde à ne pas généraliser ce résultat car celui-ci a 10% de chances d'être dû au hasard.

Le tableau concernant l'évolution de l'atmosphère familiale chez les adolescents justiciés montre une grande instabilité de ces jeunes sur cette mesure (annexe, tableau 13). En effet, près de 70% de ceux-ci changent de catégorie à la deuxième étape de l'enquête. Ainsi, alors que les catégories supérieures regroupent plus de 54% des effectifs au premier temps, ce pourcentage diminue à près de 36% au deuxième temps; ce qui laisse entrevoir une hausse importante des effectifs dans les catégories inférieures. La mouvance directionnelle enregistrée dans ce tableau placé en appendice confirme l'analyse des résultats présentés ci-dessus. Elle est de -.39 et met ainsi plus d'emphase sur la détérioration de l'atmosphère familiale de ces adolescents.

Les résultats concernant la variable attachement aux amis délinquants sont présentés dans le tableau 19. Ils s'avèrent plutôt spectaculaires.

Ainsi, la comparaison des distributions en présence révèle que les sujets changent totalement d'orientation en ce qui a trait à leur attachement à des amis délinquants entre les deux mesures. Alors qu'en 1974, une forte concentration des effectifs s'observe au niveau de la quatrième catégorie, ce qui laisse voir que 92.5% des sujets fréquentaient alors quatre amis délinquants ou plus, nous retrouvons au contraire en 1976 une grande partie des sujets dans la catégorie signifiant aucune fréquentation de ce genre (61%).

La mouvance générale montre d'ailleurs que 91% des sujets se déplacent sur cette mesure. Très forte également, la mouvance directionnelle (-.95) souligne que ce déplacement s'effectue dans le sens d'une diminution de l'attachement à des amis délinquants. Au total, 201 ressortissants ou près de 90% de la population diminuent leurs fréquentations délinquantes contre 5 seulement qui augmentent au contraire le nombre de leurs amis délinquants.

Les résultats obtenus avec la variable relation avec les professeurs concernent un nombre limité de sujets (33) du fait que la majorité de ces jeunes avaient quitté l'école à une étape ou l'autre de l'enquête; ils sont rapportés au tableau 14 de l'annexe.

Tableau 19

Développement de l'attachement aux amis délinquants chez les adolescents justiciés

Attachement	faible	appréciable	fort	marqué	Total
faible	3 100.0 1.3	0 0.0 0.0	6 42.9 2.7	129 61.7 57.1	138 61.1
appréciable	0 0.0 0.0	0 0.0 0.0	1 7.1 .4	37 17.7 16.4	38 16.8
fort	0 0.0 0.0	0 0.0 0.0	2 14.3 .9	28 13.4 12.4	30 13.3
marqué	0 0.0 0.0	0 0.0 0.0	5 35.7 2.2	15 7.2 6.6	20 8.8

MG: .91 Chi-carré: 184.59
MD: -.95 Sign : .001

Concernant le respect des personnes en position d'autorité (annexe, tableau 15), les adolescents justifiés se regroupent dans les deux catégories inférieures pour plus de 90% à chacune des étapes de l'enquête. Ceci dénote que certains (25.1% en 1974 et 19% en 1976) n'ont aucun respect à l'égard de ces personnes, alors que d'autres (68.4% en 1974 et 72.3% en 1976) montrent un certain respect. L'indice de mouvance générale (.35) témoigne du déplacement de catégories qui s'effectue par quelques 80 sujets sur les 231 regroupés ici, tandis que la mouvance directionnelle (+.22) souligne que ce déplacement va dans le sens d'une acquisition plus grande du respect à l'égard des personnes en autorité. De fait, 90 ressortissants du tribunal adoptent cette tendance, contre 32 qui, au contraire, diminuent ce respect. Ce peu d'adolescents qui manifestent l'une ou l'autre de ces tendances laissent donc une majorité des jeunes justiciés (64.5%) conserver leur attitude à l'égard de ce type de personnes.

2. L'engagement envers les institutions sociales

L'étude de l'engagement nous a fait voir que les ressortissants du Tribunal se montrent plus rangés, plus conformistes, et s'engagent plus intensément dans des voies socialement reconnues et approuvées à mesure qu'ils avancent en âge. En effet, leur implication dans les activités familiales passent de faible à bonne et même très bonne, ils tendent à rejeter toute forme de flânerie et ils intensifient leur participation au travail déjà importante lors de la première entrevue. Seule ombre au tableau, et ce fait peut être dû à leur plus grand engagement dans le travail, leur implication dans le loisir diminue de façon marquée. Somme toute, nous assistons cependant à une amélioration importante de l'engagement de ces jeunes.

Les résultats obtenus à l'indice d'implication dans les activités familiales, que nous retrouvons au tableau 16 de l'annexe, montrent que les jeunes ressortissants du tribunal sont très instables sur cette mesure. La mouvance générale indique un déplacement de 70% des sujets sur les diverses catégories. Ce déplacement, tel que le souligne la mouvance directionnelle (+.32), se veut positif dans le sens où d'inexistante ou presque en 1974 pour près de 60% des sujets, l'implication dans les activités familiales est dite bonne ou très bonne par plus de 60% des sujets en 1976. En fait, l'intérieur du tableau nous permet de constater que près de deux fois plus de sujets avouent une amélioration de leur engagement qu'il n'y en a pour indiquer une diminution dans cet engagement. C'est la première catégorie, synonyme de non-implication dans les activités familiales, qui perd le plus d'effectifs au profit des catégories supérieures, soit 17.6% de sujets qui vont surtout gonfler la troisième catégorie et considèrent que leur implication est devenue bonne avec le temps.

Les résultats obtenus dans le tableau 20 témoignent d'une nette tendance de la population des adolescents du tribunal à abandonner ou à s'adonner en nombre restreint à des loisirs autres que familiaux. Nous pouvons constater, en tout premier lieu, que 63% des sujets changent de catégorie d'une mesure à l'autre. Parmi les individus conservant une certaine stabilité dans leur engagement, ce sont ceux engagés modérément dans les loisirs qui demeurent les plus stables puisque 23.5% de ces sujets se retrouvent sur la diagonale. Ils représentent 54.3% des gens regroupés dans la deuxième catégorie au temps 1 et 43.9% au temps 2.

Tableau 20

Développement de l'engagement dans le loisir chez les adolescents justiciés

Loisir	faible	moyen	fort	Total
faible	13 54.2 5.9	57 47.5 25.8	26 33.8 11.8	96 43.4
moyen	10 41.7 4.5	52 43.3 23.5	35 45.5 15.8	97 43.9
fort	1 4.2 .5	11 9.2 5.0	16 20.8 7.2	28 12.7
Total	24 10.9	120 54.3	77 34.8	221

MG: .63 Chi-carré: 64.66
MD: -.69 Sign : .001

C'est également une tendance au désengagement que reflète la mouvance directionnelle obtenue auprès des ressortissants sur cette mesure. De plus, cet indice de -.69 montre un désintéressement encore plus grand de ces individus: au total, nous pouvons voir que cinq fois plus de sujets diminuent leur engagement qu'il n'y en a pour s'impliquer plus à fond. Nous assistons donc à un désintéressement marqué des loisirs de la part de ces adolescents entre 1974 et 1976.

En ce qui concerne le développement de l'engagement dans le travail chez les jeunes du tribunal, le tableau 21 présente des résultats pour le moins frappants. Ainsi, déjà en 1974 lors de la première mesure, nous retrouvons un nombre plus élevé d'individus regroupés dans les deux catégories supérieures, fait dénotant que 52% d'entre eux sont engagés intensément dans le travail contre 48% qui ne le sont pas ou le sont très peu. En 1976, cette concentration dans les deux dernières catégories atteint même 86.1% des sujets, dont 77.6% se

regroupent dans la dernière catégorie seulement. Ce déplacement des sujets d'une mesure à l'autre se reflète d'ailleurs dans l'indice de mouvance générale obtenu, indiquant une instabilité de 70% des sujets.

Tableau 21

Développement de l'engagement dans le travail des adolescents justiciés

Engagement	faible	notable	fort	marqué	Total
faible	4 12.1 1.8	8 10.8 3.6	2 3.2 .9	1 1.9 .4	15 6.7
notable	1 3.0 .4	7 9.5 3.1	6 9.7 2.7	2 3.7 .9	16 7.2
fort	3 9.1 1.3	9 12.2 4.0	6 9.7 2.7	1 1.9 .4	19 8.5
marqué	25 75.8 11.2	50 67.6 22.4	48 77.4 21.5	50 92.6 22.4	173 77.6
Total	33 14.8	74 33.2	62 27.8	54 24.2	223

MG: .70 Chi-carré: 84.78
MD: .74 Sign : .001

Quant à la mouvance directionnelle (+.74), elle montre que les sujets présentent une forte tendance à s'engager dans le travail avec le temps. Au total, l'intérieur du tableau nous fait voir que 136 sujets, soit plus de 60% de la population, saturent les catégories situées sous la diagonale contre 10% de la population qui diminuent leur engagement. Précisons toutefois que c'est surtout la quatrième catégorie qui voit ses effectifs disproportionnés par rapport à ceux des autres catégories en 1976, indiquant par là un net engagement de la plupart des jeunes dans le travail, et ce d'une façon intensive ou à

plein temps. Il suffit d'examiner la quatrième catégorie au deuxième temps de la mesure pour constater que c'est une entrée massive des ressortissants sur le marché du travail, qu'ils n'aient pas ou peu, ou qu'ils aient beaucoup travaillé en 1974, qui contribue à créer une telle concentration de sujets.

L'indice de flânerie ne présente que deux catégories de codage, de sorte que la présentation des résultats (annexe, tableau 17) en est de beaucoup simplifiée. Au départ, nous pouvons avancer que les jeunes ressortissants du tribunal forment une population assez divisée sur cette pratique. Ainsi, l'écart entre l'engagement et le non-engagement dans la flânerie est de 26 sujets seulement en faveur de ceux qui ne sont pas flâneurs. En 1976, cet écart s'accentue énormément alors que 75.5% des sujets ne flânent plus. Nous retrouvons encore ici un grand nombre de sujets qui restent stables sur la mesure, de même que, parmi eux, un nombre plus élevé d'individus qui ne flânent habituellement jamais, soit 93 contre seulement 24.

Quant à ceux qui changent de catégorie, soit 45% de la population, ils ont tendance à abandonner cette pratique dans une certaine mesure. La mouvance directionnelle (-.42) confirme ce fait, et l'intérieur du tableau nous permet de voir que 73 d'entre eux avouent agir ainsi contre 30 qui, au contraire, sont passés à cette pratique.

Il faut d'abord noter, avant d'analyser la variable engagement à l'école et les deux suivantes, que celles-ci concernent la dimension scolaire de l'engagement des ressortissants et que très peu de ces jeunes étaient encore étudiants lors de la seconde administration du questionnaire en 1976. Malgré de faibles effectifs, nous procéderons quand même à leur analyse dont les résultats se trouvent en annexe aux tableaux 18, 19 et 20.

Des résultats concernant l'évolution de l'engagement à l'école des 31 adolescents justiciés rassemblés ici, certains traits intéressants se dégagent. Par exemple, notons une absence quasi totale d'individus très fortement impliqués à l'école. De même, nous pouvons souligner une répartition assez uniforme des sujets dans les trois catégories inférieures d'engagement en 1974, alors qu'en 1976 nous observons plutôt une concentration au niveau de la troisième catégorie, soit un engagement important. Le déplacement des sujets de part et d'autre de la diagonale est commun à 65% de la population regroupée, telle que l'indique la mouvance générale.

Par ailleurs, l'indice de mouvance directionnelle (+.40) souligne un déplacement des sujets dans le sens positif, c'est-à-dire vers un engagement plus grand sur le plan scolaire. Tel que mentionné auparavant, la troisième catégorie témoigne de ce fait, passant de 35.5% à 61.3% d'adhésion.

La seconde variable se rapportant à l'école concerne l'inadaptation des jeunes du tribunal au milieu scolaire. Cette variable, construite à partir d'éléments de discipline, touche 26 sujets. La majorité d'entre eux (57.7%) ne manifestent en 1974 aucune inadaptation. C'est d'ailleurs cette même catégorie qui conserve, en 1976, le nombre le plus élevé de sujets (42.3%). L'indice de mouvance générale (.54) indique que près de la moitié des sujets (46%) demeurent stables sur la mesure; chez ceux qui sont instables, la mouvance directionnelle (+.43) permet de constater qu'ils augmentent leur inadaptation scolaire à mesure qu'ils avancent en âge. Ce dernier résultat n'est toutefois pas très significatif.

Les derniers résultats qui se rapportent à l'engagement concernent le développement de la performance scolaire des jeunes du tribunal. Nous remarquerons que ces résultats ne concernent que 28 jeunes qui sont demeurés étudiants tout au long de l'enquête. Au premier temps, les sujets se répartissent de façon à peu près égale entre les différentes catégories. La marginale du deuxième temps indique très peu de changement, à l'exception peut-être d'une très légère augmentation. Cependant, ce sont les indices de mouvance qui nous permettront le mieux d'observer les changements concernant la performance scolaire des jeunes du tribunal. La mouvance générale de .64 indique que près des deux tiers des adolescents de ce groupe modifient leur performance académique avec le temps. En moyenne, le groupe augmente très peu sa performance entre 1974 et 1976. D'ailleurs, la mouvance directionnelle de .11 n'est pas significative statistiquement.

3. La contrainte sociale

Les principaux éléments qui se dégagent de l'analyse de ce concept auprès des adolescents justiciés se présentent ainsi sur le plan psycho-social. Soulignons d'abord que la surveillance exercée par les parents auprès de leurs enfants ne s'accroît pas à mesure que ces derniers avancent en âge; plutôt, l'intérêt manifesté par les parents quant aux activités et aux fréquentations de leurs fils tend à se maintenir, sinon décroître tout simplement. Ensuite,

mentionnons que l'utilisation de punitions par les parents diminue de façon importante, ce qui peut être perçu comme normal compte tenu de l'âge plus avancé des jeunes. Enfin, et c'est là à notre avis le point majeur qui se dégage ici, les sujets eux-mêmes se développent avec le temps des défenses plus subtiles en utilisant en plus grand nombre et de façon continue des techniques de neutralisation pour justifier leur comportement. En somme, il faut conclure à une détérioration très nette de la contrainte auprès de ces adolescents, c'est-à-dire à un relâchement des moyens conventionnels de contrôle et à un accroissement personnel de l'utilisation de certaines justifications afin de contrer l'effet de mécanismes régulateurs de l'agir délinquant.

Nous retrouvons au tableau 22 les résultats concernant l'indice de surveillance. Dans le sens vertical du tableau se trouve la distribution de la surveillance au premier temps et à l'horizontal celle de la surveillance au deuxième temps. Nous allons noter au départ qu'en général la tendance est à la forte surveillance pour les jeunes du tribunal. En effet, que ce soit au premier ou deuxième temps de l'enquête, 52.6% des sujets se concentrent dans la catégorie de surveillance la plus élevée.

La comparaison des mesures du temps un et du temps deux va nous permettre de caractériser le changement de surveillance enregistré durant les deux années qui séparent les moments de l'enquête. Toutefois, ce sont les indices de mouvance qui nous permettront d'analyser plus précisément le changement observé.

La mouvance générale indique que 65% des jeunes du tribunal ont subi des changements concernant leur surveillance. Nous constaterons que ces individus se situent ailleurs que sur la diagonale où aucun changement n'a été enregistré. L'intérieur du tableau peut nous permettre d'explorer plus en détail les changements enregistrés et de compléter ainsi les indices de mouvance.

Si nous nous fions au détail du tableau 22, la direction du changement n'apparaît pas de façon très évidente. Les individus semblent se répartir de façon à peu près égale de chaque côté de la diagonale. La mouvance directionnelle de -.05 confirme d'ailleurs que le changement effectué ne va pas beaucoup plus dans un sens que dans l'autre. Cette très faible diminution de la surveillance des jeunes du tribunal n'est du reste même pas significative statistiquement.

Tableau 22

Développement de la surveillance pour les jeunes du tribunal

Surveillance en 74

	faible	moyenne faible	moyenne forte	très forte	Total
faible	2 8.3 1.0	1 3.8 0.5	4 9.3 2.0	8 7.8 4.0	15 7.7
moyenne faible	4 16.7 2.0	4 15.4 2.0	12 27.9 6.1	20 19.4 10.2	40 20.4
moyenne forte	4 16.7 2.0	3 11.5 1.5	9 20.9 4.6	22 21.4 11.2	38 19.4
Très forte	14 58.3 7.1	18 69.2 9.2	18 41.9 9.2	53 51.5 27.0	103 52.6
Total	24 12.2	26 13.3	43 21.9	103 52.6	196

MG: .65 MD: .-05 p: NS

L'analyse détaillée du tableau nous fait également remarquer des changements plus radicaux en-dessous de la diagonale qu'au-dessous de la diagonale. Alors que la diminution de surveillance se fait de façon progressive chez ces jeunes, l'augmentation de la surveillance est beaucoup plus radicale.

L'analyse de l'évolution des punitions à l'égard des adolescents du tribunal peut être faite à partir du tableau 23. Nous allons cependant commencer par une analyse plus statique de la variable en regardant les marginales du tableau. Ces résultats vont nous indiquer si les adolescents subissent ou ne

subissent pas de punitions de la part de leurs parents. Nous constatons qu'en 1974 59.2% des jeunes subissaient de quelconques punitions de la part de leurs parents. En 1976, ce même pourcentage passe à 38.8%. Il y a donc eu globalement une diminution de l'utilisation des punitions à l'égard des adolescents du tribunal entre 1974 et 1976. Voyons maintenant ce qui se passe au niveau plus précis du développemental.

La mouvance générale de .50 indique que la moitié de ce groupe échantillonné au tribunal accuse un certain changement sur cette variable. Parmi ceux-ci, ceux qui ne sont plus punis représentent 35.3% du groupe entier et ceux qui commencent à l'être 14.9%. Il en résulte une mouvance directionnelle de -.41. Ce qui prouve que la tendance est à l'abandon des punitions de la part des parents de ces adolescents.

Tableau 23

Développement des punitions utilisées à l'égard des adolescents du tribunal

	pas de punitions	punitions utilisées	Total
pas de punitions	52 63.4 25.9	71 59.7 35.3	123 61.2
punitions utilisées	30 36.6 14.9	48 40.3 23.9	78 38.8
Total	82 40.8	119 59.2	201

MG: .50 MD: -.41 p: .001

Le tableau 24 concerne l'évolution de l'emploi des techniques de neutralisation chez les adolescents sélectionnés au tribunal. Pour ce tableau l'indice de mouvance générale est très élevé (.77). Il y a donc 77% de ces adolescents qui modifient d'une certaine façon leur utilisation des techniques

de neutralisation. La distribution des sujets sur la variable de 1974 se présente de façon à peu près normale. Au second temps, cette distribution se présente comme passablement modifiée. Nous y retrouvons une plus grande proportion de sujets dans les catégories supérieures d'utilisation des techniques de neutralisation. Le résultat de l'indice de mouvance directionnelle précise ce processus évolutif. Cet indice de +.52 nous apprend qu'il y a eu effectivement une bonne augmentation dans l'utilisation des techniques de neutralisation.

Tableau 24

Développement de l'utilisation des techniques de neutralisation chez les adolescents du tribunal

	faible	moyenne faible	moyenne forte	forte	Total
faible	1 4.5 .4	2 2.4 .9	5 5.4 2.2	0 0.0 0.0	8 3.5
moyenne	5 22.7 2.2	17 20.5 7.4	23 25.0 10.0	5 15.2 2.2	50 21.7
moyenne forte	10 45.5 4.3	29 34.9 12.6	14 15.2 6.1	8 24.2 3.5	61 25.5
forte	6 27.3 2.6	35 42.2 15.2	50 54.3 21.7	20 60.6 8.7	111 48.3
Total	22 9.6	83 36.1	92 40.0	33 14.3	230

MG: .77 MD: .52 p: .001

III. Le développement psychologique

Dans cette section, nous continuons l'analyse longitudinale en abordant l'évolution des pupilles du Tribunal sur les plans de la primitivité et de l'antagonisme, les dimensions retenus de la structure psychologique des adolescents.

1. La primitivité

a) Distorsion cognitive

Il est généralement compris sous l'indice d'autisme une tendance dans la pensée et dans la perception du sujet à déformer la réalité pour répondre à ses propres besoins et à ses propres désirs (Jesness, 1969).

Comment évolue cet "autisme" au cours des deux ans qui séparent les administrations du questionnaire? C'est ce que traduit le tableau 25. Un coup d'oeil aux indices-synthèses (soit les indices statistiques compris sous les épithètes mouvance générale, mouvance directionnelle) permet de constater une mobilité marquée à l'intérieur des quatres catégories constituées selon l'importance de la tendance à l'autisme. Ainsi 62% des sujets changent de catégorie et ce pour une amélioration statistiquement significative de la situation, soit une diminution de l'autisme chez 41% des sujets pour lesquels il a été remarqué un changement.

Au niveau des changements plus importants, 54 sujets (14.7%) diminuent leurs résultats d'au moins deux catégories alors qu'en contrepartie une augmentation d'égale importance ne s'observe que chez 9 jeunes (2.4%). De plus, la concentration aux diverses colonnes se fait très nettement au profit de la rangée 1 qui passe de 75 sujets (20.4%) à 126 (34.2%) alors que la rangée 4 connaît une diminution d'environ 50% par rapport à la colonne 4 (résultats de 1974).

La diminution très sensible des résultats à l'échelle d'autisme traduit donc une amélioration des schèmes de perception de sorte que la distorsion cognitive semble s'atténuer. Reste à voir si cette observation prévaut aussi au plan du psychotisme, second indice utilisé pour l'opérationnalisation de la distorsion cognitive.

Cet indice traduit une tendance chez l'individu à se sentir brimé dans ses réactions, étranger à autrui, tout en étant porté à rejeter le blâme chez autrui. Foncièrement, il s'agit d'une sorte d'insensibilité structurale.

Tableau 25

Evolution à l'indice Autisme

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	43	52	17	14	126
	34.1	41.3	13.5	11.1	34.2
	57.3	40.3	20.7	17.1	
	11.7	14.1	4.6	3.8	
notable	30	54	33	23	140
	21.4	38.6	23.6	16.4	38.0
	40.0	41.9	40.2	28.0	
	8.2	14.7	9.0	6.3	
forte	2	16	20	23	61
	3.3	26.2	32.8	37.7	16.6
	2.7	12.4	24.4	28.0	
	.5	4.3	5.4	6.3	
marquée	0	7	12	22	41
	0	17.1	29.3	53.7	11.1
	0	5.4	14.6	26.8	
	0	1.9	3.3	6.0	
Total	75	129	82	82	363
	20.4	35.1	22.3	22.3	100.0

MG: .62 X^2 : 38.59
MD: -.41 Sign: .001

Le tableau 21 à l'annexe rend compte de l'évolution à cet indice. Pratiquement autant de sujets qu'à l'indice précédent changent de catégorie: l'indice de mouvance générale s'élève à .60. De même cette mouvance s'engage dans le sens d'une diminution du psychotisme et ce de façon très nette (mouvance directionnelle de -.42). Ainsi il est observé que 93 sujets (24.9%) diminuent au moins de deux catégories leurs résultats à cette échelle, alors qu'il n'y en a que 19 (5.1) qui augmentent leurs résultats dans ce même proportion.

Il ressort donc qu'au plan de la distorsion cognitive, par l'entremise des indices Autisme et Psychotisme, nos sujets tendent à s'améliorer. Comme il s'agit de variables que nous situons sur un plan développemental, il est à se demander si la raison n'est pas à chercher du côté d'un certain facteur de maturation. Une analyse de différence de moyennes ne situe pas l'âge comme variable intervenante statistiquement significative (test F), observation intéressante compte tenu du fait qu'une étude antérieure concluait au rôle intervenant de l'âge ($p < .001$) sur ces deux indices mais dans un échantillon de jeunes tiré des diverses commissions scolaires catholiques de l'Ile de Montréal (Côté et al. 1978). Comment interpréter cette différence? L'hypothèse à retenir paraît être le fait que les présents sujets, connaissant nécessairement plus de difficultés d'adaptation, offrent plus de résistance au changement en comparaison du jeune adolescent moyen. En somme, leur mode de réaction reposerait davantage sur une certaine déformation de la réalité et sur une certaine insensibilité déjà structurées ouvrant ainsi la voie à des réponses stéréotypées qui, par définition, évoluent plus difficilement et moins régulièrement.

b) Vision négativisée de soi

Succinctement, rappelons que Jesness (1969) définit globalement l'indice d'inadaptation sociale, indicateur de la vision négativisée de soi, comme une série d'attitude associées à des besoins non satisfaits, lesquels sont inférés du fait que l'individu partage les attitudes de personnes qui démontrent une incapacité à rencontrer les demandes de leur environnement dans des voies socialement approuvées. Pour notre part, il semble important de préciser qu'il s'agit bien d'un sentiment d'inadaptation sociale, compte tenu des sous-composantes.

L'évolution de ce sentiment d'inadaptation sociale est quantitativement décrite au tableau 26. L'examen des indices-synthèses permet de constater une mobilité assez forte à l'intérieur des quatre catégories constituées, mobilité estimée par l'indice de mouvance générale qui présente un résultat global de .61. Il est par ailleurs notable que ces changements s'effectuent dans le sens d'une diminution du mauvais ajustement social: l'indice de mouvance directionnelle montre un coefficient de -.55. Cette évolution est de plus statistiquement significative (chi-deux de 66.15, statistiquement significatif à $p \leqslant .01$).

Un examen plus approfondi des données révèle qu'il y a nettement plus de jeunes qui diminuent leurs résultats d'au moins deux catégories (N: 72, soit 19.6%) comparativement à ceux qui augmentent dans des proportions semblables (N: 11, soit 3%).

Il semble donc évident qu'il existe une nette amélioration chez ces sujets grossièrement qualifiés de délinquants. Sous ce titre, il est intéressant de noter qu'une certaine partie d'entre eux ne présentent pas ici les caractéristiques attendues de sujets offrant un comportement délictueux suffisamment important pour légitimer des mesures légales[1]. Tout comme ce fut le cas pour les indices précédents, un facteur de maturation ne peut être considéré comme une variable intervenante décisive (test F est statistiquement non significatif, de même que pour l'échantillon décrite par Côté et al. 1978). En lien direct avec l'approche théorique, il serait justifié de parler d'une meilleure vision de soi.

c) Absence d'engagement psychologique

De façon générale, nous pouvons décrire l'anxiété comme une forme d'appréhension généralisée; lorsque non justifiée, elle constitue bel et bien un trait de caractère. Rappelons que l'échelle d'anxiété général, premier indicateur de l'absence d'engagement psychologique, repose sur la faiblesse de la conception de soi, la faiblesse de soi, une tendance à la suspicion, une disposition à la culpabilité ainsi que sur une certaine tension nerveuse.

---

1. Pour les résultats prédictifs d'un certain nombre de ces échelles, voir Jeaness (1969) et Côté et al. (1978).

Tableau 26

Evolution à l'indice Mauvais ajustement social

1974

1976 \ tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	74 40.9 73.7 20.2	53 29.3 55.2 14.4	34 18.8 38.6 9.3	20 11.0 23.8 5.4	181 49.3
notable	17 19.3 17.2 4.6	26 29.5 27.1 7.1	27 30.7 30.7 7.4	18 20.5 21.4 4.9	88 24.0
forte	6 10.0 6.1 1.6	14 23.3 14.6 3.8	18 30.0 20.5 4.9	22 36.7 26.2 6.0	60 16.3
marquée	2 5.3 2.0 .5	3 7.9 3.1 .8	9 23.7 10.2 2.5	24 63.2 28.6 6.5	38 10.4
Total	99 27.0	96 26.2	88 24.0	84 22.9	367 100.0

M.G.: .61 X^2 : 66.15
M.D.: -.55 Sign: .001

Le tableau 27 fournit une répartition des sujets en évolution à cet indice. Il est observé que la mobilité est aussi forte que pour les indices précédents, soit une mouvance générale de 62%. De même, il est constaté une tendance statistiquement signif'cative à une diminution de l'anxiété: l'indice de mouvance directionnelle présente un résultat de -.48, pour un chi-deux de 53.11 significatif à moins de .01.

Tableau 27

Evolution à l'Indice Anxiété générale

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	74 46.2 77.9 19.7	40 25.0 43.0 10.7	29 18.1 31.5 7.7	17 10.6 17.9 4.5	160 42.7
notable	16 16.8 16.8 4.3	23 24.2 24.7 6.1	34 35.8 37.0 9.1	22 23.2 23.2 5.9	95 25.3
forte	2 2.7 2.1 .5	21 28.8 22.6 5.6	20 27.4 21.7 5.3	30 41.1 31.6 8.0	73 19.5
marquée	3 6.4 3.2 .8	9 19.1 9.7 2.4	9 19.1 9.8 2.4	26 55.3 27.4 6.9	47 12.5
Total	95 25.3	93 24.8	92 24.5	95 25.3	375 100.0

M.G. : .62 X^2 : 53.11
M.D. : -.48 Sign: .001

Un groupe se distingue particulièrement. Celui-ci est constitué de 153 sujets (40.8%) aux catégories 1 ou 2 (tendances moyennes) pour l'ensemble des deux temps. En contrepartie, seulement 85 jeunes (22.7%) présentent une anxiété relativement élevée traduite à l'échelle par les catégories 3 ou 4[2].

1. Ce découpage repose sur la pondération de l'échelle telle que faite par Cormier (1962). La borne qui délimite les tendances élevées des tendances moyennes se situe exactement au point de coupure de nos catégories 2 et 3.

En fait, le premier groupe fait déjà preuve d'une certaine appréhension puisque seulement 7 sujets (1.9%) en 1974 et 14 (3.7%) en 1976 rencontrent les critères d'un manque d'appréhension généralisée[1]. Il paraît plus juste de parler d'une certaine normalisation: ainsi 68 jeunes (18.1%) diminuent leur anxiété d'au moins deux catégories comparativement à 14 sujets (3.7%) qui l'augmentent d'une intensité similaire. De plus, cette normalisation ne peut être attribuée majoritairement à des facteurs de maturation (test F est statistiquement non significatif).

Ces résultats débouchent au moins sur deux hypothèses. Premièrement, comme l'auteur (Cormier, 1962) parle d'anxiété d'ordre névrotique pour des résultats élevés à cette échelle, les résultats moyens peuvent donc traduire une anxiété pré-névrotique ou post-névrotique. Toutefois, il paraît plus plausible d'espérer une véritable normalisation plutôt que d'attribuer cette diminution à une régression selon nous beaucoup trop massive (en termes de nombre de sujets) pour être à tout le moins facilement envisageable. Deuxièmement, compte tenu du fait qu'un nombre excessivement élevé de sujets se situent au niveau d'une anxiété d'ordre névrotique[2], en accord avec les limites établies par Cormier (1962), il paraît approprié de mettre en doute la nature même de l'anxiété telle que mesurée ici. Il est vraisemblable que cette échelle soit bi-constituée: d'une part, par une sensibilité à toute forme de tension, laquelle n'est pas nécessairement corollaire de dynamique névrotique. En somme, cette diminution à l'échelle d'anxiété générale pourrait tout aussi bien être synonyme d'une réduction de tension, ce qui n'implique pas nécessairement le passage d'un état névrotique ou d'une tension névrotique à un niveau de développement post-névrose. Une conclusion s'ensuit: nous ne pouvons pratiquement rien affirmer sur la nature même de cette diminution à l'échelle d'anxiété générale. De plus, le présent échantillon n'est pas unique en ses résultats puisque Cormier (1962) lui-même trouve un abaissement de l'anxiété entre des "délinquants" en début de rééducation comparativement à des "délinquants" en fin de rééducation (p. 15).

---

1. Voir critères présentés par Cormier (1962) de même que les distributions de fréquences du présent échantillon au tableau 42 de l'appendice.

2. En effet, 206 sujets (54.9%) en 1974 et 134 sujets (35.7%) en 1976 rencontrent ces critères. Voir distributions de fréquences au tableau 42 de l'appendice, de même que le manuel de Cormier (1962).

Le second indice servant l'opérationnalisation de la composante Absence d'engagement psychologique est l'indice de culpabilité; celui-ci traduit principalement des sentiments d'impuissance et d'inutilité, une certaine tension de même que certaines tendances à la dépression. Ce n'est finalement qu'un essai de synthèse qui fait parler de culpabilité au sens large.

La répartition des sujets aux deux temps ainsi que les indices d'évolution sont fournis au tableau 22 de l'annexe. Il est à nouveau observé une mouvance générale relativement élevée, soit de 63%. Toutefois il est assez surprenant de constater que cette évolution se fait dans le cadre d'une diminution de la culpabilité (mouvance directionnelle de -.32) et ce de façon statistiquement significative (chi-deux de 23.63 avec un niveau de signification $\leq .01$). Il paraît pratiquement certain que la majorité des sujets de cet échantillon ne présentent pas des structures de personnalité de niveau névrotique[1]; il s'agit là d'une conclusion que permettent les résultats à l'échelle de psychotisme notamment. L'importance prédictive de cette échelle de psychotisme a déjà été démontrée par Côté et al. (1978). Il semble donc plus juste de parler de l'acquisition d'une certaine assurance. Ainsi, 71 sujets (18.9%) ont diminué leur incertitude personnelle de façon très sensible (soit de deux catégories ou plus) comparativement à 26 jeunes (6.9%) pour lesquels les changements de même importance ont conduit à une augmentation de l'incertitude ou de la culpabilité (ce qui reste quand même possible, celle-ci impliquant de l'incertitude, des sentiments d'impuissance et d'inutilité, etc.; c'est la réciproque qui n'est pas nécessairement vraie). Toutefois, un groupe de sujets relativement important présente des résultats moyens à cette échelle: 152 jeunes (40.5%) se situent aux catégories 1 ou 2 lors des deux passations du questionnaire.

Il y a donc une nette diminution de la culpabilité, diminution qui ramène majoritairement nos sujets au niveau des tendances faibles ou moyennes. Selon l'énoncé théorique de l'auteur, il ne s'agirait pas d'une réelle amélioration, compte tenu du fait que nos sujets devraient normalement se culpabiliser davantage (si nous tenons compte de leur agir et du fait qu'ils ne sont pas

---

1. Nonobstant la marge d'erreur inhérente à toute utilisation de l'indice de maturité interpersonnelle de Sullivan, Grant et Grant, une évaluation du présent échantillon à l'aide de cet instrument tend aussi à confirmer cette affirmation (Achille et LeBlanc, 1977).

majoritairement névrotiques) avant de parler d'amélioration. C'est ainsi qu'il nous paraît plus juste d'affirmer que nos sujets connaissent maintenant une plus grande assurance, ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'ils soient davantage coupés des autres, ou encore qu'ils connaissent une empathie plus réelle, c'est-à-dire basée sur une véritable réciprocité. Nous pourrions en fait reprendre les interrogations soulevées à l'indice précédent. Un coup d'oeil au dernier indice de la présente composante facilitera peut-être une conclusion à ces divers résultats.

Troisième et dernier indice visant l'opérationnalisation d'une absence d'engagement psychologique, l'anxiété sociale cernée ici peut être définie comme un malaise conscient lié aux relations interpersonnelles, malaise qui prend notamment la forme d'incertitude, de gêne, de timidité, etc.

Le tableau 23 de l'annexe donne un aperçu de l'évolution de l'échantillon à cet indice pour une période de deux ans. Le calcul de la mouvance générale traduit des changements pour 60% de l'échantillon et il s'agit d'une diminution de l'anxiété sociale: l'indice-synthèse de mouvance directionnelle s'élève à -.35 pour un chi-deux statistiquement significatif ($p < .01$) de 25.24. Nous observons donc une certaine constance au plan de ce qui a été défini comme l'absence d'engagement psychologique (ou sa contrepartie si, théoriquement, les résultats aux indices s'élèvent). Toutefois, relativement peu de sujets diminuent de façon marquée: au présent indice 60 jeunes (16.5%) abaissent leurs résultats d'au moins deux catégories comparativement à 24 sujets (6.6%) pour lesquels il s'agit d'une augmentation aussi nette. Ces données sont comparables à celles constatées au niveau de l'anxiété générale et de la culpabilité. Rappelons que la tendance était plus nette en regard du psychotisme alors que 93 sujets (24.9%) abaissaient leurs résultats d'au moins deux catégories. Deux groupes de sujets polarisent cet indice, fait que nous avons déjà remarqué. Toutefois, il est intéressant que ce soit en ses résultats plutôt faibles (catégories 1 ou 2) que nous trouvions 153 sujets (42%), ce qui constitue pratiquement le double des sujets de la zone supérieure (catégories 3 ou 4) celle-ci incluant 79 jeunes (21.7%). Il semble donc que nous devions plutôt faire mention de résultats moyens et inférieurs pour le premier cas. En effet, ce sont en les résultats inférieurs et non pas élevés que les sujets portés vers une carrière délinquante devrait s'inscrire, soit théoriquement à l'inverse des échelles comme l'autisme, le psychotisme ou l'inadaptation sociale. Comparé à

un échantillon de sujets dits "normaux" d'âges comparables et qui n'ont eu aucun contact avec la police et les internats pour jeunes en difficulté, il est observé que le point de rencontre des deux distributions de fréquences coincident pratiquement avec la borne qui définit la limite supérieure de notre catégorie 2. C'est donc dire que les données présentées ici ne sont pas attribuables à une distribution anormale de nos sujets sur telle ou telle catégorie par rapport à un continuum standardisé de l'échelle. Il y a donc effectivement une tendance à la normalisation qui ne peut être attribué uniquement à un facteur de maturation (test F est statistiquement non significatif).

Tirer les conclusions qui s'imposent à la fin de cette troisième composante de la dimension primitivité, soit une absence d'engagement psychologique, s'avère plus difficile que nous nous en serions attendus. Pour une part, il est utile de se reposer sur le fait que les trois dernières échelles considérées (anxiété générale, culpabilité et anxiété sociale) ne visent pas un développement linéaire en ce sens qu'elles ne traduisent pas un manque en leur borne inférieure et une perfection, si l'on peut dire, en leurs résultats supérieurs. Il est certain que des résultats faibles sont de mauvais augure, mais la normalisation (relative à l'échelle) s'établit autour des résultats moyens et non pas en les catégories supérieures. A ce chapitre, il est possible d'affirmer que les présents sujets ne font pas preuve d'une absence d'engagement psychologique en ce qu'ils font preuve d'une certaine conscience de l'autre. Toutefois cette dernière n'est pas à confondre avec quelque forme que ce soit d'empathie.

Non pas que la préoccupation et l'intérêt sincères pour l'autre ne soient pas envisageables chez une partie des sujets, mais nous croyons que les diverses échelles utilisées ne sont pas uniquement sensibles à ce que leur auteur respectif prétend. Ainsi, nous sommes portés à croire que les conclusions tirées lors de la description de l'évolution à l'indice Anxiété générale prévalent pour l'ensemble des trois échelles, à savoir, succinctement, que des résultats élevés à chacune d'entre elles ne sont pas la garantie d'un développement, par exemple vers une sensibilité plus grande voire excessive à autrui, mais souvent le signe d'une incertitude, d'un manque d'assurance personnelle. La diminution observée à chacun des indices de cette section prend alors l'allure d'une certaine affirmation de soi, indication du durcissement d'une

structure caractérielle[1] pour une certaine partie de nos sujets. En somme, il est impossible de conclure à un aspect positif ou négatif des changements observés à la seule analyse de ces trois indices.

d) Immaturité sociale

Le premier indice de la composante immaturité sociale, l'indice de socialisation rend compte d'une vision négativisée du monde, d'une orientation asociale, d'un ressentiment contre la famille d'origine, de même que d'une incapacité à percevoir les effets de son comportement chez les autres.

L'évolution des sujets à cet indice de socialisation est présentée au tableau 28. Tel que l'indique la mouvance générale, 63% des sujets changent de catégorie au cours de cette période de deux ans. Cette mouvance prend la direction d'une amélioration (mouvance directionnelle de .37) statistiquement significative (chi-deux de 32.07 pour un niveau de signification de $p < .01$). Est-ce à dire qu'un nombre considérable de sujets sont maintenant bien socialisés? Pour être en mesure de se prononcer, nous devons tenir compte de la standardisation de l'échelle: utilisant la pondération de Gough (1957) avec des points de coupure (afin de définir l'intensité du trait) validés pour le Québec par LeBlanc (1969), il est constaté que les catégories 1, 2 et 3 traduisent en fait des degrés de faible socialisation. Ce n'est qu'à la catégorie 4 qu'il est possible de parler de socialisation moyenne ou élevée[2]. Ainsi nous retrouvons 130 jeunes (34.7%) à cette dernière intensité en 1976 alors qu'il s'agissait de 89 sujets (23.7%) en 1974. Donc 41 sujets (10.9%) de plus atteignent au moins la zone dite normale ou moyenne. Toutefois seulement 51 adolescents (13.6%) fournissent une intensité souhaitable de socialisation pour l'un et l'autre temps.

Il demeure quand même que 60 jeunes (16%) progressent d'au moins deux catégories comparativement à 24 sujets (6.4%) pour lesquels il s'agit d'un recul du même ordre. En conclusion, il paraît donc y avoir une amélioration sensible au plan de la socialisation. En regard du contexte théorique, nous

---

1. L'expression est à prendre ici au sens usuel de structure psychique stéréotypée cristallisée à un stade pré-oedipien. En cela, elle se distingue de son sens habituel en psychanalyse (cfr Fénichel, pp. 561-565).

2. En fait seulement 2.1% des sujets en 1974 et 5.1% en 1976 fait preuve d'une socialisation considérée comme élevée.

Tableau 28

Evolution à l'indice Socialisation

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	26 46.4 27.7 6.9	10 17.9 11.1 2.7	14 25.0 13.7 3.7	6 10.7 6.7 1.6	56 14.9
notable	36 46.2 38.3 9.6	26 33.3 28.9 6.9	12 15.4 11.8 3.2	4 5.1 4.5 1.1	78 20.8
forte	21 18.9 22.3 5.6	26 23.4 28.9 6.9	36 32.4 35.3 9.6	28 25.2 31.5 7.5	111 29.6
marquée	11 8.5 11.7 2.9	28 21.5 31.1 7.5	40 30.8 39.2 10.7	51 39.2 57.3 13.6	130 34.7
Total	94 25.1	90 24.0	102 27.2	89 23.7	375 100.0

M.G.: .63 X^2 : 32.07
M.D.: .37 Sign: .001

pouvons apparemment parler d'une maturité sociale plus appréciable bien que relative, étant donné que la performance au temps 1 (1974) était quand même passablement insuffisante. Précisons en terminant que l'âge n'est pas une variable intervenante statistiquement significative dans l'échantillon qui nous occupe. Plusieurs autres indices contribuent aussi à opérationnaliser la présente composante, notamment l'indice de potentiel interpersonnel de Kelly.

e) potentiel interpersonnel

Cet indice traduit la capacité pour l'individu d'entrer en rôles et par le fait même de se rapprocher du plus grand nombre possible de figures significatives.

Tableau 29

Evolution à l'indice Potentiel interpersonnel

1974

1976 \ tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	18 31.0 18.8 5.0	20 34.5 23.5 5.5	13 22.4 14.3 3.6	7 12.1 7.9 1.9	58 16.1
notable	35 42.7 36.5 9.7	16 19.5 18.8 4.4	21 25.6 23.1 5.8	10 12.2 11.2 2.8	82 22.7
forte	27 23.5 28.1 7.5	31 27.0 36.5 8.6	32 27.8 35.2 8.9	25 21.7 28.1 6.9	115 31.9
marquée	16 15.1 16.7 4.4	18 17.0 21.2 5.0	25 23.6 27.5 6.9	47 44.3 52.8 13.0	106 29.4
Total	96 26.6	85 23.5	91 25.2	89 24.7	361 100.0

M.C. : .69 X^2 : 12.20
M.D. : .23 Sign: .001

Tel que le présente le tableau 29, l'indice-synthèse de mouvance générale rend compte d'une mobilité chez 69% des sujets, soit la plus forte mobilité observée jusqu'à ce stade du rapport. L'indice de mouvance directionnelle s'élève toutefois à .23, ce qui constitue aussi une nouvelle marque, puisqu'il s'agit du plus faible résultat obtenu jusqu'ici. Il semble donc que cette évolution du potentiel interpersonnel soit assez mitigée, bien que les augmentations l'emportent sur les diminutions. L'amélioration est quand même statistiquement significative avec un chi-deux de 12.20 ($p < .01$). A noter que les présents sujets offrent au point de départ un potentiel relativement faible[1]. De même les résultats de 1976 indiquent que 66.4% obtiennent 60% ou moins à cette échelle, seuil minimum pour commencer à parler d'un potentiel interpersonnel moyen. A noter que nous n'assistons pas à une polarisation dans le changement comme ce fut généralement le cas auparavant. Ainsi, les sujets aux diverses rangées (1976) sont pratiquement aussi répartis que dans le cas des colonnes (représentant alors la distribution de 1974). Toutefois il ressort que 61 jeunes (16.9%) augmentent leurs résultats d'au moins deux catégories, alors que le changement comparable dans le sens d'une diminution touche 30 sujets (8.3%).

En dépit de quelques remarques, il n'en demeure pas moins une tendance à l'amélioration, tendance qui est probablement à qualifier de légère. Ces résultats sont tout au moins en accord avec ceux de l'indice précédent, ce qui tend à confirmer à nouveau l'hypothèse de l'acquisition d'une plus grande maturité sociale, toute relative qu'elle puisse être. De plus, nous ne pouvons pas attribuer cette évolution à l'effet de la maturation: l'âge ne présente pas d'association statistiquement significative (test F) avec cet indice.

Si nous nous attardons à l'identification avec figures familiales, il s'agit ici d'évaluer l'importance des pointes de ressemblances que le sujet établit, consciemment ou non, entre lui-même et son père, sa mère, un frère ou une soeur. Ceci permet d'inférer du rapprochement qui existe entre celui-ci et sa famille.

---

1. La pondération de l'échelle s'appuie sur les travaux de Fréchette (1967; 1970), ainsi que sur la validation récente qu'en a faite Massé (1978) auprès d'un échantillon auquel appartenaient nos sujets.

Le tableau 24 de l'annexe fournit une description quantitative de l'évolution de l'échantillon à cet indice d'identification aux figures familiales. Malgré un taux de mobilité générale de 64%, il s'avère que la direction de cette mouvance n'est que de .10, soit d'une importante trop faible pour que cette amélioration soit statistiquement significative (un chi-deux de 1.93, pour un degré de signification insuffisant). En somme, ceci indique qu'il y a pratiquement autant d'individus qui diminuent leur performance comparativement à ceux qui l'augmentent. Ainsi, 43 jeunes (12.0%) présentent des résultats inférieurs d'au moins deux catégories alors qu'il s'en trouve 50 (14.0%) pour les augmenter d'autant. La répartition des sujets aux diverses rangées démontrent très bien qu'il y a peu de changements puisque qu'aucune d'entre elles n'inclut au moins 30% des sujets. A noter que 60.7% des jeunes de l'échantillon présentaient des points d'identification plutôt limités en 1974, alors que ce pourcentage ne s'abaisse qu'à 55.7% en 1976. L'âge n'est par ailleurs pas une variable statistiquement significative, tel qu'il en fut le cas jusqu'ici.

Premier indice pour lequel l'évolution n'est pas particulièrement notable malgré une mobilité très appréciable, celui-ci remet en question les conclusions que nous avions tirées à l'examen des indices de socialisation et de potentiel interpersonnel. Est-ce à dire que l'évolution au chapitre de la maturité sociale serait moins évidente que nous l'avions perçue à date? Il est difficile de conclure devant le peu d'indices analysés au niveau de cette composante et devant le nombre de données qu'il reste à examiner. Toutefois les présents résultats nous laissent plus interrogateurs sur la nature de l'évolution.

Regardons l'identification aux figures de pairs, cet indice vise l'évaluation des points de ressemblance que le sujet établit entre lui-même et son meilleur ami, sa meilleure amie, de même qu'un jeune d'à peu près son âge qui ne commet pas d'actes répréhensibles. En somme, il s'agit de pairs qui se distinguent par le fait qu'ils n'ont pas commis de délits, si faire se peut.

Un aperçu quantitatif de l'évolution des sujets à cet indice est fourni au tableau 25 de l'annexe. Il est donc observé que la mouvance générale est élevée (.70) en regard de la plupart des indices précédents. Par ailleurs, la mouvance directionnelle est peu marquée (.16). L'importance de ce changement est évaluée à partir d'un chi-deux, lequel s'élève à 6.32 pour un degré de

signification à $p \leq .02$. Il s'agit donc d'un des changements les plus mitigés, bien que nous notions une légère amélioration en ce que les sujets de l'échantillon sont davantage portés à se sentir près et semblables à ceux qui constituent leur groupe d'âge. Ainsi. 74 jeunes (20.5%) augmentent leurs résultats d'au moins deux catégories en comparaison de 30 sujets (8.3%) pour lesquels il s'agit d'un recul de même importance. Donc, même si nous sommes portés à penser à l'examen des indices-synthèses qu'il y a pratiquement autant de sujets qui diminuent qu'il y en a qui augmentent, il n'en demeure pas moins que les changements importants se font davantage dans le sens d'une amélioration. Nous notons d'ailleurs une augmentation d'environ 10% des sujets à la catégorie 4, soit la progression la plus forte. Précisons que l'âge n'est pas ici, comme pour les autres indices, une variable intervenante notable (test F non statistiquement significatif). Nous trouvons d'autre part un groupe de 122 sujets (33.8%) pour lesquels les résultats sont relativement élevés aux deux temps (catégories 3 ou 4). Toutefois il existe en contrepartie un autre groupe de 87 jeunes (24.1%) pour lesquels il s'agit toujours de résultats faibles (catégories 1 ou 2).

Toutefois nous devons tenir compte du fait que les sujets présentent de meilleurs résultats à cet indice, indépendamment de l'évolution, ce qui pourrait rendre cette dernière évolution plus difficile. Ainsi, 55.9 des présents sujets fournissaient à cette échelle des performances moyennes ou élevées, alors que ce pourcentage s'élève à 65.8 en 1976. S'agit-il d'un meilleur potentiel pour des figures socialement reconnues et approuvées? Nous croyons plutôt qu'il serait plus juste de penser que les amis et amies n'étaient pas toujours aussi exempts d'actes répréhensibles que nous l'aurions souhaité, de sorte que ces figures peuvent à l'occasion se rapprocher des figures antisociales. De ce fait, il est difficile de s'assurer de sa spécificité et partant de là, de sa validité.

Bien que nous concluons à une amélioration perceptible sur la base de cette seule échelle, il demeure que nous serons plus en mesure d'apercevoir sa véritable signification au moment de la synthèse générale.

L'indice d'indentification aux figures adultes traduit la capacité du sujet à se rapprocher du monde adulte. Ce dernier est représenté par les figures du policier, du prêtre, d'une figure adulte de prestige, d'un adulte jugé hostile à son égard et finalement d'un autre adulte considéré comme compréhensif et bienveillant.

L'évolution des sujets à cet indice d'identification aux figures adultes est présentée au tableau 26 de l'annexe. Avec une mobilité générale de 68%, il est obtenu un indice de mouvance directionnelle de .20. Pour sa part, le chi-deux de 8.78 est statistiquement significatif à $p \leqslant .01$.

Présisons au point de départ que 64.8% des sujets en 1974 et 55.2% en 1976 présentent des résultats faibles, indice d'un rapprochement limité avec les figures adultes. Il semble donc que nous puissions parler d'une véritable amélioration. Ainsi, 58 sujets (16.2%) augmentent leur capacité d'au moins deux catégories, alors qu'il s'en trouve 35 (9.8%) pour abaisser leur performance d'autant. La tendance est perceptible aussi par le biais de l'augmentation des sujets à la catégorie 4, lesquels passent de 94 (26.3%) à 115 (32.2%). Toutefois il n'en demeure pas moins que nous observons davantage de changements d'une seule catégorie que de changements plus prononcés. Nous trouvons aussi 48 sujets (13.4%) qui se situent à la catégorie 4 à l'un et l'autre temps.

Il ressort donc de cet indice que pour une partie notable de l'échantillon, les sujets connaissent une évolution positive au plan de l'identification aux figures adultes. Nous pourrions éventuellement envisager que la raison se trouve auprès du fait que les sujets étant plus vieux il leur est plus facile d'envisager la place que prend l'adulte dans la société; toutefois l'âge ne s'avère pas une variable intervenante statistiquement significative (test F). Un point à retenir: l'importance relative du groupe qui présente des résultats moyens ou élevés à cet indice, un nombre de sujets inattendu compte tenu du fait que nos sujets originent du Tribunal de la jeunesse. Un examen plus approfondi des distributions de fréquences révèlent que 23.2% des sujets en 1974 et 29% en 1976 fournissent des résultats à l'échelle supérieure à 70%. Il s'agit là de performances inattendues et hors de l'ordinaire. Notre expérience clinique nous a toutefois démontré que certains sujets, peu critiques d'eux-mêmes et des autres, certains inscrits dans un conformisme exagéré, tendent notamment à sur-coter cette échelle, de même que celles liées aux identifications familiales d'une part et aux pairs d'autre part.

Le tableau 30 rend compte de l'évolution des sujets à cet indice. La mouvance générale s'élève à 58%, soit à un niveau pratiquement comparable à ce que nous avons observé jusqu'ici. L'indice de mouvance directionnelle est pour sa part très net (.42), l'augmentation générale à l'échelle se traduisant par

Tableau 30

Evolution à l'indice Déni

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	38	5	15	3	61
	62.3	8.2	24.6	4.9	16.7
	37.6	7.9	12.5	3.7	
	10.4	1.4	4.1	.8	
notable	23	16	14	7	60
	38.3	25.7	23.3	11.7	16.4
	22.8	25.4	11.7	8.5	
	6.3	4.4	3.8	1.9	
forte	26	24	45	18	113
	23.0	21.2	39.8	15.9	30.9
	25.7	38.1	37.5	22.0	
	7.1	6.6	12.3	4.9	
marquée	14	18	46	54	132
	10.6	13.6	34.8	40.9	36.1
	13.9	28.6	38.3	65.9	
	3.8	4.9	12.6	14.8	
Total	101	63	120	82	366
	27.6	17.2	32.8	22.4	100.0

M.G.: .58 X^2 : 36.36
M.D.: .42 Sign: .001

un chi-deux de 36.36 statistiquement significatif à $p \leqslant .01$. Nous observons que les changements importants ne sont pas plus nombreux que dans le cas des indices précédents: 57 jeunes (15.8%) améliorent leurs performances d'au moins deux catégories comparativement à une diminution aussi importante chez 25 sujets (6.8%). Il semble donc qu'il y ait beaucoup de changements plus limités. Somme toute, l'augmentation du déni est très perceptible à cet indice et elle ne peut être attribuée au facteur âge (test F).

En accord avec la majeure partie des indices opérationnalisant la présente composante, nous devrions parler d'une augmentation au plan de la maturité sociale. Toutefois, nous ne saurions conclure trop rapidement puisque les résultats sont plus mitigés lorsque nous abordons un autre niveau de mesure, soit celui qui nous est offert par le répertoire des construits de rôles de Kelly. Il est à se demander si la progression au plan de la maturité sociale est aussi forte que donne à le penser les mesures du questionnaire de Jesness.

Ces réserves s'appliquent aussi au moment de tirer des liens sur l'évolution de nos sujets au plan de la primitivité. Même si en nombre les indices favorisent une amélioration sensible, nous ne sommes pas certains d'atteindre toute la qualité requise, critère ultime pour l'édification d'une conclusion. En fait, nous devons attendre l'analyse de la seconde grande composante, celle de l'antagonisme, pour pousser plus avant nos interrogations. Encore là, nous devrons faire face à deux niveaux de mesure. Peut-être seront-ils plus unanimes!

2. L'évolution de l'antagonisme

a. Perception de soi surfaite

Seul indice pour opérationnaliser la composante d'une perception de soi surfaite, l'idéal de soi traduit le désir de changer pour l'individu. Toutefois, compte tenu de la nature des identifications (ceci donnant un aperçu de la ressemblance, ou de la dissemblance, que le sujet établit entre lui-même et des figures socialement approuvées) nous serions parfois en droit de nous attendre à un désir d'amélioration. Cependant, même si le sujet se situe alors du côté des construits négatifs il ne présente aucune volonté de changer; c'est ce qui nous fait parler d'estime de soi surfaite puisqu'il persiste à demeurer le même sans pour autant être en harmonie avec sa société, sans se sentir appartenant et compétent socialement.

Le tableau 31 rend compte de l'évolution des sujets à cet indice d'idéal de soi. Dans l'ensemble, il est observé une mobilité de 63%, celle-ci s'inscrivant dans le sens d'une augmentation à l'échelle d'idéal de soi avec un indice de mouvance directionnelle de .34. Cette évolution s'avère appréciable à raison d'un chi-deux de 25.22 statistiquement significatif à $p < .01$. Ainsi, 153 sujets (42.4%) augmentent leurs résultats à l'échelle, dont 86 (23.8% de l'échantillon total) changent d'au moins deux catégories. En contrepartie, 76

jeunes (21.1%) diminuent leurs résultats; 29 (8.0% de l'échantillon total) d'entre eux le font aussi d'au moins deux catégories. Il est clair que le désir de changer diminue de façon substantielle. Cependant, il peut y avoir des raisons objectives au fait que le sujet ne veuille pas changer. Ainsi, il est compréhensible que le sujet qui ne pose pas de réels problèmes et qui s'évaluent positivement ne manifeste pas beaucoup de volonté à changer. Mais est-ce le cas ici pour les 161 sujets (44.6%) qui se situent à ce niveau?

Tableau 31

Evolution à l'indice Idéal de soi

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	28 56.0 28.6 7.8	10 20.0 10.3 2.8	9 18.0 13.4 2.5	3 6.0 3.0 .8	50 13.9
notable	22 23.9 22.4 6.1	31 33.7 32.0 8.6	22 23.9 32.8 6.1	17 18.5 17.2 4.7	92 25.5
forte	16 27.6 16.3 4.4	18 31.0 18.6 5.0	9 15.5 13.4 2.5	15 25.9 15.2 4.2	58 16.1
marquée	32 19.9 32.7 8.9	38 23.6 39.2 10.5	27 16.8 40.3 7.5	64 39.8 64.6 17.7	161 44.6
Total	98 27.1	97 26.9	67 18.6	99 27.4	361 100.0

M.G.: .63 X^2 : 25.22
M.D.: .34 Sign: .001

Ce serait surprenant compte tenu de l'origine de notre échantillon, car il devrait normalement y avoir plus de place à l'amélioration personnelle. L'âge n'est pas non plus une variable concomittante importante (le test F est statistiquement non significatif). Deux hypothèses peuvent alors être soutenues en guise de conclusion. Premièrement, compte tenu d'améliorations perceptibles à d'autres échelles, il est vraisemblable que les besoins de changement, un désir d'amélioration, soient moins importants. Deuxièmement, il est possible que les présents résultats traduisent un durcissement de la personnalité en ce sens que le sujet stagne à un point du développement, finissant par s'accepter tel quel. Se faisant, il développe une perception de lui-même surfaite, laquelle fait beaucoup plus figure de défense que de témoin d'une harmonie interne. Avec cette dernière hypothèse, il s'agit moins d'une amélioration que d'une détérioration. En fait, la réalité est vraisemblablement plus complexe, c'est-à-dire l'augmentation à l'échelle d'idéal de soi est probablement la résultante, d'une part, de sujets qui s'améliorent véritablement et, d'autre part, de sujets qui se durcissent dans leur position asociale voire même antisociale. Les résultats aux indices d'identification aux figures antisociales et d'idéal criminel devraient nous permettre de jeter plus de lumière sur ces hypothèses.

b. Labilité

Théoriquement, l'indice de tension, un des deux indicateurs de la labilité, rend compte de l'anxiété qui origine du fond pulsionnel (Cormier 1962). Ce sont, en somme, les tendances et les besoins insatisfaits qui s'expriment sous forme de tension nerveuse.

L'évolution de nos sujets à cet indice est présentée au tableau 32. L'indice de mouvance générale révèle que 63% des sujets ont changé de catégorie et ce majoritairement dans le sens d'une diminution de la tension (indice de mouvance directionnelle est de -.29). Il s'agit d'une évolution notable, importance qui s'évalue à un chi-deux de 19.51 statistiquement significatif à $p \ll .01$. Pour bien saisir l'importance de cette évolution, un coup d'oeil aux distributions de fréquences s'impose au préalable (tableau 52 de l'appendice). Compte tenu de la standardisation effectuée pour le Québec par Cormier (1962), il ressort que 42.9% des sujets présentent une tension nerveuse élevée en 1974, alors que ce pourcentage diminue à 34.4% en 1976; ce qui demeure encore assez

imposant. Devant de telles tendances, il est normal de s'attendre à une diminution puisqu'un individu ne peut soutenir un tel degré de tension sans réagir. Cependant, le facteur maturation ne peut être retenu comme variable intervenante principale (le test F est non significatif): il y a donc de fait une plus grande harmonisation de la personnalité chez nos sujets en 1976 par rapport à 1974.

Tableau 32

Evolution à l'indice Tension

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	66 45.5 65.3 17.6	22 15.2 33.8 5.9	35 24.1 32.4 9.3	22 15.2 21.8 5.9	145 38.7
notable	11 16.7 10.9 2.9	15 22.7 23.1 4.0	27 40.9 25.0 7.2	13 19.7 12.9 3.5	66 17.6
forte	19 18.8 18.8 5.1	23 22.8 35.4 6.1	25 24.8 23.1 6.7	34 33.7 33.7 9.1	101 26.9
marquée	5 7.9 5.0 1.3	5 7.9 7.7 1.3	21 33.3 19.4 5.6	32 50.8 31.7 8.5	63 16.8
Total	101 26.9	65 17.3	108 28.8	101 26.9	375 100.0

M.G.: .63 X^2 : 19.51
M.D.: -.29 Sign: .001

La majeure partie des changements se font d'une catégorie à une autre. Toutefois, 70 jeunes (18.7%) diminuent leur tension à l'échelle d'au moins deux catégories, alors que pour 29 sujets (7.7%) il s'agit d'une augmentation comparable en termes d'importance. Si nous nous basons sur la standardisation établie par Cormier (1962) nous pouvons considérer les catégories 1 et 2 comme traduisant des résultats moyens ou faibles et les catégories 3 et 4 comme indices de tension élevée. Partant de là, deux groupes conservent une relative stabilité: le premier comprend 114 sujets (30.4%) ceux-ci demeurent au niveau des résultats faibles pour les deux temps; le second, pratiquement égal en nombre inclut 112 jeunes (29.9%) au niveau des tendances marquées à l'un et l'autre temps. Parallèlement 97 sujets (25.9%) passent de tendances marquées à celles que nous qualifions de moyennes ou de faibles, alors que dans le sens inverse nous trouvons 52 jeunes (13.9%). Ainsi, pour la balance des changements, il s'agit de 88 sujets (23.5%) qui évoluent à l'intérieur des mêmes intensités, soit à l'intérieur des tendances moyennes, soit à l'intérieur des tendances marquées.

Dans l'ensemble, il s'agit donc d'une amélioration, de sorte que nous pouvons inférer d'une moins grande labilité. Selon les caractéristiques mis de l'avant par l'auteur (Cormier 1962), nos sujets seraient maintenant moins portés à être émotifs, tendus, irritables et "énervés". Un deuxième indice cherche à évaluer ce changement et il s'agit de l'indice de refoulement du Jesness (1969).

Le type de refoulement évalué ici marque la tendance à un sur-conformisme. L'individu est généralement non critique de lui-même et des autres, refusant notamment de reconnaître les sentiments déplaisants tels la colère, le déplaisir, la rébellion, etc.

C'est au tableau 27 de l'annexe que sont présentées les données touchant l'évolution des sujets à cet indice de refoulement. Nous observons des changements chez 62% de la population pour une mouvance directionnelle de .24. Cette évolution est statistiquement significative avec un chi-deux de 12.85 ($p \leqslant .01$). Il est observé que nos sujets passent des pourcentages de 62.6% à 49.6% en regard de tendances faibles au refoulement. Ce point de coupure se situe à mi-chemin entre les catégories deux et trois. Ainsi il est difficile d'établir des groupes caractéristisés par une relative stabilité. Nous pouvons

cependant noter qu'un nombre assez appréciable de jeunes (58, soit 15.8%) demeurent constants en des résultats nettement élevés (catégorie 4).

Toutefois l'évolution dans le sens d'une augmentation du refoulement est appréciable au niveau des changements plus importants: ainsi, 49 sujets (13.4%) voient leurs résultats progresser d'au moins deux catégories en comparaison de 26 autres (7.1%) pour lesquels il s'agit d'une diminution aussi importante. A nouveau, l'évolution ne peut être mise au compte de la maturation (test F non statistiquement significatif).

Dans l'ensemble, l'augmentation du refoulement est très nette, ce qui vient s'ajouter à la diminution de la tension pour permettre de conclure à une diminution de la labilité. Les sujets seraient donc plus posés, plus "arrêtés". Ceci s'accorde bien avec les améliorations déjà observées, notamment au niveau de la primitivité.

Les deux prochains indices s'attachent davantage à des modèles antisociaux et en cela ils fournissent d'excellentes "jauges" du niveau d'adaptation. Le premier porte sur l'identification aux figures antisociales.

c. Hétéro-agressivité

Trois figures composent l'identification aux figures antisociales: il s'agit de deux jeunes d'âges comparables au sujet qui ont eu plusieurs démêlés avec la justice et d'un adulte activement impliqué dans des illégalités.

Le tableau 33 donne une description quantitative de l'évolution des sujets à cette échelle. L'indice de mouvance générale traduit une mobilité chez 64% de nos sujets, tandis que celui de mouvance directionnelle ne s'élève qu'à -.13. Parler d'une direction statistiquement significative est beaucoup dire puisqu'un chi-deux de 2.69 présente un degré de signification légèrement supérieur à .05, si nous ne nous arrêtons pas à deux chiffres après le point. Les changements exigent dont plus d'examen.

D'abord où se situent nos sujets sur le continuum? Contrairement à la majorité des échelles du répertoire de rôles de Kelly, nous nous attendons dans une population moyenne, "normale", à ce que la performance soit faible. Considérant toujours le point critère de 60% des résultats possibles à l'échelle, il est observé que 35.5% des sujets en 1974 et 31.4% en 1976 atteignent au moins celui-ci. La tendance de groupe est donc à fournir des résultats assez élevés

à cette échelle. Afin de pouvoir plus adéquatement suivre l'évolution des sujets à cette dernière, précisons que le point critère utilisé se situe à mi-chemin entre les catégories 2 et 3.

Tableau 33

Evolution à l'indice Identification aux figures antisociales

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	46	29	19	11	105
	43.8	27.6	18.1	10.5	29.4
	47.4	31.9	24.1	12.2	
	12.9	8.1	5.3	3.1	
notable	24	32	26	21	103
	23.3	31.1	25.2	20.4	28.9
	24.7	35.2	32.9	23.3	
	6.7	9.0	7.3	5.9	
forte	13	14	16	23	66
	19.7	21.2	24.2	34.8	18.5
	13.4	15.4	20.3	25.6	
	3.6	3.9	4.5	6.4	
marquée	14	16	18	35	83
	16.9	19.3	21.7	42.2	23.2
	14.4	17.6	22.8	38.9	
	3.9	4.5	5.0	9.8	
Total	97	91	79	90	357
	27.2	25.5	22.1	25.2	100.0

M.G. : .64 X^2 : 3.69
M.D. : -.13 Sign: .05

En somme, nous pouvons percevoir une certaine diminution de l'identification aux figures antisociales, mais celle-ci ne saurait s'avérer très importante, voire même réellement significative. A tout le moins l'évolution cadre mal avec ce que nous avons observé jusqu'ici, de sorte que l'hypothèse d'une amélioration sensible de l'agressivité tournée vers autrui, inférée à partir de l'expression de l'antagonisme véhiculée par ces figures antisociales, ne saurait être soutenue sans l'examen des prochains indices, notamment l'indice d'identification à un idéal criminel.

Cet indice marque la tendance chez l'individu à se percevoir comme semblable à un type de criminel qui réussirait très bien dans le crime étant donné son intelligence, sa ruse, etc.

L'évolution des sujets à cette échelle est fournie au tableau 34. Nous y retrouvons la plus grande mobilité à l'intérieur des indices scrutés jusqu'ici au cours de ce rapport, soit 73% des sujets. Toutefois, il est très intéressant, bien que ça remette en cause diverssses interprétations faites jusqu'à maintenant, de trouver un indice de mouvance directionnelle de .01. Les changements vont donc aussi bien dans le sens d'une augmentation à l'échelle que d'une diminution. Cette bi-orientation dans l'évolution se traduit par un chi-deux de .00, évidemment statistiquement non significatif.

En regard d'un point de coupure à l'échelle établie à 60%, point utilisé à chacun des indices du répertoire de rôles de Kelly, il est observé que 34.1% des sujets en 1974 et 36.6% en 1976 rencontrent au moins cette intensité à l'échelle, de sorte que nous pouvons parler de tendances plus élevées que la normale (sur la base attendue d'une population générale). Compte tenu du présent regroupement, ce point repère se situe à mi-chemin entre les catégories 2 et 3. Il est donc difficile de définir des groupes à partir des catégories effectuées, mais il est possible de parler de deux groupes distincts dont l'un ne serait pas vraiment porté à s'identifier à un idéal criminel, groupe qui se situerait autour de 65%, et un second groupe d'environ 35% qui lui établit des points de ressemblance assez forts avec un type de criminel tout à fait inscrit dans une carrière délinquante.

Nos résultats permettent de constater qu'aucun groupe de sujets connaît plus d'augmentation ou de diminution importantes. Ainsi, 60 sujets (16.6%) présentent des résultats qui s'inscrivent à au moins deux catégories

au-dessus de ceux obtenus à l'administration précédente du test, alors que 58 jeunes (16.1%) connaissent une diminution aussi importante de leur performance. Il est à noter d'ailleurs que les pourcentages aux rangées demeurent sensiblement les mêmes que celles aux colonnes (résultats de 1974).

Tableau 34

Evolution à l'indice Identification à un idéal criminel

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	29 32.6 34.9 8.0	21 23.6 22.6 5.8	19 21.3 17.9 5.3	20 22.5 25.3 5.5	89 24.7
notable	18 22.2 21.7 5.0	17 21.0 18.3 4.7	27 33.3 25.5 7.5	19 23.5 24.1 5.3	81 22.4
forte	15 14.0 18.1 4.2	31 29.0 33.3 8.6	36 33.6 34.0 10.0	25 23.4 31.6 6.9	107 29.6
marquée	21 25.0 25.3 5.8	24 28.6 25.8 6.6	24 28.6 22.6 6.6	15 17.9 19.0 4.2	84 23.3
Total	83 23.0	93 25.8	106 29.4	79 21.9	361 100.0

M.G. : .73 X^2 : .00
M.D. : .01 Sign: .95

Ainsi, nos sujets ne connaissent pas dans l'ensemble une diminution notable de leur tendance à se rapprocher d'un idéal criminel, de sorte qu'il est à se demander si, comme groupe, l'évolution est aussi positive que la majorité des résultats antérieurs tendaient à le prouver. Il serait inapproprié de tenter des explications à ce stade-ci du rapport; nous pouvons toutefois retenir la nécessité de s'interroger au moment de conclure ce chapitre.

Il est pour le moins certain que nous ne pouvons inférer d'une diminution de l'agressivité tournée vers autrui et, à un autre niveau, de l'antagonisme, à partir du seul indice de l'identification à un idéal criminel. Toutefois les présents résultats s'accordent bien avec ce que nous avons déjà observé à l'indice d'identification à des figures antisociales. Deux autres indices restent à examiner avant de tirer des conclusions sur ce que nous avons appelé l'hétéro-agressivité, indices non seulement importants pour leur apport conjonctif, mais aussi par le fait qu'ils offrent un autre niveau de mesure pour opérationnaliser une même composante. Une attention toute spéciale sera maintenant portée à la nature des données et des instruments.

Cet indice marque une tendance chez l'individu à nier l'existence de problèmes chez lui et à les projeter chez autrui. Ce sentiment d'aliénation reposer de plus sur une méfiance marquée.

Le tableau 35 fournit un aperçu de l'évolution des sujets à cet indice. La mobilité générale est pratiquement aussi élevée que ce que nous avons vu jusqu'ici: ainsi, nous observons que 57% des sujets se déplacent d'une catégorie à une autre. L'indice de mouvance directionnelle de -.36 traduit pour sa part une amélioration très nette de l'aliénation; la signification du changement s'évalue à l'aide d'un chi-deux de 25.62 statistiquement significatif à $p \leqslant .01$.

Il ressort donc une amélioration très sensible au plan de l'aliénation, laquelle ne peut être attribuable à l'âge uniquement (test F statistiquement non significatif). Comme nous ne pouvons vraiment considérer que la catégorie 1 comme indicatrice de tendances plutôt faibles, nous noterons que les sujets de cette catégorie passe de 92 (25.0%) en 1974 à 139 (37.8%) en 1976. La direction de l'évolution est très nette aussi lorsque nous considérons les changements d'au moins deux catégories: il est observé que 57 sujets (15.5%) diminuent leurs résultats de façon aussi sensible alors que 21 jeunes (5.7%) l'augmentent dans des proportions similaires.

Tableau 35

Evolution à l'indice Aliénation

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	68 48.9 73.9 18.5	37 26.6 44.0 10.1	20 14.4 23.0 5.4	14 10.1 13.3 3.8	139 37.8
notable	12 15.2 13.0 3.3	27 34.2 32.1 7.3	17 21.5 19.5 4.6	23 29.1 21.9 6.3	79 21.5
forte	6 8.1 6.5 1.6	11 14.9 13.1 3.0	27 36.5 31.0 7.3	30 40.5 28.6 8.2	74 20.1
marquée	6 7.9 6.5 1.6	9 11.8 10.7 2.4	23 30.3 26.4 6.3	38 50.0 36.2 10.3	76 20.7
Total	92 25.0	84 22.8	87 23.6	105 28.5	368 100.0

M.G.: .57 X^2 : 26.62
M.D.: -.36 Sign: .001

De pareilles données viennent toutefois en contradiction avec ce que nous avons trouvé au plan des identifications à des figures antisociales et à un idéal criminel, deux autres indices qui opérationnalisent la composante d'agressivité tournée vers autrui. Devons-nous remettre en cause le type de regroupement effectué au niveau de l'opérationnalisation? En théorie, tout au moins, de même que d'une certaine façon, en pratique (puisque la corrélation

inter-échelles était satisfaisante), cette remise en question paraît discutable, d'autant plus que quelque soit la composante à laquelle nous chercherions à rattacher la présente échelle, il n'en demeure pas moins qu'elle cadre mal avec ce que nous avions observé auparavant. En fait, il s'agit de reprendre ici les interrogations soulevées au moment d'interpréter les résultats des deux indices précédents.

Avant de tenter des hypothèses définitives, il importe d'examiner ce que nous révèle le dernier indice de la composante hétéro-agressivité, soit celui d'agressivité latente.

Il s'agit d'une tendance à être désappointé des autres et de lui-même puisqu'il n'arrive pas à se comprendre et à se sentir bien dans sa peau. En réaction, l'individu se sent prêt à "exploser" à tout moment, de sorte qu'il est aussi préoccupé par le contrôle de cette agressivité qui pointe.

L'évolution de nos sujets à cet indice d'agressivité latente est présentée au tableau 36. La mobilité très appréciable, soit chez 65% des sujets, se traduit par une diminution importante de l'agressivité latente: la mouvance directionnelle est de -.48, changement important accrédité par un chi-deux de 53.65 statistiquement significatif à $p \leqslant .01$. Comme ce fut le cas pour tous les indices précédents, l'âge ne s'avère pas une variable intervenante à retenir (test F) pour ce qui est des résultats produits par notre échantillon.

Quelques données significatives traduisent bien l'importance de l'amélioration. Ainsi la catégorie 1, soit ceux qui présentent des tendances faibles à l'agressivité manifeste, voit son nombre de sujets passé à 162 (44.3%) en 1976, alors qu'il n'était que de 82 (22.4%) en 1974. Au plan de l'importance du changement, il est remarqué que 71 jeunes (19.4%) diminuent leurs résultats d'au moins deux catégories, alors qu'en contrepartie nous ne retrouvons que 12 sujets (3.3%) pour lesquels il s'agit d'une augmentation de même importance.

Nos sujets manifestent donc une diminution très nette de l'agressivité latente, indication d'une diminution de l'agressivité agie vers autrui. Ne considérant que le présent indice, nous arrivons à la conclusion que l'antagonisme qui animait leur modalité première d'adaptation se trouve passablement atténués.

Tableau 36

Evolution à l'indice Agressivité latente

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	58 35.8 70.7 15.8	52 32.1 59.8 15.2	37 22.8 31.9 10.1	15 9.3 18.5 4.1	162 44.3
notable	17 20.7 20.7 4.6	16 19.5 18.4 4.4	30 36.6 25.9 8.2	19 23.2 23.5 5.2	82 22.4
forte	6 8.2 7.3 1.6	14 19.2 16.1 3.8	30 41.1 25.9 8.2	23 31.5 28.4 6.3	73 19.9
marquée	1 2.0 1.2 .3	5 10.2 5.7 1.4	19 38.8 16.4 5.2	24 49.0 29.6 6.6	49 13.4
Total	82 22.4	87 23.8	116 31.7	81 22.1	366 100.0

M.G.: .65 X^2 : 53.65
M.D.: -.48 Sign: .001

Nous ne saurions être aussi explicites pour conclure à partir de l'ensemble des quatres indices qui constituent la composante hétéro-agressivité. Selon la méthode employée, voire le niveau de mesure, les résultats varient, non pas seulement en importance, mais aussi en nature: problème qui s'était déjà posé au niveau de la composante primitivité, notamment au plan de l'immaturité sociale. Même si dans l'ensemble on note une amélioration sur la majorité des mesures, que celles-ci se relient au niveau de développement ou au

mode d'adaptation, l'interprétation des résultats débouchent selon nous sur une profonde interrogation, interrogation qui implique autant les composantes et indices de la primitivité que ceux et celles de ce que nous avons appelé l'antagonisme. Ceci nous amène à tirer des conclusions sur l'ensemble de cette section.

Un coup d'oeil rapide aux divers points abordés au cours de celui-ci permettra de faire le point et de se remémorer grossièrement la problématique.

Premièrement, au plan développemental, il est observé que la primitivité diminue substantiellement. Ceci se traduit par une diminution notable de la distorsion cognitive tel que l'indiquent les diminutions statistiquement significatives aux échelles d'autisme et de psychotisme. De même, les résultats à l'échelle d'inadaptation sociale s'abaissent laissant supposer une plus grande harmonie avec l'environnement social, laquelle prend notamment la forme d'une meilleure vision de soi. La diminution de la primitivité ne prend toutefois pas la forme d'un engagement psychologique plus intense puisque déjà nos sujets marquaient quelque préoccupation à ce chapitre; cependant nous observons une diminution du malaise qui semblait exister au niveau de relations interpersonnelles, malaise qui se traduisait par un certain manque d'assurance. Nous ne pouvons pas non plus conclure à une plus grande capacité d'empathie. Ainsi les résultats aux échelles d'anxiété générale, de culpabilité et d'anxiété sociale diminuent pour se situer finalement davantage à des niveaux moyens. Quant à la composante d'immaturité sociale, les indicateurs d'évolution positive demandent plus de réserves. Alors que les choses vont assez bien pour ce qui est des changements aux indices de socialisation et de déni, la tendance à l'amélioration se veut de moins en moins nette à mesure que nous examinons les indices de potentiel interpersonnel, d'identification aux figures adultes d'une part et aux figures de pairs d'autre part. Finalement l'évolution à l'indice d'identification aux figures familiales n'est même plus statistiquement significative. Peut-on raisonnablement conclure à une plus grande maturité sociale? Tout au moins devons-nous garder un certain scepticisme: l'évolution positive est peut-être présente, mais son importance est vraisemblablement exagérée par les premiers indices. A ce stade des analyses, il s'agit là d'une réserve acceptable et nécessaire.

Au niveau du second volet, soit celui d'un mode d'adaptation axé sur l'antagonisme, le scénario est sensiblement le même. Une amélioration au plan de l'indice d'un idéal de soi donne à penser que la nécessité d'un changement est maintenant moins requis: s'agit-il d'une perception de soi qui s'améliore ou est-ce qu'il y a un durcissement du mode d'adaptation qui fait que l'individu tente maintenant de s'affirmer dans la voie adoptée? Nul ne saurait conclure de façon définitive. Le sens de l'amélioration est perceptible uniquement en regard d'autres indices. Bien que nous observons par la suite une diminution de la labilité, laquelle est opérationnalisée par les indices de tension et de refoulement, l'hypothèse d'un réel changement du mode d'adaptation d'une part, et d'une progression du niveau de développement d'autre part, est remise en cause par les résultats aux indices d'identification à des figures antisociales et d'identification à un idéal criminel. Ces deux premiers indices de la composante hétéro-agressivité ne laissent pas présager de progrès réels importants. Toutefois à l'intérieur de cette même composante, ces deux derniers indices sont quelque peu démentis par ceux d'aliénation et d'agressivité latente.

Comment interpréter finalement ces différences à l'intérieur des résultats? L'hypothèse que certaines échelles seraient plus sensibles à un facteur de maturation ne peut être retenue puisque l'âge n'est à aucun moment une variable intervenante statistiquement significative pour le présent échantillon. D'autre part, quelques concertations n'ont pu aboutir à des explications théoriques. Reste donc à envisager l'hypothèse que la différence des niveaux de mesure joue un grand rôle.

Cela n'implique pas que nous rejetions certaines échelles sous prétexte qu'elles sont moins bonnes, mais le fait requiert quelques explications. En effet, comme nous retrouvons une certaine cohérence, il semble qu'il existe une validité certaine quelque soit le questionnaire ou le test utilisé ici. Toutefois nous pouvons distinguer entre, d'une part, un niveau plus phénoménologique (questionnaires de Cormier, Eysenck, Gough et Jesness), lequel repose sur la perception immédiate du sujet, et d'autre part, un niveau souvent qualifié de génotypique. Faute d'un meilleur qualificatif, nous garderons cette dernière épithète en précisant toutefois que nous ne référons pas à des éléments physiques ou constitutionnels, mais bien à des éléments structurels de la

personnalité lesquels sont caractérisés par des degrés variables de conscience; étant donné leur aspect stéréotypé, ils requièrent peu de conscience et constituent généralement le mode privilégié de réponse.

Qu'en est-il maintenant de l'évolution des sujets? Comme le potentiel pronostic est principalement fourni par les éléments les plus structuraux de la personnalité, il est vraisemblable que nos sujets, comme groupe, n'ont pas évolué de façon aussi importante que les échelles de Cormier, Eysenck, Gough et Jesness le laissent percevoir. Au plan phénoménologique, ils se sentent plus adéquats et mieux dans leur place; une mesure directe de ceci nous est fournie notamment pas l'évolution positive à l'indice Inadaptation sociale, ainsi qu'aux diverses échelles d'anxiété. Ce faisant, ils sont moins portés à être méfiants, à déformer la réalité pour répondre à leurs besoins, à se sentir agressifs même, etc.

Leur perception ayant quelque peu changé, il est attendu qu'extérieurement ceci se traduise par un certain raffinement, tout relatif peut-il être. De légers changements en profondeur sont aussi observables, mais ce n'est pratiquement qu'au niveau de l'identification aux figures adultes.

Donc, en conclusion, il est possible d'affirmer que l'ensemble des résultats concourre à traduire une certaine évolution, mais il semble que celle-ci touche davantage les aspects plus superficiels de la personnalité. En somme, ils demeurent encore foncièrement primitifs parce que, d'une part, ce sont les aspects les plus extérieurs qui ont évolué. Il s'avère de plus que le mode d'adaptation de nos sujets s'inscrive toujours sous le signe de l'antagonisme, les changements importants s'effectuant ici aussi au niveau plutôt phénoménologique. Reste maintenant à savoir si cette évolution toute relative se répercute sur le comportement délinquant.

IV. Comparaison du développement psycho-social

Cette section porte sur la comparaison du développement psycho-social des adolescents conventionnels et des pupilles du tribunal. Il s'agira de faire ressortir les ressemblances et les différences dans l'évolution que nous avons observées pour chacun des deux échantillons.

Les données rapportées dans les sections précédentes nous laissent croire, somme toute, à un développement social et psychologique parallèle dans

l'une et l'autre population: il y a une amélioration générale du fonctionnement psychologique et social. La socialisation aux mondes du travail et des amis, l'autonomie personnelle et sociale, la prise en considération des autres et la progression du sens des réalités sont autant de voies sur lesquelles se déploient ces tendances à l'amélioration chez l'ensemble des adolescents, qu'ils soient des adolescents conventionnels ou des adolescents délinquants. Voyons un peu plus en détails les profils évolutifs de chaque groupe, ceci après s'être rappelé les différences majeures qui caractérisent chaque population.

En effet, les adolescents conventionnels se caractérisent par une famille intacte (parents vivent ensemble), restreinte (Fratrie plus petite), autonome économiquement et de meilleur statut socio-économique. Pour leur part, les adolescents délinquants possèdent beaucoup plus souvent une famille désorganisée, plus étendue, dépendante économiquement et de statut socio-économique plus faible. Malgré ces différences qui constituent des handicaps majeurs pour les jeunes délinquants, il n'en demeure pas moins que la délinquance criminelle diminue dans les deux populations.

Ainsi la délinquance diminue chez les adolescents conventionnels, elle passe de légère à inexistante essentiellement tandis que chez les pupilles du tribunal elle se résorbe passant de forte ou moyenne à moyenne ou légère. Toutefois une divergence mérite notre attention, chez les pupilles du tribunal; la délinquance, si elle se maintient de haut niveau, elle tend à se caractériser par une gravité plus marquée dans ses formes d'expression (plus violente, plus technique, ...).

Voyons maintenant les résultats concernant les dimensions et aspects des liens psycho-sociaux et de la structure psychologique. Commençons par le développement psycho-social. Notons que nos commentaires s'appuient sur la comparaison des résultats de chacune des sections précédentes.

1. Le développement psycho-social

a. L'attachement aux personnes

Les adolescents conventionnels se montrent, en 1974, plus attachés à leurs parents que les pupilles du Tribunal. De fait, quelque 13.2% plus de jeunes du milieu libre avouent un fort attachement, voire même un attachement

très marqué à leurs parents. Cet attachement aux parents évolue sensiblement de la même manière dans l'une et l'autre population, alors que chaque catégorie d'évolution regroupe un nombre assez similaire de jeunes. Cette semblable évolution cache toutefois un effort plus important de la part des pupilles du Tribunal pour se rapprocher de leurs parents, car au départ ils étaient moins nombreux à se montrer significativement liés à ceux-ci. Contrairement à cette sorte de rattrapage que tentent les délinquants, les adolescents conventionnels sont plus nombreux à s'émanciper, à se dégager du lien affectif ou peut-être à le transformer.

En ce qui concerne la communication, ce sont les ressortissants du tribunal qui occupent en plus grand nombre les catégories supérieures de cette variable telle que mesurée pour l'année 1974. En effet, il s'en trouve 71.6% pour avouer une communication forte, sinon importante, avec leurs parents contre 66.7% d'adolescents du milieu libre. Quant à l'aspect évolutif de cette communication, il s'avère similaire dans l'une et l'autre population. C'est, par ailleurs, sur le plan de l'atmosphère familiale, que les adolescents se montrent nettement plus avantagés que les pupilles du Tribunal. Qu'il suffise seulement de mentionner que 71.9% des jeunes de la première population qualifient de bonne et chaleureuse l'atmosphère qui règne dans leur milieu familial contre 54.4% de ressortissants qui adoptent les mêmes qualificatifs. A l'opposé, il se trouve 12.8% de ressortissants pour qualifier de détériorer l'atmosphère de leur foyer, contre seulement 3.5% de jeunes du milieu libre. Ainsi, chez les adolescents conventionnels, il y a congruence entre l'état de la communication et l'atmosphère familiale tandis que chez les pupilles du Tribunal on juge meilleure la communication que l'atmosphère, ce qui est pour le moins surprenant.

Les deux populations mises en cause ici se distinguent très nettement sur la variable attachement aux amis délinquants. En effet, alors que seulement 0.4% des adolescents conventionnels avouent un attachement marqué à des jeunes ayant commis des actes délictueux, ce pourcentage s'élève à 92.5% chez les justiciés; inversement, 78.4% des premiers sont faiblement attachés à de tels individus contre 1.3% seulement des seconds. Sur le plan évolutif, il est difficile de comparer les deux populations car les catégories utilisées n'ont pu être construites de la même façon. Soulignons toutefois que les adolescents conventionnels marquent un attachement plus grand à l'égard de jeunes arrêtés

par la police (11.3%) que ne le font les ressortissants du tribunal (9.7%). C'est donc dire que ces derniers diminuent très fortement leurs fréquentations délinquantes alors que quelques jeunes du milieu libre entreprennent de côtoyer de tels individus à mesure qu'ils avancent en âge. Toutefois la tendance majeure est celle d'une diminution substantielle de l'attachement aux amis délinquants.

Il est difficile, encore une fois, de comparer les deux populations en présence dans leurs relations avec les professeurs des institutions scolaires qu'ils fréquentent, car seulement 33 justiciés ont pu être rassemblés à ce sujet. Cependant, toute proportion gardée, il n'en demeure pas moins que plus de 60% des adolescents du milieu libre entretiennent de bonnes et même très bonnes relations avec leurs professeurs, alors que seulement 42.5% des pupilles du Tribunal, qui fréquentent l'école, font de même. Sur le plan évolutif, aspect mesuré seulement auprès des adolescents du milieu libre, on retrouve également plus de 60% des jeunes dans les catégories supérieures, c'est-à-dire les catégories marquant d'une part une amélioration des relations avec les professeurs et d'autre part le maintien de bonnes relations.

Le respect des personnes en position d'autorité est davantage marqué chez les adolescents conventionnels que les pupilles du Tribunal. C'est là du moins la conclusion qu'il est permis de tirer suite à l'entrevue menée en 1974, alors que 42.1% des adolescents du milieu libre contre 6.5% seulement des justiciés respectent profondément ce genre de personnes. Sur le plan dynamique, les justiciés manifestent toutefois une nette tendance à un respect fort important des personnes en position d'autorité. En effet, 76.6% de ces jeunes saturent les deux catégories supérieures de la mesure. Chez les adolescents du milieu libre, ce pourcentage s'élève à 32.6% seulement. C'est donc dire que les uns améliorent leur attitude face aux personnes en position d'autorité alors que les autres tendent plutôt à abandonner ce respect. Ou peut-être sont-ils passés d'un respect inconditionnel à une attitude plus nuancée.

Les adolescents des deux populations évoluent donc sensiblement de la même manière sur deux variables servant à mesurer les liens affectifs qui les unissent aux personnes de leur entourage, soit dans leurs relations avec les professeurs et les amis délinquants. Dans les deux cas cependant, les pupilles du Tribunal font preuve d'une plus grande détermination, d'une part à améliorer

leurs relations avec ces personnes du milieu scolaire, et d'autre part à entretenir moins de contacts avec des jeunes du même âge qu'eux ayant été arrêtés par la police (il faut cependant considérer que le nombre de ressortissants qui fréquentent l'école est peu élevé et que, de ce fait, il semble normal que ceux qui le fassent investissent davantage que ceux qui n'ont jamais cessé de fréquenter cette institution). De même, il est à se demander si la diminution de l'attachement aux amis délinquants, quasi-totale chez les justiciers, ne serait pas due au fait que ces amis étaient en internat pour la plupart lors de la période de temps séparant les deux entrevues, de sorte que les justiciers n'ont pu les fréquenter. Quoiqu'il en soit, nous pouvons dire que les mouvances directionnelles obtenues sur chacune de ces variables témoignent d'une amélioration de l'attachement à des personnes socialement approuvées.

Chez les adolescents conventionnels contrairement à leurs compères et mise à part une très légère amélioration de leur évaluation de l'atmosphère de leur foyer familial, nous observons dans l'ensemble une baisse de leur attachement et elle se traduit principalement dans le respect des personnes en position d'autorité. Encore faut-il considérer que cette détérioration du respect peut, en réalité, être perçue comme une amélioration, sinon une considération basée sur une relation plus d'égal à égal avec les personnes détenant de telles positions d'autorité. Chez les justiciers, l'évaluation de l'atmosphère de leur foyer familial s'avère négative et leur respect des personnes en position d'autorité s'améliore considérablement, si on considère qu'il était plutôt négatif lors de la première entrevue. Quant à l'évolution des autres variables d'attachement (attachement aux parents, communication), elle s'avère négative chez les adolescents du milieu libre et plus positive chez les justiciers. En somme, les liens affectifs des jeunes du milieu scolaire semblent s'améliorer avec les personnes extérieures à leur foyer familial et se détériorer avec les personnes de leur milieu familial alors que l'amélioration se fait auprès de toutes ces personnes chez les pupilles du Tribunal.

En somme, les variables d'attachement laissent voir que les adolescents conventionnels se montrent plus riches de liens significatifs avec les personnes de leur entourage que les pupilles du Tribunal. Toutefois, ces derniers manifestent une nette tendance à améliorer ces liens, alors que les premiers sont plutôt portés à diminuer la qualité de ces liens. Peut-on parler d'émancipation pour ceux-ci et de rattrapage pour ceux-là?

b) L'engagement envers les institutions sociales

Les adolescents conventionnels se montrent beaucoup plus impliqués au niveau des activités regroupant tous les membres ou une partie des membres de leur famille que ne semblent l'être les justiciés. Près de 70% d'entre eux sont en effet fortement et même très fortement engagés à ce niveau contre 42% des seconds. Sur le plan évolutif, les pupilles du Tribunal manifestent une tendance, certaine cependant, à s'impliquer davantage dans les activités de leur famille. D'ailleurs, ils sont en plus grand nombre à occuper les catégories supérieures d'évolution, mais surtout à augmenter leur engagement dans ce type d'activités (45.7% contre 26.6%). En somme, les pupilles du Tribunal semblent vouloir combler une certaine déficience à ce niveau, alors que les adolescents conventionnels tendraient plutôt à se dégager légèrement de ce type d'implication.

L'implication dans les loisirs des adolescents s'avère beaucoup plus importante que celle des adolescents ayant vécu une expérience judiciaire: presque deux fois plus de jeunes du premier groupe sont fortement impliqués dans les loisirs organisés (67.4% contre 34.8%). De plus, sur le plan évolutif, ces jeunes tendent à maintenir leur implication alors que 65.3% d'entre eux soit continuent à s'impliquer modérément ou fortement dans les loisirs, soit augmentent cette participation. Chez les pupilles du Tribunal, la tendance principale observée est plutôt à l'abandon de l'implication dans le loisir organisé (53.4%).

Les pupilles du Tribunal se montrent beaucoup plus engagés dans le travail que les adolescents du milieu libre. Seulement 14.8% d'entre eux soulignent un faible engagement contre 42.2% de jeunes non-justiciés. Avec l'âge, les premiers augmentent également leur engagement dans le travail en plus grand nombre que les seconds (61% contre 37.4%). Ils sont par contre plus nombreux (86.1%) à augmenter ou maintenir important leur engagement dans le travail que ne le sont les justiciés (40.4%). Sans compter que peu d'entre eux diminuent cette forme d'implication comparativement aux jeunes du milieu libre.

La flânerie n'est le fait que de 10% des adolescents du milieu libre, alors que 44.1% des ressortissants du tribunal s'y adonnent. Sur le plan évolutif, il faut remarquer que les adolescents du milieu libre maintiennent à

74.9% leur faible engagement dans la flânerie. Du côté des justiciés, l'attention est surtout attirée par le fait que 33.2% d'entre eux diminuent leur non-engagement et 42.3% le maintiennent à un faible niveau.

Comme il a été mentionné, il est difficile de comparer les deux populations en présence lorsque des variables scolaires sont mises à contribution. En effet, peu de pupilles du Tribunal de la jeunesse fréquentaient l'école au moment de la première entrevue. C'est pourquoi d'ailleurs aucun traitement de données n'a été fait sur le plan évolutif pour ce groupe de jeunes. Quoiqu'il en soit, les adolescents du milieu libre se montrent fortement ou intensément engagés à 94.1% à l'école, alors que 42% des 31 justiciés retenus ici (13 sujets) mentionnent qu'il en est ainsi pour eux. Le faible engagement est le fait de 1% seulement des adolescents du milieu libre contre 29% des justiciés. Sur le plan dynamique, 90.9% des adolescents du milieu libre augmentent ou maintiennent intense leur engagement à l'école, alors que tous les justiciés diminuent celui-ci.

Auprès des adolescents du milieu libre, les résultats obtenus montrent que près de la moitié (46.1%) de ces jeunes pouvaient être considérés comme des inadaptés sur le plan scolaire; en effet, les deux catégories supérieures de l'indice regroupent un tel pourcentage de jeunes. Quant à l'évolution de cette inadaptation, elle tend plutôt à se résorber pour la majorité d'entre eux: 36.3% des sujets diminuent cette inadaptation et 22.1% la maintiennent faible, soit 58.4% des adolescents.

Quelques 73.6% des jeunes du milieu libre avouent une bonne ou très bonne performance sur le plan académique. Si l'on ajoute à ceux-ci les 24.4% de jeunes qui qualifient d'appréciable leur performance, il ne reste que 2% d'adolescents à offrir de faibles résultats académiques. Du côté des justiciés 25% (7 sujets) offrent également une faible performance académique. Quant à l'évolution de la performance académique des adolescents du milieu libre, elle s'avère positive pour 76.2% des sujets: 37.1% améliorent celle-ci et 39.1% la maintiennent élevée.

Ce qui distingue principalement les jeunes des deux populations au niveau de leur engagement, c'est que d'une part le fait que les adolescents conventionnels investissent plus intensément dans le secteur scolaire à mesure qu'ils avancent en âge, alors que les pupilles du Tribunal ont quitté l'école

ou investissent massivement dans le travail. Chez les jeunes du milieu libre, cet engagement accru dans l'école semble provoquer une baisse de leur inadaptation dans ce domaine privilégié et une amélioration de leur performance académique. Il faut ajouter également que ces adolescents conventionnels accroissent légèrement leur engagement dans le travail. Autre point de ressemblance: les jeunes des deux populations marquent un désengagement dans le loisir, et plus particulièrement chez les justiciés, ceci au moment où ils auraient de plus en plus les moyens d'accéder aux loisirs de consommation.

Parmis les points de divergence, soulignons que les jeunes du milieu libre s'engagent plus intensément dans la flânerie que dans le travail, alors que les justiciés tendent nettement à abandonner cette pratique de la flânerie. De plus, ces derniers augmentent leur implication dans leur milieu familial tandis que les premiers désinvestissent légèrement sur ce plan.

En somme, l'école dément ce qu'il y a de plus significatif pour les adolescents conventionnels alors que le travail donne accès à un autre genre de vie aux pupilles du Tribunal.

c) <u>La contrainte sociale</u>

L'indice de surveillance laisse voir que les adolescents du milieu libre sont l'objet d'une surveillance plus étroite de la part de leur parents que ne le sont les pupilles du Tribunal. Au total, il se trouve 16% plus de jeunes du milieu libre regroupés dans les deux catégories supérieures de la mesure, et près de 11% moins dans la catégorie inférieure indiquant une faible surveillance, voire même une absence totale de surveillance. Sur le plan évolutif, il se trouve également un nombre plus grand d'adolescents conventionnels (61%) que de pupilles du Tribunal (31.6%) à demeurer sous une surveillance étroite au cours des deux années séparant les entrevues. Environ 10% plus de jeunes de la première population se regroupent dans les catégories supérieures (augmentation de la surveillance et surveillance stable élevée), montrant par là que malgré l'accroissement évident de la surveillance exercée auprès des justiciers, les jeunes du milieu libre y sont tout de même soumis en plus grand nombre.

Du côté de la punition, les résultats montrent que les adolescents du milieu libre sont moins punis que ne peuvent l'être les pupilles du Tribunal. Cette différence persiste d'ailleurs dans le temps, car seulement 13 de ces

jeunes contre près de 40% des justiciés se voient infligés des punitions entre 1974 et 1976. Sur une base continuelle, 6.5% des adolescents du milieu libre sont punis contre 23.9% des justiciés.

La première entrevue réalisée auprès de chacune des populations à l'étude dans ce rapport fait voir peu de différence quant à l'utilisation de techniques de neutralisation par les jeunes. De fait, seule la première catégorie (utilisation faible ou peu fréquente) regroupe un nombre plus élevé d'adolescents du milieu libre (19.3%) que de justiciés (9.6%) et permet une certaine différenciation. Il demeure cependant qu'un regroupement des deux catégories inférieures et supérieures rassemblent un nombre analogue de jeunes dans chaque population. Les pupilles du Tribunal augmentent cependant en plus grand nombre l'emploi de techniques de neutralisation avec l'âge que ne le font les adolescents du milieu libre (58.7%) contre 27.9%. Toutefois, ces derniers sont plus nombreux à maintenir sur une base fréquente l'utilisation de ces moyens rationnels de justification de leurs agirs délictueux (27.9% contre 14.8%). Il n'en demeure pas moins cependant que les pupilles du Tribunal sont plus nombreux à saturer les catégories supérieures de l'indice (73.5% contre 55.8%), ce qui dénote de leur part une utilisation plus grande des techniques de neutralisation.

Les trois variables, réaction de l'école, adhésion à la norme et perception des risques, rappelons-le, servent à mesurer la contrainte uniquement auprès des adolescents conventionnels. Sur le plan statique, il est à remarquer que très peu de jeunes subissent les foudres du milieu scolaire, soit 27%. En effet, les deux catégories inférieures signifiant des réactions faibles ou notables de l'école au comportement des adolescents du milieu libre rassemblent un tel pourcentage de sujets. Quant aux deux autres variables, elles regroupent sensiblement un même nombre d'adolescents dans chacune des catégories utilisées. Un nombre légèrement plus élevé seulement d'adolescents du milieu libre adhèrent fortement et de façon marquée aux normes véhiculées par la société et perçoivent ainsi un risque aux comportements délictueux.

La principale caractéristique qui permette de distinguer les deux groupes quant au développement de la contrainte sociale se situe au niveau de l'utilisation des techniques de neutralisation par les sujets eux-mêmes pour contrer les mécanismes régulateurs de la société. Ainsi, alors que les adolescents conventionnels ne diminuent, ni n'accroissent cette utilisation, les

pupilles du Tribunal tendent plutôt à faire un usage plus intensif, plus soutenu, et plus imposant de ces moyens de défense. Autre distinction, moins importante toutefois: la surveillance des activités et des fréquentations exercée par les parents des adolescents conventionnels diminue d'intensité à mesure que leurs fils avancent en âge, alors que celle pratiquée auprès des pupilles du Tribunal diminuent de très peu; elle était toutefois faible. Ce qui laisse croire que les adolescents du milieu libre sont dignes d'une plus grande confiance de la part de leurs parents que les justiciés. Dans l'ensemble toutefois, c'est à un relâchement global de la contrainte que nous assistons auprès des jeunes des deux populations.

En résumé, le développement psycho-social, que ce soit celui des pupilles du Tribunal ou celui des adolescents conventionnels, est marqué par un relâchement de l'influence de la famille: si ce n'est déjà fait, l'on s'émancipe de la famille en transformant son attachement aux personnes en même temps qu'on est libéré des contraintes qu'elle faisait peser. Parallèlement à la diminution de l'importance de la famille, le travail ou l'école, par l'engagement que l'on choisit d'y faire, devient la source de nouvelles influences et de nouvelles contraintes. Les personnes en autorité obtiennent un respect plus nuancé, les amis délinquants sont délaissés et la production sociale à l'école ou au travail devient la centration principale et les champs d'influence les plus significatifs. Si les adolescents conventionnels voguent vers l'autonomie sociale, les pupilles du Tribunal demeurent pour leur part impliqués dans une situation familiale difficile: ils veulent rattraper les autres (attachement) mais l'atmosphère ne s'y prête guère.

2. Le développement psychologique

Comparer les résultats obtenus par les adolescents des deux populations à l'étude dans ce rapport est une opération assez difficile. En effet, les sujets de chaque échantillon n'ont pas été soumis aux mêmes épreuves, seuls les instruments de Jesness et d'Eisenck ont été utilisés pour tous; de plus les adolescents conventionnels n'ont été évalués qu'une fois au lieu de deux comme pour les pupilles du Tribunal. Considérant cette situation, nous avons procédé de la façon suivante pour apprécier le développement psychologique comparatif: d'une part nous comparerons le point d'arrivée, les données au temps 2 (1976), d'autre part nous apprécierons le cheminement de manière différente dans chaque

échantillon: pour les pupilles du Tribunal nous disposons du test (1974) et du retest (1976) tandis que pour les adolescents conventionnels, nous nous servirons de l'âge pour inférer leur cheminement.

a) La primitivité

L'autisme et le psychotisme, entre autres, servent d'indicateurs de la primitivité. Ils révèlent la présence de schèmes perceptifs grossiers ou déformés. Les résultats obtenus (tableau 5) montrent que les pupilles du Tribunal apparaissent beaucoup plus handicapés que les adolescents conventionnels. En effet, ils présentent des moyennes plus élevées au niveau de ces deux échelles, laissant ainsi augurer une distorsion cognitive plus importante. L'échelle inadaptation sociale mesure le sentiment de ne pas être capable de rencontrer les exigences de l'environnement dans des voies socialement approuvées. Selon Jesness (1972), les délinquants présentent une moyenne plus forte que les autres adolescents sur cette mesure. Il en est ainsi dans les résultats présentés. L'échelle d'anxiété sociale qui, selon l'auteur (Jesness), révèle un malaise émotionnel dû aux relations est sensiblement la même dans les deux populations, ce qui confirme l'une des affirmations émises par l'auteur relativement à cette échelle, à savoir qu'elle ne distingue pas les délinquants des autres adolescents. Finalement, la variable retenue pour donner le pouls de l'immaturité interpersonnelle provient de l'inventaire de Jesness: le déni. Les pupilles du Tribunal cotent beaucoup plus bas que les adolescents conventionnels quant au déni. Selon Jesness (1972), un résultat élevé à cette échelle souligne une nette tendance à évacuer les jugements critiques et à éviter dans les relations interpersonnelles les aspects déplaisants. Au contraire, un score faible risque de révéler un moi plutôt faible. Une cote modérément élevée peut correspondre à une personnalité qui possède un bon équilibre émotionnel. Les résultats présentés ici montrent que les pupilles du Tribunal sont moins favorisés que les adolescents conventionnels.

Sur le plan évolutif, nous avons observé que la distorsion cognitive (autisme et psychotisme) diminue significativement chez les pupilles du Tribunal. Et il est raisonnable de penser qu'il en est de même chez les adolescents conventionnels, car l'âge (Côté et al., 1978) permet d'observer une diminution de la déformation de la réalité à mesure qu'il augmente. Ainsi les réponses stéréotypées et la déformation de la réalité diminuent tant chez les pupilles du Tribunal que chez les adolescents conventionnels. Parallèlement à cette

perception cognitive plus adéquate, la vision de soi est moins négative (échelle inadaptation sociale) chez les pupilles du Tribunal. Cette tendance est moins probable chez les adolescents conventionnels car l'effet de l'âge est non significatif (Côté et al., 1978); toutefois les justiciés ne rejoignent pas les adolescents du milieu libre en terme de qualité de la vision de soi, ils demeurent supérieurs comme nous l'avons noter précédemment. Pour sa part, l'engagement psychologique et l'anxiété sociale diminuent sensiblement chez les pupilles du Tribunal et ils se rapprochent ainsi des adolescents de l'autre population chez qui cette variable n'est pas associée à l'âge. Finalement, le déni est un mécanisme de moins en moins pratiqué par les pupilles du Tribunal qui n'en demeurent pas moins différents des adolescents conventionnels.

En somme, il apparaît que la primitivité diminue substantiellement chez les pupilles du Tribunal mais que dans la plupart des cas, ils ne réussissent pas à rattraper les adolescents conventionnels, à combler le fossé qui les sépare.

b) L'antagonisme

Trois indicateurs de l'attitude antagonisme sont ici considérés: le refoulement, l'aliénation et l'agressivité latente. Sur ces deux derniers indices, il y a des différences très marquées entre les adolescents conventionnels et les pupilles du Tribunal. L'échelle d'aliénation mesure la tendance à s'éloigner et à se méfier des autres, plus spécialement de ceux qui représentent l'autorité. La cote obtenue par les délinquants à cette échelle témoigne d'une présence plus forte de méfiance et de rebellion que chez les non-délinquants. La moyenne des ressortissants apparaît significativement supérieure à celle de la population des adolescents du milieu libre (tableau 5). Encore ici sur l'échelle d'agressivité latente, les pupilles du Tribunal présentent une moyenne significativement plus élevée que les adolescents du milieu libre. Il s'agit d'une mesure des sentiments de colère et d'agressivité à un niveau conscient. De plus, Jesness (1972) ajoute que l'individu obtenant un score élevé à cette échelle risque de manifester des sentiments de colère et d'adopter des comportements agressifs et hostiles. Contrairement aux deux indicateurs suivants, celui de refoulement nous montre une moyenne semblable dans les deux groupes; il fait référence à la tendance à exclure de sa conscience des émotions et des sentiments éprouvés ordinairement par la plupart des gens.

Sur le plan évolutif, nous avons noté une augmentation du refoulement et une diminution de l'aliénation et de l'agressivité latente chez les pupilles du Tribunal. Si ces jeunes ont tendance à se normaliser, ils ne le réussissent pas pleinement car ils se distinguent toujours des adolescents conventionnels lors de la deuxième vague de la cueillette de données.

Dans l'ensemble, la primitivité apparaît ainsi plus fortement chez les ressortissants du tribunal que chez les adolescents du milieu libre. Quant à l'antagonisme, il se manifeste également beaucoup plus chez les sujets du tribunal que chez les jeunes de la population dite "normale". En somme, la population des jeunes ayant vécu une expérience judiciaire s'avère plus handicapée que l'autre. Et le temps ne vient aucunement corriger cette lacune, car même si les pupilles du Tribunal améliorent réellement leur fonctionnement psychologique, ils ne réussissent pas à ressembler complètement aux adolescents conventionnels.

Ainsi dans le développement psychologique parallèle au développement psycho-social, il y a amélioration du niveau de fonctionnement tant chez les pupilles du Tribunal que chez les adolescents conventionnels.

CHAPITRE IV

DÉVELOPPEMENT PSYCHO-SOCIAL ET ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE: ANALYSE CONTEXTUELLE

Le développement de la délinquance a été analysé au chapitre II tandis que le développement psychologique et social a été documenté au chapitre III. Ce quatrième chapitre traite du rapport entre l'un et l'autre: le développement de la délinquance en regard du développement psychologique et social. Pour aborder cette question plusieurs procédures étaient disponibles et nous avons commencer par l'étude des corrélations entre les diverses mesures d'évolution. Toutefois les résultats se sont avérés décevant car les corrélations étaient très faibles (ce qui est tout à fait normal compte tenu de la nature des mesures du développement) et peu informatives de l'impact précis de l'un ou l'autre aspect du développement social et psychologique sur l'évolution de la délinquance.

Par la suite nous nous sommes rendu compte que ces données ne présentaient que fort peu d'intérêt pour la démarche en cause et nous nous sommes orientés vers une analyse contextuelle. Analyse qui consiste à étudier en détail l'évolution de la délinquance pour chacune des catégories d'évolution des variables psychologiques et sociales. Pour ce faire nous utiliserons des tableaux qui mettent en évidence quatre points en particulier, à savoir: le nombre de sujets faisant partie de l'une ou l'autre des catégories d'évolution de la variable associée à la délinquance, la direction du changement de cette délinquance en fonction de ces catégories, le pourcentage de délinquance élevée enregistrée par rapport à chacune des catégories lors de la première passation du questionnaire en 1974, de même que le pourcentage obtenu en 1976.

I. Développement psycho-social et délinquance chez les adolescents conventionnels

Dans cette section, la démarche principale consistera à scruter l'impact de l'évolution de chacune des variables de la contrainte, de l'attachement, de l'engagement et de la structure psychologique sur le développement de la délinquance des adolescents échantillonnés en milieu libre. Il s'agira donc essentiellement d'une procédure d'analyse semblable à celle utilisée dans le chapitre précédent.

1. Les liens psycho-sociaux

Les liens psycho-sociaux sont appréhendés à travers les dimensions de l'attachement aux personnes et de l'engagement envers les institutions sociales. Voyons comment ils influencent l'évolution de l'activité délinquante des adolescents entre le milieu et la fin de cette période de transition.

a) L'attachement aux personnes

A l'exception du respect prôné par les adolescents conventionnels à l'égard des personnes en position d'autorité, chacune des autres variables d'attachement influence de façon négative l'évolution de leur délinquance lorsqu'il y a, avec le temps, amélioration de ces liens affectifs. De plus, en ce qui concerne l'attachement à leurs parents, cette diminution de la délinquance s'avère aussi importante lorsqu'il demeure stable et fort. D'ailleurs, pour cette variable, on observe une nette démarcation entre les catégories inférieures et supérieures, alors que le faible attachement aux parents ou sa diminution influence moins l'évolution de la délinquance que l'augmentation ou le maintien d'un attachement important. Il se peut cependant que les adolescents regroupés dans les catégories inférieures soient moins délinquants que leurs pairs des autres catégories.

Quant au respect des adolescents face aux personnes en autorité, une détérioration de celui-ci entraîne une diminution plus importante de leur délinquance que le maintien d'un respect imposant, et quelque peu moindre qu'une attitude plus modérée vis-à-vis de ces personnes. De là, il est possible de considérer que les deux dernières catégories regroupent des adolescents plus conformistes, alors que ceux qui diminuent leur respect se comportent ainsi parce qu'ils deviennent plus objectifs dans leurs relations. Enfin, dans un autre ordre d'idées, mentionnons que les catégories extrêmes (stable faible, stable fort) des variables communication, atmosphère familiale et attachement aux amis délinquants offrent peu d'information du fait que leurs coefficients de mouvance directionnelle s'avèrent similaires.

En résumé, retenons que les adolescents du milieu libre diminuent de façon générale leur attachement en vieillissant, sauf avec les professeurs, personnes socialement approuvées et typiques de cette période de vie. Il faut observer toutefois que leur délinquance tend à s'atténuer lorsqu'il y a principalement augmentation ou maintien de liens affectifs importants avec les personnes de leur entourage. Six variables mesurant l'attachement ont été mises en relation avec l'évolution de la délinquance des adolescents du milieu libre.

Les résultats obtenus relativement à l'influence de l'évolution de l'attachement aux parents sur le développement de la délinquance sont condensés

au tableau 37. On y constate d'abord que les adolescents non-justiciés diminuent cette forme d'attachement pour un bon nombre (33%) alors que d'autre part un nombre similaire de jeunes maintiennent un attachement ferme à leurs parents (24.8%) ou augmentent celui-ci (27.1%).

Tableau 37

Mesures de changement de l'attachement aux parents et de la délinquance pour les adolescents conventionnels (N: 218)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	33	-.26#1	9.1	12.1
Diminution	72	-.24#	5.6	2.8
Augmentation	59	-.52	1.7	1.7
Stable élevé	54	-.50	9.3	3.7

Ces deux dernières catégories ont d'ailleurs le plus d'impact au niveau de l'évolution de la délinquance. Ainsi, lorsque les adolescents conventionnels augmentent leur attachement à l'égard de leurs parents, leur délinquance tend à diminuer substantiellement (-.52) alors que les pourcentages de délinquance élevée demeurent faibles et identiques. Quant au maintien d'un attachement marqué, il influence l'évolution de la délinquance dans une mesure quasi-identique (-.50); son impact se fait cependant sentir plus particulièrement auprès des jeunes qui ont un agir délictueux important, le pourcentage de délinquance élevée accusant une chute de 5.6% en 1976.

Dans l'ensemble, il faut noter que toutes les formes d'attachement aux parents adoptées par les adolescents du milieu libre influencent négativement l'évolution de la délinquance de ces jeunes. Toutefois, lorsque cet attachement demeure faible, les données indiquent une hausse du pourcentage de délinquance élevée en 1976 par rapport à la mesure antérieure.

---

non significatif. Le niveau de signification retenu est $p < .05$ dans les résultats présentés dans ce chapitre.

La majorité des étudiants du milieu libre (33.2%) diminuent leur niveau de communication avec leurs parents au cours des deux années qui séparent chacune des mesures. Toutefois, un nombre presque aussi important de ces garçons augmente (29.7%) ou maintient à un degré élevé (28.9%) leur communication.

Les résultats obtenus (tableau 38) montrent également que l'ampleur de l'évolution de la délinquance est à peu près la même lorsque ces jeunes maintiennent stable leur niveau de communication. Cependant, les pourcentages de délinquance élevée obtenus pour chacune de ces catégories sont très différents selon que la communication est faible ou intense. Dans le premier cas, ce pourcentage augmente de 5.3 points en 1976, alors qu'il s'amenuise totalement lorsque la communication se veut d'un niveau élevé. Quant à la baisse et la hausse du niveau de communication, elles s'accompagnent toutes deux d'une diminution de la délinquance, la hausse ayant un impact plus grand sur la direction du changement du comportement délinquant.

Tableau 38

Mesures de changement de la communication et de la délinquance pour les adolescents conventionnels (N: 232)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	19	-.25*	10.5	15.8
Diminution	77	-.38	3.9	2.6
Augmentation	69	-.62	7.2	5.8
Stable élevé	67	-.15*	4.5	0

Près de 60% des adolescents conventionnels avouent que l'atmosphère qui règne dans leur milieu familial (tableau 28 en annexe) s'est ou bien améliorée depuis deux ans (27.3%), ou bien maintenue chaleureuse durant ce temps (32.5%). Ce sont là les deux facteurs qui contribuent le plus à l'évolution négative de la délinquance de ces jeunes parmi les quatre examinés ici. D'une part, lorsque l'atmosphère s'améliore, le coefficient de direction du changement de la délinquance atteint -.57; d'autre part, il est de -.32 quand

l'atmosphère s'est maintenue à un degré élevé. Quant aux pourcentages de délinquance élevée, il chute dans le premier cas (6.3% à 3.2%) et demeure stable dans le second (2.7%).

C'est la détérioration de l'atmosphère familiale qui influence le moins la direction de l'évolution de la délinquance (-.25), bien que ce soit dans cette situation que le pourcentage de délinquance élevée s'amenuise le plus, passant de 8.2% en 1974 à 3.3% en 1976. Ceux-ci haussent toutefois lorsque l'atmosphère familiale demeure médiocre (6.3% à 9.4%), bien que dans ce cas la direction du changement de la délinquance présente un coefficient de -.30.

Les résultats obtenus (tableau 29 en annexe) confirment que les adolescents du milieu libre maintiennent en forte majorité (72.6%) peu de relations avec des amis délinquants. Toutefois, il n'en demeure pas moins que c'est le maintien d'un attachement modéré avec ces individus qui a le plus d'influence sur l'ampleur de l'évolution de la délinquance dans un sens négatif (-.67). Dans ce cas cependant, le pourcentage de délinquance élevée demeure assez important lors des deux mesures (8.1%).

Ce pourcentage s'amenuise d'ailleurs le plus lorsque les adolescents du milieu libre fréquentent de façon assidue des amis délinquants (19.2% à 11.5%), et dans un tel cas le coefficient de direction du changement de la délinquance atteint -.33, soit le second plus important. Car, bien que la majorité des jeunes aient peu de contacts avec des délinquants, cette attitude influence le moins l'évolution de leur délinquance (-.30) de toutes celles examinées.

Curieusement, l'impact de la qualité des relations entretenues avec les professeurs s'exerce de façon presque identique lorsque celles-ci demeurent faibles et lorsqu'elles s'améliorent avec le temps (tableau 30 en annexe). Dans le premier cas, l'indice de direction du changement obtenu est de l'ordre de -.50, alors que dans le second cas il est de -.49. De plus, les pourcentages de délinquance élevée sont similaires et stationnaires dans chaque cas (4.5%). Toutefois, alors que l'amélioration des relations regroupent le plus de jeunes non-justiciés, le maintien d'une attitude d'indépendance relationnelle à l'égard des professeurs en rassemblent le moins. Le pourcentage de délinquance élevée demeure également le même (4%) lorsque les adolescents du milieu libre diminuent leurs interactions avec leurs professeurs, laissant ainsi

seulement les jeunes qui entretiennent des contacts à un degré élevé diminuer cette forme de délinquance. Bref, toute forme de relations avec les professeurs influence négativement l'évolution de la délinquance; toutefois, seule le maintient de contacts fréquents touche dans le même sens la délinquance sévère.

Le tableau 39 révèle que la majorité des adolescents conventionnels (38.6%) maintiennent un respect modéré des personnes en position d'autorité à travers la période de temps séparant les deux mesures. Il y ressort également que leur délinquance tend à s'amoindrir, peu importe la qualité de leur respect envers ces personnes.

Tableau 39

Mesures de changement du respect des personnes en position d'autorité et de la délinquance pour les adolescents conventionnels (N: 233)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable médiocre	5	-.50*	40.0	20.0
Dégradation	62	-.37	6.5	6.5
Amélioration	32	-.29*	3.1	3.1
Stable moyen	90	-.42	6.7	2.2
Stable fort	44	-.33*	2.3	2.3

L'ampleur de l'évolution de la délinquance s'avère toutefois plus importante parmi les cinq garçons qui persistent à respecter très peu ces personnes en autorité. Un examen des pourcentages de délinquance élevée révèle d'ailleurs que c'est également dans cette circonstance que la plus importante diminution est enregistrée. Viennent ensuite les garçons qui conservent un respect modéré, chez qui les mêmes caractéristiques se retrouvent. Quant aux trois autres types de respect, ils n'engendrent que stabilité au niveau de la délinquance élevée et influencent dans une mesure certaine l'évolution négative de la délinquance.

b) L'engagement envers les institutions sociales

L'engagement des adolescents échantillonnés en milieu scolaire est mesuré par sept variables distinctes. Dans la présentation du développement de chacune de celles-ci par rapport à l'évolution de la délinquance, nous retiendrons particulièrement trois tableaux (40, 41, 42) dans le texte et les autres seront portés en annexe (31, 32, 33, 34).

Les résultats obtenus relativement au changement de l'implication des jeunes du milieu libre dans les activités de leur famille respective par rapport à l'évolution de leur délinquance sont présentés au tableau 40.

Tableau 40

Mesures de changement de l'implication dans les activités familiales et de la délinquance pour les adolescents conventionnels (N: 222)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	18	-.14*	11.1	11.1
Diminution	69	-.28*	5.8	4.3
Augmentation	59	-.47	3.4	3.4
Stable élevé	76	-.40	6.6	2.6

Le tableau 40 permet de constater que la délinquance évolue négativement surtout lorsqu'il y a augmentation de l'implication dans les activités familiales de la part de ces jeunes et lorsque cette implication demeure forte dans le temps. D'ailleurs, cette dernière forme d'implication contribue à une diminution substantielle de la délinquance élevée. D'autre part, les adolescents qui maintiennent une faible implication dans ce type d'activités voient leur délinquance diminuer de très peu; les pourcentages de délinquance élevée similaires pour les deux années de l'enquête marquent du reste le peu d'impact de cette qualité d'implication dans les activités familiales. Pour sa part, la diminution contribue dans une mesure toutefois moins importante que l'augmentation ou le maintien d'une forte implication à l'évolution négative de la délinquance.

La conservation d'un engagement modéré dans les loisirs de la part des jeunes du milieu libre offre le plus d'impact sur l'évolution de leur délinquance. L'indice de direction de changement obtenu (-.27) en témoigne d'ailleurs judicieusement. Suivent dans l'ordre l'augmentation de cet engagement (-.46), dont le pourcentage de délinquance élevée s'amenuise totalement, et la participation forte et constante dans les loisirs (-.32). Quant à la diminution de cet engagement, elle contribue également à une régression de la délinquance (-.30), bien que le pourcentage de délinquance élevée demeure le même pour les deux années de l'enquête. De son côté, le maintien d'un faible engagement n'a aucune influence sur l'orientation de la délinquance.

Le tableau 41 permet de constater que la majorité des adolescents échantillonnés dans le milieu scolaire tendent à augmenter leur engagement au niveau du travail. Toutefois, cette attitude influence peu l'orientation de leur délinquance.

Tableau 41

Mesures de changement de l'engagement dans le travail et de la délinquance pour les adolescents conventionnels (N: 230)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	79	- .33	6.3	3.8
Diminution	58	- .71	6.9	3.4
Augmentation	86	- .10*	4.7	3.5
Stable fort	7	-1.00*	14.3	14.3

C'est plutôt la continuité d'un engagement fort dans le travail qui présente le plus d'influence sur l'évolution de la délinquance dans un sens négatif, suivie d'une diminution de cet engagement. Notons cependant que les pourcentages de délinquance élevée demeurent inchangés lorsqu'il y a conservation d'un fort engagement de la part des jeunes du milieu libre et que ces pourcentages sont les plus élevés de tous ceux enregistrés ici. Quant au

maintien d'un faible engagement dans le travail, il vient au troisième rang relativement à l'influence qu'il exerce sur la diminution de la délinquance. En somme, les catalyseurs de la délinquance auprès des adolescents du milieu libre sont, au niveau du travail, ou la continuité forte ou la diminution de cet engagement.

L'abandon graduel de la flânerie par les jeunes du milieu libre contribue dans une large mesure à diminuer leur délinquance. Ainsi, lorsqu'il y a diminution de la flânerie, l'indice de direction du changement au niveau de la délinquance s'établit à -.67, et le pourcentage de délinquance élevée passe de 16.7% à 5.6% en 1976. De même, lorsque la flânerie est maintenue à un faible niveau, l'évolution de la délinquance est négative (-.39) et l'indice alors obtenu s'avère être le second en importance. Du reste, le pourcentage de délinquance élevée lorsqu'il en est ainsi, bien qu'il reste le même aux deux temps de la mesure, se révèle de peu d'importance.

De leur côté, l'augmentation de l'engagement dans la flânerie et l'adoption d'une telle attitude à un fort degré contribuent également à ce que la délinquance régresse dans le temps chez les adolescents du milieu libre. Bien que cette évolution négative soit de moindre importance que celle décelée précédemment, elle s'avère tout de même intéressante. D'ailleurs, mentionnons que le pourcentage de délinquance élevée passe de 40% à 20% lorsque la flânerie est ancrée à un fort niveau dans les habitudes de certains de ces jeunes.

Le tableau 42 permet de constater que l'engagement stable et fort à l'école est l'apanage de la très forte majorité des adolescents du milieu libre, et que cette forme d'engagement produit un impact remarquable sur l'évolution de la délinquance de ces jeunes. De même, l'augmentation de l'engagement à l'école force une régression de la délinquance à un degré non négligeable.

Au contraire, tel qu'indiqué dans ce tableau, une diminution de l'engagement au niveau de l'école contribue à une hausse de la délinquance pour certains sujets. Notons toutefois que le pourcentage de délinquance élevée diminue de 5% lorsqu'il en est ainsi.

La diminution de l'inadaptation sur le plan scolaire des adolescents du milieu libre au cours des deux années qui séparent l'administration des questionnaires est le fait qui contribue le plus à une évolution négative de la délinquance de ces jeunes (-.50). Quant aux autres formes d'inadaptation,

Tableau 42

Mesures de changement de l'engagement à l'école et de la délinquance pour les adolescents conventionnels (N: 202)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	0	0 *	0	0
Diminution	20	+.33*	15.0	10.0
Augmentation	69	-.38	2.9	2.9
Stable fort	113	-.52	5.3	3.5

elles contribuent également à une régression de la délinquance et ce, dans une mesure assez semblable l'une à l'autre. Toutefois, lorsqu'il y a augmentation de l'inadaptation, on note une hausse du pourcentage de délinquance élevée en 1976 par rapport à celui obtenu pour l'année 1974.

L'amélioration de la performance scolaire, ainsi que la conservation d'un bon rendement académique, regroupent la majorité des adolescents recrutés dans le milieu libre. Dans les deux cas, une telle attitude de leur part engendre une évolution négative de leur délinquance dans une même mesure (-.43). Toutefois, il faut remarquer que le pourcentage de délinquance élevée s'accroît chez les jeunes qui améliorent leur performance. De son côté, la dégradation de la performance scolaire est ce qui contribue le moins à l'abandon d'une pratique délictueuse chez ces garçons; cependant, aucune délinquance élevée n'est enregistrée lorsqu'une telle attitude se manifeste chez ceux-ci.

En résumé, l'étude de l'évolution de la délinquance des adolescents conventionnels montre que l'accroissement de leur engagement scolaire entraîne une diminution générale de la délinquance; il en va de même d'un engagement fort et stable. De même, la diminution de l'inadaptation scolaire amène également un bon pronostic de délinquance. Il est d'ailleurs particulièrement intéressant de noter que la diminution de cette forme d'engagement provoque une hausse de la délinquance. De fait, outre cela, les pires pronostics se présentent chez ceux qui maintiennent un faible engagement dans les activités

familiales et les loisirs, qui augmentent leur engagement dans le travail et qui voient leur performance scolaire se détériorer. Somme toute, les adolescents du milieu libre s'engagent principalement dans le domaine scolaire, et les meilleurs pronostics sont offerts par ceux qui se comportent ainsi.

2. Changement de statut et délinquance

En mettant en relation la transition statutaire des adolescents du milieu libre et le développement de la délinquance de ces jeunes, nous obtenons les résultats suivants présentés au tableau 43.

Tableau 43

Changement de statut et délinquance chez les adolescents conventionnels

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en 1974	% de délinquance élevée en 1976
Etudiants impliqués	128	-.48**	3.9	3.1
Etudiants non impliqués	76	-.17	7.9	5.3
Inactifs	11	-.43	12.2	0
Travailleurs	18	-.45	5.6	5.6

Un seul groupe se distingue vraiment des autres par sa faible mouvance directionnelle. C'est le groupe des étudiants qui ne sont pas impliqués à l'école. La diminution de la delinquance de ce groupe est donc beaucoup plus faible que dans les trois autres groupes. Ce résultat confirme l'importance que l'implication peut avoir sur la délinquance. Dans cette population, c'est d'ailleurs le groupe des étudiants impliqués qui diminue le plus sa délinquance.

Les jeunes travailleurs constituent le second groupe à diminuer en importance leur délinquance. Cependant, les effectifs de ce groupe ne sont pas suffisants pour rendre l'indice de direction du changement significatif. Il en est de même pour le groupe des inactifs qui ne compte que onze individus; nous ne pouvons nous fier à l'indice obtenu pour procéder à notre analyse. Cet indice nous apporte toutefois une certaine indication.

Enfin, un mot des pourcentages de délinquance élevée obtenus. Si la plupart d'entre eux demeurent à peu près semblables, il y en a un qui surprend passablement. Il s'agit de la délinquance élevée des inactifs qui passe de 12.2% à 0. Il ne faudra cependant pas s'étonner d'une telle diminution car étant donné les effectifs de ce groupe, il s'agit probablement du mouvement d'un seul individu.

3. La contrainte sociale

Par rapport à la délinquance, il est à souligner que les meilleurs pronostics sont offerts par les sujets qui connaissent une augmentation de la surveillance exercée par leurs parents, qui diminuent l'utilisation de techniques de neutralisation afin de contrer les mécanismes régulateurs de la société, qui voient les réactions de l'école à leur égard s'amoindrir, qui augmentent leur adhésion aux normes reconnues et dont la perception du risque augmente ou se maintient forte à mesure qu'ils avancent en âge. Quant au pire pronostic, il se présente chez les sujets dont la surveillance des déplacements et des fréquentations par les parents fait l'objet d'une détérioration au milieu de l'adolescence. Dès lors, la délinquance tend plutôt à s'accroître. Il est à noter également que le recours à des punitions au milieu de l'adolescence semble vouloir entraîner une diminution de la délinquance toute aussi importante que l'emploi continu de ces méthodes de contrainte. En somme, la contrainte exercée à l'égard des adolescents conventionnels devient beaucoup moins rigoureuse avec le temps et seuls les sujets dont la surveillance s'avère moins vigoureuse augmentent leur délinquance.

Le tableau 44 présente le développement de la surveillance en fonction de l'évolution de la délinquance des adolescents du milieu libre. Il faut spécifier au départ que le peu d'effectifs regroupés dans la catégorie stable faible ne permet pas d'analyser adéquatement cette forme de surveillance exercée auprès des jeunes non-justiciés. De plus, nous constatons que la majorité de ces jeunes sont soumis à une surveillance stable élevée.

Une diminution de la surveillance entraîne chez ces adolescents un très léger accroissement de l'agir délictueux; par contre, la mouvance directionnelle obtenue s'avère faible et non significative. D'autre part, l'augmentation de la surveillance conduit à une diminution extrêmement importante des

Tableau 44

Mesures de changement de la surveillance et de la délinquance pour les adolescents conventionnels (N: 231)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	7	-1.00*	14.3	14.4
Diminution	57	+ .03*	8.8	10.5
Augmentation	26	- .88	0	0
Stable élevée	141	- .38	5.0	1.4

comportements délinquants. A la lumière de ces résultats, nous pouvons donc conclure que, d'un point de vue directionnel, le changement au niveau de la surveillance est lié au changement dans la délinquance.

Les pourcentages de délinquance élevée enregistrés pour chacune des catégories ne subissent que de légères modifications entre 1974 et 1976. Un fait à remarquer toutefois: parmi les 26 jeunes qui ont vu leur surveillance s'accroître, aucune délinquance élevée n'est observable et cela même si leur délinquance a diminué en général de façon très importante (-.88). A ce sujet, il faut cependant mentionner que les coefficients qui mesurent le changement de direction de la délinquance se rapportent à l'ensemble de la population et non pas uniquement aux sujets qui appartiennent à la catégorie de délinquance élevée.

En somme, le changement dans le type de surveillance semble avoir un certain effet auprès des adolescents du milieu libre. Lorsque la surveillance augmente, la délinquance diminue; au contraire, lorsqu'elle diminue, la délinquance semble vouloir augmenter.

L'évolution de la punition (tableau 35 en annexe) produit des effets peu marqués sur le développement de la délinquance des adolescents non-justiciés. Ces effets s'avèrent tout de même intéressants. Par exemple, lorsqu'il

y a augmentation de l'utilisation de punitions auprès de ces jeunes ou, autrement dit, lorsque les parents commencent à punir ces adolescents au cours des deux années d'intervalles, les comportements délinquants diminuent alors davantage que s'il y a arrêt total de l'emploi de telles mesures disciplinaires. C'est donc dire que le changement dans les attitudes punitives est inversement lié au changement dans les comportements délinquants.

Lorsque les parents maintiennent une certaine attitude punitive, l'effet sur le développement de la délinquance semble tout à fait différent. Par exemple, s'ils n'utilisent jamais de mesures punitives, la délinquance diminue plus que s'ils en utilisent de façon continuelle. Fait à noter au sujet de l'utilisation perpétuelle des punitions: cette façon d'agir offre les plus forts pourcentages de délinquance élevée. Cela porte à croire que les punitions ont un effet peu important sur la délinquance des jeunes non-justiciés; lorsque la délinquance est plus élevée, les punitions ont très peu d'influence sur l'évolution du comportement délinquant, même si elles sont appliquées de façon continuelle.

Lorsque l'utilisation des techniques de neutralisation par les jeunes du milieu libre ne change pas dans le temps, c'est-à-dire qu'elle demeure faible ou élevée, la délinquance de ces adolescents diminue dans une même mesure que la délinquance en général pour toute cette population (tableau 36 en annexe). L'indice d'évolution de la délinquance générale est de -.33. En ce qui a trait aux changements enregistrés par rapport à l'utilisation des techniques de neutralisation, l'évolution de la délinquance va dans le même sens. Toutefois, lorsqu'il y a diminution de l'emploi d'arguments neutralisants, la délinquance subit une baisse plus marquée que lors d'une augmentation de l'utilisation de ceux-ci. Par ailleurs, les pourcentages de délinquance élevée sont très peu révélateurs d'une influence des techniques de neutralisation.

L'évolution de la délinquance se moule en quelque sorte sur l'évolution de la réaction de l'école aux comportements qu'elle juge intolérable dans son milieu (tableau 37 en annexe). La délinquance diminue de pair lorsqu'il y a diminution de la réaction scolaire (-.57) et augmente de pair avec l'augmentation de cette réaction (+.60). Il en va de même du côté de la délinquance élevée, ce qui vient confirmer l'exactitude des indices de changement directionnel mentionnés. Ceci dit exclusivement en rapport avec un changement dans la réaction de l'école.

Lorsque la réaction de l'école demeure stable, la délinquance évolue différemment selon la qualité de cette stabilité. Ainsi, lorsque la réaction est faible, la délinquance diminue de -.33; lorsque la réaction est forte, l'indice obtenu est nul. De sorte que même de façon statique la réaction de l'école influence l'évolution de la délinquance. Ceux pour qui l'école réagit très peu sont très peu délinquants et vice versa. Les pourcentages de délinquance élevée confirment d'ailleurs ces faits. Parmi les sujets soumis à de faibles réactions, aucun d'entre eux n'a commis de délinquance à un fort niveau alors que, d'autre part, 37.5% des adolescents qui ont subi de fortes réactions de la part de l'école ont conservé une délinquance élevée pendant l'intervalle qui sépare les enquêtes.

Les résultats concernant l'influence du changement de l'adhésion aux normes en rapport avec le développement de la délinquance des adolescents du milieu libre sont présentés au tableau 45. On y constate que, lorsqu'il y a diminution de l'adhésion aux normes de ces adolescents, la délinquance diminue de son côté très peu. A l'inverse, lorsqu'il y a augmentation des attitudes favorables aux normes la mouvance directionnelle marque une très importante diminution de la délinquance.

Tableau 45

Mesures de changement de l'adhésion à la norme et de la délinquance pour les adolescents conventionnels (N: 203)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Certaine adhésion	41	-.48	12.2	12.2
Diminution	81	-.07[a]	3.7	2.5
Augmentation	43	-.79	4.7	2.3
Adhésion forte	38	-.23[a]	0	0

Les deux autres catégories opposent, statistiquement, une faible à une forte adhésion aux normes. Les résultats sont qu'à une faible adhésion correspond une diminution plus importante de la délinquance qu'à une forte adhésion. Toutefois, il faut remarquer qu'aucun sujet adhérant fortement aux normes en 1974 n'offre de délinquance élevée et qu'ainsi il s'avère possiblement plus difficile aux adolescents respectueux des normes de diminuer une délinquance presque inexistante. Ce qui est différent chez les sujets qui n'adhèrent que faiblement aux normes et sont ainsi plus délinquants.

La confrontation des changements dans la perceptior du risque et l'évolution de la délinquance des adolescents échantillonnés en milieu scolaire est présentée au tableau 46. Ce tableau révèle que la délinquance a tendance à diminuer davantage lorsque la perception du risque reste stable ou lorsqu'elle augmente chez ces adolescents du milieu libre. La délinquance a tendance à diminuer tout spécialement lorsque le risque perçu demeure faible. Ceci pourrait possiblement s'expliquer par le fait que les jeunes qui perçoivent faiblement le risque de commettre un délit sont ceux qui, effectivement, en commettent en plus grand nombre. Les pourcentages de délinquance élevée tendent d'ailleurs à confirmer cette thèse. De 11.1% en 1974, la délinquance élevée passe à 6.7% en 1976 dans cette catégorie. Dans les autres catégories, les pourcentages de délinquance élevée s'avèrent beaucoup plus faibles. D'ailleurs, il est nul chez ceux qui ont toujours perçu fortement le risque de commettre un délit, alors que c'est là que s'observe la seconde diminution en importance de la délinquance. En ce qui a trait aux changements dans la perception du risque de ces jeunes du milieu libre, on constate que là où le risque augmente pour ces adolescents la délinquance de son côté diminue, alors que là où il diminue la délinquance ne régresse que très peu.

4. La structure psychologique

Les précédentes sections ont considéré l'importance de certaines variables sociologiques et psycho-sociales en regard du changement observé dans la délinquance criminelle. Il sera question, dans cette section, de l'apport de certains traits de personnalité qui se sont révélés particulièrement associés à la délinquance et qui permettent de caractériser certains aspects de l'identité de l'adolescent.

Tableau 46

Mesures de changement de la perception du risque et de la délinquance pour les adolescents conventionnels (N: 232)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	45	-.77	11.1	6.7
Diminution	110	-.09*	3.6	2.7
Augmentation	45	-.55	8.9	6.7
Stable élevée	32	-.60	0	0

Cinq indices sont retenus pour évaluer les traits de personnalité. De l'inventaire de personnalité de Jesness (1972), il s'agit des échelles de mauvais ajustement social, d'agressivité manifeste, de refoulement, et de déni. Un autre questionnaire est aussi utilisé, soit le PI de Eysenck (1971), duquel est tirée l'échelle de psychotisme. Les résultats des rapports entre certains traits de personnalité et le développement de la délinquance criminelle sont présentés au tableau 47.[1]

D'abord il faut préciser à nouveau que théoriquement nous avons deux types de traits de personnalité. Pour un, soit l'inadaptation sociale, l'agressivité manifeste, et le psychotisme, il s'agit de traits dont la présence marquée favorise le passage à l'acte délinquant. Pour l'autre, soit le déni et le refoulement, il est attendu que plus l'individu présente des résultats élevés, moins il a tendance à passer à l'acte délinquant.

Compte tenu de ce fait il s'avère, premièrement, que les sujets qui présentent des tendances faibles à l'inadaptation sociale, à l'agressivité manifeste, et au psychotisme, ainsi que des tendances élevées au déni et au

1. Considérant le fait que nous ne disposons des mesures psychologiques qu'au temps 2, nous présentons ces données, provenant de l'ensemble des sujets de l'échantillon, qu'à titre tout à fait indicatif.

Tableau 47

Développement psychologique et de la délinquance criminelle chez les adolescents conventionnels

Indice	Catégorie	N	Mouvance générale	Mouvance directionnelle	Signification
Inadaptation sociale	1[1]	210	.50	-.40	.001
	2	427	.48	-.29	.001
	3	188	.51	-.04	n.s.
Agressivité manifeste	1	181	.49	-.39	.001
	2	546	.49	-.26	.001
	3	98	.50	-.02	n.s.
Déni	1	146	.49	.04	n.s.
	2	481	.50	-.30	.001
	3	198	.47	-.40	.001
Refoulement	1	135	.42	0	n.s.
	2	219	.54	-.21	.05
	3	471	.48	-.35	.001
Psychotisme	1[2]	625	.48	-.35	.001
	2	200	.53	0	n.s.

1. Indicateur des tendances:

	Agressivité manifeste et déni	Inadaptation sociale et refoulement
1 = tendances faibles	0 - 40%	0 - 49%
2 = tendances moyennes	41 - 59%	50 - 59%
3 = tendances marquées	60% et plus	60% et plus

2. Indicateur des tendances pour cet indice:

1 = tendances faibles	0 - 29%
2 = tendances marquées	30% et plus

refoulement, voient leur délinquance diminuer avec les années de façon très sensible. Pour eux, nous pouvons parler d'une délinquance momentanée, accidentelle ou même situationnelle, mais non d'une délinquance structurée.

Deuxièmement, il est observé que cette tendance à voir s'atténuer le comportement délinquant diminue quelque peu avec les sujets qui présentent des résultats moyens aux différentes échelles. Mais pour eux aussi le comportement délictueux est un phénomène passager qui a tendance à disparaître graduellement. Il est à noter que cette tendance s'avère également statistiquement significative.

Par contre, les sujets qui fournissent des résultats élevés à l'inadaptation sociale, à l'agressivité manifeste, et au psychotisme, ainsi que des résultats faibles au déni et au refoulement, se comportent de façon inattendue. D'une part, la direction du changement observée chez eux n'indique pas une augmentation du comportement délinquant. Cela pourrait être acceptable si l'importance de leur délinquance demeurait stable. Mais ce n'est pas directement le cas. D'autre part, nous observons un indice de mouvance assez élevé, se situant généralement, pour cette catégorie, aux environs de .50, ce qui n'est pas négligeable. En fait, l'ensemble des indices permet d'affirmer que, chez cette catégorie de sujets, il y a sensiblement le même nombre qui a diminué et qui a augmenté leur délinquance criminelle.

II. Développement psycho-social et délinquance chez les pupilles du tribunal

1. Les liens psycho-sociaux

a) L'attachement aux personnes

Par rapport à l'évolution de la délinquance des ressortissants du tribunal, nous devons d'abord conclure à une absence de relation entre celle-ci et la quasi-totalité des variables servant à mesurer l'attachement. Il en va ainsi de l'attachement aux parents, de la communication et de l'atmosphère familiale. A la rigueur, les résultats obtenus dans les catégories extrêmes de l'attachement aux parents pourraient être interprétés dans le sens où un faible attachement amène une diminution plus importante de la délinquance parce que les sujets qui manifestent une telle attitude sont en réalité plus délinquants que ceux qui sont attachés fortement à leurs parents. Par contre, en ce qui a trait aux résultats obtenus quant à l'évolution de cet attachement, tout comme

dans les résultats de chacune des autres variables mentionnées précédemment, on observe peu de différence entre les catégories d'évolution et entre les catégories extrêmes. D'autre part, l'attachement aux amis délinquants offre également peu de possibilité d'interprétation en raison des résultats non-significatifs obtenus.

Reste donc la variable respect des personnes en position d'autorité dont nous avons déjà souligné la pertinence auparavant. Dans ce cas, la diminution observée amène une évolution négative du comportement délinquant du même ordre qu'un respect stable élevé. Afin d'interpréter ce résultat, il faut revenir, croyons-nous, à l'hypothèse déjà proposée, à savoir que la diminution du respect des personnes en autorité constitue en réalité une amélioration des liens avec ces personnes. Plus âgés, ces jeunes diminuent leur respect parce qu'ils passent d'une relation d'autorité à une relation de réciprocité, ce qui les amène à poser des jugements plus objectifs et critiques. De sorte que l'influence de cette diminution sur la délinquance de ces jeunes aurait le même impact que le maintien d'un respect élevé prôné par des jeunes plus conformistes. En somme, une seule variable d'attachement semble s'avérer un bon prédicateur de la délinquance auprès des adolescents justiciés, soit le respect des personnes en position d'autorité.

Cinq variables ont servi à examiner le concept d'attachement en fonction de l'évolution de la délinquance des jeunes ressortissants du tribunal. En ce qui concerne la relation entre le développement de la délinquance et l'évolution de l'attachement aux parents, les résultats obtenus ne se démarquent pas beaucoup (tableau 38 en annexe). La différence de relation la plus importante se présente entre les deux catégories marquant une stabilité de l'attachement. En effet, alors qu'un attachement stable mais faible souligne une diminution de -.52 de la délinquance entre 1974 et 1976, un attachement stable mais élevé est marqué d'un indice plus faible (-.31). C'est donc dire que moins les jeunes sont attachés à leurs parents plus leur délinquance diminue. Les catégories où l'attachement aux parents est en évolution négative ou positive offrent des résultats à peu près équivalents en ce qui concerne l'évolution de la délinquance (-.44, -.47). Il faut donc conclure à une absence de relation entre le développement de la délinquance et l'aspect évolutif de l'attachement aux parents.

Le tableau 48 contient les résultats relatifs au développement de la délinquance en rapport à l'évolution de la communication familiale. A première vue, il ressort que ce sont les catégories de changement du niveau de communication qui engendrent les plus fortes baisses de délinquance. En effet, la mouvance directionnelle est de -.49 lorsque la communication augmente et atteint -.52 lorsqu'elle diminue. Peu de changements dans la délinquance sont enregistrés lorsque la communication se maintient en 1976 au même niveau qu'en 1974. Les différences de pourcentage de la délinquance élevée entre 1974 et 1976 vont dans le même sens que les indices de mouvance directionnelle et confirment ainsi la valeur de ces derniers.

Tableau 48

Mesures de changement de la communication et de la délinquance des justiciés (N: 229)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	13	-.25*	23.1	15.4
Diminution	84	-.52	35.7	15.5
Augmentation	63	-.49	38.1	27.0
Stable élevé	69	-.32*	31.9	27.5

Les résultats obtenus concernant la relation entre le développement de la délinquance et l'évolution de l'atmosphère familiale viennent confirmer les faits mentionnés à la section précédente, à savoir que l'atmosphère familiale s'est dégradée pour près de la moitié des ressortissants du tribunal. De plus, nous constatons que l'ampleur de l'évolution de la délinquance reste sensiblement la même lorsque les garçons demeurent stables dans l'évaluation du climat qui règne chez eux (tableau 39 en annexe). Par ailleurs, la diminution de la délinquance s'avère plus importante quand l'atmosphère familiale est modifiée. Toutefois, il n'y a pas de différence concernant l'évolution de la délinquance quand l'atmosphère familiale se dégrade ou s'améliore. Ce qui porte à conclure

que pour ces jeunes ressortissants il n'existe pas ou peu de relation entre les modifications de l'atmosphère familiale de leur foyer et le développement de leur délinquance. Les pourcentages de délinquance élevée ne nous révèlent d'ailleurs pas davantage de relation entre ces deux variables de changement; en effet, les différences des pourcentages de délinquance élevée entre 1974 et 1976 sont à peu près identiques pour chacune des catégories d'évolution de l'atmosphère familiale.

Les résultats de la relation entre l'évolution de l'attachement aux amis délinquants et le développement de la délinquance des adolescents justiciés sont présentés dans le tableau 49.

Tableau 49

Mesures de changement de l'attachement aux amis délinquants et de la délinquance pour les justiciés (N: 226)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	3	-1.00*	0.0	0.0
Diminution	201	- .49*	33.3	17.9
Augmentation	5	+1.00*	40.0	60.0
Stable élevé	17	+ .43*	58.8	70.6

Deux tendances se dégagent nettement. D'abord, une diminution totale du comportement délinquant lorsque l'attachement aux pairs délinquants demeure faible, et une diminution partielle lorsque cet attachement décroit au cours des deux années. Ensuite, une augmentation complète de l'évolution de la délinquance lorsque les ressortissants accroissent leur attachement, et une hausse partielle lorsque cet attachement demeure fort. La comparaison des pourcentages de délinquance élevée entre les deux temps confirme d'ailleurs ces faits. Cependant, l'absence de signification des indices de mouvance directionnelle due au manque d'effectifs dans certaines catégories empêche de tirer

des conclusions sur ces catégories. Seule la catégories où il y a diminution d'amis délinquants nous permet d'affirmer que celle-ci est en relation directe avec la diminution de la délinquance.

La majorité des ressortissants du tribunal maintiennent un respect modéré des personnes en position d'autorité au cours des deux étapes de l'enquête. Il ressort également que, peu importe l'attitude de ces adolescents face aux personnes en autorité, la délinquance tend à s'amoindrir. La dégradation du respect, de même qu'une attitude modérée, offrent le plus d'influence sur la diminution de la délinquance. Ce sont d'ailleurs les deux types d'attitudes qui enregistrent les plus fortes diminutions au niveau de la délinquance élevée (18.7% et 15.3%). Notons enfin le peu d'impact par le maintien d'un respect médiocre de ces personnes chez les ressortissants sur leur délinquance (-.08), ainsi que la hausse de près de 10% du pourcentage de délinquance élevée occasionnée par cette attitude (tableau 40 en annexe).

b) L'engagement envers les institutions sociales

Par rapport à l'évolution de leur délinquance, nous retenons en particulier les points suivants: il ne semble pas exister de relation entre d'une part leur implication dans les activités familiales et d'autre part leur non-engagement dans diverses activités (flânerie) et leur délinquance; les résultats obtenus à chacune de ces variables varient très peu; l'accroissement de l'engagement dans le travail, phénomène observé chez plus de la moitié des sujets, traduit une diminution importante de la délinquance de ces jeunes; enfin, le pire pronostic touche les sujets qui demeurent fortement engagés dans les loisirs, même par rapport à ceux qui diminuent cette forme d'engagement ou qui maintiennent un faible engagement. En somme, les ressortissants du tribunal améliorent de façon très sensible leur comportement grâce à un engagement accru dans le travail. Parallèlement toutefois, nous observons une diminution prononcée de leur implication dans les loisirs. Il semble donc que ces jeunes adolescents ne s'engagent pas dans n'importe quoi, et que seul le travail, voie d'engagement socialement approuvée, réussisse à contenir leur agir délictueux.

Les résultats concernant le développement de la délinquance relativement aux mesures de changement de l'implication des ressortissants dans leurs activités familiales montrent que la grande proportion d'entre eux (45.7%) augmentent cette forme d'engagement. Cette catégorie est marquée toutefois par

le plus petit indice de diminution de délinquence (-.39). Cependant, le pourcentage de délinquance élevée en 1976 lorsqu'il y a augmentation de l'implication dans les activités familiales s'avère celui qui a le plus diminué. Cette diminution est de l'ordre de 21.9%.

Les autres catégories d'implication montrent, au point de vue développemental de la délinquance, peu de différence sur l'indice de mouvance directionnelle. Il faut donc conclure à une association faible de l'évolution de l'implication dans les activités familiales et du développement de la délinquance auprès des ressortissants du tribunal (tableau 41 en annexe).

En ce qui a trait à la relation entre l'implication dans les loisirs et l'évolution de la délinquance, les résultats obtenus présentent une certaine particularité (tableau 50). En effet, le sens de la relation entre l'évolution des loisirs et le développement de la délinquance est inverse à celui de la relation entre la stabilité des loisirs et la variable de délinquance. Alors que, d'un point de vue évolutif, une augmentation de l'engagement dans le loisir correspond à une plus forte diminution de délinquance, d'un point de vue statique c'est au faible engagement dans le loisir que nous devons la plus forte diminution de délinquance.

Tableau 50

Mesures de changement du loisir et de la délinquance pour les justiciés (N: 221)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	13	-.60*	46.2	38.5
Diminution	118	-.40	39.0	26.3
Stable moyen	52	-.44	32.7	35.5
Augmentation	22	-.69	31.8	13.6
Stable fort	16	-.20*	6.3	12.5

Un examen des pourcentages de délinquance élevée pour l'année 1974 nous permet de constater que ceux-ci décroissent dans le même ordre que les catégories du loisir. Ainsi, les délinquants qui pratiquaient beaucoup de loisir avaient moins de délinquance, et vice-versa. Dans un autre ordre d'idée, en ce qui concerne l'évolution des pourcentages de délinquance élevée, la persistance d'un fort engagement dans les loisirs provoque curieusement une hausse chez ces ressortissants du tribunal. Ce résultat confirme l'indice de mouvance directionnelle. En somme, l'augmentation de la participation à des loisirs est en relation directe avec une diminution de la délinquance alors qu'au contraire, d'un point de vue statique, un fort engagement dans ce secteur d'activité provoque une diminution de la délinquance.

L'augmentation de l'engagement dans le travail, qui rejoint dans cette population la majorité (136) des adolescents, semble avoir un certain impact sur la diminution de délinquance. En effet, les résultats obtenus (tableau 51) indiquent qu'à la catégorie d'augmentation de l'engagement dans le travail correspond le plus fort indice de mouvance directionnelle (-.50). Viens ensuite les catégories de diminution (-.43) et de persistance élevée (-.38) qui subissent une diminution de délinquance à peu près moyenne. La catégorie où les jeunes ont toujours eu un faible engagement dans le travail est marquée par la plus faible diminution de délinquance sur cette variable. Il faut cependant noter, à propos de cette dernière catégorie, qu'elle amène la plus forte diminution des pourcentages de délinquance élevée chez ces adolescents. Ce résultat aura donc tendance à minimiser l'importance au faible taux de diminution de délinquance de cette catégorie.

Finalement, les résultats indiquent que l'évolution des pratiques de flânerie influence peu le développement de la délinquance (tableau 42 en annexe). En effet toutes les catégories d'évolution présentent des indices de mouvance directionnelle se situant entre -.47 et -.60. La délinquance diminue dans une moindre mesure lorsqu'il y a peu de flânerie ou quand la flânerie diminue; elle augmente plus quand la flânerie augmente ou demeure forte. Par contre, les pourcentages de délinquance élevée annulent cette dernière constatation.

Tableau 51

Mesures de changement de l'engagement dans le travail et de la délinquance pour les justiciés (N: 223)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	11	-.25*	45.5	18.2
Diminution	20	-.43*	35.0	25.0
Augmentation	136	-.50	34.6	21.3
Stable fort	56	-.38*	33.9	25.0

2. Changement de statut et délinquance

Les résultats obtenus avec cette variable de changement statutaire auprès des ressortissants du tribunal sont présentés au tableau 52. Chez les pupilles du Tribunal, les effectifs de chacun des groupes sont beaucoup mieux répartis que chez les adolescents du milieu libre, ce qui a pour effet de rendre les indices de mouvance directionnelle beaucoup plus significatifs.

Nous retrouvons chez les jeunes travailleurs de ce groupe l'indice de mouvance directionnelle le plus fort (-.55). C'est donc dire que le passage de l'école au travail contribue à faire diminuer la délinquance des jeunes de cette population. Ceux qui sont demeurés étudiants durant ces années obtiennent un indice de diminution à peu près moyen (-.44). Ce sont les inactifs qui obtiennent la plus faible diminution de leur délinquance.

Fait intéressant à noter, les inactifs de moins de 12 semaines ont une mouvance directionnelle plus faible (-.34) que ceux qui sont inactifs depuis plus longtemps (-.39). Nous pourrions donc croire que les premiers temps de l'inactivité des ressortissants s'avèrent plus néfastes. Cependant, la trop faible différence entre les deux catégories d'inactivité ne peut nous permettre de soutenir une telle conclusion. Enfin, soulignons que les pourcentages de délinquance élevée évoluent dans la même direction et à peu près avec la même intensité que les indices de changement.

Tableau 52

Changement de statut et délinquance chez les ressortissants du tribunal

	N (182)	MD	% de délinquance élevée en 1974	% de délinquance élevée en 1976
Etudiants	32	-.44*	28.1	18.8
Inactifs de moins de 12 semaines	57	-.34*	31.6	22.8
Inactifs de plus de 12 semaines	53	-.39*	39.6	30.2
Travailleurs	40	-.55*	30.0	17.5

3. La contrainte sociale

En mettant en relation les changements de surveillance et le développement de la délinquance, nous obtenons le tableau 53. Il faut préciser au départ que le peu d'effectifs de la catégorie de surveillance stable faible ne nous permettra pas d'analyser cet aspect de la supervision et d'en tirer des conclusions. Les trois autres catégories ont des effectifs suffisants et à peu près équivalents.

En ce qui concerne les catégories de changement, nous pouvons noter que la diminution de la surveillance entraîne une diminution de délinquance. Cette diminution de délinquance est quand même moins importante que celle qui est entraînée par l'augmentation de la surveillance. Etant donné que sur l'ensemble des catégories de la surveillance, il y a diminution de la délinquance, nous devrons parler davantage de l'accélération de cette tendance (à la diminution) ou de son annulation. Dans le cas qui nous intéresse ici, l'augmentation de la supervision a pour effet d'accroître la baisse normale du taux de délinquance. En ce qui concerne la catégorie de forte surveillance, la mouvance directionnelle n'est que de -.30. L'évolution de la surveillance dans un sens ou dans l'autre semble donc plus propice à faire diminuer la délinquance que la persistance d'une forte surveillance.

Tableau 53

Mesures de changement de la surveillance et de la délinquance pour les ressortissants du tribunal (N: 196)

Surveillance	N	MD	% de délinquance élevée en 1974	% de délinquance élevée en 1976
Stable faible	6	-1.00[a]	50.0	33.3
Diminution	67	- .41	35.8	19.4
Augmentation	61	- .72	36.1	21.3
Stable élevée	62	- .30	30.6	17.7

Les pourcentages de délinquance élevée évoluent à peu près tous dans les mêmes proportions. Les différences entre les catégories de la surveillance résident dans l'importance de cette délinquance. Les catégories qui se polarisent alors sont les deux catégories de stabilité.

En conclusion, nous rappellerons que l'évolution de la surveillance est directement reliée à l'accroissement de la tendance à la diminution de la délinquance. Nous avons également constaté que lorsque la surveillance demeurait élevée la diminution de délinquance était moins importante que l'indice totale de -.43.

Dans l'analyse du rapport entre le développement des punitions et celui de la délinquance, le tableau 54 montre que de façon statique les punitions semblent avoir peu d'importance sur l'évolution de la délinquance. Les catégories de ce changement, cessation et début, ont pour leur part des effets différents sur l'évolution de la délinquance. De fait, lorsque l'on cesse les punitions, la délinquance diminue davantage que si les punitions commencent. Ici, la punition a un effet inverse à ce que l'on serait tenté de s'attendre. Cependant, si l'on fait de la punition une résultante de la délinquance, et non l'inverse, cette relation apparaît beaucoup plus logique. Cet effet ressort encore bien davantage lorsque l'on observe les changements de pourcentages de la délinquance élevée entre 1974 et 1976. Les deux premières catégories, là où les punitions sont le moins utilisées voient les pourcentages de délinquance

élevée diminuer d'une façon très importante. La catégorie où l'usage de punitions commence et celle où elles ont toujours été utilisées sont marquées par une diminution beaucoup moins importante de ce type de délinquance. Nous sommes donc portés à croire que, lorsque nous avons une délinquance très forte, les punitions n'ont pas l'efficacité qu'elles ont sur une délinquance faible.

Tableau 54

Mesures de changement des punitions et de la délinquance pour les ressortissants du tribunal (N: 201)

Punitions	N	MD	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '74
Aucune	52	-.49	42.3	19.2
Cessation	71	-.41	33.8	19.7
Début	30	-.22*	33.3	30.0
Continuelle	48	-.54	31.3	20.8

Enfin, il faut noter la très forte diminution de délinquance chez les jeunes qui ont subi continuellement des punitions de la part de leurs parents. D'ailleurs, les catégories qui démontrent des attitudes punitives stables à l'égard de ces jeunes sont marquées par les plus fortes baisses de délinquance.

Le tableau 55 nous permet d'analyser la relation entre l'évolution des techniques de neutralisation et le développement de la délinquance. Nous constatons au départ que les techniques de neutralisation semblent influencer l'évolution de la délinquance, du moins lorsque leur utilisation demeure stable. En effet, lorsqu'il y a toujours eu une faible utilisation de ces techniques, l'indice de direction du changement témoigne d'une très forte baisse de délinquance. A l'opposé, lorsque ces jeunes utilisent beaucoup et de façon constante les techniques de neutralisation, leur délinquance s'accroît. C'est ce que nous révèle l'indice de mouvance directionnelle de +.10. Tout porte à croire à une forte influence de l'utilisation des techniques de neutralisation sur l'évolution de la délinquance.

Tableau 55

Mesures de changements des techniques de neutralisation et de la délinquance pour les ressortissants du tribunal (N: 230)

Techniques de neutralisation	N	MD	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Stable faible	18	-.80	5.6	0
Diminution	43	-.63	25.6	11.6
Augmentation	135	-.43	41.5	28.9
Stable élevé	34	.10*	26.5	20.6

Voyons maintenant ce qui se passe lorsque l'utilisation des techniques de neutralisation est modifiée. S'il y a diminution, il s'ensuit également une bonne diminution de délinquance (-.63). S'il y a augmentation, nous obtenons encore un indice de mouvance directionnelle négatif (-.43), mais celui-ci est moins fort que lorsque nous avions diminution ou faible utilisation des techniques de neutralisation. Nous observons donc pour cette population une relation très directe entre l'utilisation des moyens de neutralisation des conduites délinquantes et l'évolution de la délinquance elle-même. Il faut noter pour cette population que les catégories d'individus qui ont modifié leurs attitudes de neutralisation accusent une diminution de leur délinquance élevée. Ceux qui, malgré l'augmentation de l'utilisation des techniques de neutralisation, ont diminué encore passablement leur délinquance, avaient au premier temps de l'enquête, une délinquance forte à 41.5%. Cela explique probablement leur forte diminution de délinquance.

En résumé, quant à l'évolution de la délinquance des pupilles du Tribunal, le meilleur pronostic est offert par ceux qui, d'une part, connaissent une augmentation de surveillance, d'autre part, par ceux qui sont soumis à des punitions de façon fréquente et continue, et enfin par les jeunes qui utilisent très peu des techniques de neutralisation dans le but de contrer les mécanismes de contrôle. Il est intéressant de noter également que l'introduction des punitions comme moyens de contrainte au milieu de l'adolescence s'avère plus

négative que la cessation de leur emploi. Serait-ce que le recours à une telle méthode intervient trop tard dans la vie de ces jeunes? Nous ne pouvons l'affirmer catégoriquement. Quoiqu'il en soit, il demeure cependant que l'utilisation précoce des techniques de neutralisation semble être l'élément le plus significatif de nos données pour prédire le comportement délinquant; en effet, l'usage élevé et continu de celles-ci provoque une hausse de la délinquance. D'ailleurs, cet élément de précocité intervient aussi comme il a été dit dans l'utilisation des punitions et, dans une certaine mesure également, au niveau de la surveillance.

4. Développement psychologique et évolution de la délinquance

a) La primitivité

L'évolution du comportement délinquant en regard des changements observés à l'indice Autisme est présentée au tableau 56. Ce dernier révèle que la majorité des sujets diminuent leur tendance à l'autisme, tel que nous le constations au chapitre précédent. Toutefois, quelque soit l'orientation du changement à cette échelle, il est toujours constaté un pourcentage relativement important de délinquance élevée. A ce plan, ce sont les sujets qui présentent des tendances plutôt fortes à l'autisme qui offrent les pourcentages de délinquance élevée les plus imposants, soit 56.4% des sujets en 1974 et 38.5% en 1976. Bien que ce soit le groupe de sujets le plus délinquant (au sens comportemental du terme), c'est aussi celui qui diminue le plus son comportement délictuel, tel que le traduit l'indice de mouvance directionnelle de -.58. L'importance de cette évolution est toutefois pratiquement similaire à ce qui est observé au niveau des tendances faibles à l'autisme d'une part et, d'autre part, des résultats diminués à cette même échelle d'autisme. De plus, et il s'agit là d'un des résultats les plus intéressants, seuls ceux qui augmentent leurs résultats sur cette période de deux ans ne connaissent pas de diminution statistiquement significative de leur comportement délinquant. En cela ils se distinguent passablement des trois autres groupes, ce qui constitue en somme la donnée principale à retenir. Ainsi, le plus mauvais pronostic d'évolution est fourni par ceux qui augmentent leurs résultats à l'indice, et ce de façon même plus importante que les sujets qui ont toujours présenté des tendances marquées à l'autisme.

Tableau 56

Changements à l'indice Autisme et évolution du comportement délinquant chez les pupilles du tribunal

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Faible tendance à l'autisme	93	-.53	21.5	10.8
Diminution	162	-.52	41.4	20.4
Augmentation	67	-.15*	31.3	29.9
Tendance notables à l'autisme	39	-.58	56.4	38.5

Cette observation se confirme aussi au plan du psychotisme (tableau 43 en annexe). C'est encore ceux qui augmentent leurs tendances au psychotisme qui offrent la plus faible diminution du comportement délinquant avec un indice de mouvance directionnelle de -.37. Ce dernier est toutefois statistiquement significatif, mais à un niveau nettement plus faible que les trois autres (chi-deux de 4.11, $p \leq .04$; pour ces trois autres catégories il s'agit de $p < .01$). Chose surprenante, ceux qui diminuent le plus leur comportement délinquant sont ceux qui offraient normalement le plus mauvais pronostic en 1974 et qui continuent de l'offrir en 1976. Il s'agit là naturellement d'un pronostic basé sur un examen transversal et non pas longitudinal des données. Ces derniers sujets offrent pourtant un indice de mouvance directionnelle s'élevant à -.66. Ainsi, leur pourcentage de délinquance élevée passe de 56.0%, soit le plus élevé, à 22.0%, devenant le troisième en importance, derrière celui des sujets qui augmentent leurs tendances au psychotisme, de même que celui des sujets qui diminuent leurs résultats à cette échelle. En somme, les résultats observés à l'indice Autisme ressortent encore plus clairement ici: c'est le fait d'augmenter sa tendance à l'autisme ou au psychotisme qui s'avère le plus significatif et même le plus prédictif d'un agir délinquant (ce qui est notable à l'indice Psychotisme).

Comment expliquer le fait que les sujets de la catégorie tendance notable diminuent autant leur comportement délinquant? Si l'indice était stable et précis, ces derniers ne devraient-ils pas constituer le pire pronostic (ce qui n'est absolument pas le cas ici pour l'indice Psychotisme surtout)?

Nous ne pouvons affirmer que la diminution observée aux diverses catégories soit tributaire du taux de délinquance en 1974, les sujets plus délinquants étant appelés à améliorer leur comportement de façon plus appréciable puisque leur taux de délinquance était plus élevé. Selon ce rationnel, les sujets présentant déjà un plus faible indice de délinquance ne pourraient connaître des changements aussi importants que ceux de la quatrième catégorie (tendances notables au psychotisme ou à l'autisme) puisque leur taux de délinquance serait déjà assez bas. Cette hypothèse est infirmée par les observations saisies à l'aide de l'échelle Psychotisme puisque par exemple les sujets de la catégorie tendance notable passent du premier rang au troisième rang, au chapitre de la délinquance élevée, bien que les différences de pourcentage en 1976 ne soient pas très marquées.

En ce qui a trait à cette première composante de la primitivité, nos données tendent à démontrer que c'est davantage l'augmentation de la distorsion cognitive, perceptible à travers les indices d'autisme et de psychotisme, qui marque la plus faible diminution du comportement délinquant, voire même le plus mauvais pronostic dans le cas du psychotisme.

C'est au tableau 57 que sont présentées les données traduisant l'évolution du comportement délinquant de nos sujets en regard des changements à l'indice Inadaptation sociale. A nouveau, il est observé que ce sont ceux qui augmentent leurs tendances à l'inadaptation sociale qui diminuent le moins leur comportement délinquant: l'indice de mouvance directionnelle ne s'élève qu'à -.24 et s'avère non statistiquement significatif. Au plan du pourcentage de délinquance élevée, ce groupe passe du troisième rang au deuxième rang; en 1976, il est observé que son pourcentage de délinquance élevée est à peu près similaire à celui des sujets de la quatrième catégorie, soit 30.6% par rapport à 31.6%. C'est en fait ceux dont les résultats diminuent à l'échelle qui s'améliorent le plus avec un indice de mouvance directionnelle de -.54. Toutefois cette variable se fait davantage sentir au niveau d'une délinquance faible ou moyenne étant donné qu'en ce qui a trait à la délinquance élevée, ce sont les

sujets de la catégorie 4 qui diminuent le plus (21.0%), alors que pour ceux de la catégorie 2 (diminution) il s'agit d'un recul de 17.3%. Par ailleurs, il est manifeste que les sujets présentant une faible tendance à l'inadaptation sociale avaient moins à changer leur comportement délinquant que les autres: il semble que leur diminution d'actes délictuels se fasse surtout au niveau d'une délinquance faible ou moyenne puisqu'ils ont la plus faible diminution au niveau d'une délinquance élevée, niveau de délinquance où ils étaient déjà faiblement représentés.

Tableau 57

Changements à l'indice Inadaptation sociale et évolution du comportement délinquant chez les pupilles du tribunal

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Faible tendance à l'inadaptation sociale	97	-.42	21.6	12.4
Diminution	177	-.54	40.7	22.0
Augmentation	49	-.24*	34.7	30.6
Inadaptation sociale appréciable	38	-.50	52.6	31.6

En somme, il s'avère que ce sont ceux qui voient s'aggraver leur vision d'eux-mêmes qui connaissent le moins d'amélioration au plan de leur comportement délinquant; il s'agit donc de ceux qui augmentent leurs résultats à l'échelle d'inadaptation sociale. Ici, tout comme à la composante précédente, c'est le fait d'évoluer vers une aggravation, dans le cas présent, d'une vision de soi qui se détériore, qui augure d'une poursuite davantage soutenue de l'agir délinquant.

Nous avons vu au chapitre précédent que nos sujets ne se caractérisaient pas par une absence d'engagement psychologique notable, mais, au contraire, nous observions une certaine tension. Trois indices servent à l'opérationnaliser. Rappelons qu'il s'agit des indices Anxiété générale, Culpabilité et Anxiété sociale.

Tableau 58

Changements à l'indice Anxiété générale et évolution du comportement délinquant chez les pupilles du Tribunal

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Faible anxiété	92	-.47	26.1	12.0
Diminution	168	-.52	41.1	23.2
Augmentation	57	-.38	24.6	19.3
Anxiété marquée	44	-.42*	52.3	38.6

En ce qui a trait à l'anxiété générale, il est observé que c'est le fait de diminuer son anxiété qui augure de la plus forte baisse du comportement délinquant tel que le montre le tableau 58. Ainsi, les sujets de la catégorie diminution fournissent une mouvance directionnelle de -.52. En contrepartie, la présence d'une anxiété marquée augure pour sa part de la plus faible diminution du comportement délinquant avec un indie de mouvance directionnelle de -.42, le seul à ne pas être statistiquement significatif. Même si à la catégorie augmentation, soit ceux qui augmentent leurs tendances à l'anxiété, nous observons une direction du changement de -.38, il ne faut pas oublier que les divers calculs de Davis et du chi-deux sont fortement influencés par le nombre de sujets. A noter que l'évolution constatée à cette dernière catégorie est à peine plus significative que la quatrième puisque le chi-deux est significatif à p .05, soit à la limite de l'acceptable. De plus, la stabilité au niveau d'une anxiété marquée constitue toujours le meilleur indice d'une délinquance élevée.

Comme nous parlions beaucoup au chapitre précédent de la tension comme composante principale de cette échelle, il paraît opportun de postuler que cette tension favorise directement le passage à l'acte délictuel. Naturellement, cette assertion prévaut en autant que le sujet tendu présente aussi un certain nombre de caractéristiques personnelles qui situent celui-ci sur la voie d'un agir criminel possible.

Tout semble indiquer qu'il ne faille pas voir là une plus grande tendance à se rapprocher de l'autre, voire même à une certaine empathie. Cette hypothèse est renforcée par les résultats obtenus à l'indice Culpabilité, résultats présentés au tableau 44 de l'annexe. Dès ce moment, nous ne pouvons qu'être surpris du fait que les individus qui éprouvent de la soi-disant culpabilité ont davantage tendance à présenter un agir antisocial important. Ceci va directement à l'encontre d'une réflexion théorique. Il est certain d'une part que les présents sujets de la catégorie tendance notable ne rencontrent pas tous les critères d'une culpabilité d'ordre névrotique tel que les définit Cormier (1962). Néanmoins, cette intensité se retrouve chez 29 des 49 sujets de cette quatrième catégorie. De plus, quel que soit la situation de ces sujets par rapport à la pondération de l'échelle, il n'en demeure pas moins que les écarts sont très appréciables selon le degré d'intensité (faibles versus fortes tendances). Ainsi, nous trouvons une mouvance directionnelle de -.59 chez les sujets qui marquent une tendance plutôt faible à la culpabilité comparativement à un indice de -.41 en ce qui a trait aux tendances relativement marquées. L'opposition est donc assez nette pour retenir notre étonnement. Au niveau de la diminution et de l'augmentation les indices de la direction du changement sont pratiquement les mêmes, surtout si nous considérons la différence dans le nombre de sujets. Il faut toutefois préciser qu'à la catégorie faible, il peut aussi se trouver des sujets qui n'ont pratiquement aucune délinquance puisque la "normalité" (au sens de moyenne) se trouve en la zone intermédiaire de l'échelle, les résultats supérieurs devant théoriquement fournir un symptôme d'ordre névrotique. Bien que ce soit dans cette catégorie de sujets que nous trouvions la plus forte diminution de délinquance élevée, ceux-ci présentaient à l'origine une intensité de comportements délictuels appréciable.

Quelle conclusion pouvons-nous tirer de ces données? Il paraît certain que nous ne pouvons pas parler d'une culpabilité de type névrotique. A

cet égard, nous pouvons référer à ce que nous avons déjà affirmer; nous parlions plutôt alors d'une certaine incertitude en les résultats supérieurs et d'une certaine assurance en ses résultats moyens. Il peut paraître quelque peu surprenant toutefois de constater que plus le degré d'incertitude est élevé et plus l'importance de la délinquance est remarquable. Par ailleurs, abstraction faite de la variation dans les degrés de signification aux chi-deux (vraisemblablement affectés par le nombre de sujets), il est possible de dire que l'évolution du comportement délinquant est pratiquement le même que les sujets diminuent leurs résultats à l'échelle de culpabilité (-.42), qu'ils l'augmentent (-.45) ou qu'ils demeurent stables à un niveau relativement élevé (-.41).

Autre paradoxe est le fait que les sujets qui augmentent leurs résultats à cette échelle sont moins portés à l'agir délinquant en comparaison de ceux qui diminuent leurs tendances à la culpabilité. Ceci s'accorde nullement avec le fait que nous observions il y a un instant, à savoir qu'au niveau des sujets stables, ce sont ceux qui marquent le plus de propension à la culpabilité qui présentent le plus de comportements délinquants en comparaison des sujets qui ont une faible tendance à la culpabilité. L'écart entre les catégories diminution et augmentation n'est toujours pas très important, voire significatif; d'autant plus que le nombre de sujets par catégorie n'est pas le même. Il semble donc que l'échelle soit au moins bi-constituée sinon pluriconstituée. Par le fait même, elle se prêterait à l'analyse descriptive non typologique et/ou causale. De ce fait, il est très difficile de tirer une synthèse des présents résultats. Chose certaine, la catégorie marquée renferme plutôt des sujets aux prises avec un certain malaise qui, éventuellement, s'exprime à travers un agir délinquant. En cela, cet indice se rapproche du précédent.

L'anxiété sociale pour sa part connaît plus de variations en ses résultats, lesquels sont présentés au tableau 45 en annexe. Tout comme à l'indice Culpabilité, ce sont les sujets qui fournissent les plus faibles résultats qui diminuent le plus leur comportement délinquant, y compris leur délinquance élevée. L'indice de mouvance directionnelle s'élève à -.58, alors que le pourcentage de délinquance élevée recule de 16.1. L'écart d'évolution est toutefois plus imposant entre ceux qui demeurent stables avec une anxiété sociale plutôt faible et ceux qui augmentent leurs résultats à cette échelle. Ces derniers fournissent un indice de mouvance directionnelle de -.27, le seul à être statistiquement non significatif. A remarquer que ces sujets de la catégorie

augmentation offraient une délinquance élevée des plus importantes en 1974. De plus, ne considérant que cette délinquance élevée, ce sont les sujets qui présentent une anxiété sociale appréciable qui améliorent le moins leur comportement délinquant. Ainsi, à cette dernière catégorie de sujets, c'est au niveau d'un comportement délinquant faible ou moyen que l'évolution s'effectue principalement.

Tout comme au moment de parler de l'indice de culpabilité, il est surprenant de constater que ce sont les sujets dont les résultats sont élevés à cette échelle qui sont aussi ceux qui présentent le plus de délinquance. Théoriquement, ces derniers devraient éprouver un certain malaise conscient lié aux relations interpersonnelles, malaise originant d'une certaine prise de conscience de l'autre. En fait, ce sont ceux de la catégorie faible notamment qui devraient emporter la palme au chapitre de l'importance du comportement délinquant. Il s'agit donc peut-être moins d'une véritable ouverture à autrui que d'une certaine tension généralisée. En cela, cet indice se situe bien dans l'axe déjà perceptible auprès des indices Anxiété générale et Culpabilité.

L'énoncé de cette conclusion implique vraisemblablement une remise en cause de l'inférence conceptuelle qui relie ces indices à une certaine finesse de développement, lequel cadre très mal avec une structure psychique de type caractériel. Ainsi, compte tenu du fait que ces échelles mesurent aussi, selon nous, autre chose que ce qu'elles prétendent théoriquement évaluer, celles-ci sont vraisemblablement à rapprocher d'un certain mauvais ajustement social qui donne lieu à un malaise généralisé: l'individu est mal dans sa peau. Chose certaine, il n'y a pas une absence d'engagement psychologique au sens strict en ce que ces jeunes ne sont pas indifférents à ce qui les entoure. La présente conclusion met cependant l'accent sur le fait que leur pulsion vers autrui ne connaît peut-être pas toute la finesse que nous aurions été en droit de nous attendre en raison de leurs résultats relativement élevés aux échelles.

La composante immaturité sociale de notre variable primitivité est opérationnalisée par six indices: soit ceux de socialisation, potentiel interpersonnel, identification aux figures familiales, identification aux figures de pairs, identification aux figures adultes et déni.

Le premier indice analysé est celui de socialisation, lequel engage déjà la capacité d'intégrer des rôles, se situant ainsi très bien dans le prolongement des autres indices constitués par diverses échelles de Kelly. Dès

le départ, rappelons que la très grande majorité de nos sujets fournissent une faible capacité de socialisation (au sens de Gough). L'évolution du comportement délinquant en fonction des changements à cette échelle est présentée au tableau 59. Pour la première fois, nous observons un indice de mouvance directionnelle positif. Ainsi, le pire pronostic est offert par ceux qui diminuent leurs résultats au présent indice: la mouvance directionnelle s'élève alors à +.20, bien que ce changement en sa direction ne soit pas statistiquement significatif, il est quand même un excellent indice de la tendance des sujets de cette tendance. Par ailleurs, ce sont ceux qui demeurent stables à un niveau inférieur de l'échelle qui diminuent le plus leur comportement délinquant, évolution traduite par une mouvance directionnelle de -.77. Quant à ceux qui augmentent leurs résultats ou encore sont restés stables mais à un niveau quelque peu plus élevé, leur évolution est sensiblement la même, à l'exception du fait que ceux de la catégorie relative socialisation avaient moins de délinquance élevée de sorte que c'est surtout au niveau d'une délinquance faible ou moyenne que l'évolution se fait sentir. A noter qu'en contrepartie, les sujets de la catégorie faible socialisation voient leur pourcentage de délinquance élevée passé de 67.3 à 38.8, soit une variation de 38.8. Cette catégorie de sujets offrent toujours le pire pronostic.

Tableau 59

Changements à l'indice Socialisation et évolution du comportement délinquant chez les pupilles du Tribunal

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '74
Faible socialisation	49	-.77	67.3	38.8
Diminution	71	+.20*	23.9	33.8
Augmentation	158	-.59	39.2	17.1
Relative socialisation	83	-.63	21.7	9.6

En somme, qu'il s'agisse de sujets en évolution (diminuent ou augmentent) ou encore fixés à un niveau stable, le pronostic s'accorde pour une part avec ce que nous attendions théoriquement. Ainsi, le fait de diminuer son potentiel de socialisation augure d'une augmentation vraisemblable de l'agir délinquant. Selon le présent développement théorique, cette difficulté accrue d'entrer en rôle, de s'adapter socialement, serait l'indice d'une maturité sociale faible. Par ailleurs, au plan transversal, plus la socialisation est faible et plus l'agir délinquant est important. Cependant, et c'est là un aspect qui cadre mal avec l'attente théorique, ce sont les sujets de la catégorie faible socialisation qui diminuent le plus leur délinquance, bien qu'ils demeurent toujours le groupe le plus délinquant. Une hypothèse précédemment rejetée est peut-être acceptable ici: leur comportement délinquant étant plus accentué, n'est-il pas normal que ce dernier change davantage, d'autant plus que ce groupe de sujets conserve le premier rang à ce chapitre?

Un autre niveau de mesure est fourni par l'indice Potentiel interpersonnel tiré du répertoire des construits de rôle de Kelly. Au tableau 46 à l'annexe, il est possible de constater qu'ici aussi c'est l'aggravation de la situation, en occurrence une diminution des résultats à l'échelle, qui augure de la plus faible diminution de l'agir délinquant et ce, au seul examen de l'indice de mouvance directionnelle, lequel s'élève alors à -.31. En contrepartie, une augmentation à l'échelle signifie une plus forte diminution du comportement délinquant. Nous avons donc exactement le pendant de la catégorie diminution, ce qui se comprend bien au plan théorique. Par contre, les deux catégories de sujets stables sont pratiquement similaires l'une et l'autre. Il s'agit des catégories potentiel faible et potentiel moyen. Toutefois, soulignons qu'au plan transversal 1974 et 1976 ne les situent pas sur le même pied en ce qui a trait à la délinquance élevée.

Bien que le changement à la catégorie potentiel faible s'avère ici non significatif, il ne faut pas oublier que le calcul du chi-deux est influencé par le nombre de sujets; nous ne trouvons que 34 jeunes à cette catégorie. Il est à remarquer que ce sont eux qui offrent quand même le plus mauvais pronostic, le pourcentage de délinquance élevée étant toujours de 32.4 en 1976. En contrepartie, toujours au plan transversal, ce sont les sujets de la catégorie potentiel moyen, lesquels présentent certaines acquisitions au niveau du potentiel interpersonnel, qui fournissent le meilleur pronostic.

Les présents résultats s'accordent très bien avec ce que nous avions trouvé à l'indice Socialisation, de sorte que nous pouvons maintenant affirmer avec plus d'assurance que tout mouvement vers une augmentation des résultats constitue l'indice d'une diminution réduite du comportement délinquant. En somme, l'accroissement de la maturité sociale constitue un indice d'amélioration au plan de l'acte délinquant.

Quelques variantes apparaissent au niveau de l'indice Identification à des figures familiales (tableau 47 à l'annexe), troisième variable opérationnelle de ce que nous avons appelé l'immaturité sociale. L'écart le plus significatif est entre ceux qui diminuent leurs tendances d'identification aux figures familiales en comparaison de ceux qui les augmentent. Il s'agit respectivement de mouvances directionnelles de -.33 et de -.54. C'est donc dire que le fait de diminuer son potentiel d'identification à des figures familiales constitue un indice aggravant puisque l'évolution au plan du comportement délinquant sera vraisemblablement limitée. Ce changement est à ce point important que ces sujets de la catégorie diminution offrent maintenant le pourcentage de délinquance élevée le plus important, soit 29.2. Au second rang de la diminution du comportement délinquant se retrouvent les sujets de la catégorie potentiel moyen et ce, avec un indice de mouvance directionnelle de -.46. Comme ce sont les sujets qui offrent le meilleur potentiel, il est vraisemblable qu'ils avaient d'emblée moins d'évolution à faire, en comparaison des jeunes de la catégorie potentiel faible par exemple. Ces derniers sont parmi ceux qui ont le plus diminué leur délinquance (évolution d'importance similaire aux sujets de la catégorie augmentation qui, eux, s'améliorent au plan de l'identification à des figures familiales), mais c'était aussi ceux qui avaient le plus de chemin à faire: leur pourcentage de délinquance élevée était de 49.1 en 1974, soit le plus élevé des présentes catégories.

Ainsi, compte tenu de l'orientation différente, les résultats obtenus à l'échelle d'identification à des figures familiales entrent pour une part dans le sillage tracé par les deux précédents indices: l'amélioration de la ressemblance et du rapprochement que le sujet établit entre lui-même et les siens augure d'une évolution encourageante au plan de l'agir délinquant. Cette évolution est toutefois semblable à celle observée chez les sujets qui demeurent stables à un niveau inférieur de l'échelle. Par ailleurs, il ressort clairement qu'une détérioration de l'identification à des figures familiales annonce une évolution plus limitée du comportement délinquant.

Cette opposition entre diminution et augmentation à l'échelle d'identification à des figures familiales s'observe aussi à celle d'identification à des figures de pairs (tableau 48). Ainsi, les sujets de la catégorie diminution de l'identification évoluent le moins au plan de la délinquance, la mouvance directionnelle n'étant que de -.32. Ces derniers prennent alors le premier rang pour ce qui est de la délinquance élevée (32.4%). L'opposition est aussi assez nette entre ceux des catégories de stabilité. Il s'agit respectivement d'indices de mouvance directionnelle de -.44 et de -.54. Cette dernière observation renforce ce qui a été trouvé déjà sur un plan transversal (Massé, 1978), à savoir que des résultats élevés à cette échelle constituent un gage d'implication pour le moins limité dans le champ de la délinquance. Il semble donc que le fait de se rapprocher de ses pairs, tel que mesuré ici, augure d'une certaine normalisation des rapports entre l'individu et les gens qui l'entourent de façon plus générale. Tout coincide jusqu'à maintenant pour affirmer qu'un mouvement positif vers autrui, l'acceptation de figures socialement reconnues, cette maturation sociale, annonce une diminution très sensible de tout agir délictueux.

L'analyse des résultats obtenus à l'indice Identification à des figures adultes devrait départager encore davantage cette tendance puisque par le passé, celui-ci a été considéré comme l'un des instruments les plus discriminants, sur un plan transversal (Massé, 1978). Le tableau 60 laisse voir que les différentes catégories se distinguent assez bien l'une de l'autre. Il importe de noter que l'orientation des changements s'accorde assez bien avec ce que nous pourrions théoriquement espérer pour l'ensemble des indices. Ceci réclame plus d'explications.

Théoriquement, quel devrait être la capacité prédictive de chacune des catégories? Si l'échelle s'avère stable, nous croyons que théoriquement les sujets qui devraient évoluer le moins sont ceux qui présentent un potentiel d'identification faible et toujours stable (faible). Deuxièmement, ce devrait être ceux qui tendent vers cette faible performance, soit ceux qui diminuent leurs résultats à l'échelle (diminution). Au troisième rang, viendraient ceux qui tendent vers les résultats élevés, soit ceux qui augmentent leur identification à des figures adultes (augmentation), ces derniers précédant quelque peu ceux qui fournissent le plus mauvais pronostic, leurs résultats demeurant stables à un niveau élevé (forte). Pourquoi? Le rationnel de base est que le

sujet qui présente déjà le plus mauvais pronostic et le demeure au cours des ans, celui-ci devrait normalement très peu évoluer au plan du comportement délinquant puisque ce dernier constitue toujours notre variable dépendante. Nous pouvons aussi soutenir la réciproque. Naturellement ceci reste vrai en autant qu'une variable intervenante ne vienne pas, par exemple, rendre tout acte délictueux impossible.

Tableau 60

Changements à l'indice Identification à des figures adultes et évolution du comportement délinquant chez les pupilles du Tribunal

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Faible identification	38	-.41*	52.6	39.5
Diminution	102	-.26	36.3	23.5
Augmentation	147	-.51	38.8	21.1
Identification plus appréciable	38	-.65	21.6	10.8

Ce cheminement se retrouve ici pour une bonne part. Seule l'évolution observée chez les sujets de la catégorie faible s'avère non significative; il ne faut toutefois pas oublier que le nombre de sujets (38) est très restreint. De plus, seulement 45% des sujets de cette catégorie évoluent au plan comportemental, la moyenne se situant autour de 60%. Nous trouvons par ailleurs les autres catégories dans l'ordre, les indices de mouvance directionnelle étant de -.26 pour ceux qui diminuent leur potentiel d'identification aux figures adultes, de -.51 pour ceux qui l'augmentent et, finalement, de -.65 pour ceux qui demeurent stables avec un potentiel moyen ou élevé (notons que nous avons également peu de sujets à la catégorie forte: 38). Néanmoins, nous observons une certaine tendance pour l'ensemble de nos catégories. Notons que cet ordre s'observe très nettement pour ce qui est de la délinquance élevée en 1976.

Ainsi, il est possible de conclure que tout résultat élevé à cette échelle d'identification à des figures adultes est un gage d'une faible délinquance, alors que toute évolution vers un meilleur rapprochement à ces figures constitue une amélioration très sensible au plan du comportement délinquant, le pire pronostic d'évolution étant offert par celui qui diminue sa capacité d'identification à des figures adultes.

Cette tendance existe aussi pour le dernier indice, le déni, bien que ce soit moins net. Le tableau 49 témoigne du fait qu'il existe toujours une certaine opposition entre ceux qui augmentent et ceux qui diminuent leurs résultats, d'une part, et ceux qui demeurent stables, d'autre part. Ainsi, quant aux sujets qui demeurent stables, ce sont ceux qui le demeurent à un niveau plutôt élevé de l'échelle qui offrent la meilleure amélioration de leur délinquance, amélioration traduite par un indice de mouvance directionnelle de -.50 comparativement à -.39 pour ceux dont la stabilité s'établit au niveau des tendances faibles à l'échelle. Une opposition de même importance touche les sujets qui diminuent leurs résultats (mouvance directionnelle de -.35) et ceux qui les augmentent (mouvance directionnelle de -.54). En somme, s'établit une certaine polarisation: d'une part, ceux qui offrent le plus mauvais potentiel d'évolution de l'agir délinquant, soit ceux qui présentent de faibles tendances au déni ou qui tendent à le devenir (catégories faible et diminution) et, d'autre part, ceux qui évoluent vers, ou se situent à, des paliers plus élevés de l'échelle (catégories augmentation et forte). A l'intérieur même de la polarisation des premières catégories, il est constaté que les sujets de la première catégorie changent davantage leur délinquance élevée qu'il en est le cas pour ceux de la seconde catégorie. Le pourcentage de délinquance élevée chez ces derniers passent de 31.9 à 26.1, ce qui constitue une évolution très limitée. C'est donc dire que l'évolution de la délinquance pour cette seconde catégorie se fait surtout auprès des sujets qui présentaient déjà en 1974 une délinquance faible ou moyenne. Il en ressort que le plus mauvais pronostic est offert par celui qui présente une délinquance élevée et qui diminue sa tendance au déni. C'est ce à quoi donne à penser l'indice de mouvance directionnelle (-.35) bien que la différence avec les sujets de la catégorie faible (-.39) soit très faible. Nous venons juste de voir que l'évolution vers des résultats élevés au déni augure d'une diminution très sensible du comportement délinquant. Théoriquement ceci implique que le sujet désire se rapprocher davantage des autres, ce qui se traduit par la tendance à ne pas reconnaître de conflits avec eux.

Cette conclusion s'aligne bien sur ce qui a été dit jusqu'ici des divers indices opérationnalisant la composante Immaturité sociale. Nous remarquons toutefois sur l'ensemble de ces six indices que l'importance, et parfois l'orientation, de l'évolution du comportement délinquant est toujours bien départagée et prédite par les facteurs d'évolution (diminution et augmentation), alors que le même potentiel de prédiction est davantage limité en ce qui a trait aux catégories de stabilité (cfr notamment l'indice Potentiel interpersonnel). A l'indice Identification à des figures familiales, il est même observé que les sujets de la catégorie stables-faibles diminuent plus leur agir délinquant que les sujets de catégorie stables-forts, ce qui devrait être l'inverse compte tenu du sens de l'échelle: il est généralement reconnu que celui qui s'identifie moins à des figures familiales est aussi celui qui est le plus porté à la délinquance. Par contre, les sujets qui diminuent leur identification à ces mêmes figures sont ceux qui évoluent le moins au plan du comportement délictueux.

Théoriquement un rejet accru d'autrui, une vulnérabilité face aux frustrations plus marquée, un manque de compréhension de l'autre plus accentuée handicapent grandement toute adaptation sociale, le comportement délinquant étant le symptôme d'une ratée à ce domaine. De façon générale, nous parlons d'une plus grande immaturité sociale.

Ceci nous conduit à inférer qu'une aggravation de la primitivité chez un individu augure d'une évolution très limitée de la délinquance. En effet, le fil directeur qui vient d'être tracé pour la composante Immaturité sociale se retrouve chez la majeure partie des composantes de la primitivité retenues au cours du présent travail. La plus faible diminution du comportement délinquant est observée chez ceux dont la distorsion cognitive, la vision négativisée de soi et l'immaturité sociale s'accentuent. L'opposition entre le changement qui traduit une aggravation et sa réciproque est toujours facilement perceptible et significatif, en ce sens qu'il concorde toujours avec les attentes théoriques.

La composante Absence d'engagement psychologique cadre toutefois plutôt mal avec l'ensemble. Il est même difficile de trouver une certaine constance des indices d'évolution à l'intérieur de chacune des échelles qui opérationnalisent cette composante. Théoriquement nous constatons que ces jeunes ne

s'inscrivent pas spécifiquement dans ce que nous avons appelé Absence d'engagement psychologique, mais plutôt dans une espèce de malaise généralisé, similaire à certaines formes de tension. Pour deux indices de cette composante (anxiété générale et anxiété sociale), une tendance est néanmoins perceptible. Il s'agit de la tendance qui rencontre l'essentiel des autres composantes: l'augmentation de l'anxiété limite sensiblement l'évolution du comportement délinquant. A noter que tout mouvement vers un accroissement de l'anxiété, générale ou sociale, prend ici la forme d'une aggravation de la situation, contrairement à ce que nous aurions pu théoriquement nous attendre.

Ainsi, les mesures d'évolution proprement dites discriminent assez bien les sujets et fournissent un potentiel prédictif intéressant. Nous ne pouvons toutefois en dire autant des catégories de stabilité. En fait, il est impossible d'en tirer une synthèse et de l'intégrer à ce qui a déjà été conclu.

Somme toute, il ressort qu'en général l'augmentation d'un aspect quelconque de la primitivité augure d'une diminution très limitée de la délinquance. Il reste maintenant à savoir si la valeur prédictive de nos indices d'évolution se maintient au niveau du mode d'adaptation rattaché à un développement plutôt primitif: l'antagonisme.

b) L'antagonisme

Pour soutenir un mode de réaction marqué par un antagonisme pleinement assumé, l'individu a besoin de développer une perception de lui-même surfaite afin d'éviter de glisser dans la dépression. Celle-ci prend notamment la forme du refus de changer même si l'individu reconnaît le fait qu'il cadre mal avec son entourage, tout en se reconnaissant des déficiences. Il s'agit d'une des formes possibles de perception de soi surfaite.

L'indice Idéal de soi du répertoire des construits de rôles de Kelly a été retenu pour opérationnaliser cette sous-composante. Un premier coup d'oeil aux données (tableau 61) laisse voir des résultats relativement difficiles à interpréter. Pour la première fois, nous n'observons pas d'opposition nette entre les sujets qui augmentent et ceux qui diminuent leurs résultats à l'échelle; l'écart peut facilement être attribué à un nombre de sujets différent. Ainsi, les sujets de la catégorie diminution fournissent une mouvance directionnelle de -.51 comparativement à -.58 pour ceux de la catégorie augmentation. L'opposition est toutefois plus spécifique entre les deux catégories de

stabilité. Il est cependant quelque peu surprenant de constater que ce sont les stables-forts qui diminuent le moins leur agir délinquant: l'indice de mouvance directionnelle s'élève à -.28, le seul à être statistiquement non significatif. De même, les stables-faibles bougent relativement peu (-.39) en comparaison des autres.

Tableau 61

Changements à l'indice Idéal de soi et évolution du comportement délinquant chez les pupilles du Tribunal

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Net désir de changer	57	-.39	42.1	26.3
Diminution	77	-.51	37.7	27.3
Augmentation	156	-.58	39.7	21.2
Manifeste peu le besoin de changer	71	-.28*	21.1	12.7

L'interprétation ne s'impose pas d'elle-même. Compte tenu du fait que les sujets qui présentent la meilleure image d'eux-mêmes sont aussi ceux qui offrent le moins de délinquance élevée (21.1% en 1974 et 12.7% en 1976), il paraît pratiquement évident qu'il ne faille pas voir là uniquement des sujets qui fournissent une perception d'eux-mêmes surfaite. Il s'avère que ce sont les sujets de la catégorie désir de changer qui présentent le pire pronostic au plan du comportement délinquant: 42.1% de délinquance élevée en 1974 et 26.3% en 1976. Il semble donc que ce soit ceux qui désirent le plus changer la perception qu'ils ont d'eux-mêmes qui sont aussi les plus délinquants. Nous sommes alors assez loin de la description théorique du gars délinquant, sûr de lui, qui assume son opposition ouverte avec son environnement et qui rejette totalement ce dernier et les valeurs qu'il véhicule.

Est-ce à dire que pareil sujet n'existe pas? Que non, ce serait sûrement conclure trop hâtivement et méconnaître les limites du présent type d'analyse.

En effet, il est certain que celui qui a déjà une bonne image de lui-même, plutôt réaliste, et qui ne manifeste pas particulièrement de délinquance (par exemple une crise situationnelle), il est certain donc que celui-là ne témoignera pas d'un désir notable de changer. De même, le même sujet inscrit dans un conformisme inconditionné traduira-t-il une image idéal de lui-même à l'examinateur, sans pour autant être à l'abri de tout comportement délinquant. A l'inverse, celui qui offre le plus de volonté de changer peut aussi être celui qui présente le plus de délinquance et peut-être même la plus dangereuse; que l'on songe par exemple à certains délinquants de type névrotique. Tout cela pour en arriver à dire que le présent indice se prête vraisemblablement mal à l'analyse quantitative non-typologique et/ou causale. En fait, l'indice Idéal de soi s'interprète difficilement sans égard à la nature positive ou négative des construits employés par le sujet d'une part et sans égard à la force des diverses identifications possibles à ce test (i.e. familiales, de pairs, adultes et antisociales), d'autre part. En somme, c'est le rapprochement possible avec ces autres indices qui donne la force à ce qui est appelé Idéal de soi.

Néanmoins, ce sont les sujets de la catégorie peu de besoin de changer qui diminuent le moins leur délinquance. Peut-être est-ce la catégorie qui offre le plus faible pourcentage de délinquance élevée, mais étant donné qu'elle renferme des sujets de tout acabit ("normaux", conformistes, sujets qui s'identifient fortement à des figures antisociales et qui se situent généralement au niveau des construits négatifs), il est vraisemblable que cette hétérogénéité (probablement la plus forte des présentes catégories) atténue la représentativité des sujets vraiment délinquants au sens de la catégorie, représentativité qu'on tente d'estimer à l'aide du pourcentage de délinquance élevée.

Nous ne pouvons en somme inférer d'une perception de soi surfaite comme indicatrice d'une évolution réduite du comportement délinquant puisque nous n'arrivons pas à départager notamment entre les divers types de sujets qui fournissent des résultats élevés à l'échelle Idéal de soi.

A l'aide de l'indice Tension, nous souhaitons cerner les éléments d'excitabilité et d'entrainabilité, et, par le fait même, d'instabilité et d'imprévisibilité, éléments inhérents à ce qui est généralement appelé labilité. Les changements à ce dernier indice en rapport avec l'évolution du comportement délinquant sont statistiquement décrits au tableau 62.

Il est surprenant de constater que les sujets portés à être tendus diminuent davantage leur comportement délinquant en comparaison de ceux qui demeurent stables mais à un niveau faible. Respectivement, il s'agit de mouvance directionnelle de -.60 et de -.44. Toutefois, les sujets de la catégorie faible offrent d'emblée moins de délinquance élevée que les sujets de la catégorie forte. Il est donc envisageable de penser que ces sujets faiblement tendus ont moins à évoluer au plan du comportement délinquant étant donné qu'ils en ont moins que les autres. Quant aux sujets qui voient leur niveau de tension évoluer, il est constaté que ce sont ceux qui augmentent leurs résultats à l'indice de tension qui diminuent le moins leur comportement délinquant, diminution traduite par une mouvance directionnelle de -.24. Cette dernière est la seule qui soit statistiquement non significative. Quant à ceux qui diminuent leurs tendances à la tension, il est notable qu'ils améliorent pratiquement autant leur comportement délinquant (-.56) que ceux qui sont demeurés stables à un niveau élevé; ceci est particulièrement vrai s'il est tenu compte du nombre de sujets. Ainsi, l'opposition est très nette entre les sujets qui diminuent et ceux qui augmentent. Il ressort donc de l'ensemble que c'est le fait d'augmenter ses tendances à la tension qui augure du pire pronostic d'évolution pour ce qui est de l'agir délinquant. A nouveau, il est constaté que ce sont les catégories d'évolution qui rencontrent le plus nos attentes théoriques alors que les catégories de stabilité requièrent des hypothèses plus aléatoires.

Comme cette échelle est sensible à "toute tendance excitée" et à "tout besoin insatisfait" (Cormier 1962 p. 3), il est à conclure que c'est l'augmentation de la frustration des besoins, laquelle provoque une tension croissante, qui limite passablement les possibilités d'évolution de la délinquance.

Tenant compte du sens inversé de l'échelle, les mêmes rapports entre les catégories existent à l'indice Refoulement (tableau 50 à l'annexe). L'opposition entre les catégories diminution et augmentation est sensiblement la même, les indices de mouvance directionnelle s'élevant respectivement à -.21 et à -.61. Celui de la catégorie diminution est le seul à être statistiquement

non significatif. De même, au niveau des catégories de stabilité, ce sont les sujets présentant le plus mauvais pronostic au plan transversal (catégorie 1; la délinquance élevée se retrouve chez 47.6% des sujets) qui évoluent le plus, soit autant que les sujets qui augmentent leurs tendances au refoulement. L'explication précédemment fournie à cette dernière observation prévaut ici aussi, à savoir que les sujets à refoulement moyenne, ayant moins de délinquance, avaient de fait moins à changer leur comportement délinquant.

Tableau 62

Changements à l'indice Tension et évolution du comportement délinquant chez les pupilles du Tribunal

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Tension faible ou moyenne	76	-.44	26.3	13.2
Diminution	152	-.56	40.1	21.1
Augmentation	82	-.24*	30.5	25.6
Tension plutôt notable	51	-.60	47.1	29.4

En somme, l'évolution la plus pessimiste et la plus limitée est fournie par les sujets qui diminuent leur propension au refoulement. En un sens, ils présentent maintenant moins d'inhibition, ce qui favorise davantage les excès d'excitation et l'instabilité.

Les indices Tension et Refoulement tendent à confirmer que tout mouvement des sujets vers une aggravation de la tension et/ou encore un fléchissement du refoulement augure d'une évolution très restreinte du comportement délinquant. Nous pouvons donc inférer qu'il s'agit là d'une aggravation de la labilité. Réciproquement, toute amélioration de celle-ci annonce une diminution très sensible de la délinquance.

L'indice Identification à des figures antisociales est le premier indice qui opérationnalise la présente composante. Tel que le laisse voir le tableau 63, les résultats obtenus s'expliquent facilement dans le cadre des attentes théoriques. Ainsi l'opposition est nette entre les catégories stables-faibles et stables-forts. Ce sont ceux qui offrent déjà le plus faible taux de délinquance élevée (19.7% en 1974) qui évoluent le plus au niveau des indices de stabilité. Les sujets de cette catégorie fournissent une mouvance directionnelle de -.56 comparativement à -.42 pour ceux qui présentent toujours une identification relativement marquée à des figures antisociales. Ce dernier indice de mouvance directionnelle est statistiquement non significatif. L'hypothèse précédemment soulevée à savoir que les sujets qui offraient déjà le meilleur pronostic face à la délinquance avaient moins à évoluer que les autres ne se confirme pas ici.

Tableau 63

Changements à l'indice Identification à des figures antisociales et évolution du comportement délinquant chez les pupilles du Tribunal

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Faible identification	71	-.56	19.7	9.9
Diminution	135	-.57	38.5	17.8
Augmentation	106	-.31	35.8	27.4
Identification plus marquée	49	-.42*	53.1	36.7

L'opposition est aussi très nette entre les catégories diminution et augmentation avec des indices de mouvance directionnelle respectivement de -.57 et de -.31. Les sujets qui s'identifient donc davantage à des figures antisociales handicapent sérieusement l'évolution de leur délinquance. A noter

finalement la polarisation que nous observons entre d'une part les sujets des catégories stables-faibles et ceux qui diminuent et, d'autre part, les catégories stables-forts et ceux qui augmentent. Ces résultats tendent vers ce que nous attendions théoriquement, si ce n'est un peu plus d'écart entre les premières catégories. La différence entre les dernières catégories est par ailleurs assez minime, considération étant faite pour le nombre différent de sujets. Ceci paraît traduire une certaine homogénéité et une certaine stabilité de l'échelle. Rappelons que ces qualités de l'indice sont favorisées par l'aspect plus structurel de celui-ci comparativement à une dimension plus phénoménologique des indices issus des travaux de Jesness, Eysenck, Gough, etc.

La signification des résultats à l'indice Idéal criminel est assez évidente aussi, complétant très bien ce qui a été observé à l'indice précédent. Tel que permet de le constater le tableau 51 de l'annexe, le fait de présenter une identification réduite à un idéal criminel ou encore de tendre à un rejet de cette identification (diminution) favorise chez le sujet une réduction très sensible du comportement délinquant. En contrepartie, tout mouvement vers une identification marquée conduit à une évolution limitée de la délinquance. L'opposition est très nette: les stables-faibles fournissent un indice de mouvance directionnelle de -.52 comparativement à -.30 pour les stables-forts; dans le même sens, les sujets de la catégorie diminution se distinguent avec une mouvance directionnelle de -.70 comparativement à -.29 pour ceux de la catégorie augmentation. Nous avons donc une polarisation similaire à celle observée et décrite à l'indice Identification à des figures antisociales.

Néanmoins, il demeure que ce sont les indices d'évolution qui offrent vraisemblablement encore la mesure la plus fidèle. Notons à cet effet l'indice de mouvance directionnelle de la catégorie diminution (-.70) plus élevé que celui de la catégorie faible (-.52), alors que nous devrions théoriquement trouver l'inverse. Ceci s'accorde avec ce que nous disions sur les catégories de stabilité à la première partie de ce chapitre. Néanmoins, il ressort du présent indice que l'hétéro-agressivité accrue ou élevée de façon constante offre un pronostic défavorable en ce qu'elle s'associe à une évolution limitée de l'agir délinquant.

Cette conclusion est aussi renforcée par l'indice Aliénation (tableau 52 à l'annexe). Les résultats observés à cet indice sont comparables à ceux

des deux échelles précédentes. Ainsi, les sujets qui s'améliorent le plus sont, d'une part, ceux qui demeurent stables mais aux niveaux faibles de l'échelle et, d'autre part, ceux qui diminuent leurs tendances à l'aliénation. Il s'agit respectivement d'indices de mouvance directionnelle de -.60 et -.64. Ils peuvent être considérés comme équivalents étant donné la différence dans le nombre de sujets. En contrepartie les jeunes qui augmentent leurs tendances à l'aliénation demeurent pratiquement stables au plan de l'évolution du comportement délinquant puisque la mouvance directionnelle n'est que de -.03, un changement statistiquement non significatif. D'ailleurs, ces sujets fournissent le plus haut taux de délinquance élevée en 1976 devançant même ceux de la catégorie pour lesquels les tendances à l'aliénation sont demeurées marquées. La mouvance directionnelle s'élève à -.27 pour ce dernier groupe; il s'agit donc d'une évolution plutôt limitée de la délinquance. Encore là, le facteur le plus handicapant se trouve auprès d'une augmentation des tendances à l'aliénation le taux de changement associé à cette catégorie (-.03) se distingue très bien d'une aliénation constante et marquée.

L'opposition est aussi très nette entre ceux qui demeurent stables (à un niveau faible ou fort), de même qu'entre ceux des catégories qui diminuent versus ceux qui augmentent leur propension à l'aliénation. C'est donc dire que le pronostic est en soi plus favorable aux niveaux inférieurs de l'échelle et plus négatif en ses niveaux supérieurs; ce qu'appuient d'ailleurs les taux de délinquance élevée, principalement ceux de 1976.

En résumé, en ce qui a trait à l'évolution de l'agir délinquant, le pronostic le plus défavorable est fourni ici par ceux qui marquent une augmentation de l'aliénation. Ceci traduit une augmentation de la méfiance vis-à-vis autrui accompagnée de la tendance à nier l'existence de problèmes chez soi, le sujet étant porté à les projeter chez les autres. L'individu se perçoit alors comme victime et cherche plutôt à se défendre par l'attaque, ce qui favorise implicitement le recours à l'hétéro-agressivité.

Quatrième et dernier indice opérationnalisant la présente composante, l'agressivité latente fournit une légère variante mais tend quand même à confirmer ce qui a été dit jusqu'à maintenant. Ainsi, au tableau 53 de l'annexe, il est constaté que non seulement les sujets de la catégorie stables-forts offrent le pire pronostic d'évolution, mais ils ont même tendance à augmenter leur comportement délinquant; l'indice de mouvance directionnelle s'élève à

+.13, tandis que le pourcentage de délinquance élevée passe de 38.5% (troisième en importance) à 48.1% (premier rang). Bien que la direction de ce changement ne soit pas statistiquement significative, elle annonce néanmoins une tendance. Ces stables-forts se distinguent très nettement des stables-faibles qui, eux, présentent une évolution de la délinquance à peu près similaire à celle des sujets de la catégorie qui diminuent. Il s'agit respectivement de mouvance directionnelle de -.57 et -.63. De même au niveau des catégories d'évolution, il est constaté une distinction relativement nette entre les sujets qui diminuent leur inclination à l'agressivité latente (-.63) et ceux qui l'augmentent (-.35).

Le sens de ces résultats est facilement perceptible: plus un individu est porté à l'agressivité latente et plus il limite les possibilités d'améliorer sa délinquance, même peut-il être davantage porté à la délinquance s'il continue à maintenir une propension assez marquée à ce trait. Cette échelle semble directement liée au comportement délinquant si nous tenons compte des changements très importants qui s'opèrent lorsque la tendance à l'agressivité latente diminue. Ainsi, le pourcentage de délinquance élevée de la catégorie diminution passe de 41.8% (premier rang) à 16.9% (troisième rang).

Au centre de cet indice se trouve l'agressivité: l'individu sent qu'il peut "exploser", agir brusquement, et il en est préoccupé. Il est facile de faire le lien avec la composante puisque la réaction du sujet à son malaise (provoqué ici par un développement insuffisant) n'est pas de se déprimer, de s'auto-agresser, etc., mais bien d'agir cette agressivité à l'extérieur. Il s'ensuit qu'ici aussi nous pouvons conclure que toute augmentation de l'hétéro-agressivité risque de perturber, voire de freiner, toute évolution positive de la délinquance. Cette dernière phrase peut en elle-même fournir la synthèse des quatre derniers indices puisque les résultats à chacun de ceux-ci aboutissent à cette conclusion.

En fait, pratiquement toute l'analyse de la présente variable étiquetée Antagonisme rencontre ce à quoi nous nous attendions: toute accentuation de la propension à l'antagonisme conduit à une limitation très perceptible de l'évolution de l'agir délinquant. Seuls les résultats obtenus à la composante Perception de soi surfaite ne viennent pas appuyer cette conclusion. Nous avons par ailleurs vu qu'il fallait vraisemblablement en attribuer la cause au rôle prépondérant de l'analyse qualitative dans l'interprétation de l'échelle Idéal de soi. Cependant, il est observé que l'accentuation de la labilité,

perceptible à travers une augmentation de la tension et une baisse de la propension à l'inhibition, de même que de l'hétéro-agressivité, laquelle se traduit non seulement par de l'agressivité proprement dite mais aussi à travers une méfiance accrue envers autrui et un rapprochement accentué avec des figures criminelles, handicape sérieusement toute évolution de la délinquance. Rappelons que l'agir délinquant tend à diminuer à mesure que l'âge augmente.

Encore une fois devons-nous néanmoins conclure à l'impossibilité de trouver une constante au niveau des diverses catégories de stabilité. En somme, c'est le recours pratiquement exclusif aux catégories d'évolution qui nous permet de tirer une synthèse. Et même là, il est intéressant de constater que c'est généralement la catégorie marquant une aggravation qui renseigne le mieux, l'autre se rapprochant parfois de l'une ou l'autre catégorie de stabilité. Par ailleurs, il est intéressant de s'interroger sur la baisse souvent importante de la délinquance constatée chez nos sujets stables présentant le pire pronostic. En effet, ceux-ci ne devraient-ils pas constituer le groupe de nos sujets qui, offrant le pire pronostic, évoluent le moins au plan du comportement délinquant?

Premièrement, partant du point de départ selon lequel il s'agit d'une amélioration réelle, une seule explication semble se présenter alors à nous: leur taux de délinquance était déjà tellement élevé qu'il ne pouvait augmenter davantage, de sorte que tout changement devait principalement se faire dans le sens d'une diminution de la délinquance.

Deuxièmement, il est à considérer qu'il s'agit peut-être là d'une diminution factice. Comme notre mesure du comportement délinquant repose davantage sur une pluralité d'actes délictueux divers, plutôt que sur la fréquence à chacun des actes, il est envisageable de penser que ces sujets stables, généralement plus orientés vers une carrière délinquante, se spécialisent davantage. Peut-être commettent-ils moins d'actes délinquants divers, mais des actes plus graves, actes qui requièrent nécessairement plus de préparation et qui rapportent aussi davantage. Bien que nous ne puissions rien conclure sur le bien-fondé de l'une ou l'autre interprétation, il est néanmoins démontré que ces résultats ne sauraient être considérés comme aberrants ou inexplicables.

Ces quelques remarques peuvent s'appliquer à l'ensemble des résultats présentés au cours de cette section. Nous avons vu que toute accentuation de

la primitivité limite considérablement l'évolution positive de la délinquance. Alors que la primitivité s'accentue d'une part, nous trouvons que parallèlement un mode d'adaptation correspondant connaît une recrudescence: il s'agit d'un recours accru à l'antagonisme. Les résultats observés lors de l'analyse de cette dernière variable entrent dans le prolongement de la première. En somme, nous avons là un tout cohérent, exception faite de deux indices (notamment les indices Culpabilité et Idéal de soi).

La question se pose maintenant de savoir si l'analyse présentée amène quelque chose de plus que ce que l'analyse transversale peut nous fournir. Il est difficile d'engager notre réflexion à partir de ce que nous fournissent les catégories de stabilité puisqu'elles paraissent entachées par le regroupement effectué, d'une part en ce qui a trait à la répartition des "stables-moyens" aux extrêmes (stables-faibles et stables-forts) et, d'autre part, au niveau de la variable dépendante elle-même. De ce fait, nous nous reposons beaucoup sur les catégories d'évolution. C'est ainsi que nous pouvons déceler une tendance à voir confirmer sur un plan longitudinal ce qui était déjà observé sur un plan transversal: à ce titre les présents résultats ne viennent rien bouleverser, contribuant plutôt à renforcer une certaine confiance en nos indices. Une mise en garde s'impose toutefois. En effet, il est fort possible que les sujets qui évoluent à l'échelle soient des individus plus volatiles que le sont ceux qui demeurent stables. Comme nous n'avons que deux mesures dans le temps, il s'ensuit que les sujets qui fournissent une diminution à telle ou telle échelle en 1976 peuvent connaître une recrudescence de la tendance un, deux ou trois ans plus tard.

Par contre, le fait d'envisager nos variables en deux temps laisse entrevoir toutes les limites du pronostic basé sur une seule mesure; que l'on songe par exemple à certains changements radicaux du pourcentage de délinquance élevée lorsqu'il y a amélioration des résultats à l'indice. En somme, l'orientation de telle ou telle tendance chez un groupe de sujets nous fournit un vecteur d'évolution pour son comportement. La concordance de nos résultats vient en somme augmenter la validité de nos instruments, tandis que l'analyse longitudinale en elle-même vient en augmenter la précision.

III. Synthèse comparative des résultats

A la suite de cette longue analyse des rapports entre le développement social et psychologique et l'évolution de la délinquance, ceci dans les deux

échantillons, il est difficile de se faire une idée claire des résultats principaux parmi cet enchevêtrement de détails. Il est quand même possible de dégager les tendances principales pour chacune des dimensions: attachement, engagement, contrainte, primitivité et antagonisme.

L'amélioration des liens, avec des adultes et pairs significatifs, que les adolescents nouent, contribue à la diminution de leur activité délinquante. Chez les adolescents conventionnels, cette affirmation s'applique tout à fait quand les personnes significatives sont les parents et les professeurs ou quand il s'agit de l'attachement à son milieu familial. Cette affirmation ne convient toutefois pas pour leur respect des personnes en position d'autorité, alors que sa détérioration amène une diminution de la délinquance toute aussi importante que le maintien d'un respect modéré ou important. De même, un attachement modéré aux amis délinquants produit un effet similaire sur l'évolution de leur délinquance.

Chez les pupilles du Tribunal, la situation est plus nébuleuse, alors qu'il ne semble pas y avoir de relation véritable entre les variables de communication et d'atmosphère familiale et l'évolution de leur délinquance; de plus, les résultats obtenus par rapport à l'attachement aux amis délinquants ne s'avèrent pas significatifs, bien qu'il faille noter qu'une diminution de celui-ci provoque une régression sensible de la délinquance. Reste donc la variable respect des personnes en position d'autorité qui influe négativement sur la délinquance de ces adolescents justiciés lorsqu'ils diminuent ce respect tout autant que lorsqu'ils le maintiennent à un niveau important.

En somme, la conduite délinquante est régularisée différemment suivant l'ampleur de l'implication de l'adolescent dans celle-ci: ainsi l'adolescent conventionnel, dont la délinquance est somme toute bénigne, la voit augmenter ou diminuer au gré de l'évolution de toutes les sortes d'attachement qu'il consolide. Tandis que le pupille du Tribunal est peu soumis aux influences des parents et des professeurs, le seul impact possible peut venir des adultes en position d'autorité. Et l'influence de ce type d'attachement, quelque soit l'implication dans la délinquance, se fait sentir si l'adolescent développe un attachement plus réaliste, moins inconditionnel à ces personnes. Il est très significatif que cette dimension de l'attachement s'avère essentielle pour les adolescents conventionnels et les pupilles du Tribunal; cela signifie qu'à la

fin de l'adolescence d'autres adultes significatifs, que les parents et les professeurs, sont un des mécanismes régulateurs clé de la conduite délinquante pour tous les adolescents.

Parallèlement, nous notons que dans les deux populations, là où l'engagement s'accroît, la délinquance diminue avec les temps. C'est ainsi qu'auprès des adolescents conventionnels l'amélioration globale enregistrée sur le plan scolaire tend manifestement à faire régresser leur délinquance, alors que l'engagement dans le travail se veut la principale cause de la diminution de la délinquance des pupilles du Tribunal. Sur le plan familial, l'augmentation de l'implication dans les activités regroupant tous les membres de la famille tend à faire diminuer la délinquance des adolescents non-justiciés, alors qu'il n'y a aucune relation (ou très peu) entre cette forme d'engagement et l'évolution de la délinquance des adolescents justiciés. Le pire pronostic offert par les sujets des deux groupes se situe au niveau de leur engagement dans le loisir: lorsqu'il demeure faible et diminue chez les jeunes du milieu libre, lorsqu'il diminue et demeure important chez les justiciés.

Il faut noter également que les pupilles du Tribunal, sur le plan du changement statutaire, ont tendance à quitter davantage l'école et à le faire plus tôt que les adolescents qui n'ont eu aucun contact avec la justice. Les taux de décrocheurs scolaires ne sont absolument pas comparables dans ces populations. Alors que la population dite normale n'a que 12% de décrocheurs, celle des jeunes qui ont été échantillonnés au tribunal dépasse 86%, dont plus de 82% ont quitté l'école entre 1974 et 1976. Nous pouvons donc avancer sans crainte que le fait de passer en justice est concomitant avec l'abandon scolaire. Un autre aspect qui distingue de façon très marquée les deux populations relativement au changement de statut est le taux d'inactifs parmi les décrocheurs. Parmi les 29 jeunes "drop out" scolaires parmi les adolescents conventionnels, 38% seulement n'ont pas réussi à se trouver un travail stable. Dans l'autre population, le pourcentage d'inactifs parmi les décrocheurs s'élève à 73%. Ainsi, il est plus difficile de conserver ou de s'amener à chercher un travail lorsque l'implication dans la délinquance est très importante.

En somme, pour les adolescents conventionnels, la dynamique régulatoire de la délinquance apparaît la suivante: une amélioration de l'attachement aux personnes proches (parents et professeurs), plus un meilleur engagement à

l'école, plus une vision plus réaliste des personnes en position d'autorité conduisent à une limitation, sinon un arrêt, de l'activité délinquante. Chez les pupilles du Tribunal les pressions régulatoires apparaissent venir beaucoup plus de l'extérieur du milieu naturel: la délinquance diminue sous l'influence d'adultes significatifs et l'engagement dans le monde du travail. S'ils trouvent un milieu propice au développement d'un attachement, leur délinquance s'estompera.

En ce qui concerne la dimension contrainte sociale, nous avons observé que les adolescents du milieu libre semblent plus sensibles aux punitions que les pupilles du Tribunal. En effet, le recours à des punitions au milieu de l'adolescence entraîne chez les premiers une diminution de la délinquance plus importante que toute autre forme d'agir sur ce plan, alors que chez les seconds, cet emploi tardif de punition a moins d'influence que la cessation de celles-ci. C'est donc dire qu'un élément de précocité intervient dans le développement de la contrainte exercée auprès des ressortissants par rapport à l'emploi de punitions. D'ailleurs cet élément de précocité trouve sa place également dans l'utilisation des techniques de neutralisation par les ressortissants eux-mêmes alors que plus celles-ci sont employées tôt à l'adolescence, moins la délinquance tend à diminuer. Chez les adolescents du milieu libre, c'est plutôt à la diminution de la surveillance qu'est associée la moindre diminution de la délinquance. Dans les deux populations toutefois, les meilleurs pronostics sont offerts par les sujets dont la surveillance s'accroît au cours de leur adolescence. Mais là s'arrête toute ressemblance. D'une part, les adolescents qui augmentent leur adhésion aux normes et leur perception du risque, qui diminuent l'utilisation de techniques de neutralisation et qui voient les réactions de l'école à leur égard s'atténuer offrent moins d'emprise à la délinquance. D'autre part, les pupilles du Tribunal punis fréquemment et qui utilisent peu les techniques de neutralisation sont ceux qui présentent les meilleurs pronostics.

La contrainte externe, comme mécanisme de régulation, vient donc compléter le portrait; ainsi pour les adolescents conventionnels, le maintien de la surveillance s'avère un élément qui, s'ajoutant à l'amélioration de l'attachement et de l'engagement à l'école, permet un meilleur contrôle de l'ampleur de la délinquance. Chez les pupilles du Tribunal, la punition accrue est contre-indiquée tout comme le développement d'une attitude de neutralisation des

normes sociales généralement acceptées. Ainsi la diminution de la délinquance est favorisée par la surveillance, l'attachement à des adultes socialisés et l'engagement dans le travail.

Si, sur le plan psycho-social, les pressions, qui viennent limiter la progression de la délinquance, sont différentes pour les adolescents conventionnels et les pupilles du Tribunal, cela signifie la différence majeure d'expériences reçues par les deux groupes. Toutefois sur le plan du développement psychologique, les sources de pressions limitatrices de l'implication dans la délinquance sont les mêmes: une primitivité marquée et un antagonisme cristallisé sont gage d'une continuation de la délinquance alors que leur évolution positive ou négative entraîneront la délinquance en conséquence. Ainsi plus la distorsion cognitive augmente, plus la vision négativisée de soi se cristallise, plus l'immaturité sociale est marquée et plus l'engagement psychologique est faible moins la délinquance diminuera; l'inverse étant aussi vrai. Parallèlement la perception de soi surfaite, la labilité et l'hétéro-agressivité sont autant de supports à l'activité délinquante.

En somme, les adolescents conventionnels, qui ne subissent pas habituellement d'handicaps structurels, voient leur délinquance se moduler selon l'évolution des liens sociaux qu'ils nouent, ceci dans la mesure où leur structure psychologique n'est pas déficiente. Pour leur part, les jeunes délinquants, qui se caractérisent par des handicaps structurels marqués, des liens sociaux primaires (famille et école) précaires et une structure psychologique déficiente, voient l'orientation de leur délinquance moulée par les nouveaux liens qu'ils développent (travail, adultes significatifs); situation sûrement fragile pour leur délinquance. Voilà résumées les différences majeures dans les rapports entre le développement psychologique et social et l'évolution de la délinquance chez des adolescents conventionnels et chez des adolescents délinquants.

CONCLUSIONS

La conclusion de ce rapport ne sera pas seulement un résumé des résultats suivi de quelques affirmations plus générales. Les données sont trop nombreuses et trop complexes pour que nous procédions de cette manière. Plutôt nous comptons développer nos conclusions à travers deux démarches: la première consistera à confronter nos résultats avec ceux d'études comparables tandis que la seconde nous permettra de dégager les implications théoriques des données empiriques rapportées dans ce rapport.

Avant de débuter, il convient de rappeler les limitations méthodologiques de notre travail. Notons au départ qu'étant pleinement conscient de la fidélité et de la validité limitées de plusieurs de nos indicateurs, nous ne considérons pas nos résultats comme définitifs mais plutôt comme des tendances probables qui demeurent à vérifier. Cette attitude est d'autant plus soutenable que les travaux longitudinaux sont rares sur les questions que nous abordons. D'autre part, nous ne pouvons considérer nos résultats comme définitifs parce que nous sommes bien conscients de tous les problèmes que pose l'appréciation du changement, même sur un intervalle de deux années comme nous l'avons fait. Pour ces raisons, il faut considérer nos résultats comme exploratoires dans la mesure où il n'y a pas, sinon très peu, d'études qui emploient nos mesures, ou même des mesures équivalentes, dans un cadre d'analyse longitudinale. Nos données ne sont donc qu'essentiellement heuristiques. Cette situation nous oblige à confronter nos résultats avec ceux comparables à d'autres recherches.

I. Convergences avec d'autres écrits criminologiques sur l'évolution de la délinquance

Indépendemment de la procédure d'analyse employée par les divers chercheurs qui analysent des données longitudinales auto-rapportées, nous croyons qu'il est important de comparer nos résultats avec ceux d'autres travaux d'autant plus qu'ils sont peu nombreux. Ainsi trois études se sont intéressés à la délinquance cachée recueillie par méthode autoadministrée et leurs résultats concordent avec les nôtres concernant l'évolution de la délinquance. Ainsi Bachman et al. (1978) présentent des données qui montrent que la délinquance, particulièrement l'agression et le vol, diminuent considérablement entre le milieu et la fin de l'adolescence. C'est aussi ce que nous avons observé, la délinquance criminelle se résorbe au cours de cette période tant pour les adolescents conventionnels, comme dans l'échantillon de Bachman et al. (1978), que chez les pupilles du Tribunal et ceci est même vérifié chez ceux qui n'ont pas été placés en internat.

En somme, la délinquance est avant tout une activité du début et du milieu de l'adolescence. Il s'agirait alors essentiellement d'une mise à l'épreuve des normes, d'un épiphénomène de l'adolescence, comme nous avons eu l'occasion d'argumenter plus longuement (Fréchette et LeBlanc, 1978). Parallèlement à cette tendance générale chez la majorité des adolescents et des délinquants, il faut noter une tendance minoritaire, il s'agit de la cristallisation des gestes délinquants dans une gravité de forme non-équivoque. Ainsi que nous l'avons rappelé dans ce rapport, nous avions démontré par ailleurs (Fréchette et LeBlanc, 1978) que, chez environ le cinquième des pupilles du Tribunal, il y avait aggravation de la délinquance, pas tant en quantité qu'en gravité. Ainsi ces jeunes délinquants expérimentent des délits plus sérieux qui demandent un modus operandi plus sophistiqué.

La vérification de la tendance générale à la résorbtion de la délinquance criminelle rend plus certains les résultats initiaux de Bachman et al.; et l'identification que nous avons faite de cette tendance générale chez des jeunes délinquants est un apport nouveau aux connaissances criminologiques. Il en est de même pour la mise en exerbe de la tendance à l'aggravation de la délinquance chez une minorité de jeunes délinquants; il reste à vérifier si cette observation pourra être faite auprès d'autres échantillons.

Si la délinquance tend à se résorber, la marginalité pour sa part progresse. Ainsi l'usage des drogues et de l'alcool, la pratique de la sexualité et d'autres comportements déviants, compte tenu des groupes d'âge en cause, deviennent de plus en plus importants à mesure que les adolescents passent du début de ce stade au début de l'âge adulte. Par ces observations, nous rejoignons celle de Jessor et Jessor (1977), de Bachman et al. (1978) et toutes celles sur la progression de l'usage des drogues (Kandel, 1978). La marginalité progresse mais peut-être devrions-nous dire plutôt qu'il s'agit d'une précocité dans la pratique de comportements qui sont permis pour les adultes. C'est cette interprétation que nous retenions (Fréchette et LeBlanc, 1978).

En somme, la délinquance se résorbe pour la plupart des adolescents, ne s'aggravant que pour une faible minorité, et la marginalité progresse. Ces observations, commençant à revenir dans quelques travaux, il convient d'en faire des faits criminologiques à expliquer. L'explication réside sûrement dans la nature du développement psychologique et social. Quel est ce développement durant l'adolescence?

De l'influence de variables structurelles

Deux études, Elliott et Voss (1974) et Bachman et al. (1978), ont postulé que le passage du monde de l'école au monde du travail était le changement structurel le plus important durant cette période de la fin de l'adolescence, entre quinze et dix-huit ans. Il ressort de ces études que le fait de quitter l'école semble un facteur qui favorise la résorption de la délinquance mais que ceux qui quittent le plus rapidement sont aussi les plus délinquants; de plus, ces auteurs montrent que le statut occupationnel est un important déterminant de l'activité délinquante: les chômeurs y sont plus impliqués. Nos résultats vont dans le même sens, ainsi nous avons montré que la délinquance se résorbe le plus lorsqu'entre le milieu et la fin de l'adolescence les jeunes raffermissent leur implication dans le travail pour les jeunes délinquants, ou à l'école, pour les écoliers. Les inactifs chez les premiers et les désengagés chez les seconds étant les plus impliqués dans la délinquance (voir aussi Pronovost, 1979). Nous avons aussi établi que les jeunes qui sont les plus engagés dans la délinquance au milieu de l'adolescence sont ceux qui ont déjà quitté ou qui quitteront rapidement l'école.

Ce qui est encore plus surprenant parmi nos données, c'est que les autres variables structurelles, celles permettant de définir le statut transmis par les parents (grandeur de la famille, famille désorganisée, statut socio-économique, dépendance, ...), apparaissent beaucoup moins significatives que le statut acquis (entrée sur le monde du travail) pour indiquer l'orientation que prendra la délinquance durant cette période. En somme, une transition statutaire positive, dans le sens d'une réelle entrée sur le marché du travail, apparaît comme un frein indispensable à la conduite délinquante à la fin de l'adolescence, et sûrement au début de l'âge adulte. Ce qui ne signifie aucunement que les handicaps structurels habituellement associés à la délinquance n'ont aucune valeur face à l'évolution de la délinquance; cela signifie plutôt qu'il s'agit d'un facteur nouveau qui peut contrer l'impact de ces handicaps dans la mesure où il sera de force adéquate.

Si les variables structurelles ont fait l'objet de nombreuses investigations (et surtout en ce qui concerne la délinquance officielle, voir Farrington, 1979) les variables psychologiques et psycho-sociales ont été ignorées. Seuls les travaux de Jessor et Jessor (1977) et de Bachman et al. (1978) présentent quelques données sur le développement psychologique et social et sur

ses rapports avec l'évolution de la délinquance. En conséquence nous résumerons plutôt nos résultats et lorsque ce sera pertinent, nous mentionnerons les résultats rapportés par ces auteurs.

Du développement des liens psycho-sociaux

Le cadre conceptuel, appelé théorie de la régulation de la conduite délinquante, proposait de retenir deux sources de pression à la conformité: des liens aux personnes et aux institutions et la contrainte exercée par celles-ci. Les liens comptent deux composantes: l'attachement aux personnes (parents, professeurs, amis, adultes, ...) et l'engagement envers les institutions sociales (école, loisir, travail, ...) tandis que la contrainte se composait aussi de deux dimensions: la contrainte externe (surveillance, discipline, ...) et la contrainte interne (adhésion aux normes, ...). Selon cette théorie de la régulation, la délinquance sera à son minimum que lorsque ces pressions seront à leur maximum.

Dans une perspective développementale, on pourrait penser que l'attachement, tout au moins aux parents, est un prérequis à la création du lien d'engagement. Parallèlement, la contrainte externe est sûrement nécessaire avant que la contrainte interne puisse s'installer. On pourrait aussi penser qu'au début de l'adolescence les quatre composantes assurant la régulation de la conduite délinquante seraient somme toute en opération sur un plan équivalent. Toutefois à mesure que l'adolescent progresse en âge, on pourrait supposer que la contrainte externe cédera le pas à la contrainte interne et que certaines formes d'engagement pourront acquérir une importance nouvelle. Il n'y a pas lieu de justifier toutes ces affirmations (nous pourrions le faire) car elles vont suffisamment de soi pour s'en priver dans le contexte actuel. Voyons plutôt quelles sont nos observations.

De l'attachement

En ce qui concerne l'attachement aux personnes, nous avons observé qu'il évolue différemment selon les types de personnes en cause; ainsi pour les parents, peu de transformations sont observées tandis que l'attachement tend à progresser envers les professeurs et à diminuer pour les adultes en position d'autorité. Cette tendance contraire des résultats concernant les adultes en dehors de la famille s'explique peut-être parce que ceux en position d'autorité

étaient inaccessibles et/ou idéalisés et maintenant qu'ils deviennent plus familiers, ils sont l'objet d'un respect plus réaliste. La tendance majeure serait donc le rapprochement vers des personnes de l'extérieur de la famille: pairs et professeurs. Chez les jeunes délinquants, cette tendance s'exprime différemment: elle est marquée par un rapprochement des personnes en position d'autorité et par un éloignement majeur des pairs délinquants. La famille et l'école étant les lieux d'expériences difficiles que l'on laisse de côté, l'évolution est peut-être plus restreinte compte tenu de la faiblesse de départ de l'attachement.

Quant aux rapports entre le développement de l'attachement et l'évolution de la délinquance, nous avons observé plusieurs faits concordants avec ces tendances générales. Ainsi, les variations de l'attachement à la famille n'ont que peu d'influence sur l'évolution de la délinquance de qui que ce soit. Le rejet des amis délinquants est une source de diminution de la délinquance. Mais surtout, ce sont les personnes en position d'autorité qui influencent le plus l'évolution de la délinquance. Ainsi la stabilité et la diminution du respect des personnes en position d'autorité sont une source importante de la résorption de la délinquance. Ces résultats surprenants peuvent être interprétés ainsi: si les adolescents, à mesure qu'ils progressent en âge, diminuent leur respect pour les personnes en autorité cela peut constituer de fait une amélioration du lien avec celles-ci; en effet cela signifie la transformation d'une relation d'autorité idéalisée en une relation plus réaliste et critique. Ces résultats rejoignent les conclusions de Jessor et Jessor (1977), qui affirment que l'âge augmentant le sens critique se développe.

Le seul autre point de comparaison de nos résultats, qui sont dans l'ensemble inédits, est la constatation parallèle à celle de Jessor et Jessor qui notent que la marginalité progresse à mesure que s'accroit le support des pairs pour cette conduite. Pour notre part, nous avons observé que la progression de l'attachement aux pairs délinquants influençait de même manière l'évolution de la délinquance.

En résumé, nous retenons l'impression générale que l'attachement aux personnes est une variable relativement secondaire pour influencer l'évolution de la délinquance du milieu à la fin de l'adolescence. Cette impression prend encore de la valeur quand l'on se rappelle qu'il ne s'agit pas d'un processus actuel: l'attachement aux parents a eu tout le loisir de se nouer à partir de

la naissance, l'attachement aux professeurs pareillement depuis la petite enfance et il en est de même pour l'attachement aux amis et aux amis non-délinquants. En somme, l'attachement ne peut être très dynamique à la période de vie qui nous concerne et c'est ce que nous observons. Cette observation est encore plus juste pour les pupilles du Tribunal qui subissent les handicaps majeurs dans ce domaine.

De l'engagement

Du milieu à la fin de l'adolescence, l'engagement progresse de façon majeure chez tous les adolescents; Bachman et al. (1978) le notent aussi lorsqu'ils présentent leurs données sur les attitudes, aspirations et résultats obtenus dans le monde du travail et face à la société en général. Nous observons, d'une part chez les adolescents conventionnels, une progression de l'engagement envers le scolaire, celui-ci est marqué par une amélioration de la performance et une diminution de l'inadaptation; cette progression face à l'école s'accompagne d'un investissement plus grand envers le monde du travail. Cet investissement plus grand dans le monde adulte de la production a pour effet un désinvestissement dans les activités familiales et de loisirs et un accroissement de la flânerie. D'autre part, chez les jeunes délinquants, la progression de l'engagement prend une forme différente: l'implication dans le monde du travail est la dominante majeure et elle s'accompagne d'un désinvestissement dans les loisirs et la flânerie.

Par rapport à la délinquance, ce qui est le plus frappant chez les jeunes délinquants, c'est l'importance du développement de l'engagement envers le monde du travail, ce processus est ce qui favorise la résorption de la délinquance et Bachman et al. (1978) l'avaient aussi noté. Chez les adolescents conventionnels, les résultats les plus intéressants peuvent se résumer ainsi: investissement accru à l'école, contrairement au travail chez les jeunes délinquants, est le meilleur rempart contre la délinquance; les individus les plus vulnérables étant ceux qui investissent nulle part: ni au travail, ni dans les loisirs, ni à l'école, ... ceux-là sont les plus libres pour les activités délinquantes. Bachman et al. (1978) notaient aussi que les inactifs étaient les plus disponibles à la délinquance.

L'engagement envers les institutions sociales nous apparaît la composante clé si l'on veut contrôler la conduite délinquante durant la deuxième partie de l'adolescence. Plus que l'attachement, l'engagement apparaît comme une dimension concrète sur laquelle la société et ses professionnels peuvent agir. Si l'on développe l'engagement, indépendamment de l'attachement et de l'expérience délinquante, il apparaît plus que probable que les résultats pourront être obtenus pour faire se résorber les activités délinquantes de plusieurs individus.

De la contrainte sociale

Nous avons soutenu précédemment que la contrainte sociale (externe surtout) devrait s'estomper à mesure que l'adolescent approche de la maturité. Cette expectative concorde tout à fait avec les travaux de Nesselroade et Baltes (1974), qui observent une diminution de la puissance du super-ego et un accroissement de l'indépendance, et avec ceux de Jessor et Jessor (1977), qui notent que l'indépendance est valorisée et que le contrôle parental diminue à mesure que l'âge augmente. Nous avons aussi observé des tendances qui vont dans le même sens.

En fait, chez l'ensemble des adolescents, conventionnels et délinquants, le contrôle parental diminue qu'il s'agisse de l'usage de punitions ou de la surveillance sur les activités ou les fréquentations. Chez les adolescents conventionnels, il a été assez surprenant d'observer une diminution de l'adhésion aux normes, tout comme un accroissement de l'emploi des techniques de neutralisation; peut-être faut-il interpréter cette tendance comme une adhésion plus réaliste et réfléchie plutôt qu'inconditionnelle et imposée. Cette tendance concorderait avec l'observation des Jessor à l'effet que la critique sociale progresse avec l'âge.

Face à l'évolution de la délinquance, ces tendances générales viennent moduler différemment l'évolution de la délinquance. Ainsi la diminution de l'emploi des punitions comme moyen de contrôle est associé à une diminution de la délinquance alors qu'une diminution de la surveillance ne l'est pas. Ainsi il est recommandé de maintenir un bon niveau de supervision des activités et des fréquentations pour contrer la délinquance.

Ainsi, à la fin de l'adolescence, si les variations de l'attachement aux parents ne sont pas très significatives, il demeure quand même important d'assurer une supervision des activités des jeunes et de délaisser la punition. Parallèlement, ces jeunes deviendront plus critiques à l'égard de la société (régression de l'adhésion aux normes, du respect des personnes en autorité, ..) mais cela ne signifiera pas qu'ils seront incapables de s'engager envers les institutions sociales (l'école ou le travail). En somme, la contrainte interne devient plus réfléchie et la contrainte externe plus distante mais elles demeurent toutes les deux présentes et nécessaires.

Sur le plan de l'ensemble des liens psycho-sociaux, nous observons donc une transformation radicale de ceux-ci. Les adolescents s'émancipent de la famille, ils entrent en société, et concommitamment la délinquance se résorbe. L'attachement aux adultes de l'extérieur de la famille prend de l'importance, l'engagement au travail trouve un rôle inédit, les pairs marginaux parlent de l'influence, les normes sociales sont vus sous un angle normal. Ainsi, même pour les jeunes délinquants, il y a de l'espoir malgré les handicaps qui les caractérisent car on observe que ces nouvelles sources de régulation de la régulation de la conduite délinquante se mettent en place et qu'elles favorisent la résorption de leur délinquance. Cette conclusion ne nie pas l'impact des tares anciennes pour l'entrée en rôle d'adulte, mais elle signale que les jeunes délinquants, comme les autres adolescents, sont soumis aux mêmes pressions, vraisemblablement avec des succès différents.

De la structure psychologique

Les instruments que nous avons employés pour apprécier la structure psychologique n'ont pas servi dans le cadre d'études longitudinales, il est donc impossible de procéder à des comparaisons directes de nos résultats. Il existe bien des travaux sur le développement de l'adolescent au plan psychologique mais ils ne sont pas concernés, comme nous, par des dimensions qui sont généralement associées à la délinquance: primitivité et antagonisme. Toutefois les travaux existants concordent avec les nôtres sur un point général. Ainsi ils observent que le développement psychologique n'est pas abrut mais progressif durant l'adolescence. Pour leur part, Bachman et al. (1978) affirment que l'estime de soi et les besoins de développement personnel, de valorisation, de bonheur, d'efficacité personnelle progressent graduellement; tandis

que Jessor et Jessor (1977) notent une progression des attentes d'affection, de succès, l'indépendance, d'estime de soi et de critique sociale; parallèlement une régression de l'aliénation, de la valorisation du succès académique et de l'intolérance à la déviance se développe. Ce que notent ces auteurs, comme tendance générale, c'est une stabilisation progressive de la personnalité, une progression vers un niveau de maturité supérieur.

Cette tendance générale, c'est aussi celle que nous observons sur l'ensemble de nos mesures, qu'elles soient prises chez les adolescents conventionnels ou chez les jeunes délinquants. Ainsi, il y a une amélioration indéniable du fonctionnement psychologique des adolescents. La maturation fait son oeuvre en limitant la primitivité et en faisant se résorber l'antagonisme qui sont les supports les plus puissants de la conduite délinquante. Regardons nos résultats plus en détail, plus particulièrement ceux concernant les pupilles du Tribunal.

La primitivité diminue substantiellement. Ceci se traduit par une diminution notable de la distorsion cognitive (déformation de la réalité et insensibilité aux autres). De même les résultats laissent supposer une plus grande harmonie avec l'environnement social, laquelle prend notamment la forme d'une meilleure vision de soi. La diminution de la primitivité ne prend toutefois pas la forme d'un engagement psychologique plus intense; cependant une diminution du malaise qui semblait exister au niveau des relations interpersonnels se fait jour sans toutefois conduire à une plus grande capacité d'empathie. Quant à l'évolution de l'immaturité sociale, si les indices de socialisation évoluent positivement, ceux d'identification aux figures adultes sont moins évolutifs. Ainsi la primitivité s'atténue, mais certains de ses aspects demeurent à la remorque des autres dimensions: c'est le cas de l'engagement psychologique et de l'immaturité sociale par rapport à la distorsion cognitive et à la vision négative de soi qui progressent notamment.

Au niveau du second volet, soit celui du mode d'adaptation axé sur l'antagonisme, le scénario est sensiblement le même. Une amélioration sur les plans de la perception de soi, de la labilité et de l'hétéro-agressivité est perceptible mais à l'intérieur de chaque dimension des indices tendent à en démentir d'autres, ce qui conduit à soulever l'interrogation suivante: s'agit-il d'une diminution réelle de l'antagonisme ou d'un durcissement du mode

d'adaptation qui fait que l'individu tente de s'affirmer dans la voie adoptée? Chez les adolescents, l'hypothèse d'une progression lente et régulière de la maturité semble pour sa part plus réaliste.

Notons que malgré les améliorations observées chez les jeunes délinquants, leur développement psychologique n'est jamais tel qu'il leur permette de rejoindre les adolescents conventionnels qui se situent, pour la très grande majorité, dans la zone normalité (voir Fréchette et LeBlanc, 1980). Cette observation est lourde de conséquences pour ces adolescents, cela signifie un fonctionnement psychologique déviant et celui-ci influera nécessairement sur leur capacité d'engagement, plus particulièrement au monde du travail, que nous avons qualifié de crucial pour contrer la conduite délinquante à ce stade d'âge.

En ce qui concerne les rapports entre le développement psychologique et l'évolution de la délinquance, nous avons observé, chez les adolescents conventionnels, qu'une structure psychologique déficiente est la seule garantie du maintien de l'activité délinquante. Par ailleurs, chez les pupilles du Tribunal, il a été démontré que la plus faible diminution du comportement délinquant caractérise les jeunes dont la distorsion cognitive, la vision négativisée de soi et l'immaturité sociale s'accentuent. Ainsi l'opposition entre le changement qui traduit une aggravation et sa réciproque est toujours facilement perceptible et significative, de même que l'opposition entre l'amélioration du fonctionnement psychologique et la diminution de la délinquance.

Sur le plan du mode d'adaptation antagoniste, les résultats rencontrent ceux sur la primitivité: toute accentuation de la propension à l'antagonisme conduit à une limitation très perceptible de l'évolution de l'agir délinquant. Ainsi nos résultats ont une cohérence certaine. Alors que la primitivité s'accentue d'une part, nous trouvons en parallèle une recrudescence de l'antagonisme et la délinquance suit: elle ne diminue pas ou si peu.

Ces résultats sur l'évolution psychologique, en rapport avec ceux sur le développement social, nous inspirent les conclusions suivantes. Une structure psychologique déficiente, c'est-à-dire particulièrement primitive et antagoniste, apparaît comme un terrain où l'attachement et l'engagement peuvent difficilement germer. Ainsi l'attachement aux adultes de l'extérieur de la famille et l'engagement envers le monde du travail, si importants à ce stade pour

contrer la délinquance, peuvent difficilement prendre racine dans une structure psychologique dont le développement est limité. Parallèlement, une telle structure psychologique est sûrement difficilement réceptive à toute forme de contrainte (externe ou interne) et la conduite délinquante peut alors continuer à s'exprimer librement.

Ainsi, chez la plupart des adolescents conventionnels, la structure psychologique ayant atteint un niveau minimal d'adéquacité, l'attachement et l'engagement pouvaient s'incruster et la contrainte peut agir de manière à limiter l'implication dans la délinquance. On pourrait même dire plus l'antagonisme et la primitivité seront faibles plus l'attachement et l'engagement pourront se consolider dans un cadre raisonnable de contrainte et plus la délinquance sera ainsi poussée à se résorber.

Chez les jeunes délinquants, le potentiel dynamique et régulateur de la conduite délinquante apparaît plus limité. Les handicaps structurels accumulés sont tels que le retard psychologique est souvent irréversible; alors l'attachement et l'engagement ne trouveront pas un terrain propice pour pousser et la contrainte ne pourra avoir d'emprise sur ces jeunes. Ils seront alors libres de s'impliquer dans la délinquance, de dériver dans une carrière criminelle.

II. Implications théoriques

Durant l'adolescence, la délinquance criminelle progresse jusqu'à 15 ans pour diminuer sensiblement par la suite alors que la marginalité suit une trajectoire à la hausse continue. Cette évolution de la délinquance criminelle apparaît conjointement avec le développement de la vie sociale, psycho-sociale et psychologique durant la période de la fin de l'adolescence. En effet, la transition du statut d'étudiant à celui de non-étudiant et l'adoption d'un rôle de travailleur apparaissent comme de puissants mécanismes régulateurs de la délinquance criminelle, cette dernière diminue considérablement; les liens psycho-sociaux (attachement, engagement) que l'adolescent noue, qu'il renforce ou qu'il dénoue s'avèrent aussi, en tant que mécanismes complémentaires aux rôles sociaux, des moyens très efficaces de régulation de la délinquance criminelle, celle-ci régresse alors de façon sensible; finalement, des traits de personnalité, reflétant une meilleure identité personnelle, ressortent également comme

des mécanismes régulateurs qui, tout en renforçant l'effet du statut et des liens psycho-sociaux, peuvent rendre compte d'une diminution de la délinquance criminelle.

En somme, le développement psycho-social durant l'adolescence et la progression de la socialisation et de la maturation apparaissent comme l'arrière-scène de la régression de la délinquance criminelle.

Il a aussi été noté que les adolescents qui ne sont pas insérés à un statut défini, qui échappent à des liens psycho-sociaux forts et qui manifestent une identité confuse, sont ceux dont le comportement est le plus imprévisible, en ce sens que ce ne sont pas nécessairement ceux qui deviennent des individus très productifs sur le plan de la délinquance criminelle mais ils le sont le plus souvent.

La diminution de la délinquance criminelle, comme la précocité dans des gestes réservés aux adultes, militent pour une conception de la délinquance à l'adolescence qui en fait un épiphénomène, un phénomène accessoire à la crise de l'adolescence. Dans ce cas, des explications de nature situationnelle et régulatrice nous apparaissent de première importance. Une théorie de la transition qui tient compte des effets régulateurs des rôles sociaux, des liens psycho-sociaux et de l'identité personnelle et sociale, apparaît primordiale pour rendre compte de cet épiphénomène. Epiphénomène qui touche la grande majorité des adolescents et pour lequel des explications soutenant de puissants déterminismes sociologiques (les conditions socio-économiques), psychologiques (la personnalité criminelle) et/ou psycho-sociologiques (la désorganisation familiale, les mauvaises fréquentations) apparaissent inappropriées, sinon pour une très faible minorité des adolescents qui sont engagés en profondeur dans des comportements délinquants. La situation psycho-sociale et le développement de la socialisation et/ou de la maturation apparaissent primordiales.

Ainsi lorsque le développement psychologique est normal, les variations de la conduite délinquante sont modulées par les variations de l'attachement aux personnes, de l'engagement aux institutions sociales et de la contrainte. La délinquance se résorbant dans la mesure où la contrainte (plus particulièrement la supervision) se maintient à distance, où l'engagement envers la société adulte (particulièrement au travail) se développe, où l'attachement se noue avec des adultes significatifs.

En somme, sur le plan théorique, il faut, pour expliquer la délinquance à l'adolescence, se centrer sur le développement psycho-social durant cette période. C'est pourquoi une théorie de la transition est si essentielle. Transition d'un statut psycho-social d'enfant à un autre statut, celui d'adulte. Transition qui se situe sur un continuum développemental. Transition qui est caractérisée par une cohérence marquée des processus sociaux, psycho-sociaux et psychologiques à l'intérieur de l'évolution des individus.

Puisque pour la majorité des adolescents l'apparition et la production de l'agir délinquant se situent essentiellement au début et/ou au milieu de l'adolescence et que celui-ci se résorbe par la suite, il devient nécessaire, non plus de reconnaître la dynamique du passage à l'acte délinquant mais plutôt d'essayer de comprendre les supports de cette résorption. Quelles sont les forces qui assurent la réalisation pleine et entière de cette conduite transitoire? Chez l'adolescent non impliqué en profondeur dans l'activité délinquante, cette transition repose sur une structure psychologique adéquate, où la primitivité et l'antagonisme ne dépassent pas le seuil de la normalité; et elle s'opère dans la mesure où l'engagement social se développe, où l'investissement scolaire ou occupationnel devient quelque chose d'assumé, non pas imposé; et dans la mesure où des liens nouveaux se créent avec des pairs et des adultes socialement significatifs. Le terrain que constitue la structure psychologique est insuffisant s'il n'est pas enrichi de l'attachement et d'un encadrement familial. Cet attachement et cet encadrement sont aussi des supports indispensables au développement de nouveaux investissements sociaux. Ceux-ci sont donc tributaires d'une consolidation de la structure psychologique et d'une distanciation de la famille (sans coupures radicales avec ce milieu).

Consolidation et distanciation nous indiquent une autre caractéristique de cette théorie de la transition; cette transition se développe sur un continuum d'adaptabilité sociale. L'existence de ce continuum est démontrée par le fait que le développement psychologique n'apparaît pas abrut mais plutôt continue; Jessor et Jessor (1977) et Bachman et al. (1978) concluent aussi dans le même sens. Le développement des liens sociaux et de la contrainte n'en vont pas autrement. Nous avons eu l'occasion d'étudier plus en profondeur ce continuum (Fréchette et LeBlanc, 1980) et de montrer que les retards accumulés ne sont pour ainsi dire jamais rattrapés.

Une autre caractéristique sur laquelle doit appuyer cette théorie de la transition, c'est la cohérence de cette dynamique. Ainsi le développement de la conduite délinquante va de pair avec le développement psychologique et l'évolution des liens psycho-sociaux et du statut social. Il n'y a pas de discordances ou priorités absolues, plutôt nous observons une concommittance sur l'ensemble de ces dimensions. Tout est remis en question au même moment, tout évolue parallèlement et il en résulte un nouveau statut, avec plus ou moins de précocité et de succès, celui d'adulte qui délaisse l'agir délinquant comme mode d'expression de ses difficultés.

Une théorie de la transition qui possède ces traits et ce contenu nous permet aussi de comprendre pourquoi certains individus, un groupe minoritaire de jeunes délinquants, s'enlisent dans la délinquance. Le pronostic de succès de la transition de ces jeunes délinquants est très négatif. Il est négatif en raison des handicaps structurels profonds qui caractérisent ces jeunes délinquants auxquels viennent s'ajouter des liens tenus (attachement et contrainte familiale absente sinon faible) et un retard marqué de leur développement psychologique (primitivité certaine et antagonisme avéré). Dans une telle situation les forces qui permettent le succès de la transition peuvent difficilement avoir une emprise solide (attachement aux adultes et investissement dans le travail). Les succès seront rares pour ces jeunes et l'enracinement dans la délinquance sera la voie la plus facile (voir Fréchette et LeBlanc, 1980; Lagier, 1979). Ce groupe de jeunes délinquants n'est pas soumis aux forces régulatrices habituelles et même si leur productivité délinquante obtient un moratoire à la fin de l'adolescence, elle se caractérisera par une aggravation de formes (Fréchette et LeBlanc, 1978) avant d'éclore de nouveau du début de l'âge adulte (Fréchette, 1978).

Au terme de ce rapport sur le développement psychologique et social et l'évolution de la délinquance durant l'adolescence, nous sommes totalement convaincus que les études longitudinales sont la clé de voute de la compréhension du phénomène de la délinquance des mineurs; cette clé sera d'autant plus efficace que se construira parallèlement une théorie de la transition statutaire. Ce n'est que grâce à ces travaux que nous progresserons vers des réponses aux principales questions théoriques et pratiques qui intéressent la criminologie. Nous avançons ainsi la même suggestion que les Gluecks il y a un demi-siècle et les progrès ont été minces dans cette direction depuis.

ANNEXE

TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Tableau 1

Développement de l'attachement aux parents chez les adolescents non-justiciés

attachement	faible	notable	fort	marqué	Total
faible	6	4	3	1	14
	40.0	6.3	4.8	1.3	6.4
	2.8	1.8	1.4	.5	
notable	7	27	25	20	79
	46.7	42.2	40.3	26.0	36.2
	3.2	12.4	11.5	9.2	
fort	0	19	17	19	55
	0.0	29.7	27.4	24.7	25.2
	0.0	8.7	7.8	8.7	
marqué	2	14	17	37	70
	13.3	21.9	27.4	48.1	32.1
	.9	6.4	7.8	17.0	
Total	15	64	62	77	218
	6.9	29.4	28.4	35.3	

MG: .60
MD: -.10

Chi-deux: 1.10
Sign : .29

Tableau 2

Développement de la communication chez les adolescents non-justiciés

communication	faible	appréciable	bonne	intense	Total
faible	6	11	3	2	22
	27.3	19.6	4.0	2.5	9.5
	2.6	4.7	1.3	.9	
appréciable	7	13	21	18	59
	31.8	23.2	28.0	22.0	25.4
	3.0	5.6	9.1	7.8	
bonne	6	17	30	22	75
	27.3	30.4	40.0	27.8	32.3
	2.6	7.3	12.9	9.5	
intense	3	15	21	37	76
	13.6	26.8	28.0	46.8	32.8
	1.3	6.5	9.1	15.9	
Total	22	56	75	79	232
	9.5	24.1	32.3	34.1	

MG: .63
MD: -.05

Chi-deux: .34
Sign : .56

Tableau 3

Développement de l'atmosphère familiale chez les adolescents non-justiciés

atmosphère	détériorée	faible	bonne	chaleureuse	Total
détériorée	5	3	1	2	11
	62.5	5.3	1.0	2.9	4.8
	2.2	1.3	.4	.9	
faible	2	27	26	8	63
	25.0	47.4	27.1	11.4	27.3
	.9	11.7	11.3	3.5	
bonne	1	19	36	21	77
	12.5	33.3	37.5	30.0	33.3
	.4	8.2	15.6	9.1	
chaleureuse	0	8	33	39	80
	0.0	14.0	34.4	55.7	34.6
	0.0	3.5	14.3	16.9	
Total	8	57	96	70	231
	3.5	24.7	41.6	30.3	

MG: .54
MD: .02

Chi-deux: .01
Sign : .93

Tableau 4

Développement des relations avec les professeurs chez les adolescents non-justiciés

relations	nulles	appréciables	bonnes	intenses	Total
nulles	1 11.1 .5	2 3.2 1.0	2 2.4 1.0	1 2.1 .5	6 2.9
appréciables	5 55.6 2.5	21 33.3 10.3	19 22.4 9.3	6 12.8 2.9	51 25.0
bonnes	2 22.2 1.0	29 46.0 14.2	45 52.9 22.1	20 42.6 9.8	96 47.1
intenses	1 11.1 .5	11 17.5 5.4	19 22.4 9.3	20 42.6 9.8	51 25.0
Total	9 4.4	63 30.9	85 41.7	47 23.0	204

MG: .57
MD: .15

Chi-deux: 2.19
Sign : .14

Tableau 5

Développement de l'implication dans les activités familiales des adolescents non-justiciés

implication	faible	appréciable	bonne	intense	Total
faible	7	11	7	2	27
	36.8	22.4	5.4	8.3	12.2
	3.2	5.0	14.9	1.4	
appréciable	6	11	33	3	53
	31.6	22.4	25.4	12.5	23.9
	2.7	5.0	14.9	1.4	
bonne	5	23	70	13	111
	26.3	46.9	53.8	54.2	50.0
	2.3	10.4	31.5	5.9	
intense	1	4	20	6	31
	5.3	8.2	15.4	25.0	14.0
	.5	1.8	9.0	2.7	
Total	19	49	130	24	222
	8.6	22.1	58.6	10.8	

MC: .58
MD: -.08

Chi-deux: .63
Sign : .43

Tableau 6

Développement de l'engagement dans le travail des adolescents non-justiciés

engagement dans le travail	faible	notable	bon	intense	Total
faible	50	41	8	0	99
	51.5	38.3	38.1	0.0	43.0
	21.7	17.8	3.5	0.0	
notable	21	29	5	1	56
	21.6	27.1	23.8	20.0	24.3
	9.1	12.6	2.2	.4	
bon	17	26	6	3	52
	17.5	24.3	28.6	60.0	22.6
	7.4	11.3	2.6	1.3	
intense	9	11	2	1	23
	9.3	10.3	9.5	20.0	10.0
	3.9	4.8	.9	.4	
Total	97	107	21	5	230
	42.2	46.5	9.1	2.2	

MG: .63
MD: .19

Chi-deux: 5.06
Sign : .02

Tableau 7

Développement de l'inadaptation scolaire des adolescents non-justiciés

inadaptation scolaire	aucune	notable	moyenne	forte	Total
aucune	11	22	10	3	46
	34.4	28.2	14.5	12.0	22.5
	5.4	10.8	4.9	1.5	
notable	8	34	23	8	73
	25.0	43.6	33.3	32.0	35.8
	3.9	16.7	11.3	3.9	
moyenne	9	18	24	8	59
	28.1	23.1	34.8	32.0	28.9
	4.4	8.8	11.8	3.9	
forte	4	4	12	6	26
	12.5	5.1	17.4	24.0	12.7
	2.0	2.0	5.9	2.9	
Total	32	78	69	25	204
	15.7	38.2	33.8	12.3	

MG: .63
MD: -.15

Chi-deux: 2.51
Sign : .11

Tableau 8

Développement de la performance scolaire des adolescents non-justiciés

performance scolaire	faible	appréciable	moyenne	forte	Total
faible	0 0.0 0.0	0 0.0 0.0	0 0.0 0.0	0 0.0 0.0	0 0.0
appréciable	0 0.0 0.0	11 22.9 5.6	10 11.0 5.1	2 3.7 1.0	23 11.7
moyenne	3 75.0 1.5	22 45.8 11.2	49 53.8 24.9	24 44.4 12.2	98 49.7
importante	1 25.0 .5	15 31.3 7.6	32 35.2 16.2	28 51.9 14.2	76 38.6
Total	4 2.0	48 24.4	91 46.2	54 27.4	197

MG: .55
MD: .34

Chi-deux: 11.89
Sign : .00

Tableau 9

Développement des techniques de neutralisation chez les adolescents non-justiciés

utilisation de techniques de neutralisation	faible	moyenne	moyenne-forte	forte	Total
faible	16	15	13	2	46
	35.6	22.7	13.4	8.0	19.7
	6.9	6.4	5.6	.9	
moyenne	15	22	19	3	59
	33.3	33.3	19.6	12.0	25.3
	6.4	9.4	8.2	1.3	
moyenne-forte	11	28	58	13	110
	24.4	42.4	59.8	52.0	57.2
	4.7	12.0	24.9	5.6	
forte	3	1	7	7	18
	6.7	1.5	7.2	28.0	7.7
	1.3	.4	3.0	3.0	
Total	45	66	97	25	233
	19.3	28.3	41.6	10.7	

MG: .56
MD: .00

Chi-deux: .01
Sign : .93

Tableau 10

Développement de l'adhésion à la norme chez les adolescents non-justiciés

adhésion à la norme	faible	mobile	forte	marquée	Total
faible	11	10	6	5	32
	33.3	17.2	10.7	8.9	15.8
	5.4	4.9	3.0	2.5	
notable	11	30	29	14	84
	33.3	51.7	51.8	25.0	41.4
	5.4	14.8	14.3	6.9	
forte	11	16	18	17	62
	33.3	27.6	32.1	30.4	30.5
	5.4	7.9	8.9	8.4	
marquée	0	2	3	20	25
	0.0	3.4	5.4	35.7	12.3
	0.0	1.0	1.5	9.9	
Total	33	58	56	56	203
	16.3	28.6	27.6	27.6	

MG: .61
MD: -.31

Chi-deux: 11.04
Sign : .001

Tableau 11

Développement de la perception du risque chez les adolescents non-justiciés

perception du risque	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	29	25	27	17	98
	60.4	42.4	39.7	29.8	42.2
	12.5	10.8	11.6	7.3	
notable	10	16	16	11	53
	20.8	27.1	23.5	19.3	22.8
	4.3	6.9	6.9	4.7	
forte	5	13	17	14	49
	10.4	22.0	25.0	24.6	21.1
	2.2	5.6	7.3	6.0	
marquée	4	5	8	15	32
	8.3	8.5	11.8	26.3	13.8
	1.7	2.2	3.4	6.5	
Total	48	59	68	57	232
	20.7	25.4	29.3	24.6	

MG: .67
MD: -.42

Chi-deux: 26.43
Sign : .001

Tableau 12

Développement de la communication chez les adolescents justiciés

communication	faible	appréciable	bonne	intense	Total
faible	5	6	8	3	22
	23.8	13.6	8.4	4.3	9.6
	2.2	2.6	3.5	1.3	
appréciable	3	8	13	4	28
	14.3	18.2	13.7	5.8	12.2
	1.3	3.5	5.7	1.7	
bonne	7	15	36	29	87
	33.3	34.1	37.9	42.0	38.0
	3.1	6.6	15.7	12.7	
intense	6	15	38	33	92
	28.6	34.1	40.0	47.8	40.2
	2.6	6.6	16.6	14.4	
Total	21	44	95	69	229
	9.2	19.2	41.5	30.1	

MG: .64
MD: .14

Chi-deux: 2.72
Sign : .10

Tableau 13

Développement de l'atmosphère familiale chez les adolescents justiciés

atmosphère	détériorée	faible	bonne	chaleureuse	Total
détériorée	11	18	16	6	51
	37.9	24.3	24.2	10.5	22.6
	4.9	8.0	7.1	2.7	
faible	9	32	29	24	94
	31.0	43.2	43.9	42.1	41.6
	4.0	14.2	12.8	10.6	
bonne	6	15	16	14	51
	20.7	20.3	24.2	24.6	22.6
	2.7	6.6	7.1	6.2	
chaleureuse	3	9	5	13	30
	10.3	12.2	7.6	22.8	13.3
	1.3	4.0	2.2	5.8	
Total	29	74	66	57	226
	12.8	32.7	29.2	25.2	

MG: .68
MD: -.39

Chi-deux: 22.60
Sign : .001

Tableau 14

Développement des relations avec les professeurs chez les adolescents justiciés

relations	nulles	appréciables	bonnes	intenses	Total
nulles	0	1	1	0	2
	0.0	7.7	8.3	0.0	6.1
	0.0	3.0	3.0	0.0	
appréciables	1	1	2	0	4
	16.7	7.7	16.7	0.0	12.1
	3.0	3.0	6.1	0.0	
bonnes	2	6	5	2	15
	33.3	46.2	41.7	100.0	45.5
	6.1	18.2	15.2	6.1	
intenses	3	5	4	0	12
	50.0	38.5	33.3	0.0	36.4
	9.1	15.2	12.1	0.0	
Total	6	13	12	2	22
	18.2	39.4	36.4	6.1	

MG: .82
MD: .56

Chi-deux: 7.26
Sign : .01

Tableau 15

Développement du respect des personnes d'autorité chez les adolescents justiciés

respect	faible	moyen	fort	Total
faible	21	21	2	44
	36.2	13.3	13.3	19.0
	9.1	9.1	.9	
moyen	34	124	9	167
	58.6	78.5	60.0	72.3
	14.7	53.7	3.9	
fort	3	13	4	20
	5.2	8.2	26.7	8.7
	1.3	5.6	1.7	
Total	58	158	15	231
	25.1	68.4	6.5	

MG: .35
MD: .22

Chi-deux: 3.52
Sign : .06

Tableau 16

Développement de l'implication dans les activités familiales chez les adolescents justiciés

implication	faible	appréciable	bonne	intense	Total
faible	6	8	4	2	20
	20.5	12.5	6.6	7.1	9.5
	2.9	3.8	1.9	1.0	
appréciable	22	22	11	7	62
	38.6	34.4	18.0	25.0	29.5
	10.5	10.5	5.2	3.3	
bonne	20	28	35	18	101
	35.1	43.8	57.4	64.3	48.1
	9.5	13.3	16.7	8.6	
intense	9	6	11	1	27
	15.8	9.4	18.0	3.6	12.9
	4.3	2.9	5.2	.5	
Total	57	64	61	28	210
	27.1	30.5	29.0	13.3	

MG: .70
MD: .32

Chi-deux: 13.87
Sign : .001

Tableau 17

Développement de la flânerie chez les adolescents justiciés

flânerie	faible	forte	Total
faible	93 75.6 42.3	73 75.3 33.2	166 75.5
forte	30 24.4 13.6	24 24.7 10.9	54 24.5
Total	123 55.9	97 44.1	220

MG: .47
MD: -.42

Chi-deux: 17.13
Sign : .001

Tableau 18

Développement de l'engagement à l'école des adolescents justiciés

engagement	faible	moyen	important	marqué	Total
faible	2 22.2 6.5	1 11.1 3.2	3 27.3 9.7	1 50.0 3.2	7 22.6
moyen	2 22.2 6.5	2 22.2 6.5	0 0.0 0.0	0 0.0 0.0	4 12.9
important	5 55.6 16.1	6 66.7 19.4	7 63.6 22.6	1 50.0 3.2	19 61.3
marqué	0 0.0 0.0	0 0.0 0.0	1 9.1 3.2	0 0.0 0.0	1 3.2
Total	9 29.0	9 29.0	11 35.5	2 6.5	31

MG: .65
MD: .40

Chi-deux: 2.45
Sign : .12

Tableau 19

Développement de l'inadaptation scolaire chez les adolescents justiciés

inadaptation scolaire	aucune	notable	moyenne	forte	Total
aucune	7	1	1	2	11
	46.7	25.0	33.3	50.0	42.3
	26.9	3.8	3.8	7.7	
notable	4	2	0	0	6
	26.7	50.0	0.0	0.0	23.1
	15.4	7.7	0.0	0.0	
moyenne	2	0	1	0	3
	13.3	0.0	33.3	0.0	11.5
	7.7	0.0	3.8	0.0	
forte	2	1	1	2	6
	13.3	25.0	33.3	50.0	23.1
	7.7	3.8	3.8	7.7	
Total	15	4	3	4	26
	57.7	15.4	11.5	15.4	

MG: .54
MD: .43

Chi-deux: 1.79
Sign : .18

Tableau 20

Développement de la performance scolaire chez les adolescents justiciés

performance scolaire	faible	appréciable	moyenne	forte	Total
faible	3	0	1	1	5
	42.9	0.0	12.5	10.0	17.9
	17.7	0.0	3.6	3.6	
appréciable	4	1	1	2	8
	57.1	33.3	12.5	20.0	28.6
	14.3	3.6	3.6	7.1	
moyenne	0	1	2	3	6
	0.0	33.3	25.0	30.0	21.4
	0.0	3.6	7.1	10.7	
forte	0	1	4	4	9
	0.0	33.3	50.0	40.0	32.1
	0.0	3.6	14.3	14.3	
Total	7	3	8	10	28
	25.0	10.7	28.6	35.7	

MG: .64
MD: .11

Chi deux: .06
Sign : .81

Tableau 21

Evolution à l'indice Psychotisme

1974

1976

tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	85	18	52	26	181
	47.0	9.9	28.7	14.4	48.5
	70.8	48.6	40.6	29.5	
	22.8	4.8	13.8		
notable	16	11	25	15	67
	23.9	16.4	37.3	22.4	18.0
	13.3	29.7	19.5	17.0	
	4.3	2.9	6.7	4.0	
forte	12	8	29	22	71
	16.9	11.3	40.8	31.0	19.0
	10.0	21.6	22.7	25.0	
	3.2	2.1	7.8	5.9	
marquée	7	0	22	25	54
	13.0	0	40.7	46.3	14.5
	5.8	0	17.2	28.4	
	1.9	0	5.9	6.7	
Total	120	37	128	88	373
	32.2	9.9	34.3	23.6	100.0

M.G.: .60
M.D.: -.42

X^2 : 37.96
Sign: .001

Tableau 22

Evolution à l'indice Culpabilité

1974

tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	61 40.9 62.9 16.3	42 28.2 42.2 11.2	21 14.1 27.3 5.6	25 16.8 24.5 6.7	149 39.7
notable	23 24.2 23.7 6.1	26 27.4 26.3 6.9	21 22.1 27.3 5.6	25 26.3 24.5 6.7	95 25.3
forte	7 10.1 7.2 1.9	18 26.1 18.2 4.8	21 30.4 27.3 5.6	23 33.3 22.5 6.1	69 18.4
marquée	6 9.7 6.2 1.6	13 21.0 13.1 3.5	14 22.6 18.2 3.7	29 46.8 28.4 7.7	62 16.5
Total	97 25.2	99 26.4	77 20.5	102 27.2	375 100.0

1976

M.G. : .63
M.D. : -.32

X^2 : 23.63
Sign: .001

Tableau 23

Evolution à l'indice Anxiété sociale

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	52 41.9 66.7 14.3	39 31.5 33.6 10.7	20 16.1 22.2 5.5	13 10.5 16.2 3.6	124 34.1
notable	17 14.2 21.8 4.7	45 37.5 38.8 12.4	31 25.8 34.4 8.5	27 22.5 33.7 7.4	120 33.0
forte	6 9.2 7.7 1.6	17 26.2 14.7 4.7	26 40.0 28.9 7.1	16 24.6 20.0 4.4	65 17.9
marquée	3 5.5 3.8 .8	15 27.3 12.9 4.1	13 23.6 14.4 3.6	24 43.6 30.0 6.6	55 15.1
Total	78 21.4	116 31.9	90 24.7	80 22.0	364 100.0

M.G.: .60
M.D.: -.35

X^2 : 25.24
Sign: .001

Tableau 24

Evolution à l'indice Identification aux figures familiales

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	28 39.4 34.1 7.8	19 26.8 21.8 5.3	16 22.5 15.8 4.5	8 11.3 9.2 2.2	71 19.9
notable	21 22.8 25.6 5.9	28 30.4 32.2 7.8	24 26.1 23.8 6.7	19 20.7 21.8 5.3	92 25.8
forte	21 23.1 25.6 5.9	23 25.3 26.4 6.4	30 33.0 29.7 8.4	17 18.7 19.5 4.8	91 25.5
marquée	12 11.7 14.6 3.4	17 16.5 19.5 4.8	31 30.1 30.7 8.7	43 41.7 49.4 12.0	103 28.9
Total	82 23.0	87 24.4	101 28.3	87 24.4	357 100.0

M.G.: .64
M.D.: -.10

X2 : 1.93
Sign: .16

Tableau 25

Evolution à l'indice Identification aux figures de pairs

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	15 28.3 17.6 4.2	20 37.7 20.0 5.5	15 28.3 18.5 4.2	3 5.7 3.2 .8	53 14.7
notable	25 28.4 29.4 6.9	27 30.7 27.0 7.5	24 27.3 29.6 6.6	12 13.6 12.6 3.3	88 24.4
forte	24 24.5 28.2 6.6	24 24.5 24.0 6.6	18 18.4 22.2 5.0	32 32.7 33.7 8.9	98 27.1
marquée	21 17.2 24.7 5.8	29 23.8 29.0 8.0	24 19.7 29.6 6.6	48 39.3 50.5 13.3	122 33.9
Total	85 23.5	100 27.7	81 22.4	95 26.3	361 100.0

M.G.: .70
M.D.: -.16

X^2 : 6.32
Sign: .01

Tableau 26

Evolution à l'indice Identification aux figures adultes

1974

tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	20 35.7 22.7 5.6	17 30.4 20.5 4.8	10 17.9 10.9 2.8	3 16.1 9.6 2.5	56 15.7
notable	31 34.4 35.2 8.7	19 21.1 22.9 5.3	24 26.7 26.1 6.7	16 17.8 17.0 4.5	90 25.2
1976 forte	20 20.8 22.7 5.6	26 27.1 31.3 7.3	29 30.2 31.5 8.1	21 21.9 22.3 5.9	96 26.9
marquée	17 14.8 19.3 4.8	21 18.3 25.3 5.9	29 25.2 31.5 8.1	48 41.7 51.1 13.4	115 32.2
Total	88 24.6	83 23.2	92 25.8	94 26.3	357 100.0

M.G.: .68
M.D.: -.20

X^2 : 8.78
Sign: .001

Tableau 27

Evolution à l'indice Refoulement

1974

1976 tendance	faible	notable	forte	marquée	Total
faible	22	20	14	7	63
	34.9	31.7	22.2	11.1	17.2
	30.1	24.4	11.5	7.8	
	6.0	5.4	3.8	1.9	
notable	18	21	20	5	64
	28.1	32.8	31.3	7.8	17.4
	24.7	25.6	16.4	5.6	
	4.9	5.7	5.4	1.4	
forte	21	25	39	20	105
	20.0	23.8	37.1	19.0	28.6
	28.8	30.5	32.0	22.2	
	5.7	6.8	10.6	5.4	
marquée	12	16	49	58	135
	8.9	11.9	36.3	43.0	36.8
	16.4	19.5	40.2	64.4	
	3.3	4.4	13.4	15.8	
Total	73	82	122	90	367
	19.9	22.3	33.2	24.5	100.0

M.G.: .62
M.D.: -.24

X^2 : 12.85
Sign: .001

Tableau 28

Mesures de changement de l'atmosphère familiale et de la délinquance pour la population des non-justiciés (N: 231)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable médiocre	32	-.30*	6.3	9.4
Dégradation	61	-.25*	8.2	3.3
Amélioration	63	-.57	6.3	3.2
Stable bonne	75	-.32*	2.7	2.7

Tableau 29

Mesures de changement de l'attachement à des amis délinquants et de la délinquance pour la population des non-justiciés (N: 230)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	167	-.30	3.0	1.2
Stable moyen	37	-.67	8.1	8.1
Stable fort	26	-.33*	19.2	11.5

Tableau 30

Mesures de changement des relations avec les professeurs et de la délinquance pour la population des non-justiciés (N: 204)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stables faibles	22	-.50*	4.5	4.5
Diminution	50	-.31*	4.0	4.0
Augmentation	67	-.49	4.5	4.5
Stables élevées	65	-.24*	7.7	3.1

Tableau 31

Mesures de changement de l'engagement dans les loisirs et de la délinquance pour la population des non-justiciés (N: 233)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	5	-.00*	0	0
Diminution	76	-.30*	5.3	5.3
Augmentation	23	-.46*	8.7	0
Stable moyen	40	-.67	5.0	2.5
Stable fort	89	-.32	6.7	4.5

Tableau 32

Mesures de changement de l'engagement dans la flânerie et de la délinquance pour la population des non-justiciés (N: 231)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	173	-.39	2.3	2.3
Diminution	18	-.67	16.7	5.6
Augmentation	35	-.16*	11.4	8.6
Stable fort	5	-.33*	40.0	20.0

Tableau 33

Mesures de changement de l'inadaptation scolaire et de la délinquance pour la population des non-justiciés (N: 204)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	45	-.22*	0	0
Diminution	74	-.50	1.4	0
Augmentation	55	-.31*	7.3	9.1
Stable forte	30	-.29*	20.0	10.0

Tableau 34

Mesures de changement de la performance scolaire et de la délinquance pour la population des non-justiciés (N: 197)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	11	-.33*	9.1	9.1
Dégradation	36	-.11*	0	0
Amélioration	73	-.43	4.1	5.5
Stable élevée	77	-.43	9.1	3.9

Tableau 35

Mesures de changement de la punition et de la délinquance pour la population des non-justiciés

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Aucune	145	-.37	5.5	4.1
Cessation	56	-.33*	3.6	1.8
Début	15	-.56*	0	0
Continuelle	15	-.27*	20.0	13.3

Tableau 36

Mesures de changement des techniques de neutralisation et de la délinquance pour la population des non-justiciés (N: 233)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	38	-.36*	5.3	5.3
Diminution	65	-.67	4.6	1.5
Augmentation	65	-.15*	3.1	3.1
Stable élevée	65	-.30*	10.8	6.2

Tableau 37

Mesures de changement de la réaction de l'école et de la délinquance pour la population des non-justiciés (N: 204)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	71	-.33*	0	0
Diminution	110	-.57	7.3	3.6
Augmentation	15	+.60*	0	6.7
Stable forte	8	.00*	37.5	37.5

Tableau 38

Mesure de changement de l'attachement aux parents et de l'évolution de la délinquance pour la population des justiciés (N: 206)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	41	-.52	36.6	14.6
Diminution	61	-.44	41.0	23.0
Augmentation	65	-.47	32.3	21.5
Stable élevé	39	-.31*	30.8	20.5

Tableau 39

Mesure de changement de l'atmosphère familiale et de la délinquance pour la population des justiciés (N: 226)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable médiocre	43	-.33*	27.9	16.3
Dégradation	107	-.45	33.6	25.2
Amélioration	47	-.47	44.7	25.5
Stable bonne	29	-.38*	20.7	13.8

Tableau 40

Mesure de changement du respect des personnes en position d'autorité et de la délinquance pour la population des justiciés (N: 227)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable médiocre	21	-.08*	28.6	38.1
Dégradation	32	-.53	37.5	18.8
Amélioration	50	-.29*	28.0	18.0
Stable fort	124	-.52	36.3	21.0

Tableau 41

Mesures de changement de l'implication dans les activités familiales et de la délinquance pour la population des justiciés (N: 210)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	28	-.43*	28.6	21.4
Diminution	50	-.43	26.0	22.0
Augmentation	96	-.39	41.7	19.8
Stable élevée	36	-.45*	27.8	22.2

Tableau 42

Mesures de changement de la flânerie et de la délinquance pour la population des justiciés (N: 220)

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée '74	% de délinquance élevée '76
Stable faible	93	-.47	32.3	15.1
Diminution	73	-.53	39.7	20.5
Augmentation	30	-.56	33.3	30.0
Stable fort	24	-.60	33.3	25.0

Tableau 43

Changement à l'indice Psychotisme et évolution du comportement délinquant

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Faible tendance au psychotisme	92	-.42	21.7	10.9
Diminution	155	-.48	36.1	25.8
Augmentation	64	-.37	40.6	26.6
Tendances notables au psychotisme	50	-.66	56.0	22.0

Tableau 44

Changements à l'indice Culpabilité et évolution du comportement délinquant

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Faiblement portée à la culpabilité	86	-.59	30.2	11.6
Diminution	151	-.42	40.4	26.5
Augmentation	75	-.45	28.0	18.7
Tendances relativement marquées	49	-.41	44.9	28.6

Tableau 45

Changement à l'indice Anxiété sociale et évolution du comportement délinquant

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Faible anxiété sociale	93	-.58	33.3	17.2
Diminution	150	-.51	36.0	20.7
Augmentation	69	-.27*	37.7	23.2
Anxiété sociales appréciable	49	-.44	38.8	30.6

Tableau 46

Changement à l'indice Potentiel interpersonnel et évolution du comportement délinquant

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Potentiel interpersonnel faible	34	-.41*	47.1	32.4
Diminution	97	-.31	35.1	25.8
Augmentation	154	-.59	39.6	19.5
Potentiel interpersonnel moyen	76	-.43	25.0	15.8

Tableau 47

Changements à l'indice Identification à des figures familiales et évolution du comportement délinquant

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Identification plutôt faible	55	-.54	49.1	27.3
Diminution	106	-.33	30.2	29.2
Augmentation	128	-.54	42.2	20.3
Identification moyenne ou élevée	72	-.46	23.6	8.3

Tableau 48

Changement à l'indice Identification à des figures de pairs et évolution du comportement délinquant

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Identification limitée	41	-.44	46.3	24.4
Diminution	108	-.32	38.0	32.4
Augmentation	150	-.55	36.0	16.0
Identification plus marquée	62	-.54	25.8	14.5

Tableau 49

Changements à l'indice Déni et évolution du comportement délinquant

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Faible déni	51	-.39	45.1	25.5
Diminution	69	-.35	31.9	26.1
Augmentation	146	-.54	39.7	23.3
Déni moyen ou élevée	95	-.50	28.4	13.7

Tableau 50

Changements à l'indice Refoulement et évolution du comportement délinquant

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Faible tendance ou refoulement	42	-.57	47.6	26.2
Diminution	87	-.21[a]	36.8	32.2
Augmentation	139	-.61	38.8	18.0
Refoulement plus marquée	93	-.40	25.8	15.1

Tableau 51

Changements à l'indice Idéal criminel et évolution du comportement délinquant

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Faible identification à un idéal criminel	44	-.52	20.5	13.6
Diminution	131	-.70	37.4	19.8
Augmentation	137	-.29	38.7	25.5
Identification plus marquée	49	-.30*	38.8	22.4

Tableau 52

Changements à l'indice Aliénation et évolution du comportement délinquant

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Faible tendance à l'aliénation	92	-.60	26.1	12.0
Diminution	143	-.64	37.8	16.8
Augmentation	67	-.03*	37.3	35.8
Aliéantion plus marquée	59	-.27	45.8	32.2

Tableau 53

Changement à l'indice Agressivité latente et évolution du comportement délinquant

	N	Direction du changement	% de délinquance élevée en '74	% de délinquance élevée en '76
Agressivité faible et moyenne	70	-.57	15.7	4.3
Diminution	177	-.63	41.8	16.9
Augmentation	62	-.35*	40.3	32.3
Agressivité plus marquée	52	+.13*	38.5	48.1

RÉFÉRENCES

ACHILLE, Pier Angelo; LEBLANC, Marc (1977) La personnalité des garçons de Boscoville. Montréal: G.R.I.J. 254 p.

BACHMAN, J.G. et al. (1978) Adolescence to adulthood: change and stability in the lives of young men. Ann Arbor, Mich: Institute for Social Research, University of Michigan. 326 p.

BAYREUTHER, Jacqueline (1978) Family, personality and delinquency: a differential study. Montréal: G.R.I.J. 239 p.

BIRON, Louise; CUSSON, Maurice (1979) La contrainte sociale et la délinquance. Montréal: G.R.I.J. 146 p.

BIRON, Louise et al. (1975) La construction de l'échantillon, la cueillette des données et leur préparation. Montréal: G.R.I.J. 258 p.

BIRON, Louise et al. (1977) La relance: échantillonnage, cueillette et préparation des données. Montréal: G.R.I.J.

BIRON, Louise et al. (1978) Structure et dynamique du comportement délinquant et la définition sociale de la délinquance. Montréal: G.R.I.J. 147 p.

CAPLAN, A. (1979) La théorie de la régulation sociale de Hirschi: énoncé formel et extension. Thèse de doctorat inédite. Ecole de Criminologie, Université de Montréal.

CAVAN, R.S. (1962) Juvenile delinquency. Philadelphie: Lippincott.

CAVAN, R.S. (1969) Juvenile delinquency. 2th ed. Philadelphie: Lippincott.

CORMIER, D. (1962) L'échelle d'anxiété d'I.P.A.T. - Manuel. Montréal: Institut de recherches psychologiques.

COTÉ, G. (1977) Aspect cognitif et conatif de l'identité et comportement délinquant. Montréal: G.R.I.J.

COTÉ, G. (1979) Développement psychologique et évolution de la délinquance chez les pupilles du Tribunal. Montréal: Groupe de Recherche sur l'Inadaptation Juvénile.

COTÉ, G. et al. (1978) L'adolescent montréalais de 14 à 18 ans: aspects de sa personnalité. Montréal: G.R.I.J. 208 p.

CRONBACH, Lee J.; FUNBY, Leta (1970) "How should we measure change or should we?" Psychological Bulletin 74 (1): 68-80.

DAVIS, J.A. (1963) Panel analysis: techniques and concepts in the interpretation of repeated measurements. Preliminary draft. Chicago: National opinion Research center.

DURKEIM, E. (1895) Les règles de la méthode sociologique. Paris: Presses Universitaire de France. (1956)

DURKEIM, E. (1925) L'éducation morale. Paris: Presses Universitaires de France. (1974)

ELLIOTT, D.S.; VOSS, H.L. (1974) Delinquency and dropout. Lexington: Lexington Books.

EMPEY, L.T. (1977) American delinquency: its meaning and construction. Homewood: Dorsey Press.

EYSENCK, S.B.G.; EYSENCK, S.B.G. (1971) "Crime and personality: item analysis of questionnaire responses", British Journal of Criminology 10: 49-62.

FARRINGTON, D.P. (1979) Juvenile Justice in England and Canada. Ottawa: Solliciteur Général. 350 p.

FRÊCHETTE, M. (1967) Le processus d'identification chez les criminels récidivistes. 283 f. Thèse de doctorat présenté au dept. de psychologie, Université de Montréal.

FRÊCHETTE, M. (1970) Le criminel et l'autre: analyse des relations interpersonnelles de l'homme criminel Acta criminologia, II, p. 11 à 102.

FRÊCHETTE, M. (1973) Le diagnostic et le pronostic de la délinquance grave. Deuxième rapport d'étape 1973-74. Montréal: Groupe de Recherche sur l'Inadaptation Juvénile, Université de Montréal.

FRÊCHETTE, M. (1977) Le diagnostic et le pronostic de la délinquance grave: quatrième rapport d'étape 1975-1976. Montréal: G.R.I.J.

FRÊCHETTE, M. (1978) La délinquance à l'adolescence. Rapport au 19e Congrès de la Société de Criminologie du Québec.

FRÊCHETTE, M.; LEBLANC, M. (1978) La délinquance cachée des adolescents montréalais: volume I du rapport final. Montréal: G.R.I.J. 338 p.

FRÊCHETTE, M.; LEBLANC, M. (1980) Configuration de conduites délinquantes et portraits de délinquants. (volume II du rapport final) Groupe de Recherche sur l'Inadaptation Juvénile, Structure et dynamique de la conduite délinquante.

FREUD, S. (1938) Abrégé de psychanalyse. Paris: Presses Universitaires de France. (1950)

GLUECK, Eleanor (1934) One Thousand Juvenile Delinquents. Cambridge: Harvard University Press.

GOUGH, H.G. (1957) Namial for the California psychological inventory: Palo Alto Consulting Psychologist Press.

GOUGH, Harrison G. (1969) Manual for the California psychological inventory. Palo Alto: Consulting Psychologists Press. 36 p.

HIRSHI, T. (1969) Causes of delinquency. Berkely: University of California Press.

HOBBES, T. (1651) Leviathan. Mac Pherson, C.B. (ed.). Baltimore: Penguin Books (1968).

JESNESS, C.F. (1969) The Jesness Inventory Manual. Palo Alto: Consulting Psychologist Press.

JESNESS, C.F. (1971) Manual for the Jesness Behavior checklist. Palo Alto: Consulting Psychologists Press, Inc.

JESNESS, C.F. (1972) The Jesness Inventory Manual. Palo Alto: Consulting Psychologist Press.

JESSOR, R.; JESSOR, S.L. (1977) Problem behavior and psychological development: a longitudinal study of youth. New York: Academic Press.

KANDEL, Denise B. (1978) Longitudinal research on drug use: empirical findings and methodological issues. Washington: Hemisphere. 314 p.

LABERGE-ALTMEJD, D. (1976) Engagement et inadaptation scolaires, prélude à la délinquance. Montréal: G.R.I.J.

LEBLANC, M. (1969) Les attitudes morales des adolescents. Thèse de maîtrise inédite en criminologie, Université de Montréal.

LEBLANC, M. et al. (1972) La délinquance juvénile commise, subie, observée: prolégomènes à une étude extensive. Montréal: G.R.I.J.

LEBLANC, M. et al. (1978) Etude sur la délinquance cachée à Montréal. Montréal: G.R.I.J.

MASSE, Martin (1978) Délinquance juvénile et faiblesse relationnelle: capacité prédictive du répertoire des construits du rôle de G.A. Kelly. Montréal: G.R.I.J. 120 p.

NESSEL ROADE, J.J.; BALTES, P.B. (1974) Adolescent personality development and historical change: 1970-1972. Monograph of the Society for research in child development, 39 (154): 1-80.

PIAGET (1936) La naissance de l'intelligence chez l'enfant. (7e ed.) Neuchatel: Delachaux et Niestlé (1972).

PRONOVOST, L. (1978) Le processus de transition école-travail et le développement de la délinquance. Montréal: Groupe de Recherche sur l'Inadaptation Juvénile, Université de Montréal.

RANKIN, J.H. (1977) "Investigating the interrelations among social control variables and conformity", Journal of Criminal law & Criminology 64: 470-480.

REED, J.P.; BAALI, F. (1972) Faces of delinquency. Englewood Cliffs: Prentice Hall.

ROBERT, Paul (1973) Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française. Paris: Société du Nouveau Littré.

SELLIN, T. (1938) Culture conflict and crime. New York: Social Science Research Council.

SYKES, G.M.; MATZA, D. (1957) "Techniques of neutralization: a theory of delinquency", American Sociological Review, 22: 664-670, dec. 1957.

WADSWORTH, M. (1979) Roots of delinquency infancy, adolescence and crime. Oxford: Martin Robinson. 150 p.

WEST, D.J. (1969) Present conduct and future delinquency. New York: International Universities Press. 207 p.

WEST, D.J.; FARRINGTON, D.P. (1973) Who becomes delinquent? London: Heinemann. 265 p.

WEST, D.J.; FARRINGTON, D.P. (1977) The delinquent way of life. London: Heinemann. 209 p.